LES

DAMES DE CROIX-MORT

DEUXIÈME PARTIE (1).

VI.

La question se posait pour Régine d'une façon tout à fait imprévue et singulièrement troublante. Elle aimait M. d'Ayères, elle ne pouvait plus le nier. Mais elle tenait beaucoup à sa tranquillité. Comme il l'avait très bien deviné, elle avait pris, pendant ces douze années de vie retirée et solitaire, des habitudes qu'il lui serait sans doute difficile de modifier. Elle était indépendante : allait-elle se donner un maître? La vie molle et oisive qu'elle aimait s'exposerait-elle à la voir bouleversée par un homme actif et bruyant? Elle avait, au prix d'une sage administration, reconstitué sa fortune et celle de sa fille: risquerait-elle de voir un viveur la ruiner de nouveau? Fernand s'était montré plein de franchise avec elle, en lui disant qu'elle aurait un sacrifice à accomplir. Mais comme il connaissait bien les femmes en général, et Régine en particulier, lorsqu'il ne craignait pas de faire appel à son abnégation! C'était peut-être la crainte de paraître égoïste qui entraînait le plus Mme de Croix-Mort à ne pas repousser sa demande. Et puis, il y avait

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

dans ce mot : mariage, un charme auquel elle ne pouvait se soustraire. Elle avait été si peu mariée la première fois, et M. de Croix-Mort, sceptique, sec et froid, était si peu l'homme qu'elle avait rêvé ! Toutes ses affections, il les avait comprimées ; toutes ses tendresses, il les avait dédaignées. Il lui avait donné son nom et un enfant, et c'était tout. Après ses relevailles, elle ne l'avait revu qu'à la salle à manger ou au salon. Et elle n'entendait parler de lui que pour apprendre qu'il était l'amant de la belle Mme X.., ou qu'il avait perdu cent mille francs au baccara. Quelle différence avec Fernand, si plein de prévenances et si violemment épris ! M. de Croix-Mort était brun comme sa fille ; M. d'Ayères était blond. Ce passé noir rendait si tentant cet avenir doré ! D'ailleurs, Fernand n'avait-il pas des droits, maintenant ? Et n'était-elle pas bien imprudente en refusant la réparation que loyalement il venait lui offrir ? Elle roula pendant quarante-huit heures ces pensées dans sa tête, et tous les argumens qu'elle put trouver contre ce mariage ne firent qu'augmenter son envie de le conclure. Elle se décida à en parler à l'abbé Levasseur, qui dînait au château. Elle était curieuse de voir quelle impression cette nouvelle lui produirait. Quand elle l'eut installé dans son fauteuil, au coin de la cheminée du petit salon, son verre de chartreuse à portée de la main, elle entama la confidence. Elle commença par un éloge des qualités de M. d'Ayères ; puis elle rappela au bon prêtre ce qu'il avait dit, deux mois auparavant, au sujet d'une union possible, et, le voyant sourire d'un air malin, elle termina en annonçant que l'accord était à la veille de se conclure.

— Eh bien ! ma chère dame, dit le curé, pensant qu'il s'agissait d'Edmée, c'est parfait... Et je suis heureux d'avoir contribué à vous ouvrir des vues sur une alliance qui va resserrer plus étroitement les rapports entre les deux familles les plus importantes de la contrée... Les futurs conjoints, à ce qu'il me semble, sont faits l'un pour l'autre.

— Il y a bien une légère disproportion d'âge, insinua Régine, et je vous avoue que c'est pour moi un sujet d'inquiétude.

— Laissez ! dit le curé, suivant toujours son idée ; laissez ! Un peu de maturité donne une plus grande autorité, et c'est une bonne chose dans un ménage... Il faut connaître la vie pour se défendre contre ses dangers... Et le futur époux...

— Oh ! je sais qu'il n'a pas été jusqu'ici aussi sage qu'il aurait pu l'être ; mais on prétend que c'est une garantie de tranquillité et qu'il faut qu'un mari ait eu des aventures avant, pour n'en pas avoir après. Vous me direz que M. de Croix-Mort, qui certes avait eu une jeunesse pleine d'orages, a continué par une existence pleine de

tempêtes... Je ne crois pas qu'avec M. d'Ayères j'aie à craindre un sort pareil...

L'abbé Levasseur, qui, depuis un instant, trouvait le langage de Mme de Croix-Mort plein d'ambiguïté, ouvrit des yeux énormes, et se demanda s'il rêvait. La comtesse semblait maintenant parler d'elle-même. Il lui parut nécessaire d'éclairer la situation, et, devenant prudent, il laissa tomber cette phrase à double sens :

— Et Mlle Edmée envisage-t-elle ce mariage avec une entière satisfaction ?

— Je ne lui en ai pas encore parlé, répondit la comtesse. Vous comprenez combien ce sujet est pour moi délicat à aborder... Le caractère de cette enfant est très ombrageux, et je crains qu'elle n'accepte pas facilement une modification si complète de notre existence... Aussi ai-je compté sur vous, notre ami, pour la préparer à cet événement.

Désormais, il n'y avait plus de doute ; le curé balbutia :

— Comment donc ! ma chère dame, tout à votre service.

Mais, quelque décidé que fût le prêtre à respecter les volontés de sa paroissienne, il ne put se défendre de la raisonner un peu. C'était un louable effort que faisait là le vieillard. Il se dit : Je risque de me fermer à jamais les portes de cette maison si hospitalière, et adieu mes chères habitudes ! Advienne que pourra ! Le devoir avant tout ! Et il appuya bravement sur les inconvéniens et les dangers que la comtesse avait elle-même signalés. Il la trouva très résolue. Fait bizarre : elle semblait encouragée par l'opposition. Livrée à elle-même, elle avait quelques hésitations, elle craignait, elle soupçonnait. Contredite, elle était décidée et répondait de tout avec une superbe confiance.

Le curé n'insista pas. Il en avait dit assez pour satisfaire sa conscience et mettre sa responsabilité de directeur spirituel à couvert. Il n'avait, en somme, à reprocher à M. d'Ayères rien qui ne fût à la connaissance de la comtesse. Le baron avait mangé le plus clair de son bien et n'était pas très pratiquant. Mais qui pouvait savoir ? Sa femme lui apprendrait sans doute l'économie et lui donnerait peut-être des idées religieuses. Au fond, le brave homme, après en avoir délibéré avec lui-même, aima mieux voir ce viveur épouser une femme expérimentée, capable de se défendre, que la petite Edmée, tendre et innocente. A cette fleur des bois, une culture bien douce, dans une atmosphère très saine, était nécessaire. Et ce Parisien n'était point le jardinier qu'il fallait pour elle. L'abbé Levasseur accepta la mission que la comtesse lui donnait d'avertir la jeune fille. Et il demanda qu'on la lui envoyât le lendemain au presbytère. Puis, ayant souhaité le bonsoir à Mme de Croix-Mort, il prit, précédé d'un domestique portant une lanterne, le chemin du village.

Le lendemain, Régine était dans le petit salon, étendue sur sa chaise longue, quand sa fille rentra. Elle entendit sonner son pas net et décidé dans le vestibule, et pensa qu'elle allait l'éviter, comme à l'ordinaire, et monter dans sa chambre. Mais la porte s'ouvrit et Edmée parut. A sa vue, la comtesse se dressa vivement, et pendant un instant les deux femmes se regardèrent. Une flamme passa sur le visage pâle de l'enfant. Elle baissa son front sérieux et attendit, comme si elle eût été un juge à qui sa mère dût fournir des explications. Le silence qui régna alors parut si pénible à Mme de Croix-Mort, qu'elle ne put le supporter, et, allant droit au but :

— Tu as vu M. le curé? Il t'a parlé? demanda-t-elle d'une voix brève, ne voulant pas avoir l'air de capituler devant cette petite, dont elle connaissait la fierté indépendante et sauvage.

— Oui, répondit Edmée, dans les yeux de laquelle de grosses larmes roulèrent.

La mère les vit, et soudain, bouleversée, elle vint à sa fille, la saisit, la serra contre elle en criant, prise d'attendrissement :

— Ma mignonne, ma chérie,.. dis-moi que je ne te fais pas trop de peine?.. Oh! tu pleures!.. Va, je t'aimerai tout autant, plus même,.. car je te serai reconnaissante... Nous serons deux à t'aimer... Il est si bon!.. Et tu l'aimeras aussi...

L'enfant, à ces mots, fit un brusque mouvement qui rompit l'étreinte caressante de sa mère, et, montrant un visage étincelant de colère :

— Lui? Jamais!

— Edmée!

— Non ! répéta-t-elle avec rage. Jamais cet étranger qui va tout bouleverser dans la maison de mon père et tout changer, jusqu'au nom que tu portes !

La comtesse, saisie, regarda sa fille qui, blême, les yeux noirs de haine, la bouche convulsive, tremblait de tous ses membres. Enfin, elle reprit possession de son calme et d'un ton sévère :

— J'attendais de toi d'autres sentimens. Je ne croyais pas te trouver si violemment hostile à un projet dont la réalisation doit amener le bonheur des dernières années de ma vie. Peut-être aurais-je pu accorder beaucoup à tes prières et à ton chagrin; à ta colère, à tes violences, rien!

Mlle de Croix-Mort avait écouté, debout à la même place. Un sourire amer passa sur ses lèvres, quand la comtesse parla de ses espérances de bonheur; quand elle l'entendit confirmer la résolution prise, son visage devint de marbre. Elle fit un signe de tête, comme pour dire : « C'est bien ! » et sans un mot elle sortit. Arrivée sur la terrasse, elle prit sa course, gagna le parc, des-

cendit jusqu'à la berge de la Divonnette, et là, s'asseyant sur le gazon, elle éclata en douloureux sanglots. Il y avait longtemps qu'elle pleurait ainsi, lorsqu'une branche craquant derrière elle la fit retourner. Grave, Jean Billet la regardait. Elle lui adressa à travers ses larmes un amical et triste sourire.

— Eh bien ! dit le sauvage, qu'est-ce qu'il y a donc? Voilà que vous pleurez à c't heure! Qu'est-ce qu'on vous a encore fait?

Elle s'essuya les yeux avec le revers de sa main.

— J'ai du chagrin, mon vieux Billet!

Il posa sa pétoire contre un tronc d'arbre, se laissa glisser sur le talus à ses côtés, et fixant sur elle ses petits yeux gris qui brillaient astucieux sous ses sourcils en broussailles:

— Contez-moi ça!

— Oh! ça ne sera pas long. Tu sais que maman ne s'est jamais beaucoup occupée de moi?

Le garde hocha la tête :

— Elle ne vous aime pas.

— Ce n'est pas là ce que je dis, interrompit vivement Edmée. Mais elle a ses idées. Et je crains bien de n'avoir jamais assez d'esprit pour les comprendre. Elle connaît un grand nombre de choses que j'ignore et elle ne trouve point de plaisir à causer avec moi. Elle, quand elle était petite, à Paris, on l'a mise dans un couvent où elle a eu beaucoup de maîtres. Moi je n'ai travaillé qu'avec M. le curé, et je crois, l'excellent homme, quoiqu'il se soit donné bien du mal, qu'il ne m'a pas appris tout ce qu'il aurait fallu. Maman a toujours dit que j'étais une ignorante et une sauvage.

— Il n'y a pas de mal.

— Elle a dû rougir un peu de moi, me dédaigner, continua-t-elle avec des larmes. Oh! Billet, comme je l'aurais adorée, si elle avait voulu! J'y étais toute prête, une tendre parole de temps en temps aurait suffi. Moi qui en étais réduite à aimer le beau portrait de mon pauvre papa, qui ne me parlait pas non plus, lui, pourtant,.. mais qui dans son cadre noir me souriait si doucement!

— Un fameux homme, votre père! Et un chasseur!..

— Eh bien! c'est fini. Maman l'a tout à fait oublié, et elle va en épouser un autre.

Edmée fut prise d'une suffocation, et sans pouvoir ajouter un mot elle cacha sa tête dans ses mains. Billet était devenu pâle :

— Ah! c'est décidé? fit-il. Je l'avais bien deviné, le premier jour, qu'il nous causerait du désagrément, ce joli cœur-là! J'avais cependant craint qu'il ne s'adressât à une autre qu'à madame. Cela vaut mieux ainsi. Ah! c'est décidé! Du reste, il y a assez longtemps qu'ils caracolent ensemble dans les bois...

Une rougeur ardente passa sur le front de l'enfant et, arrêtant Billet d'un geste, elle dit :

— Tais-toi ! c'est ma mère.

Il baissa le nez, arrondit le dos en marmottant entre ses dents des paroles indistinctes, puis se tournant vers Edmée :

— Et vous, qu'est-ce que vous allez faire ?

— Rien. Mais je suis bien malheureuse !

Et elle recommença à pleurer. Alors le sauvage la raisonna doucement, et avec des paroles tendres, entreprit de la consoler. Elle savait bien qu'il était là, lui, le vieux dévoué, qui l'avait vue naître et avait été le guide de ses premières promenades émancipées. Il ne l'abandonnerait jamais, elle n'aurait qu'à venir le trouver, et ils se remettraient à courir tous les deux, dans le grand silence calme, où on oublie ses soucis et ses peines. Si on s'avisait de la tourmenter, elle pouvait compter sur lui et on verrait !

Elle répondit tristement :

— Non, Billet, n'essaie pas de lutter, supporte tout comme moi. Il sera le maître, vois-tu. Et il te chasserait. Alors moi je resterais toute seule.

Le vieux garde hocha la tête d'un air songeur.

— Il ne pourrait toujours pas me forcer à quitter le pays. Et pour sûr, je ne m'en irais pas, voyez-vous. J'aime cette terre-là. Je suis né dessus. J'ai usé bien des paires de souliers à la parcourir. On m'enterrera dedans.

Ils restèrent silencieux, perdus dans leurs réflexions, et la nuit tombait autour d'eux, le soleil embrasant l'horizon jetait au travers des taillis déjà dépouillés de leurs feuilles des lueurs d'incendie. Billet leva lentement les yeux, regarda le ciel, puis d'une voix grave :

— Regardez comme le couchant est rouge ! On dirait qu'il coule du sang sur la forêt.

A ces mots, Edmée frémit. Son esprit fut frappé comme par une sinistre prophétie. Elle reporta vers le sol ses yeux aveuglés par les derniers rayons du soleil et, avec terreur, elle crut le voir parsemé de taches sanglantes. Elle se leva vivement, il lui semblait qu'elle allait emporter avec elle quelque horrible marque. Subitement le globe empourpré descendit derrière la ligne des arbres, lentement le ciel se décolora, puis tout devint sombre, comme l'avenir.

— Bonsoir, Billet ! dit la jeune fille. Je me suis oubliée, il faut que je m'en aille. Ne songe plus à tout ce que je t'ai dit : ce sont des sottises.

— Voire !

— J'ai manqué de force de caractère, cela ne m'arrivera plus. Et toi surtout sois prudent et convenable.

— Peut-être.

— Adieu !

Elle traversa le parc, arriva devant le château, vit les fenêtres du salon éclairées, et sur les rideaux une silhouette d'homme qui faisait ombre. Elle poussa un soupir, mais résolument elle gravit le perron et entra. C'était bien M. d'Ayères qui était là. Il s'avança très gracieusement à la rencontre de la jeune fille et lui tendit la main. Elle affecta de ne pas remarquer son mouvement et le salua avec froideur, puis se tournant vers sa mère qui la regardait pleine d'angoisse :

— Je vous demande pardon, maman... Je me suis attardée dans le parc ; j'avais mal à la tête : l'air m'a fait du bien. Du reste, la cloche du dîner n'a pas encore sonné.

— On a pris le temps d'ajouter un couvert, dit la comtesse. M. d'Ayères nous fait le plaisir de rester avec nous ce soir.

Edmée n'eut pas un geste d'acquiescement, ne dit pas un mot d'approbation ; elle s'assit, prit son ouvrage, et parut ne point s'apercevoir de la présence de celui qu'elle haïssait. En passant dans la salle à manger, la comtesse, qui était au bras de Fernand, se pencha vers lui et, avec l'accent de la supplication :

— Je vous en prie, soyez indulgent pour cette enfant.

— Je trouve qu'elle est fort raisonnable, dit-il ; il ne faut pas tout exiger en un jour. Elle ne m'a pas trop fait la grimace. C'est à moi de me faire bien venir d'elle. Je m'y attacherai, soyez-en sûre.

Régine lui adressa un regard de tendre reconnaissance et le fit asseoir auprès d'elle. Le dîner s'acheva sans difficulté. Le baron parla beaucoup, avec une aisance affable. Edmée ne fit pas entendre le son de sa voix. Le dessert achevé, elle se leva, salua sa mère et M. d'Ayères et sortit. Cette attitude ne laissa pas que de troubler un peu le beau Fernand. En s'en allant, le cigare aux dents, bercé par le mouvement souple de la voiture, il se remémorait la physionomie de l'enfant et convenait que cette petite « noiraude » n'avait pas l'air bon. Mais bah ! si elle faisait la récalcitrante, on la mettrait en pension et tout serait dit : il se chargerait bien, lui, d'amener la comtesse à la trouver gênante, et à s'en débarrasser.

Le lendemain, il revint faisant sa cour régulièrement. Il examina la petite noiraude, comme il disait, et constata avec ennui qu'elle était aussi grande que sa mère. Bien près de seize ans, à coup sûr et forte, comme toutes les filles élevées à la campagne, avec des épaules larges, une taille maigre et un peu plate, des gros poignets, des mains hâlées, mais, sous un front bombé et volontaire, surmonté

d'une chevelure sombre et rebelle, une paire d'yeux, frangés de cils recourbés, comme il n'en avait vu de sa vie. Du reste, toujours le même air haineux, le même mutisme rompu seulement par les exigences de la politesse, et la même envie de se sauver dès qu'il apparaissait.

— Au moins, elle ne cache pas son jeu, se disait-il gaîment, et avec elle on sait à quoi s'en tenir.

Cependant il y avait dans cette ténacité froide et réfléchie une énergie qui était si peu d'une enfant qu'il en éprouvait une vague inquiétude. Il sentait continuellement les yeux d'Edmée attachés sur lui avec une fixité sournoise. Il la regardait vivement, elle se détournait et, après un instant, elle recommençait à l'épier. Il voulut, comme il l'avait promis, essayer de rentrer en grâce et de se faire bien venir d'elle. Il fut attentionné, aimable, il lui rapporta même de Paris, quand il y alla pour chercher des papiers de famille indispensables, une très jolie boîte à ouvrage garnie d'ustensiles d'or. Elle le remercia, posa la boîte sur une table, et le lendemain il s'aperçut qu'elle ne l'avait même pas ouverte. Il ne pouvait se plaindre d'elle : rien de violent, aucune résistance en face, une correction d'allures parfaite, la froideur d'un marbre. Il se découragea et ne s'occupa plus de lui plaire. La comtesse, de son côté, travaillait à plier ce caractère terrible. Elle avait usé tous les moyens. La tendresse avait fait pleurer Edmée, mais ne lui avait pas arraché une concession. Elle répondait avec une logique implacable :

— Plus vous vous montrez affectueuse pour moi, plus il m'est pénible de vous voir donner une part de cette affection, la plus grande certainement, à un étranger.

Mme de Croix-Mort, s'étant laissé entraîner un jour à discuter cette question de l'affection exclusive que sa fille semblait vouloir imposer, s'écria irritée :

— Enfin, dans la vie d'une femme, il n'y a pas que l'amour maternel, il y a l'amour conjugal...

Edmée regarda froidement sa mère et répliqua :

— Oui, une seule fois !..

La comtesse pâlit et n'osa pas insister. Ainsi c'était le successeur donné à son père mort que l'enfant repoussait. C'était l'abandon fait par sa mère de la fidélité à l'époux disparu qu'elle réprouvait. Et elle le déclarait nettement. La lutte prenait ainsi un caractère tellement aigu que Mme de Croix-Mort tomba dans des colères qui n'eurent pour résultat que de mettre Edmée hors d'elle, de lui faire oublier le respect et d'amener de sa part des ripostes impossibles à oublier.

— En somme, pourquoi te sacrifierais-je ma liberté, s'écria un

soir la comtesse, quand tu ne veux pas me sacrifier tes préventions? Est-ce donc moi qui suis tenue d'être la plus généreuse?

— Peut-être devriez-vous être la plus raisonnable?

— Que veux-tu dire?

Edmée resta un moment indécise. Ses pommettes se marbrèrent de rouge, ses yeux s'enfoncèrent plus sombres sous ses sourcils, au travers de sa robe on eût pu voir battre son cœur à coups précipités. Puis avec une audace qu'elle n'avait encore jamais eue :

— Je veux dire qu'il faut que vous soyez aveugle pour ne pas voir que celui à qui vous subordonnez tout est un hypocrite et un menteur. Quand il vous parle, vous ne faites attention qu'au sens de ses paroles, vous n'écoutez pas si elles sonnent vrai ou faux. Il vous parle tendrement, cela vous suffit... Moi qui l'écoute autrement que pour l'applaudir, j'entends bien qu'il ment; moi qui l'observe autrement que pour l'admirer, je vois bien qu'il joue un rôle... Il vous trompe!

— Dans quel intérêt?

— Évidemment dans le sien!

Et elle ajouta avec un accent d'ironie qui cingla sa mère comme un coup de fouet :

— Ça, c'est une conversation qu'il faut réserver pour votre notaire.

— Je sais ce que j'ai à faire, répliqua la comtesse tremblante d'émotion. Quant à toi, je renonce à essayer de te ramener à des sentimens meilleurs. Ta manière d'être va rendre toute communauté d'existence impossible. Il faudra donc que nous nous séparions.

Mme de Croix-Mort avait gardé ce dernier argument pour la fin. Elle espérait, sous le coup de cette menace, faire plier Edmée et lui imposer plus de réserve et de douceur. La jeune fille ne sourcilla pas, ses lèvres tremblèrent imperceptiblement et elle baissa les yeux.

— Je l'avais prévu, répondit-elle avec fermeté. Si j'ai bien compris ce qui a été dit devant moi, vous avez l'intention d'aller vous fixer à Paris pour y passer l'hiver. Moi, je désire rester à Croix-Mort. Rosalie et son mari me serviront, et je vivrai aussi tranquille que je puis l'être, en gardant votre maison. Notre bon curé me fera société, et, d'ailleurs, je ne m'ennuie jamais seule.

— Soit, dit Mme de Croix-Mort. Je ne te punirai pas par la privation de la liberté, en te mettant dans un pensionnat de Paris, comme je le pourrais, et le devrais peut-être. Tu as une raideur de caractère qui exigerait le contact des étrangers pour s'assouplir... Mais je prétends faire la part du chagrin que tu sembles éprouver, et mettre sur le compte de l'irritation de ton esprit les méchancetés que tu me dis. Reste donc ici, puisque tu le veux; j'espère que la

réflexion te sera profitable. En tout cas, et je parle pour M. d'Ayères aussi bien que pour moi, tu peux être sûre que tu n'auras qu'un mot à prononcer pour que nous t'accueillions comme si rien ne s'était passé entre nous.

Edmée baissa la tête en signe de remercîment, et, sans une parole de plus, elle se retira. A partir de ce soir-là, il n'y eut plus de discussions ni de luttes. La matière était épuisée. Mme de Croix-Mort ayant réglé la situation de sa fille, moralement et matériellement, se considéra comme quitte envers elle.

Le jour du mariage approchait. Il devait avoir lieu dans la petite église de Clairefont, en présence seulement des témoins. Le soir même, on partait pour Paris. Régine l'avait voulu ainsi, et Fernand s'était prêté de très bonne grâce à son désir. La veille, la comtesse, qui redoutait quelque suprême incartade, entra dans la chambre de sa fille, afin de la préparer.

— Demain, c'est à peine si nous pourrons nous parler,.. et j'ai tenu à causer encore une fois avec toi, cœur à cœur... Tu m'as fait beaucoup de peine, mon enfant; je ne mets pas comme toi mon orgueil à ne pas pleurer et je t'assure que tu m'as coûté beaucoup de larmes... Au moins que nos dissensions restent secrètes. Ne prêtons pas aux commérages... Demain nous serons en public,.. et j'espère que tu éviteras de me donner de nouveaux sujets d'affliction...

— Soyez sans crainte, maintenant, ma mère, répondit Edmée. J'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour vous détourner de votre projet. Si vous en avez souffert, je vous prie de me le pardonner... Je n'ai point agi avec méchanceté. Je souhaite de tout mon cœur que vous n'ayez jamais de regrets... Et personne ne priera Dieu aussi sincèrement que moi pour que le malheur s'écarte de vous.

Elle embrassa sa mère, la reconduisit jusqu'à la porte avec le plus grand sang-froid; mais quand elle fut seule, elle s'abattit sur son lit avec un cri de désespoir et resta là longtemps à gémir et à pleurer. Mme de Croix-Mort, très impressionnée par le langage de sa fille, passa la nuit en proie à des agitations affreuses. Elle eut des rêves terrifians dans lesquels elle se voyait torturée par le beau Fernand et n'ayant plus de refuge qu'auprès d'Edmée. Elle se réveilla, brisée, et, pour la première fois, ne trouva pas au fond de son cœur la même imperturbable confiance. Elle n'eut pas le loisir de céder à cette pénible impression. La matinée s'écoula avec la rapidité d'un songe. Elle prononça le oui solennel devant le maire de Clairefont, qui était son fermier, le père Courtois; elle signa le registre, se laissa embrasser, avec une gracieuse familiarité, par le vieillard, traversa un groupe de cinquante ou soixante personnes qui stationnaient à la porte de la mairie, et entra à l'église au caril-

lon déchaîné de toutes les cloches, dont une, donnée par son premier mari, l'avait eue, elle, pour marraine.

Le parvis était sombre, et, tout au bout, l'autel illuminé resplendissait, décoré de verdure et de fleurs. Un tapis couvrait les dalles sur lesquelles elle avait entendu, quatre mois plus tôt, résonner net et décidé le pas aristocratique du beau Fernand. Ce jour-là sa fille était à ses côtés, et elle avait dû la rappeler au recueillement, parce qu'elle regardait curieusement leur voisin au lieu de suivre la messe. Que de chemin parcouru depuis lors! C'était maintenant M. d'Ayères qui était auprès d'elle, élégant et fier, devant son prie-Dieu de velours, et Edmée était à l'écart, priant, comme elle l'avait promis, pour le bonheur de sa mère, devenue une étrangère. Régine éprouva une vive angoisse, son cœur se serra. La cloche de l'enfant de chœur sonnait pour l'élévation, elle se courba machinalement et, au même moment, elle entendit un sanglot. Elle leva les yeux, et à trois pas d'elle, dans le banc seigneurial que, depuis deux cents ans, la maison de Croix-Mort occupait à l'église, elle vit Edmée à genoux. Sa tête était appuyée sur le bois et le banc semblait vide. Aucun des serviteurs n'avait osé y prendre place à ses côtés. Jean Billet debout, vêtu d'une blouse neuve, sa plaque de garde brillant sur sa poitrine comme un miroir, ramassé dans sa massive taille d'athlète, paraissait la protéger. Et, seule, l'enfant restait au banc de famille.

En ce moment, Régine se demanda si elle avait bien fait tout ce qu'elle eût dû faire, si elle avait assez aimé sa fille, dont le seul tort avait été de trop ressembler à son père, si elle avait assuré sa tranquillité et préparé son bonheur. Elle sentit un trouble violent au plus profond d'elle-même, et l'amertume d'un regret lui gonfla le cœur. Une lassitude soudaine la prit et lui rappela qu'elle n'était plus jeune. L'illusion qui lui avait fait rêver des joies inconnues au bras d'un nouvel époux s'effaça ainsi qu'un brouillard léger, et comme dans un songe elle vit distinctement le grand salon de Croix-Mort. Elle y était étendue sur sa chaise longue, plus âgée encore, avec des cheveux gris; elle tricotait en souriant des petits ouvrages, pendant que deux enfans, dont elle était la grand'mère, se roulaient sur le tapis. Elle apercevait par la porte-fenêtre un couple amoureux qui passait marchant lentement sur la terrasse. C'était Edmée et le mari qu'elle épouserait, paisibles, jouissant de l'existence sans secousse, et ayant assuré par leur bonheur la douce sérénité de sa vieillesse. Ce tableau était si charmant, si frais, si reposé; il résumait si complètement les pures félicités de la vie, qu'elle n'en pouvait détacher ses yeux. Une voix en même temps murmurait en elle : Voilà le vrai et sûr bonheur. Celui-là, il dépendait de toi de l'avoir. Tu n'avais pour te l'assurer qu'à ne pas t'éga-

rer à la poursuite de chimères, à ne pas t'envoler dans le vide de l'azur et à rester tranquillement sur la terre. Tu avais une fille qui se serait chargée de te le donner. Elle t'aurait mis ses enfans sur les genoux, comme des fleurs vivantes, et ton cœur épris d'idéal se serait fondu dans d'exquises tendresses. Mais tu as voulu un autre amour, va donc maintenant dans la route que tu as choisie, et ne te plains pas si tu la trouves souvent rude et escarpée.

Une fumée d'encens monta dans l'air; les dernières paroles du prêtre frappèrent l'oreille de Régine. La vision délicieuse disparut, et devant ses yeux elle ne trouva plus que le beau Fernand qui lui souriait en caressant sa barbe d'or.

Ce qui suivit, visite à la sacristie pour remercier le curé, salut aux paysans qui l'attendaient sur la place avec des bouquets, lunch servi sur la terrasse du château pour les tenanciers du domaine, derniers préparatifs faits à la hâte, tout se perdit dans la fébrile agitation du départ. Il ne resta de net dans l'esprit de Régine que l'adieu grave et le regard triste de sa fille, la serrant dans ses bras, sur le marchepied de la voiture, et l'exclamation bourrue de M. d'Ayères, qui, manquant à sa galanterie habituelle, s'écriait :

— Finissez-en donc, vous allez nous faire manquer le train!

La portière claqua, les chevaux partirent; Edmée disparut. Le château s'effaça, les arbres de l'avenue défilèrent comme de rapides fantômes, et la route poudreuse apparut, cette route du rêve, qui tournait le dos à la sagesse et la conduisait à la fantaisie.

VII.

Les premiers temps de sa vie abandonnée parurent très pénibles à Edmée. Elle erra dans les vastes pièces du château désert, comme une âme en peine. Les angoisses des dernières semaines qu'elle venait de traverser, si cuisantes et si dures, elle se prit à les regretter. C'était encore l'animation de la vie. Mais ce silence, cette solitude, c'était la tombe. Elle s'enferma pendant quelques jours dans sa chambre, et vécut au milieu de ses objets familiers, se faisant monter à déjeuner et à dîner, se figurant par un effort d'imagination qu'il y avait du monde autour d'elle et qu'il lui suffirait de descendre pour trouver sa mère au salon, étendue, et lisant, comme d'habitude, un roman.

— Mademoiselle, lui disait la vieille Rosalie, vous avez tort de ne pas sortir, vous vous donnerez les pâles couleurs. Il fait dehors un joli froid sec; si vous alliez seulement jusqu'à la pièce d'eau porter à manger aux cygnes? Ils sont comme vous, ces pauvres animaux, le temps leur dure de ne voir personne.

Billet venait chaque jour sous sa fenêtre, n'osant pas monter, avec

ses souliers crottés, dans les escaliers du château, et, le nez en l'air, il semblait lui donner la sérénade. Enfin, elle rougit de sa faiblesse et reprit son train d'existence accoutumé. Elle se cantonna dans une aile du vaste château et fit fermer toutes les autres pièces. Elle se mit à travailler avec ardeur, dessinant et peignant jusqu'au déjeuner. L'après-midi elle sortait, soit à pied, soit en voiture. Sous la remise, elle avait découvert une petite charrette basse, en bois verni, qui pouvait circuler dans tous les chemins, les roues ayant la voie, comme disent les forestiers. Billet lui attela un poney un peu vieux, mais très sage. Et elle s'habitua à aller toute seule faire des tournées dans le pays, entrant chez les malheureux, distribuant des secours, habillant les petits enfans, suivie d'un concert de bénédictions.

Sa mère lui écrivit d'abord toutes les semaines des lettres triomphantes, pleines de l'éclat des fêtes, de la sonorité des orchestres, et qui faisaient passer devant les yeux de l'abandonnée, comme dans une vision, les bals, l'Opéra, le Bois, toute une vie luxueuse, effrénée, dévorante, qui laissait à Edmée une impression de tristesse profonde. Cette femme, lancée à plein corps, dans ce tourbillon qu'elle se plaisait à décrire, était-ce sa mère, ou une jeune mondaine faisant ses premiers pas, aspirant la vie avec ivresse, et avide de jouir de toutes ses joies vraies ou fausses, vulgaires ou raffinées? Ignorante de ce qu'à Paris on nomme le monde, n'ayant aucune idée de la manière formidable dont ceux qui le composent arrivent à vivre, Edmée avait de prodigieux étonnemens. Il lui semblait que tous ces gens-là étaient en proie à une crise de folie. Cette succession furieuse de plaisirs pris sans arrêt, sans réflexion, presque sans sommeil, cette course enragée à la poursuite de ce qui peut distraire, faite par des êtres vivans sur leurs nerfs, ainsi que dans un état de somnambulisme frénétique, la stupéfiaient.

Les lettres de sa mère la fatiguaient, elle se sentait les jambes et les bras cassés, après avoir lu le récit des bals, comme si elle avait, elle aussi, employé à danser toutes les nuits de la semaine. Elle voyait obstinément tournoyer les robes bleues, roses et blanches, et elle entendait les sons sautillans de la musique de danse, arrivant jusqu'à elle par vagues bouffées. Cette fièvre mauvaise la troublait de loin. Qu'était-ce donc de près? Elle conçut pour cette existence parisienne une grande aversion. Elle la jugeait vaine, légère, pailletée comme les toilettes de ses danseuses, tout en illusion, parure brillante le soir, misérables loques le lendemain. Qu'en restait-il de cette vie? De la fatigue, comme il restait de la robe des chiffons.

Mme d'Ayères se plaisait à faire l'éloge de son mari; elle était fière

de ses succès, elle le comparait avec orgueil aux hommes qui l'entouraient, et, ce beau garçon, à la taille fine et aux épaules larges, triomphait facilement de tous ses rivaux. Il y avait même une pointe de jalousie secrète dans la manière dont elle constatait que Fernand était très recherché pour son entrain et sa bonne grâce. Il semblait qu'elle craignît qu'il le fût trop, surtout par les femmes. En attendant, on ne pouvait donner une bonne fête sans lui. Et il était conducteur de cotillon, comme devant, ayant osé se montrer de ces rares maris qui dansent. Ils habitaient un charmant appartement boulevard Malesherbes et recevaient à dîner une fois par semaine. On projetait de jouer la comédie, et de donner un bal costumé au carnaval.

« Viens, ma chère petite, écrivait Mme d'Ayères, tu ne peux douter du plaisir que tu nous feras en arrivant. La triste solitude de Croix-Mort ne vaut rien pour une fille de ton âge; autant tout de suite entrer en religion. Tu dois voir le monde et apprendre à le connaître. Il paraîtra peut-être effrayant d'abord à une sauvage telle que toi. Mais il a des charmes si vifs et si variés que tu l'aimeras promptement, et que tu ne pourras plus te passer de lui. Il faut penser au jour où tu te marieras. Tu n'épouseras probablement pas un loup de notre province, et il convient de te préparer à ne pas vivre toujours dans un désert avec des rustres. Commence tout de suite ton éducation, jette-toi résolument dans la grande fournaise. Ne crois pas que ce soit un enfer et qu'on y brûle. A la vérité, si on y a très chaud, c'est à force de s'amuser. »

Après avoir lu ces lettres, où la soudaine frivolité de sa mère éclatait foudroyante, Edmée restait profondément affligée. Une amertume était en elle à la pensée que cette pauvre femme, affolée de plaisir, songeait à lui faire partager sa misérable existence. Et elle prenait un goût plus vif pour sa « triste solitude de Croix-Mort » et pour les « rustres » qui y faisaient son ordinaire compagnie. Elle ne pouvait se défendre de trouver sa mère ridicule avec ses airs évaporés de petite fille. Ces façons de fanfinette, à près de quarante ans, lui remettaient involontairement en mémoire une illustration d'un livre qu'elle avait eu, quand elle était toute petite, et qui représentait une vieille Anglaise, coiffée d'une énorme couronne de fleurs, chaussée de souliers à cothurnes, tenant la queue de sa robe de bal dans sa main gauche, et, du bras droit, prenant sur l'épaule de son danseur des poses abandonnées. Elle voyait sa mère sous les traits de la grotesque Anglaise et, devant ses yeux, passait, faisant des grâces, la caricature ayant le visage de Mme d'Ayères.

Quant au beau Fernand, elle ne le jugeait pas ridicule, elle le soupçonnait dangereux. Un instinct secret l'avertissait qu'un péril pouvait venir de cet homme. Lequel? Elle n'en savait rien, mais elle

se tenait en défiance. Les notes caressantes de sa voix, qui avaient tant contribué à séduire la sentimentale Régine, avaient dès le premier jour sonné aigre à l'oreille d'Edmée. Et sa belle barbe d'or, elle la voyait rousse, comme celle de Judas. Aller à Paris, vivre dans ce monde bruyant, agité, factice, que lui dépeignait sa mère, épouser un bellâtre taillé sur le modèle de M. d'Ayères, dont l'unique occupation serait de s'habiller, de se faire les mains blanches, et de dire des riens tout le long de la journée, en attendant de conduire le cotillon le soir! Elle aimait mieux la neige chargeant les arbres noirs du parc, le silence mystérieux des plaines, la vie calme et laborieuse qu'elle avait su s'arranger, et la conversation avec son vieux Billet.

Elle répondait laconiquement aux lettres de sa mère, affectant de traiter exclusivement de choses pratiques, donnant des détails sur l'état du domaine et ripostant labours, hersage, semailles, quand on lui parlait toilette, musique et danse. Libre de ses actes, depuis qu'elle était seule à Croix-Mort, elle allait dehors, à toute heure, sans craindre une réprimande. Les champs avaient achevé de la conquérir. Elle leur trouva des charmes qu'elle n'avait pas soupçonnés. Le soir, quand le soleil tombait à l'horizon et que la nuit venait presque instantanée, elle restait quelquefois immobile, regardant au loin les nuages qui passaient, avec une étonnante rapidité, du rouge vif au rose pâle. Des bandes jaunes s'étalaient à côté de bandes vertes, et le bleu du ciel se dégradait en des teintes violettes, comme si la chaleur de l'astre avait fondu l'air glacé. Une ombre vague descendait sur la terre, estompant les contours, et, sur le fond encore clair du ciel assombri, les bois se détachaient noirs, ainsi qu'une large muraille barrant l'étendue. Les maisons éparses allumaient leurs feux, et sur la route, le roulement d'un chariot, rentrant à la ferme, se faisait entendre, accompagné par les sonnailles des chevaux. Une paix profonde se dégageait des choses et, pendant que les étoiles commençaient à scintiller au-dessus de sa tête, Edmée pensait avec mélancolie que sa mère, à cette même heure, s'habillait pour une de ces fêtes qui dévoraient ses nuits sans repos. Et lentement, elle marchait le long du chemin, saluée d'un amical bonjour par des voix qui sortaient de l'obscurité, rentrait au château, dînait, et lasse d'une bonne fatigue, elle s'endormait d'un sommeil sans rêve.

L'abbé Levasseur, qui avait gardé ses habitudes, venait dîner tous les dimanches avec elle. Il ne la traitait plus comme une enfant. La femme s'était montrée et avait fait apprécier sa ferme raison. D'un commun accord le prêtre et la jeune fille ne parlaient jamais que très sommairement de M[me] d'Ayères. Aucune allusion au mariage. C'était un sujet brûlant qui demeurait réservé : on l'avait

mis à l'index. Le curé disait en arrivant, après avoir fait ses salutations :

— Et Mme votre chère mère est toujours en bonne santé?..

Edmée répondait invariablement :

— Ma mère va bien, monsieur le curé ; je vous remercie.

La politesse était faite et le bonhomme pouvait jouir en paix des innocentes douceurs de la soirée. Au moment du départ, avant d'aller dans le vestibule rejoindre le valet qui l'escortait comme d'habitude, la lanterne à la main, il disait, avec une demi-révérence d'autel :

— Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de Mme votre chère mère, quand vous lui écrirez...

Edmée souriait, lui tendait son large chapeau de feutre noir et répliquait :

— Je n'y manquerai pas, monsieur le curé. Couvrez-vous bien ; le froid doit être très piquant ce soir.

Et l'excellent prêtre s'en allait tranquille.

Cependant ils eurent l'un et l'autre un grand chagrin. Le vieux verrier mourut ; il avait quatre-vingt-sept ans. Il s'éteignit un jour sans souffrance. L'abbé Levasseur eut une douleur de mère qui perd son nourrisson en voyant inanimé ce pauvre malade, qu'il soignait comme un véritable enfant. Les tendres soins dont il l'avait entouré le lui avaient rendu encore plus cher. Il s'était attaché à lui en raison directe des exigences qu'il avait manifestées. Cette mort, si retardée, était, en somme, un véritable soulagement. Le curé en fut inconsolable. Il trouva dans le cœur d'Edmée des regrets aussi sincères que les siens ; ils pleurèrent ensemble le vieil artiste. Mlle de Croix-Mort fit couper dans les serres les plus belles fleurs et en emplit la chambre mortuaire. Elle suivit la première le cercueil, porté par quatre des membres du conseil de fabrique, et assista jusqu'au bout le pauvre abbé, obligé de rendre les derniers devoirs à son père, comme fils et comme prêtre. Puis, après la navrante cérémonie, elle le suivit jusqu'à la sacristie, lui prodigua les encouragemens les plus délicats et l'emmena au château, pendant que ses gens, à elle, remettaient tout en ordre au presbytère.

Les jours suivans, le voyant désœuvré, cherchant l'emploi de son temps et ne le trouvant plus, elle l'excita à sortir dans les environs avec elle. Elle le remit peu à peu dans le train de la vie et exerça une influence très grande sur le bon prêtre, qui, en différentes circonstances, dit :

— Mlle de Croix-Mort est une personne tout à fait supérieure.

Et c'était vrai. Il avait suffi, pour lui donner toute sa valeur, de la livrer à elle-même. Maintenant, c'était un esprit clair, pénétrant, décidé, un peu trop réfléchi peut-être, et pas assez abandonné aux

antaisies de la jeunesse. Son caractère véritable, dégagé des naïvetés de l'enfance, apparaissait complètement formé. Elle tenait de sa mère et de son père : de l'une, par les idées d'ordre et un certain penchant à la rêverie; de l'autre, par l'ardeur et la violence des sentimens. Elle était à la fois fougueuse et froide, capable de haïr avec une grande force, et de diriger sa haine avec un calme terrible.

Pour le moment, elle ne haïssait personne. Un grand apaisement s'était fait en elle. L'irritation, que l'entrée du beau Fernand dans l'existence de sa mère et de la sienne, lui avait causée, s'était adoucie. L'éloignement avait été favorable à l'intrus. Il avait gagné à s'effacer dans la demi-teinte du souvenir. Edmée pensait à lui seulement avec ennui, en se disant : « Il reparaîtra un de ces jours. » Mais elle ne voulait pas s'en préoccuper à l'avance et elle s'efforçait d'oublier aussi longtemps que possible. Quant à sa mère, elle la plaignait sincèrement. Elle s'attendait à la voir malheureuse, et elle était décidée à lui donner alors la preuve de sa véritable affection.

Fait assez particulier, à mesure qu'elle avançait en âge et qu'elle raisonnait, la piété exaltée, qui l'avait possédée au moment de sa première communion, s'était refroidie. Elle pratiquait, mais plutôt par principe que par entraînement. Elle avait confié à l'abbé Levasseur cet état de son âme, et de grandes controverses s'étaient engagées entre elle et lui. Tout le côté mystérieux et miraculeux de la religion lui échappait, elle ne pouvait plus l'admettre. Il y avait entre les faits matériels, sur lesquels repose la doctrine chrétienne, et les conséquences morales que l'enseignement religieux prétend en tirer, une absence de proportions qui la choquait. Le bon prêtre lui disait doucement :

— Mon enfant, ne discutez pas, croyez.

A cela elle répondait :

— C'est que je ne puis croire ce que je ne comprends pas, et le moyen de comprendre sans discuter?

Le vieillard alors lui tapait doucement sur la joue avec deux doigts et, d'un ton d'affectueuse gronderie :

— Vous êtes, au fond, une petite hérétique... Quand on pense que c'est moi qui vous ai instruite !.. C'est vraiment désolant... Vous avez l'esprit de rébellion et d'orgueil en vous... Tâchez de le dominer... Soyez humble... Ne levez pas les yeux plus haut que le ciel... Ne cherchez à connaître que ce que le Maître a bien voulu vous montrer... Nous sommes si petits et si misérables, comparés à l'infini, pourquoi prétendrions-nous en pénétrer les secrets? Nous ignorons presque tout des choses de notre monde périssable, et nous voudrions que la grande force éternelle nous fût révélée ! Avec nos yeux, nous distinguons dans les airs à peine quelques astres,

et il y en a des millions qui nous échappent!.. Nous ne nions pas leur existence cependant. Pourquoi alors douter de ce que notre intelligence bornée ne nous permet pas de comprendre?

Ils causaient ainsi, souvent, tous deux, le soir, en marchant à pas tranquilles, au bord des routes ou dans les allées du parc, et sur leurs têtes, le ciel, comme pour confirmer les paroles de croyance du prêtre, était rempli d'étoiles. L'ordre admirable de l'univers se manifestait dans sa majestueuse sérénité. Et Edmée se taisait, pour ne pas affliger son vieil ami, ne voulant pas lui dire que c'étaient les pratiques humaines, si mesquines dans leur prétention solennelle, les raisonnemens humains, si faibles comparés à la grandeur des choses, qui la détournaient de la religion enseignée et la poussaient à une sorte de religion naturelle, en révolte contre les puérilités du culte, mais toute pleine d'admiration pour la création et d'adoration pour le Créateur.

Le curé lui prêtait des ouvrages qui, disait-il, devaient la convaincre. Elle les lisait consciencieusement, et elle était choquée par la minutie de l'argumentation, l'étroitesse des tendances, par les partis-pris de rapetisser le débat en ramenant toute la religion à des observances de règles, à des acceptations de rites, au lieu de l'élargir, de la grandir et de la montrer profonde comme l'infini, et large comme l'éternité. C'était une religion faite à la taille des hommes et non à celle de Dieu; une religion qu'on pouvait endosser comme une chasuble, pour s'en servir, que l'on portait enfin, et qui n'écrasait pas.

— Savez-vous bien, disait quelquefois le curé, qu'avec vos idées, vous vous rapprochez étrangement des protestans?

— Je ne les aime pourtant pas, répondait Edmée. Leur formalisme sec et leur pédantisme austère me sont tout à fait antipathiques.

Elle se mettait à rire et ajoutait :

— N'essayez pas de me classer, mon bon père, je n'en vaux pas la peine. Je ne suis, en somme, qu'une petite fille mal élevée et qui ne sait pas ce qu'elle veut.

Au fond d'elle-même, il y avait de l'inquiétude et du trouble. Elle avait été trop tôt conduite à raisonner sur des sujets graves. Il lui avait manqué la douce et insouciante sécurité des enfans heureux, qui ne sont pas obligés de se consulter, de se concentrer et de garder en eux-mêmes des chagrins trop pesans pour leur faiblesse. Tout un travail intime s'était fait dans son cerveau, qui l'avait sinon faussé, au moins fatigué, et il n'avait plus cette fraîcheur de la jeunesse, exempte de soucis et de peines.

Cependant, les lettres que sa mère lui écrivait se faisaient déjà plus rares, comme s'il y avait eu une lassitude. Elles étaient aussi

moins enthousiastes et contenaient des réticences. On y sentait l'effort d'une femme qui n'est pas complètement heureuse et veut se faire illusion sur son état.

L'enivrement des premiers temps semblait s'être dissipé : ce beau jour n'avait pas eu de lendemain. C'étaient toujours les mêmes dithyrambes sur les charmes de la vie joyeuse ; mais la vibration sincère n'y était plus, et le développement cherché, voulu, factice, se devinait. Par exemple, il n'était plus que rarement question de M. d'Ayères, dont les triomphes demeuraient maintenant secrets, comme s'ils avaient cessé de plaire. La fatigue se trahissait partout dans ces lettres, qui contenaient parfois des élans éplorés vers le paisible Croix-Mort, « qui doit être bien joli dans ce renouveau du printemps, » et qui n'était plus du tout ce triste désert où on vivait entouré de rustres.

Le printemps, en effet, était revenu, ramenant les doux soleils et les suaves parfums. Les aubépines fleurissaient les haies et le chèvrefeuille parfumait les taillis. Devant la fenêtre d'Edmée s'arrondissait une énorme épine rose qui, tout en boutons, semblait un bouquet de fiançailles apporté sur la pelouse par un géant amoureux. La nature secouait sa torpeur engourdie et frémissait, activant les germes et faisant monter la sève. Le vent caressait, les pluies tombaient tièdes, et la terre, échauffée, vibrante, répandant une odeur forte, était, comme disent les paysans : en amour.

Dans sa petite voiture traînée par le vieux poney, Mlle de Croix-Mort, prise d'une espèce d'enivrement délicieux, recommençait à courir les bois. Et lorsqu'elle suivait, ses roues enfoncées dans les profondes ornières, une route effondrée par les lourdes charrettes des marchands de bois, elle voyait Jean Billet, sa pétoire en bandoulière, surgir de derrière une cépée, comme un des génies familiers de la forêt. Il approchait, la figure radieuse, à la pensée de posséder, pour quelques heures, sa chère demoiselle. D'une main vigoureuse, il poussait la voiture, excitant le petit cheval d'un clappement de langue aigu qui lui rendait l'énergie. Alors, il n'y avait pas à dire, il fallait qu'Edmée mît pied à terre et vînt, dans la taille de réserve, voir les poules faisanes qui couvaient. Ils s'avançaient tous deux, silencieusement, puis Billet disait d'une voix étouffée :

— Tenez, en voilà une!.. La voyez-vous, mademoiselle, la grosse mâtine, dans la touffe d'herbes sures? son œil noir remue... Ça l'embête que nous soyons là... Vous pouvez approcher, elle ne bougera pas... Elles me connaissent toutes... Je laisse mon chien à la maison pour qu'il ne les effarouche pas, parce que cet animal, n'est-ce pas? il n'a pas autant de raison que les gens, et il dérangerait le gibier...

Le garde se baissait vers la poule, dont le plumage se hérissait

d'horreur, sifflait doucement pour la calmer, et la tenait immobile par une sorte d'action magnétique; puis, causant avec elle :

— Reste là, ma bonne bête,.. et fais bien ta petite affaire. Personne ne viendra te tourmenter...

Ensuite ils s'en allaient, baignés par le bon soleil, qui engourdit et rend les jambes et les bras lourds. Billet, au passage, cueillait des fleurs sauvages au parfum discret et délicat, et, sans craindre les épines pour ses rudes mains, il composait un charmant bouquet. La terre de bruyère assourdissait le roulement des roues : ils avançaient ainsi à la muette, et, au détour d'une allée, dans la perspective verte, Billet, étendant silencieusement le bras, montrait à Edmée un chevreuil arrêté sur ses pattes fines, regardant, étonné et inquiet, le museau noir au vent et les oreilles agitées, ces passans qui envahissaient son domaine. L'animal bondissait, rentrait dans le gaulis et s'éloignait en bramant avec force, presque avec colère. Pendant ces promenades, escortée par ce brave homme, qui lui tenait compagnie sans qu'elle eût à faire effort pour causer, Mlle de Croix-Mort retrouvait la libre insouciance de ses premières années, elle oubliait ses préoccupations, ses soucis, et rentrait tout imprégnée du calme et de la fraîcheur des bois.

Le printemps avait été remplacé par l'été, et la fin de juillet approchait. Mme d'Ayères, dont les lettres devenaient toujours plus rares et toujours plus laconiques, était à Trouville, avec toute sa coterie mondaine, changeant de toilette quatre fois par jour, allant au casino, faisant des parties à cheval, en yacht, en mail-coach, et traînant dans le sable du bord de la mer, comme elle l'avait traîné dans la poussière de Paris, le boulet de la vie élégante. Au commencement d'août, Régine écrivit pour s'informer de l'état de la chasse, et donner à sa fille des instructions pour le garde. Edmée éprouva un léger frémissement. N'était-ce pas là le symptôme d'une arrivée prochaine? Dans quelques semaines, l'ouverture aurait lieu, et M. d'Ayères était chasseur. Il y avait, tant à Croix-Mort qu'à La Vignerie, de sept à huit cents hectares d'un seul tenant, composant un territoire merveilleusement pourvu de gibier, grâce à la surveillance farouche de Billet. Sa mère allait sans doute revenir. La semaine suivante, il n'y eut plus de doute. La baronne écrivait : « Donne l'ordre d'ouvrir partout dans le château ; vois si toutes les chambres sont en bon ordre, et, s'il manque du mobilier pour les garnir très confortablement, fais prendre à La Vignerie, qui ne sera pas habitée, ce qui paraîtra nécessaire. Nous aurons prochainement du monde à Croix-Mort. »

Du monde! Le grand mot était prononcé. Edmée fut profondément troublée. Ce monde qu'elle haïssait, qui lui avait volé sa mère, venait maintenant la chercher elle-même jusque dans sa

retraite. Elle avait refusé d'aller à lui; il arrivait avec tous ses fredons, ses rubans, ses grelots, pimpant, frisé, conquérant, et s'installait en maître, ayant le beau Fernand comme chef de file. Elle eut peur d'abord. A cette contagion du plaisir, qui s'était si promptement et si complètement emparée de sa mère, saurait-elle résister? Cette gangrène élégante, qui se gagnait si vite, comment s'en préserver? Il lui faudrait vivre dans l'atmosphère énervante qu'allaient créer autour d'elle tous ces mondains. Elle n'eut pas l'orgueil de croire que sa raison la mettrait à l'abri et qu'elle ne courrait aucun danger. Elle ne se jugea pas si forte. D'ailleurs, une palpitation singulière soulevait son cœur, à l'idée de ce mouvement joyeux, coquet, fringant, qui bientôt emplirait les vastes couloirs de la demeure silencieuse, comme si le sang de viveur de son père se fût agité en elle.

Elle donna les ordres que sa mère réclamait d'elle, et surveilla la toilette du château. Elle voulut qu'en arrivant la vue fût agréablement frappée. Les corbeilles des parterres s'emplirent de fleurs artistement groupées. Le sable de la terrasse fut renouvelé, et toutes les herbes qui poussaient à l'ombre des balustrades de pierre disparurent. Les meubles anciens du salon furent débarrassés de leurs housses, et les glaces de Venise réfléchirent de nouveau l'éclat des belles eaux de l'étang. Avant même que les Parisiens fussent arrivés, le château prenait un air de fête. Un charme imprévu rayonnait sur tout, et le prestige des visiteurs attendus s'exerçait déjà.

Le trouble qui était en elle, et contre lequel elle tentait vainement de réagir, préoccupait beaucoup Edmée. Elle se demandait si maintenant elle allait vivre dans cet état d'énervement, sur ce continuel qui-vive. Il fallait que cette agitation fût bien vive, car elle ne pouvait arriver à la cacher. Le curé, qui n'avait pourtant pas, le brave homme, la vue bien perçante, lui dit très naïvement :

— Je ne vous trouve pas votre air de tous les jours. Vous avez dans la physionomie je ne sais quoi d'inquiet que je ne vous ai encore jamais vu...

— Un peu de fatigue, peut-être, répondit évasivement Edmée. C'est une grosse affaire, quand on n'en a pas l'habitude, de mettre une maison sur pied.

— Oh! quel changement nous allons avoir ici, ma chère enfant! soupira le bonhomme. Adieu nos bonnes causeries du dimanche, après le dîner! Au travers de toutes les distractions qui se préparent pour vous, vous ne penserez guère à votre vieil ami... Bah! Amusez-vous, c'est de votre âge...

Edmée ne répondait pas, n'osant confier ses vives appréhensions, et comprenant bien qu'elle ne pouvait demander de conseils à ce cœur simple. Billet, averti par son flair de sauvage, avait pé-

nétré plus avant dans la pensée de la jeune fille. Depuis le jour où il avait su par elle que M. d'Ayères revenait, il ne parlait pas, mais ses yeux en disaient long. Sa chasse, dont il était si jaloux, ne le préoccupait même plus. Il ne songeait pas que son gibier, qu'il aimait comme un avare aime son or, allait tomber en larges hécatombes sous le plomb des « Parisiens, » ainsi qu'il disait avec mépris. Il ne pensait qu'à Edmée, il venait deux et trois fois par jour au château, sous des prétextes nuls, et restait, les bras ballans, à attendre un mot ou un regard. C'était la servilité caressante du chien couché aux pieds de son maître. Il n'eut qu'un seul mouvement de révolte : ce fut quand M[lle] de Croix-Mort lui remit un uniforme de drap vert à passepoils rouges, qui arrivait de Paris pour lui, et que M. d'Ayères entendait qu'il portât désormais à l'ordinaire. Il retourna pendant un instant le vêtement entre ses mains, puis, le jetant avec colère sur une banquette :

— Il veut que je porte une livrée, comme un valet, avec *son* chiffre sur les boutons?.. Ah! ah! c'est ça qui donnerait bel air à Jean Billet!.. Eh bien! *son* bel habit, je ne le mettrai pas, non! non! Je n'ai pas envie de promener le carnaval sur mon dos dans les bois, pour que mes « élèves » ne me reconnaissent plus et se sauvent en me voyant avancer!..

— Il le faut, Billet, puisqu'on te le commande, dit Edmée avec douceur.

— Eh! est-ce que je pourrais seulement vivre, serré dans cette gaine?

— Si cet habit te serre, je te l'élargirai moi-même aux entournures.

Elle agita sa tête pensive et poursuivit :

— Il y a bien des choses qui gênent, vois-tu, et qu'on doit cependant supporter...

A ces mots, des yeux jaunes de Billet un rayon de lumière jaillit, comme si son âme eût passé dans son regard. Il s'approcha, prêt à se mettre à genoux, et, d'une voix très basse :

— Je vous demande pardon, mademoiselle Edmée, d'ajouter à vos ennuis. Vous avez raison : il y a des choses qui gênent et qu'on doit supporter.

Et, prenant, sans plus résister, la livrée sous son bras, il s'éloigna.

VIII.

Le lendemain, M. et M[me] d'Ayères, qu'on avait envoyé chercher au chemin de fer, arrivèrent pour dîner. Les yeux voilés, le cœur

palpitant, Edmée, postée au haut du perron, regardait dans la large avenue de tilleuls rouler le break qui s'avançait au grand trot. Pendant qu'il tournait sur le sable de la cour, la jeune fille, au travers de l'obscurité qui commençait à tomber, cherchait à reconnaître sa mère, mais elle n'apercevait que de noires silhouettes immobiles. La voiture s'arrêta au bas des marches de pierre, et, encapuchonnée de dentelle, couverte d'un vaste manteau de voyage, la première, descendit une femme dont le visage pâli, les traits creusés, causèrent à Edmée une impression de stupeur. Elle s'élança, la saisit au vol sur le marchepied, et l'enlevant, presque comme un enfant, tant elle était légère, elle la déposa à l'abri de la marquise, puis, prise d'un attendrissement soudain, elle la serra dans ses bras, répétant d'une voix tremblante :

— Maman !.. maman !..

Mme d'Ayères rendit à sa fille ses caresses avec effusion, puis l'attirant à elle :

— Viens, ma mignonne ; tu empêches M. d'Ayères de descendre...

Ces quelques mots dissipèrent l'espèce d'enivrement qui s'était emparée d'Edmée. Elle s'avança avec précipitation, laissant la place libre. Et le beau Fernand, vêtu correctement d'un complet à petits carreaux blancs et noirs, s'élança alors de la voiture. Il prit de menus paquets épars sur les banquettes ; la portière refermée claqua, et les maîtres de Croix-Mort entrèrent, pendant que les domestiques déchargeaient leurs bagages.

Dans le haut vestibule, à la voûte de pierre ornée des écussons de la famille, Régine s'arrêta un instant. Elle regarda autour d'elle avec émotion, comme pour donner un coup d'œil de bienvenue à cette vieille demeure où elle avait vécu si paisible. Tout était comme le jour de son départ, les grands bahuts de poirier bombaient, le long de la muraille, leurs ventres sculptés, les trophées de chasse rappelaient toujours les prouesses de M. de Croix-Mort, et le large escalier s'ouvrait vide devant les arrivans ainsi que pour les accueillir. Edmée, auprès de sa mère, sentant M. d'Ayères derrière elle, n'osait point se retourner. Elle s'était, depuis quelques jours, posé vingt fois ce problème. Quelle attitude prendrai-je vis-à-vis de lui ? Elle avait réglé tout un cérémonial de dignité froide et de politesse sévère. Mais voilà que toutes ses combinaisons étaient déjouées par l'imprévu de l'arrivée. Elle ne se trouvait plus dans la position qu'elle avait rêvée, assise dans un fauteuil au salon, et n'ayant qu'à se lever dans un demi-salut... Et puis toute sa présence d'esprit lui manquait au moment décisif. Elle était étouffée et aveuglée par l'émotion. C'est à peine si elle vit l'ennemi faire une marche oblique pour l'aborder, puisqu'elle s'obstinait à lui tourner le dos, et s'in-

cliner devant elle. Elle entendit sa voix, son horrible voix doucereuse et fausse, lui dire :

— Si je ne vous avais pas vue ici, dans votre maison,.. je ne sais si je vous aurais reconnue... Nous avions, votre mère et moi, laissé une enfant, et nous retrouvons une jeune fille...

Il leva les yeux, la regarda avec un sourire qui lui déplut extrêmement et appuya :

— Une charmante jeune fille...

Edmée s'inclina en silence, et Mme d'Ayères, avec un organe grêle et changé, qui avait comme un son d'épinette ancienne :

— On ne dînera pas avant une heure ; montons dans nos appartemens.

Et, par le grand escalier, se tenant à la rampe de fer, à pas lents et essoufflés, Régine gagna le premier étage, suivie de son mari, qui, vigoureux et alerte, gravissait les marches deux par deux, en fredonnant un air d'opérette. Edmée ouvrit la porte à la baronne, qui, en entrant, prise de la joie de revoir les objets familiers, s'écria :

— Ah ! voilà ma chambre !..

Et elle se mit à tourner, donnant de petits coups sur les meubles, comme si elle les caressait, après une si longue absence.

Mlle de Croix-Mort, plongée dans une douloureuse stupeur, regardait sa mère. Était-ce la même femme qui, il y avait moins d'un an, fraîche, alerte, brillante de santé, s'était éloignée pour vivre d'une nouvelle existence? Un quart de siècle semblait avoir passé sur sa tête, éteignant ses yeux, flétrissant ses tempes, pâlissant ses lèvres et blanchissant, sans doute, ses cheveux, qu'elle teignait maintenant et qui étaient d'une couleur terne. Sa superbe taille s'était voûtée, et elle paraissait moins grande. C'était l'ombre de la Régine d'autrefois. Cette femme, qui, dans les douceurs reposées de ses douze années de veuvage, s'était conservée fraîche, ronde et appétissante comme un beau fruit, avait, en un instant, perdu toutes les apparences de jeunesse qui prêtaient à sa maturité un si grand charme. On lui aurait donné maintenant plus que son âge.

Silencieuse, debout devant la cheminée de la chambre, pendant que la baronne ôtait ses gants, son chapeau et son manteau, Edmée pensait, et une pitié navrée s'emparait d'elle. Voilà donc ce que la vie de plaisir et de fête faisait de celles qui se livraient passionnément à elle! De pauvres créatures flétries, ravagées, ayant payé de leur santé et de leur beauté les fatigues incessantes de cette existence plus dure qu'un métier, tous ces oisifs faisant, pour se tuer, plus d'efforts que les laborieux pour vivre!

Mme d'Ayères, étonnée du mutisme de sa fille, se retourna, et voyant son regard obstinément fixé sur elle :

— Tu me trouves un peu changée, n'est-ce pas? dit-elle, avec un sourire contraint. J'ai été souffrante tous ces temps derniers. L'air de la mer m'a fait du mal. La tranquillité de la campagne va me remettre... Mais toi, viens un peu près de moi... Comme te voilà grande et forte!.. M. d'Ayères a raison : tu n'es plus une petite fille, tu es une demoiselle... Es-tu contente de me voir? Embrasse-moi alors!..

A ces paroles tendres, le cœur d'Edmée gonflé de larmes lui monta aux lèvres, ses nerfs contractés douloureusement se détendirent, avec une sourde exclamation elle se jeta dans les bras de sa mère, et, appuyant sa tête, elle se mit à pleurer.

— Allons, es-tu enfant! dit la baronne impressionnée par cette émotion... Singulière petite, qui pleures quand je pars et aussi quand je reviens!

Edmée secoua la tête et, à travers ses larmes, regardant sa mère :

— Ce n'est pas la même chose aujourd'hui...

La baronne passa doucement ses doigts amaigris sur les bandeaux noirs de sa fille; elle lui essuya les yeux avec son mouchoir de dentelle et la tenant toujours enlacée :

— Alors tu vas être raisonnable maintenant? Tu ne vas plus me faire de peine? Tu sais ce que je veux te dire, n'est-ce pas?

Comme la jeune fille, pour répondre, ouvrait la bouche, elle la lui ferma avec sa main, et lui adressant un coup d'œil suppliant :

— Oh! pas d'explications, pas de retours en arrière!.. Je t'en supplie!.. Je ne suis pas très forte... Ménage-moi... Et fais ce que je désire, sans m'imposer le chagrin d'avoir à te le demander... Je t'en serai très reconnaissante, et je t'aimerai tant!.. C'est le seul souci que j'aie eu en venant ici, ma chérie. J'étais impatiente de me retrouver à Croix-Mort, de te revoir, mais je craignais... Eh bien! dis-moi que j'ai eu tort de craindre, et que celui qui est arrivé ici aujourd'hui avec moi, sera pour toi le bienvenu et que tu lui montreras bon visage... Je ne t'en demande pas plus... La simple neutralité... Tu as beaucoup de caractère : impose-toi ce devoir, et tu auras fait, pour ma santé, pour ma tranquillité, tout ce que je pouvais attendre d'une chère enfant telle que toi!..

En parlant ainsi, Mme d'Ayères s'était animée. Une faible rougeur montait à ses joues, ses yeux brillaient, elle serrait nerveusement les mains de sa fille, elle la suppliait des yeux, des lèvres, elle était moralement à genoux. Edmée sentit palpiter la pauvre femme, elle lut ses angoisses sur son visage, elle soupçonna, dans ce cœur tremblant, des abîmes de douleurs inavouées. En ce moment ses rancunes s'apaisèrent et, au fond d'elle-même, elle ne trouva plus qu'une immense commisération pour cette mère qu'elle devinait

malheureuse. Son esprit viril prit la résolution de la consoler, de la défendre. Et, très grave :

— Ne craignez rien : je suis prête à tout ce que vous désirez. Si vous avez des chagrins à l'avenir, ils ne viendront pas de moi, et vous pouvez être sûre de me trouver toujours une enfant respectueuse et soumise.

— O ma chérie, s'écria Mme d'Ayères, que je te remercie! De quel poids tu soulages mon cœur!.. Dis aussi que tu m'aimeras, j'en ai bien besoin...

Edmée lui lança un regard qui pénétra jusqu'à l'âme, et, voyant la pauvre femme, déjà inquiète, détourner les yeux comme pour dérober un secret :

— Oui, ma mère, je vous aimerai.

Mais déjà la baronne, peut-être entraînée par la frivolité de son esprit, peut-être désireuse de donner le change à sa fille, s'était mise à babiller :

— Nous attendons des invités demain, comme je te l'avais annoncé dans ma lettre. Des gens délicieux, qui nous resteront plusieurs jours... Il faut un peu d'animation à la campagne... Voici l'époque des chasses, et tout Paris est dans les châteaux. On ne rentre plus avant le mois de janvier... Nous aurons le temps de nous reposer... Je suis sûre que nos amis te plairont... Oh! ils n'engendrent pas la mélancolie, tu verras. Avec eux, les chevaux sont toujours dehors, les pianos ne chôment guère, et les tables ne sont jamais vides... Courir, manger, danser, et avec une verve, un brio, un entrain!.. Ce sera charmant!..

Elle s'assit essoufflée comme si elle avait pris tous les plaisirs qu'elle venait d'énumérer; elle répéta :

— Charmant!.. charmant!..

Et Edmée ne trouva pas un mot à dire, déconcertée par cette incohérence dans les idées qui faisait passer sa mère de la tristesse à la gaîté, en une seconde, sans transition, ses pensées se brouillant dans sa tête comme les verres multicolores d'un kaléidoscope. Elle se demanda si la pauvre femme était devenue folle, ou si, momentanément énervée par les émotions qu'elle avait éprouvées en rentrant dans cette maison, elle essayait de s'étourdir.

— Il me semble que tu es bien pauvrement vêtue, reprit Mme d'Ayères avec volubilité. Est-ce que tu n'as rien de plus joli à mettre? J'aurais dû prévoir ton dénûment, ma mignonne, et te commander quelques toilettes avant de quitter Paris. Je n'y ai pas du tout songé... Heureusement nous sommes de la même taille... Tu chercheras dans mes caisses... J'ai des costumes qui ne m'ont jamais servi, et qui t'iront, j'en suis sûre... Je veux que tu sois très à ton avantage...

Tout en parlant, Mme d'Ayères s'était habillée. Elle avait mis une robe noire très riche. Son corsage était ouvert sur la poitrine et orné d'un gros bouquet de fleurs naturelles, que la femme de chambre venait de monter tout frais cueilli. Elle en retira une rose et, s'approchant de sa fille, elle voulut la lui planter dans les cheveux.

Edmée s'y refusa :

— Non, je vous prie... Laissez-moi comme je suis... Je paraîtrais endimanchée, et je ne pourrais qu'y perdre...

Comme la cloche du dîner sonnait, elle prit affectueusement le bras de sa mère, et toutes deux descendirent au salon. M. d'Ayères y était déjà, vêtu comme pour aller en soirée : habit noir, petits souliers. Seulement, pour marquer la nuance intime, il avait la cravate noire. La porte de la salle à manger s'ouvrit, et un maître d'hôtel, arrivé de Paris avec les bagages, superbe et solennel, annonça plein de gravité :

— Mme la baronne est servie.

Le baron offrit cérémonieusement le bras à Régine pour la conduire. Edmée suivit seule, étourdie par la profusion des lumières, par le miroitement de l'argenterie, par l'éclat des fleurs, et se demandant si elle ne rêvait pas. Cette salle était-elle bien celle où, depuis près d'une année, matin et soir, elle se retrouvait servie par sa vieille bonne? Tout ce brillant décor n'allait-il pas disparaître, la laissant calme, rendue à sa chère solitude de la veille? Rien ne bougea. Le prodige était une bonne réalité, et ainsi désormais elle devait s'accoutumer à vivre.

Sa mère et le beau Fernand étaient en face d'elle, causant avec une affectation de gaîté, comme s'ils avaient tenu à prouver une grande liberté d'esprit. Mais l'effort se sentait. Edmée se dit : « Quand ils sont tous les deux, ils ne doivent pas échanger une parole. Toute cette animation veut me prouver qu'une tendre intimité existe entre eux. Pauvres comédiens, qui jouent leur rôle jusqu'ici, à la table de famille, et pour une enfant! » Le dîner se traîna lent, comme s'il y avait vingt convives. Mlle de Croix-Mort remarqua que M. d'Ayères mangeait et buvait énormément. Chez ce grand et vigoureux garçon, tous les appétits étaient violens, et la matière dominait impérieuse. Il refusa de prendre du café, disant en riant que, puisqu'on était à la campagne, il fallait se coucher de bonne heure et dormir. Il était seul maintenant à parler. Mme d'Ayères se trouvait lasse, ses nerfs ne la soutenaient plus, et sa verve factice tombait vite comme la mousse du vin de Champagne.

Ce fut avec un soulagement véritable qu'on se leva. Les portes-fenêtres du salon étaient ouvertes. Il faisait doux et la nuit étincelait d'étoiles. Edmée les regarda avec tristesse. Tout était changé

dans sa vie, mais rien n'avait été bouleversé dans le ciel et ces astres étaient les mêmes qui, pendant ses amicales et paisibles causeries avec le curé, laissaient tomber sur son front leurs tranquilles clartés.

M. d'Ayères avait allumé un cigare, il arpentait la terrasse à pas réguliers. Régine tournait dans le salon, arrangeant à son idée les menus objets qui garnissaient les étagères et les vases pleins de fleurs qui ornaient les consoles. Au bout d'un instant, elle s'avança sur le perron et, du geste, appela son mari. Celui-ci vint, sans empressement, au bas des marches, écouta ce qu'elle lui disait, avec une mine assez maussade, finit par faire un signe d'acquiescement et jeter son cigare. Mme d'Ayères passa dans la pièce voisine, où elle se remit à tourner, continuant sa revue. Le beau Fernand vint s'asseoir près d'une table, prit un album et en feuilleta les pages distraitement. Edmée travaillait à un ouvrage de crochet, les yeux baissés, mais suivait néanmoins très bien le manège du baron, grâce à cette faculté précieuse qu'ont les femmes de ne jamais mieux voir que quand elles semblent ne pas regarder. Celui-ci, de loin, examinait la jeune fille comme un capitaine qui reconnaît les abords d'une position avant de l'attaquer.

Elle lui parut, en quelques mois, avoir beaucoup changé, et à son avantage. Sa taille maigre s'était arrondie et ses épaules tombaient, dans un joli mouvement, donnant une longueur aristocratique à son cou, sur lequel se dressait sa tête petite et fière, éclairée par des yeux de velours. Elle avait, sous ses cheveux noirs, des oreilles exquises, roses, bien ourlées, de purs bijoux que ne déformait aucune boucle d'or. Ses mains, un peu hâlées par le soleil, étaient maintenant déliées et fines. Et, au bas de sa robe, se montraient deux pieds bien cambrés. Avec un grain de coquetterie elle eût pu devenir une ravissante fille; dans sa simplicité elle était adorable. Cependant elle avait toujours ce même air résolu et un peu menaçant qu'il lui avait connu au moment du mariage. Il sentait en elle une hostilité sourde, mais décidée, qui serait difficile à vaincre. Il ne s'effraya pas pour si peu. Il n'était point aisé à intimider. Il se leva, comme prenant son parti et, glissant sur le parquet, il se dirigea vers la jeune fille. Elle le vit traverser le salon et venir. Une vive émotion s'empara d'elle. Il fixait ses yeux sur les siens, et souriait. Elle fit un brusque mouvement pour se lever et le fuir. Mais il était déjà tout près, il s'inclinait avec déférence. Elle demeura assise, toute pâle, et la respiration gênée.

— Voulez-vous m'accorder quelques instans, dit-il, et causer avec moi en toute confiance?

Il prit place sur un canapé à côté d'elle.

— Nous voici revenus, votre mère et moi, auprès de vous, dans cette maison dont vous portez le nom. Je serais heureux si vous vouliez bien m'y traiter en ami. J'ai beaucoup à me faire pardonner. Je sais que j'ai dû, dans un tendre petit cœur comme le vôtre, jeter bien involontairement du trouble. Il me serait doux de réparer ces torts et de vous faire oublier, par beaucoup d'affection, que mon entrée dans votre famille vous a causé du chagrin.

Il avait l'œil à demi baissé, comme s'il craignait d'effrayer Edmée en la regardant bien en face. Ce fut elle qui le dévisagea bravement :

— C'est ma mère qui vous a engagé à venir me parler ainsi, n'est-ce pas ? dit-elle avec netteté.

Il fut surpris de la brusquerie de cette attaque. Pourtant il ne se déconcerta pas :

— C'est votre mère, en effet, qui désire, autant que moi, voir la bonne harmonie régner entre nous.

— Elle m'a adressé la même demande, reprit Edmée, et je me suis engagée à faire tout pour lui complaire. Ne vous l'a-t-elle pas dit ?

— Elle m'a dit que vous aviez été bonne et charmante avec elle; aussi ai-je tenu à vous en remercier.

— Eh bien ! c'est fait !

Ces mots lui arrivèrent si coupans qu'il rougit un peu.

— Ne voulez-vous pas, ajouta-t-il, en signe de bon accord, mettre votre main dans la mienne?

Mlle de Croix-Mort hésita un instant : toute son antipathie pour Fernand lui monta à la bouche comme un flot amer. Elle fut sur le point de lui lancer au visage un : Non ! aussi insultant qu'un soufflet, mais elle vit sa mère qui la regardait, anxieuse et pâle. Elle ne voulut pas manquer à l'engagement qu'elle avait pris de ne causer aucune peine à la pauvre femme, et, détournant son front assombri, elle se laissa serrer le bout des doigts. Il murmura : « Merci ! » sourit de loin à Régine, comme pour lui dire : Vous voyez que je me suis prêté à votre fantaisie. Il alluma un nouveau cigare et repartit sur la terrasse. Mme d'Ayères prit sa fille par le bras, la pressa tendrement, sans atténuer par une seule parole la force de ce remercîment, et, s'appuyant sur elle, monta à sa chambre. Comme Edmée s'arrêtait sur le seuil :

— Oh ! tu peux entrer, dit-elle, tu ne me déranges pas. M. d'Ayères loge dans la tourelle.

C'était un appartement situé à l'autre extrémité du château. Ainsi Edmée ne s'était pas trompée en devinant la désunion. Ils étaient séparés. Elle en éprouva un soulagement. Elle se révoltait à la pensée que, dans cette demeure, une ostensible communauté d'exis-

tence s'établirait entre eux. Elle se sentit plus libre d'aimer sa mère. Elle causa pendant quelques instans, donna des indications sur l'état de la propriété, puis, prétextant la fatigue, elle se retira.

Rentrée dans sa chambre, au lieu de se mettre au lit, elle ouvrit sa fenêtre, et resta à rêver. Le vent s'était élevé et soufflait avec force dans les taillis du parc. Au-dessous d'elle, sur la terrasse, elle n'entendait plus la marche régulière de Fernand, qui continuait à se promener, sa nature sanguine ayant besoin d'exercice, mais elle distinguait dans la nuit le bout embrasé de son cigare, comme un point rouge. Et peu à peu, se dégageant complètement de tout ce qui l'entourait, son imagination l'emporta hors du château, loin du domaine.

Dans une effrayante hallucination, elle se vit sur une barque, et le point rouge devint un fanal. Elle se demandait avec inquiétude ce que signifiait ce feu. Fallait-il y reconnaître un avertissement contre le danger de récifs cachés, sur lesquels elle était en passe de se perdre? Ou bien cette lueur mouvante était-elle au contraire destinée à la tromper et à l'attirer vers les rochers menaçans? Il lui semblait, dans le frissonnement des branches courbées par la bourrasque, entendre le grincement des agrès. L'illusion devenait complète, et au milieu de cette ombre nocturne, moins profonde que les ténèbres qui emplissaient son esprit, elle se sentait ballottée comme sur une mer profonde et noire, sans gouvernail et sans pilote. Où allait-elle? Vers quoi se diriger? Sur qui compter pour la défendre? Serait-ce cette malheureuse femme, sa mère, si affaiblie, si chancelante, qui lui prêterait secours? Et elle voyait le visage de Fernand qui ricanait, éclairé par son fanal rouge, qu'il balançait, de droite, de gauche, comme ces feux que les bandits des grèves bretonnes attachaient au front des bœufs, promenés lentement au haut des falaises, pour égarer les navires et les conduire sur les brisans? Elle devinait que cet homme exercerait une influence funeste sur elle et qu'il la menaçait d'un grave péril. Lequel? Elle ne pouvait le comprendre. Et les oreilles pleines des bourdonnemens du vent, les yeux dans le vague de la nuit, elle restait là, éveillée, et pourtant en proie à un horrible rêve.

Elle fit un effort, passa sa main sur son front et se contraignit à fixer ses yeux sur un point déterminé, pour se soustraire à son douloureux cauchemar. Et la balustrade de pierre de la terrasse lui apparut immobile et blanche. Elle murmura : « Je suis vraiment folle. C'est cet air qui m'a étourdie. » Elle ferma sa fenêtre, rentra dans sa chambre, et se coucha. Mais elle ne put dormir, obsédée par des idées pénibles. Toujours Fernand avec son visage hypocritement souriant la hantait. Il la regardait en dessous, comme il avait fait dans la soirée. Et ce regard l'irritait, elle y découvrait une nuance

d'admiration qui lui semblait odieuse. Il avait l'air de dire : « Après tout je suis libre, il n'y a plus aucun lien entre votre mère et moi. » Et elle se demandait comment ils avaient pu si promptement s'éloigner l'un de l'autre. Que s'était-il passé entre ces deux êtres pendant leur absence? Sa mère portait dans toute sa personne, minée et alanguie, la trace d'un cruel chagrin. Et lui se montrait insouciant, florissant et joyeux. Il était donc coupable et sans remords?

Edmée, brûlée par une fièvre qu'elle ne connaissait pas, se retourna sur son oreiller jusqu'au matin, et ce fut seulement lorsque déjà le jour blanchissait ses fenêtres qu'elle trouva le repos.

IX.

Ce qui s'était passé entre Mme d'Ayères et son mari, un esprit moins candide que celui d'Edmée l'eût compris aisément. Sans se montrer grand sorcier, on eût pu, au moment du mariage, tirer aux deux époux leur horoscope. Partant pour Paris, Régine allait au-devant du malheur. Elle mettait d'elle-même Fernand aux prises avec les tentations dangereuses, elle le replongeait dans le courant de la vie mauvaise qu'il avait menée. Comment ne se serait-il pas laissé entraîner? A Croix-Mort, dans la solitude inactive de la vie des champs, aimer Régine aurait pu lui paraître une occupation charmante; à Paris, où les comparaisons entre les femmes jeunes et élégantes et la provinciale de trente-huit ans étaient terribles, il ne songea pas un seul instant à rester fidèle.

La baronne, cependant, aidée par sa finesse de race, s'était dès le premier jour remise au diapason. Elle fit peau neuve avec une étonnante rapidité. Toilette, coiffure, langage, allure, elle corrigea tout en une semaine, et put se montrer sans avoir à craindre la critique. Il y a des provinciaux de Paris, mais il y aussi des Parisiens de province. Régine se retrouva Parisienne de pied en cap et fit bonne figure. Son mari l'avait lancée dans ce monde, moitié aristocratique, moitié financier, qui est la terre promise du plaisir.

Nulle part on ne s'amuse autant que dans ce coin d'élection, où l'élégance est une royauté, la richesse une force et l'audace le moyen d'arriver à tout. Là, l'apparence l'emporte sur la réalité. On ne va point au fond des choses. Respectez le qu'en dira-t-on, et faites ce que bon vous semblera, à l'abri d'un voile discret, nul n'y trouvera à redire. On ne supporte rien de ce qui est avéré, on tolère tout ce qui est douteux. Ce n'est ni l'aristocratie ni la bourgeoisie : c'est un composé de l'une et l'autre, agrémenté d'artistes, d'hommes politiques, d'étrangers aimables et millionnaires. C'est l'amalgame social de tous les gens de plaisir, à quelque catégorie mondaine qu'ils

appartiennent. Le mot d'ordre y est : s'amuser. Il y a chaque jour à Paris un lieu de réunion : exposition, vente, concert, promenade, course, spectacle, bal, où tout ce monde se retrouve, se salue, se sourit, s'aime, se complimente ou se déchire, dans une intimité cimentée par l'habitude. Toujours les mêmes figures, toujours les mêmes divertissemens, une existence qui se déroule, brillante et pailletée, comme ces gazes tournant sur la scène des théâtres, pour imiter l'eau des cascades.

M. et Mme d'Ayères, riches, bien apparentés, de bon ton, y furent accueillis à bras ouverts. Fernand y avait eu de retentissans succès, avant sa métamorphose. Il y rentra triomphalement, avec l'auréole d'un beau mariage fait en province, et dont l'éloignement grandissait la splendeur. Dès les premiers jours, il se lança au plus épais et Régine à sa suite.

La vie alors avait été telle que les lettres reçues par Edmée la dépeignaient : agitée, bruyante, toute de mouvement : un voyage fiévreux à travers le pays des fêtes, et dont les principales stations avaient été Paris, Nice, Trouville, et le point d'arrivée, semblable au point de départ : Croix-Mort. Quelle lassitude et que d'efforts ! Régine s'y était usée, Fernand y avait repris des forces.

Au bout de quelques mois, la baronne avait dû renoncer à marcher du même pas que son compagnon de route. Il avait, lui, une vigueur qui semblait se retremper dans la fatigue. Elle lui donna la liberté d'aller tout seul, pour avoir, elle, le droit de se reposer. Le beau Fernand s'accommoda merveilleusement de sa situation de mari-garçon. A la vérité, il n'en avait jamais connu une meilleure. A la fois les bénéfices du mariage et toutes les douceurs de la liberté. C'était bien là le rêve qu'il avait fait, pendant les huit jours maussades passés à réfléchir, dans le petit salon de La Vignerie. Quelle jeune fille lui aurait apporté tant d'avantages en dot ?

Il avait au début conservé vis-à-vis de sa femme quelques ménagemens. Il faisait le mystère autour de ses conquêtes. Il affectait de traiter Régine comme une mère inquiète à qui il faut cacher les fredaines de son fils. Peu à peu, il se relâcha de ces précautions gênantes et étala hardiment son bonheur. Il y eut alors quelques cahots qui dérangèrent la marche de son char de triomphe. L'amour et l'orgueil se révoltèrent à la fois dans le cœur de Mme d'Ayères. Elle s'était reposée, elle n'aspirait plus au calme à tout prix. Elle voulut combattre ses rivales et rentrer en possession de son mari. Mais l'expropriation avait été définitive. Il fallut qu'elle s'en rendît compte. Elle essaya de résister, de récriminer, de s'emporter. Cette tactique eut de fâcheux résultats. Elle fit connaissance alors avec un Fernand amer et violent, qu'elle ne connaissait pas. Elle l'entendit lui dire de ces paroles qui font saigner cruellement

le cœur, et qui y laissent des traces ineffaçables. Elle eut un accès de désespoir, songea à se sauver à Croix-Mort; un reste de raison la retint. Elle mesura nettement l'étendue de la folie qu'elle avait commise. Et raisonnant avec froideur, sans se laisser entraîner à ces considérations sentimentales qui lui étaient chères, elle comprit qu'ayant fait une sottise en épousant M. d'Ayères, elle en ferait une plus grave encore en se séparant de lui. Il n'y avait pour elle de salut que dans l'acceptation intelligente de son malheur. Ne pas paraître se douter qu'elle était trompée, accueillir ses rivales, leur faire bon visage, telle fut sa règle de conduite. Si elle pleura amèrement dans le silence de ses nuits solitaires, ce fut un secret que trahit seul le dépérissement de son pauvre être souffrant. Elle continua à vivre comme par le passé. Au lieu de le faire par goût, elle le fit par raison.

Cependant, le beau Fernand, ayant beaucoup vécu, ayant beaucoup aimé, avait trouvé la lassitude. Il constata avec chagrin qu'il n'éprouvait plus la moindre émotion quand il entamait une intrigue nouvelle. Autrefois, il était excité par l'attrait de l'imprévu, par l'espoir d'une sensation non éprouvée. Maintenant, désabusé, il savait ne pouvoir rien attendre d'inconnu. La femme changeait, la cérémonie restait la même. Il n'y avait d'autre que le nom, la couleur des cheveux et des yeux, la grandeur ou la petitesse de la taille, le son de la voix, la nuance de la robe. Toutes, elles se donnaient, après les mêmes hésitations coquettes et raffinées, et succombaient avec les mêmes fausses pudeurs. Il ne bénéficiait même pas, comme avec Régine, du piquant d'un costume fantaisiste, du cadre d'une tempête déchaînant ses tourbillons de pluie. Tout était simple, banal, déjà vu, déjà ressenti : l'adultère dans sa froide correction. Il se fouetta le sang pour s'échauffer lui-même : il ne réussit pas à se monter la tête. Il demeura de glace, sans entraînement, délibérant sur tout ce qu'il devait faire, et ne retrouvant plus ces belles violences de passion, ces ardeurs de chair qui lui rendaient l'amour si doux.

Élevé dans ce milieu brillant et gangrené, y vivant depuis vingt ans, s'étant deux fois ruiné, c'est-à-dire ayant eu deux occasions de mesurer l'étendue de l'égoïsme et de sonder la profondeur de l'ingratitude, blasé jusqu'aux moelles, sentant en lui des forces surabondantes, mais manquant d'appétits pour en user, Fernand touchait au point exact où l'homme pris du spleen se brûle la cervelle, ou en vient aux monstruosités du vice.

L'immortel Goethe montre Faust désabusé de tout, ayant pâli sur les livres pour arriver à la négation de la science, sans espérance et sans illusion, vendant son âme à Satan pour une suprême émo-

tion, pour une dernière jouissance d'amour. Le beau Fernand, vieux, sous ses cheveux dorés, le cœur inerte et mort dans son corps sain et vigoureux, était une sorte de Faust minuscule et modernisé, prêt au pacte infernal, prêt à tout, pour une péripétie inattendue dans son existence, pour un désir qui le troublât, pour une passion qui le fît vivre. Marguerite, s'il la rencontrait fraîche, chaste, pure, ne devait pas être sacrée pour lui. Il oserait impudemment lui offrir la main, lui parler à l'oreille et s'efforcer de la séduire, fût-ce sur les marches de l'église, fût-ce dans la chambre pleine du souvenir de sa mère et de sa petite sœur. Il était arrivé au scepticisme absolu. Il ne croyait à rien qu'à son plaisir. Il se mettait audacieusement au-dessus des êtres et des choses. L'humanité lui semblait créée pour sa seule satisfaction. Son caprice était un dieu auquel il immolait tout. Il avait un code spécial dont la prescription unique était de ne rien faire contre l'honneur. Mais l'honneur n'est pas l'honnêteté. Et il s'accordait le droit de commettre de très coupables actions, en les traitant gaîment d'aimables peccadilles.

Dans la fièvre de son existence mondaine, il avait assez bien réussi, jusqu'à ce jour, à s'étourdir, par une succession d'agitations qui ne lui laissaient pas le temps de se reconnaître. A Croix-Mort, la solitude commençait déjà au bout de quelques heures à agir. Il se trouvait là en face de lui-même. Aucun tournoiement de jupes parfumées ne distrayait ses yeux, aucun bourdonnement de piquante conversation n'occupait son esprit. Il n'avait pour horizon que le ciel immobile, la ligne noire des grands arbres du parc. Et autour de lui un silence profond, enveloppant, grave, qui poussait à la méditation.

Il pensait à ces choses, en se promenant le long de la terrasse, et en soufflant la fumée de son cigare. Une sombre mélancolie s'emparait de lui, à la vue de ce château au fond duquel il allait vivre pendant quelques mois. Et seule l'image d'Edmée, involontairement évoquée, mettait une note claire dans toute cette triste obscurité. Elle le haïssait pourtant, il le comprenait, et elle n'en faisait pas mystère. Et marchant à pas réguliers sur le sable qui criait sous ses pieds, il se plaisait à remonter dans le passé et à modifier sa vie.

Pourquoi la beauté et le charme de cette enfant ne l'avaient-ils pas frappé, quand il était venu pour la première fois à Croix-Mort? Comment n'avait-il remarqué que Régine? Quelle différence s'il s'était épris d'Edmée et s'il l'avait épousée! Au lieu de cette femme, tombée subitement dans la vieillesse, comme une muraille lézardée qui s'écroule, il aurait une jeune compagne, qui irait du même pas que lui, et ne le laisserait pas seul, las, écœuré. Il aurait eu des enfans. Des enfans! De petits êtres frais et roses, gazouillant comme

des oiseaux, et caressans avec leurs petites mains potelées et douces! Qui sait si la paternité n'aurait pas fait refleurir son cœur flétri?

Mais c'était fini! Entraîné par ses habitudes de passion mauvaise, il avait toujours passé à côté du bonheur calme et régulier. Il n'avait jamais demandé à l'amour que la volupté. Et avec une amertume profonde, il s'apercevait que ces jouissances mêmes lui semblaient empoisonnées maintenant, et qu'il n'y trouverait plus que le dégoût. Il resta jusqu'à minuit à se promener dans l'ombre, essayant d'endormir la douleur exaspérée qui était en lui, cherchant à se raisonner et au lieu d'argumens ne trouvant que des blasphèmes.

Edmée, après la nuit agitée qu'elle avait passée, se réveilla en entendant, sous sa fenêtre, le râteau du jardinier qui grinçait sur le sable de la terrasse. Le soleil entrait à flots dans sa chambre; elle regarda sa pendule avec inquiétude. Il était huit heures. Pour réparer les fatigues de sa veille, elle avait dormi plus tard que d'habitude. Elle s'habilla à la hâte, et descendit pour voir si le service se faisait régulièrement. Le château était plongé dans un lourd silence. Seules les fenêtres de M. d'Ayères étaient ouvertes. Edmée le vit bientôt paraître, il vint à elle et lui parlant avec une aimable familiarité :

— Je m'aperçois que nous sommes, vous et moi, les seuls qui aimions l'air du matin. Votre mère était un peu lasse du voyage, et c'est à peine s'il fait jour chez elle... J'ai fait dire hier soir au garde de venir me parler avant le déjeuner : j'ai à régler avec lui l'ordre et la marche de la journée de demain... Chassez-vous, Edmée?

Pour la première fois, il l'appelait par son petit nom. Cette licence qu'il prenait déplut à la jeune fille. Elle fronça le sourcil, et répondit sèchement :

— Non.

— Quelques-unes des dames que nous attendons ce soir n'ont pas peur d'un coup de fusil... Je croyais que vous aimiez la chasse... Votre mère m'avait dit que vous étiez toujours à courir les bois avec cet ours qui se nomme Billet...

Mlle de Croix-Mort, à ces mots, regarda fixement M. d'Ayères.

— Il est vrai que, quand j'étais petite, Billet a été très bon pour moi et que je ne le quittais guère. C'est un très fidèle serviteur de la famille. Son père est mort à notre service, et je vous serai obligée si vous le traitez favorablement... Quand vous l'aurez vu à l'œuvre, vous l'apprécierez, j'en suis sûre...

— Il me suffit que vous le désiriez pour que cela soit, répondit avec rondeur M. d'Ayères... C'est votre favori... A ce titre, il me sera sacré...

Il fit quelques pas :

— Je vais seulement jusqu'au bout de la pièce d'eau ; m'accompagnez-vous?

— Excusez-moi. Je monte chez ma mère, pour voir si elle n'a besoin de rien.

— Parfait!

Il lui adressa un geste amical, et s'éloigna.

Elle le suivit un instant des yeux. Il marchait souple et léger ; la large carrure de ses épaules se détachait puissante sur la verdure des massifs. Il avait vraiment les apparences de la grande jeunesse. Quel contraste entre la pauvre Régine, si pâle, si faible, et ce vigoureux gaillard qui respirait la santé! Edmée poussa un soupir, en pensant à l'avenir de tristesses et d'amertumes qui se préparait pour sa mère, et soucieuse elle rentra dans le château. Elle trouva Mme d'Ayères remise par un bon sommeil, très gaie, et voyant tout en beau. Elle ne tarissait pas sur le calme admirable de Croix-Mort. Aucun bruit sous les fenêtres, pas de batailles dans la nuit, point de roulemens de voitures. Ce silence si profond l'avait même d'abord gênée, puis elle en avait joui délicieusement. Déjà, dans ses bijoux, elle avait fait un choix, et elle étalait devant sa fille de charmantes parures. Elle voulait aussi la faire chiffonner dans ses armoires. Edmée s'y refusa. Elle entendait rester telle qu'on l'avait vue le premier soir. Pour ne point contrarier sa mère, elle prit un petit bracelet d'or orné de rubis et de saphirs, qui avait été donné autrefois à Régine par M. de Croix-Mort. Ce bracelet était un souvenir d'enfance pour la jeune fille : elle l'avait cent fois passé à son bras, en jouant à la dame devant l'armoire à glace. Elle l'attacha, avec une pieuse émotion, et remercia, comme s'il s'agissait d'un trésor. Quant aux toilettes, elle n'en accepta aucune, les trouvant trop ornées pour elle.

— J'ai une robe de mousseline blanche qui ne va pas trop mal, dit-elle ; je la mettrai : ce sera très suffisant...

— C'est que je désire que tu te montres à ton avantage, fit Mme d'Ayères avec insistance.

Ces paroles frappèrent Edmée. Elle regarda sa mère. Alors celle-ci, avec des circonlocutions nombreuses, avoua que, peut-être, il y aurait une occasion pour sa fille de s'établir d'une façon très satisfaisante. Elle ne voulait pas la troubler, elle ne lui disait pas qu'il y eût rien d'arrêté; cependant, dans le nombre des jeunes gens qui devaient venir à Croix-Mort, il pourrait s'en trouver un qui fût un parti convenable, et alors il ne fallait pas le décourager par une simplicité trop exempte de grâce.

Cette confidence, faite sans préparation, jeta Mlle de Croix-Mort dans un abîme de craintes. Elle éprouva un affreux saisissement. Sa sécurité lui parut gravement menacée. Sa mère remarqua le

changement qui s'opérait dans sa physionomie, et lui demanda, en riant, si la perspective de se marier lui paraissait si inquiétante. Edmée hocha la tête, comme pour secouer les sombres pensées qui alourdissaient son front, et, d'une voix lente, sans songer à la portée cruelle de ce qu'elle disait :

— Comment n'en serais-je pas effrayée? Ne sais-je pas comme on peut se tromper, et combien on peut en souffrir?

En un instant, Mme d'Ayères fit un retour sur elle-même, sa vie bouleversée et misérable s'étala tout entière à sa vue ; elle comprit que les regards pénétrans de sa fille avaient été jusqu'au fond de son cœur, et les yeux mouillés, les lèvres tremblantes :

— Edmée ! s'écria-t-elle.

Avec cette vivacité passionnée qui était un des charmes de sa nature, Mlle de Croix-Mort courut à sa mère, et, entre deux baisers, lui demanda pardon. La pauvre et fière Régine, après s'être laissé surprendre par la réponse de sa fille, voulut essayer de lui donner le change. Elle affirma qu'elle était heureuse et qu'elle ne regrettait rien. M. d'Ayères était excellent, plein de délicates attentions et de galans procédés. Edmée parut accepter pour vraies ces déclarations, et s'éloigna, pressée de n'avoir plus à feindre, désireuse de se mettre en face d'elle-même.

Elle se réfugia dans son atelier, et là seule, elle s'efforça de classer ses idées. Ainsi sa mère voulait la marier, et lui choisir un mari, certainement parmi les hommes de son monde, c'est-à-dire taillé sur le modèle de M. d'Ayères, qui était pour elle le résumé de toutes les perfections physiques, puisqu'elle avait commis cette folie de l'épouser, et de toutes les sublimités morales, puisqu'elle venait de faire si chaleureusement son éloge. Edmée frémit de colère. Elle avait été émue de pitié pour cette pauvre femme, elle lui avait témoigné plus d'affection qu'elle n'en éprouvait. Mais elle se sentit capable de toutes les résistances, si on essayait d'entreprendre sur sa volonté. Un second Fernand dans la famille, c'eût été vraiment trop, et elle ne pouvait pas supporter la pensée de se voir liée à la destinée d'un être vide, inutile et vain, tel que ce bel homme. D'ailleurs pourquoi la marier? N'était-elle pas tranquille, libre et heureuse? Éprouvait-elle le besoin de se jeter à son tour dans cette fournaise parisienne qui desséchait les cerveaux et les cœurs? L'existence de ces mondains, les amis nouveaux de sa mère, était-elle enviable? Et fallait-il, pour la mener, accepter ce joug stupide et pesant de la mode, devenue la loi suprême?

Debout, près de la fenêtre, elle voyait s'étendre devant elle les profondeurs du parc verdoyant, silencieux et paisible. Le ciel mirait dans la pièce d'eau son azur pommelé de légers nuages. Et

sauvages, blancs et fiers, les cygnes glissaient sur les eaux fraîches et limpides. N'était-elle pas comme eux? N'avait-elle pas leur sauvagerie, leur blancheur et leur fierté? Ne lui fallait-il pas la pureté et la fraîcheur pour qu'elle pût vivre?

Ce tableau, placé sous ses yeux à cette heure de trouble, lui sembla un avertissement céleste. Non, elle, l'enfant des bois et des plaines, elle ne se laisserait pas dépayser, et, plante d'air libre, elle ne se résignerait pas à la serre étouffante où elle ne pourrait que s'étioler et languir. Décidée, elle se sentit plus tranquille. Elle passa la journée à se promener dans le parc, au bord de la Divonnette, avec la baronne, lui faisant reprendre possession du domaine, la baignant d'air et de lumière, comme pour lui donner la force de résister aux agitations qui allaient recommencer pour elle avec l'arrivée des hôtes attendus.

Pendant ces quelques heures, sa mère fut à elle plus qu'elle ne l'avait jamais été, et Edmée en éprouva une grande joie. Mais, vers cinq heures, la fièvre de Paris commença à s'emparer de Régine, se traduisant par une impatience du retour de la voiture, qui était depuis longtemps partie pour le chemin de fer, par des stationnemens sur le perron, les yeux fixés vers l'avenue.

Enfin, à six heures, un roulement se fit entendre, les grelots des postiers tintèrent gaîment, comme annonçant la fête; le beau Fernand, qui ne s'était pas montré depuis le déjeuner, accourut rayonnant, et, dans un flot de poussière, le break s'arrêta, pendant que des figures animées apparaissaient, et que des bonjours tumultueux éclataient de toutes parts. Des femmes, en élégans costumes de voyage, descendirent lestement, montrant leurs bas de soie, dans une envolée de jupons blancs. Les hommes, la fleur à la boutonnière, suivirent. On s'embrassa, les shake-hands s'échangèrent faisant sonner les bracelets. Et M[lle] de Croix-Mort, seule, reléguée à l'écart, vit le château s'emplir, et ces envahisseurs joyeux se répandre dans les escaliers, dans les chambres, dans les salons, avec un bruit de pas alertes, un fredonnement de refrains, un bourdonnement de rires, que les échos de la vieille demeure renvoyaient, étonnés.

Edmée, à partir de ce moment, comprit bien que, dans sa propre maison, c'était elle maintenant qui devenait une étrangère.

GEORGES OHNET.

(La dernière partie au prochain n°.)

UNE

EXPÉDITION D'OUTRE-MER

EN 1838

I.

« Entre les faisceaux d'armes tu te traînas, enfant, sur les genoux ; pour jouets, on te donnait les dépouilles des rois rapportées de la guerre... »

> Reptasti per scuta puer, regumque recentes
> Exuviæ tibi ludus erant...

Ainsi chantait Claudien ; ainsi nous entendrons chanter Victor Hugo. En 1814, ce ne sont plus les dépouilles des rois, ce sont les nôtres qui servent de hochets : l'empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, est devenu le souverain de l'île d'Elbe ; le roi de Rome est à Vienne. Le 1er mars 1815, Napoléon, soudain, à l'effroi de l'Europe, par un de ces coups inattendus qui lui sont familiers, débarque au golfe Jouan. Que va faire la France? La réponse de la France pourrait être douteuse ; celle de l'armée ne le sera pas : l'armée acclame le capitaine qui lui rapporte l'espoir de la victoire. Je parlais hier de la marine de 1812 ; je racontais, avec une complaisance dont je ne me défends pas, les débuts d'un jeune officier entré dans la carrière à l'époque où l'empereur n'était encore que le premier consul : il me faut aujourd'hui, avant d'aborder le récit de l'expédition que commanda, en 1838, cet officier, absent pendant quinze années de nos rangs, rappeler

brièvement les circonstances qui interrompirent une carrière que nous avons vue s'ouvrir sous de si heureux auspices (1).

Le 7 mai 1815, le capitaine Baudin commandait en rade de l'île d'Aix la corvette de trente-deux canons la *Bayadère*. L'acte additionnel aux constitutions de l'empire est soumis à la ratification du peuple français: l'état-major et l'équipage de la *Bayadère* sont invités, avec tout le corps de la marine, à consigner leurs votes sur un registre. Voici la déclaration que le commandant Baudin dicte à ses officiers :

« Si la France, paisible et heureuse, pouvait sans craindre ni dissensions intérieures, ni invasion de l'étranger, discuter à loisir les institutions qui lui conviennent, aucune puissance au monde ne nous contraindrait à voter en faveur de l'acte qu'on nous propose aujourd'hui. Mais la patrie est en danger, l'Europe nous menace de toutes parts et le devoir de tous les vrais Français est de se rallier autour du chef du gouvernement, de faire cause commune avec lui contre l'ennemi commun. Nous donnons donc notre consentement à l'acte additionnel et nous faisons signer avec nous tous nos subalternes. Cependant nous devons à notre honneur, nous devons à notre conscience de déclarer que nous sacrifions aujourd'hui notre opinion personnelle au salut de la France. Lorsque l'ennemi extérieur aura été repoussé, lorsque tous les dangers qui menacent notre existence politique seront écartés, nous nous réservons de réclamer des institutions plus complètement libérales. »

Enthousiasme des anciens jours, où t'étais-tu donc réfugié? Si tous les marins partageaient, à cette époque, l'opinion des officiers de la *Bayadère*, si la flotte, gagnée par la contagion générale, se montrait à ce point raisonneuse, c'en était fait de la marine de 1812. Napoléon revenu de l'île d'Elbe, accueilli dans Paris, ne devions-nous pas l'accepter tout entier, l'accepter avec ses ailes et avec ses serres. Lui rendre l'épée, le sceptre, et vouloir le charger d'entraves, était assurément la pire combinaison que pût nous suggérer notre humeur inquiète. Admirez cependant les contradictions humaines : le malheur va soudain rendre au vainqueur d'Austerlitz son auréole. Il est des cœurs qui ne résistent pas à la séduction de l'infortune ; le cœur du capitaine Baudin était de ceux-là. Après le coup de foudre de Waterloo et l'abdication de l'empereur, le gouvernement provisoire s'était engagé à mettre à la disposition du souverain déchu deux frégates, la *Saale* et la *Méduse*. Ces frégates, mouillées en rade de l'île d'Aix, devaient transporter l'empereur en Angleterre. Napoléon arrive à Rochefort le 3 juillet. Il y trouve bien les frégates promises, mais non pas les sauf-conduits des gouvernemens étrangers, garantie

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février, *la Marine de 1812*.

sans laquelle les frégates ne sauraient sortir du port : les passes de la Charente sont soigneusement gardées par les croiseurs anglais.

En ce moment, la *Bayadère*, détachée à l'embouchure de la Gironde, restait mouillée sur la rade du Verdon. L'empereur, déjà inquiet des dispositions du gouvernement provisoire, charge le préfet maritime de Rochefort, M. le baron de Bonnefoux, de demander au capitaine Baudin s'il voudrait entreprendre de le conduire aux Etats-Unis. La réponse du commandant de la *Bayadère* mérite d'être textuellement reproduite.

« Monsieur le baron, écrit le capitaine Baudin, s'il ne s'agissait que de moi, de mon existence, de mon honneur même, je n'aurais pas eu besoin d'un seul instant de réflexion pour répondre affirmativement à la question contenue dans votre lettre d'hier soir. Mais il s'agit de sauver à un grand homme, à la France entière, l'humiliation qui serait le résultat d'un insuccès. J'ai donc dû peser mûrement toutes les chances de l'entreprise que vous me proposez et je n'hésite pas à dire que je la crois possible et facile, que je suis prêt à m'en charger.

« Ni la *Bayadère* ni l'*Infatigable*, qui sont ici sous mes ordres, n'ont une marche supérieure ; mais le hasard met en ce moment à ma disposition deux magnifiques navires américains, — le *Pike* et le *Ludlow*, — qui, par suite de la paix récemment conclue, se trouvent à mes côtés, au bas de la Gironde, tout prêts à faire voile pour les États-Unis. Tous deux ont, par leur rapidité extraordinaire, échappé, comme corsaires, à toutes les croisières anglaises, pendant la dernière guerre. Je les emmènerai avec moi et, s'il le faut, je mettrai l'empereur à bord de l'un des deux. En cas de rencontre, je me dévouerai avec la *Bayadère* et l'*Infatigable* pour barrer passage à l'ennemi : je suis bien sûr de l'arrêter, quelque supérieur qu'il puisse être.

« J'ai d'ailleurs un moyen à peu près infaillible de détourner l'attention de la croisière ennemie et de dégager l'embouchure de la rivière : il n'existe qu'un seul cordon de croiseurs ; ce cordon une fois franchi, nous aurons la mer libre. Que l'empereur se hâte donc de venir, dans le plus grand secret, avec le moins de suite et le moins de bagages possible : je l'emmènerai aux États-Unis. Il peut se fier à moi. J'ai été opposé de principes et d'action à sa tentative de remonter sur le trône, parce que je la considérais comme devant être funeste à la France, et certes, les événemens n'ont que trop justifié mes prévisions : aujourd'hui il n'est rien que je ne sois disposé à entreprendre pour épargner à notre patrie l'humiliation de voir son ancien souverain tomber entre les mains de notre plus implacable ennemi. Il y a seize ans, mon père est mort de joie en

apprenant le retour d'Égypte du général Bonaparte : je mourrais moi-même aujourd'hui de douleur de voir l'empereur quitter la France, si je pensais qu'en y restant il pût encore quelque chose pour elle. Mais il faut qu'il ne la quitte que pour aller vivre honoré dans un pays libre, non pour mourir prisonnier de nos rivaux. Comptez donc sur moi, monsieur le baron, et agréez l'assurance de tout mon respect. — *Bayadère*, rade du Verdon, 4 juillet 1815, quatre heures du matin. »

Cette lettre expédiée, le capitaine Baudin prit sur-le-champ les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de son projet. L'embargo fut mis sur tous les navires qui descendaient la rivière. Le jour où la *Bayadère* appareillerait avec l'empereur à son bord, liberté leur serait rendue : ils sortiraient probablement tous à la fois et partageraient ainsi l'attention de la croisière anglaise.

La rade du Verdon n'est pas à plus de quinze lieues de Rochefort. Dans la journée même arriva la réponse du baron de Bonnefoux : l'empereur approuvait les propositions du capitaine Baudin et lui faisait savoir « qu'il n'avait qu'à l'attendre. » Le capitaine Baudin attendit. Un jour, deux jours, trois jours, huit jours se passèrent dans cette anxieuse attente ; quarante navires étaient retenus par l'embargo, la croisière anglaise grossissait tous les jours : le commandant de la *Bayadère* crut devoir expédier à Rochefort un courrier. En réponse il reçut l'invitation de lever l'embargo. Le 11 juillet, au coucher du soleil, le vent étant favorable pour sortir par les trois passes du sud, de l'ouest et du nord, le signal qui affranchissait la flotte marchande de toute contrainte fut hissé. Les quarante navires mirent à la voile : chacun faisant route pour sa destination, ils se trouvèrent bientôt dispersés en éventail. La *Bayadère* appareilla la dernière. Nul obstacle à l'horizon ; aussi loin que la vue pût s'étendre, la mer était libre : la croisière anglaise se montrait éparpillée, courant, pour les visiter, d'un navire à l'autre. La *Bayadère* aurait réussi à passer !

« Je revins à mon poste dans la nuit, poursuit le capitaine Baudin, et le lendemain matin, comme je descendais à terre, au Verdon, je rencontrai, se dirigeant vers la *Bayadère*, un bateau pêcheur qui portait un officier de marine. » Cet officier n'était autre que le général Lallemand déguisé. Le capitaine Baudin apprit par lui ce qui s'était opposé à l'adoption de son plan. Plusieurs des personnes qui entouraient l'empereur mettaient tous leurs soins à le détourner d'aller aux États-Unis : elles jugeaient mal l'Angleterre et croyaient pouvoir garantir au nouveau Thémistocle un accueil honorable au foyer britannique. Le foyer britannique, ce n'était — l'histoire ne l'oubliera pas — qu'une étape sur la route de Sainte-Hélène. Le

côté épique de cette détermination avait, il est vrai, quelque chose de séduisant pour l'imagination d'un homme qui, de Brienne à Waterloo, ne cessa jamais d'être poète et de se rappeler ses classiques. Et puis, faut-il le dire? — le commandant Baudin, tout en se dévouant de la façon la plus absolue, ne se défendait peut-être pas assez de mêler à ses assurances de dévoûment quelques paroles de blâme. On est impérieux aux Tuileries; on devient facilement ombrageux à Rochefort. Mille doutes cruels assiégeaient l'esprit du malheureux souverain, qui se sentait d'avance livré par une fatalité implacable aux terreurs vindicatives de l'Europe : au dernier moment, un secret instinct le faisait reculer devant l'antre auquel ses plus fidèles amis le pressaient imprudemment de se confier.

Le général Lallemand avait mission d'étudier de nouveau les chances d'une évasion par la Gironde, car c'était bien, hélas! d'une évasion qu'il s'agissait alors pour ce victorieux qui tint pendant dix ans le monde sous ses pieds. « Pouvez-vous, voulez-vous toujours entreprendre ce que vous avez proposé il y a huit jours? » demande le général au capitaine Baudin. « Je le veux encore, répondit le commandant de la *Bayadère*, seulement je le puis moins facilement qu'hier. C'est sur l'invitation de l'empereur que je me suis démuni des moyens sur lesquels je comptais pour favoriser sa sortie; je vais aller à Bordeaux m'en créer d'autres. Que l'empereur vienne donc! Mais qu'il vienne sans cet entourage de quarante personnes qu'il traîne après lui. Qu'il vienne avec une malle, un valet de chambre, un ou deux amis, gens de tête et de cœur. Qu'il arrive en petite chaise de poste, demain matin, sans bruit. » Le général Lallemand repartit sur-le-champ pour Rochefort; le capitaine Baudin courut à Bordeaux chez le général Clauzel qui commandait les débris de l'armée française sur les bords de la Gironde. A deux heures du matin, le capitaine et le général se transportaient chez le consul américain, M. Lee. En quelques mots Baudin expose le motif de sa visite : il vient demander au consul de l'assister dans son entreprise. Pour toute réponse M. Lee lui saute au cou. Un navire américain se trouvait dans le port; on fait venir immédiatement le capitaine : qu'il appareille sans perdre un instant et aille, sur la rade du Verdon, se mettre à la disposition du commandant de la *Bayadère*.

Tout était réparé : Non! Tout était perdu! En rentrant à son bord, le capitaine Baudin apprend que, la veille au soir, le commandant de la croisière anglaise, le commodore Aylmer, a passé sous les forts de la côte de Saintonge sans recevoir un seul coup de canon. Quatre frégates ennemies sont mouillées à cette heure sur la rade de Royan : la dernière chance de succès vient de s'évanouir!

Le 14 juillet, au matin, le comte de Las Cases et le général Lallemand se rendent, par ordre de l'empereur, à bord du *Bellérophon*, pour y traiter avec le capitaine Maitland d'un embarquement qui devait être le salut et qui fut le prélude de la captivité la plus dure.

La France appartenait encore une fois aux Bourbons. Si les gouvernemens comprenaient tout le prix de la fidélité, ils honoreraient et récompenseraient les fidèles, ne fût-ce que pour l'exemple: le capitaine Baudin fut placé en non-activité. Il avait déclaré que, fort de sa conscience, il ne pourrait accepter aucune marque de mécontentement. On le blâmait: il demanda sa mise à la retraite. A différentes reprises, le gouvernement de la Restauration fit engager l'ancien commandant de la *Bayadère* à reprendre du service; Baudin persista dans son refus. En 1830, croyant ramener le roi de Rome aux Tuileries, le peuple de Paris prend les armes; trois jours lui suffisent pour renverser du trône la plus vieille dynastie de l'Europe, — et ajoutons-le, car ce n'est que justice, — la plus libérale. Des complications extérieures semblaient imminentes : le capitaine de frégate retraité rentra dans la marine avec son ancien grade. Appelé presque aussitôt à prendre le commandement de la corvette de trente-deux canons l'*Héroïne*, Baudin ne tarda pas à montrer que quinze années de relâche ne lui avaient pas fait oublier son métier. Il est vrai que, de ces quinze années, quatre s'étaient passées entre le golfe du Bengale et le Havre, à commander deux navires de commerce, le trois mâts la *Félicie* et le brick le *Télégraphe*. Le 6 janvier 1834, le commandant de l'*Héroïne* était nommé capitaine de vaisseau. Je me trouvais alors dans le Levant embarqué avec le capitaine Lalande sur le vaisseau la *Ville-de-Marseille :* on y parlait beaucoup de l'escadre d'évolutions rassemblée aux îles d'Hyères sous les ordres du contre-amiral Massieu de Clerval. Dans cette escadre un vaisseau se faisait remarquer par son excellente tenue, par le soin que ses officiers mettaient à le maintenir, dans toutes les évolutions, à son poste. Ce vaisseau était le *Triton*, commandé par le capitaine Baudin. Quand on manœuvre sous les yeux d'une centaine d'officiers et d'aspirans, sans compter les yeux des envieux, on gagne pour ainsi dire en champ clos sa réputation. Du 7 avril 1834 au 11 mars 1836, *le rentrant* subit à sa gloire la délicate épreuve : la marine du gouvernement de juillet n'hésita plus à mettre ses plus chères espérances dans cette épave de la marine de 1812.

Après le commandement du *Triton*, vint le commandement du *Suffren*, un énorme vaisseau de quatre-vingt-dix canons, type nouveau destiné à remplacer les constructions de M. Sané. On prétend qu'Épaminondas, chargé de faire balayer les rues de Thèbes, ne trouva pas l'office au-dessous de sa dignité : le capitaine Baudin,

sur le *Suffren*, fut, pendant plus d'un an, occupé à transporter des troupes de Toulon en Algérie. L'hiver fut rude, les luttes, pour un si gros vaisseau, quelquefois périlleuses, la mission sans charme; le commandant du *Suffren* fit bravement son devoir, sans faste aussi bien que sans murmure. Le 28 avril 1838, il était nommé contre-amiral : l'expédition du Mexique l'attendait. Le 13 août, il en prit le commandement.

II.

La génération actuelle n'a probablement gardé aucun souvenir de la succession de révoltes qui aboutit, après des luttes opiniâtres et sanglantes, à l'affranchissement des colonies espagnoles. La perte du Mexique fut surtout sensible à l'Espagne : à diverses reprises des efforts furent tentés pour recouvrer une possession qui donnait à la métropole accès sur deux mers et lui assurait annuellement un revenu de 20 millions de piastres. Une partie des armées qui avaient fait, non sans gloire, la guerre de la Péninsule, s'usa dans ce long conflit ouvert en 1810, par l'insurrection du curé Hidalgo et terminé, le 11 septembre 1829, par la capitulation du général espagnol Baradas, à l'embouchure de la rivière de Tampico. Le général mexicain Santa-Anna, gouverneur de Vera-Cruz, avait été le premier à prendre les armes contre cette suprême tentative d'invasion : les sympathies de l'armée et du clergé l'investirent de la dictature. En dépit de quelques convulsions passagères, on peut dire que Santa-Anna, tantôt sous son propre nom, tantôt sous le nom de ses créatures, exerça, pendant près de vingt ans, un pouvoir absolu sur ce vaste territoire de 2,346,621 kilomètres carrés, le cinquième de l'Europe, et quatre fois au moins la superficie de la France, territoire où vivait dispersée, avec de longs intervalles de déserts, une population de neuf millions environ d'habitans.

Sans avoir plus qu'une autre le goût de l'anarchie, cette population en avait pris peu à peu l'habitude. Elle vivait tiraillée entre le centralisme et le fédéralisme. Les étrangers établis au Mexique auraient désiré un régime moins irrégulier : ils se plaignaient, avec vivacité, des exactions que les partis en lutte leur faisaient subir, et plus d'une fois des demandes d'indemnités furent présentées au parti qui détenait momentanément le pouvoir. Les Mexicains répondaient invariablement : « Nous sommes une nation en révolution; nous subissons toutes les conséquences de l'état révolutionnaire : les émeutes, les exactions, les jugemens iniques, les pillages, les assassinats. Les étrangers qui sont venus s'établir sur

notre sol se sont volontairement, de leur plein gré, exposés à toutes les conséquences d'un tel état de choses; ils n'ont point le droit de se plaindre de les avoir subies. S'il fallait les indemniser, le trésor mexicain n'y suffirait pas. »

Ne pouvant réussir à faire écouter ses réclamations, le gouvernement français prit le parti de rompre: le blocus des côtes du Mexique fut déclaré en 1837. En deux mois le trésor mexicain se vit privé de 10 millions de francs que lui auraient payés, sous forme de droits de douane, les navires arrêtés par la croisière française. La République perdait ainsi sa principale source de revenus : le pays ne s'en montra pas ému outre mesure. Deux frégates et deux bricks se trouvaient alors réunis dans les eaux de Vera-Cruz, sous les ordres du capitaine de vaisseau Bazoche, montant la frégate de soixante canons l'*Herminie*. Le ministre de France, le baron Deffaudis, crut devoir, le 23 mai 1838, exposer au commandant Bazoche la situation telle qu'il l'envisageait après un essai de blocus suffisamment prolongé pour qu'on pût en mesurer les effets. « La question politique, lui écrivait-il, de savoir si une attaque victorieuse de votre division, sur la forteresse d'Ulloa, ne serait pas plus favorable qu'un simple blocus à la terminaison de nos différends avec le Mexique, aussi bien qu'à la sécurité de nos nationaux résidant encore dans ce pays, me semble devoir se résoudre définitivement par l'affirmative. Permettez-moi donc, monsieur le commandant, de vous poser la nouvelle question toute militaire qui se présente ici à résoudre... L'attaque de Saint-Jean-d'Ulloa devant avoir de très grands avantages, si elle réussit promptement, mais pouvant avoir des inconvéniens plus grands si le succès est trop retardé et, surtout, si elle échoue, croyez-vous avoir des certitudes suffisantes d'un prompt succès? Je dis des *certitudes* suffisantes et non des *chances* suffisantes. Si le prompt succès de l'attaque n'était pas aussi certain que peut l'être une entreprise de ce genre, il vaudrait mieux nous abstenir. »

Tout était prêt, le plan d'attaque dressé. « Maîtres d'Ulloa, assuraient les partisans d'une action immédiate, nous dominerions tout le littoral à vingt lieues de profondeur; les habitans nous répondraient, tête pour tête, de la vie et de la liberté de nos concitoyens. » Ce sont là de jeunes et présomptueuses confiances : un chef digne de ce nom ne les accueille pas sans mûres réflexions, dût-on lui reprocher « de fondre tout à coup dans la main des hommes de cœur, à vues élevées, à résolutions fortes, à intelligence supérieure, » qui se sont donné la mission de l'inspirer. Le commandant Bazoche convoqua sur-le-champ, en conseil de guerre, le capitaine de l'*Iphigénie*, M. Parseval-Deschênes, les capitaines du

La Pérouse et de l'*Alcibiade*, MM. Fournier et Laguerre. Ces noms n'étaient pas ceux des premiers venus. Quiconque a gardé la mémoire du brillant personnel dont se composa la marine du gouvernement de juillet en citerait difficilement de plus universellement estimés. Pour nous rendre compte des motifs qui dictèrent les résolutions de ces trois vaillans capitaines, il est indispensable de faire une rapide inspection des lieux et d'examiner sommairement les conditions de l'entreprise à laquelle on les conviait.

La baie de Vera-Cruz est semée de bancs de coraux qui, à marée basse, se trouvent presque à fleur d'eau. Quelques-uns de ces écueils ont été, comme le haut fonds de Sacrificios, convertis par les apports des vents en îlots de sable. De Sacrificios au fort d'Ulloa la distance est de trois milles; elle est d'un mille à peine, mesurée entre l'îlot et la partie de littoral qui lui fait face. Vers le nord-est se prolongent, jusqu'à quatre milles au large, les récifs de Pajaros, de l'île Verte et de l'Anegada de Adentro, laissant entre eux des passes plus ou moins larges. A la hauteur de Vera-Cruz vous rencontrez une seconde chaîne presque parallèle à la première: la Lavandera, la Gallega et la Galleguilla. Le récif de la Gallega est le plus considérable, il affecte une forme oblongue. Sa longueur, du sud au nord, peut être évaluée à 2,600 mètres; sa largeur, de l'est à l'ouest, ne dépasse guère 1,200 mètres. Le fort d'Ulloa occupe l'angle sud-ouest de ce plateau rocheux. Du fort à la ville, vous ne compterez pas plus de six encâblures : le canon d'Ulloa tient donc Vera-Cruz à sa merci. Les bâtimens mouillent aussi près que possible de la forteresse : ce poste est celui qui leur offre le meilleur abri; des bâtimens du tirant d'eau de l'*Herminie* et de l'*Iphigénie* peuvent y avoir accès. Le chenal est cependant étroit et assez difficile à suivre. Quant au fort, vous pouvez vous le représenter comme un parallélogramme flanqué de quatre bastions. Les deux grands côtés, dirigés à peu près de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, mesurent chacun 200 mètres; les petits côtés en mesurent 140. Le bastion de l'est, sur la face qui regarde la haute mer, porte le nom de bastion de la Soledad; celui de l'ouest est le bastion de Santiago. Sur la face qui regarde le sud et la ville, on trouve à droite, en se tournant vers la terre, le bastion de San-Pedro, à gauche, le bastion de Saint-Crispin. Presque à toucher le bastion de Saint-Crispin, s'élève un cavalier qui recouvre le grand magasin à poudre.

En avant du front du large est jetée une demi-lune qui masque et protège la porte du fort. A droite et à gauche de la demi-lune s'étendent deux batteries rasantes : la batterie de San-Miguel et la batterie de Guadalupe. L'espace compris entre les extrémités de

ces batteries basses est de 350 mètres environ. Tout cet ensemble de fortifications est armé de 186 bouches à feu (103 pièces de bronze et 83 pièces de fer). L'aspect en est imposant et la réputation plus imposante encore : le fort de Saint-Jean-d'Ulloa est généralement tenu pour inexpugnable. Cependant un officier d'une rare valeur, qui, sous un déguisement audacieux, est parvenu à le visiter, qui en a étudié de près les défenses, qui en a compté homme par homme la garnison, s'étonne qu'on ose mettre en doute « que 1,500 matelots français, disposant de 200 canons, avec plus de munitions de guerre que n'en renferme peut-être toute la république du Mexique, soient en état d'emporter un fort occupé par 800 Mexicains, femmes et enfans, vieillards, galériens, déguenillés, mal armés, mourant de faim, dont 400 ou 500 seulement peuvent combattre. »

Le lundi, 4 juin 1838, le conseil de guerre se rassemble : les débats n'amènent aucune décision. Le président, le commandant Bazoche, renvoie au lendemain la mise aux voix des projets présentés. Le 5 juin, il expose le plan qui lui paraît satisfaire le mieux aux exigences de la situation : ce plan consiste à pénétrer dans la rade de Vera-Cruz par la passe de l'Est. Les deux frégates seront embossées par le travers du bastion de Saint-Crispin, à portée de fusil de la muraille; la fusillade et le tir des pierriers placés dans les hunes se joindront au feu des batteries pour expulser les défenseurs du bastion et du cavalier qui le domine; on donnera ensuite l'escalade soit à l'aide d'un ponton, soit en faisant accoster de petits navires disposés à cet effet.

Le côté hasardeux d'un tel coup de vigueur ne pouvait échapper aux officiers expérimentés qui composaient le conseil de guerre. Le chenal, que les frégates devront suivre, nous l'avons déjà dit, est étroit et sinueux; en quelques endroits, il n'offre que 24 pieds de profondeur et la levée constante qu'y produit la houle ne peut être évaluée à moins de 2 pieds. Admettons qu'on le franchisse sans accident; lorsqu'on sera embossé sous les murs de la forteresse, on sera pris d'écharpe par les feux croisés des fortins bâtis aux deux extrémités de la ville. Chacun de ces fortins pourra braquer sur les frégates trois canons de 24. Le commandant Bazoche propose de masquer ces ouvrages en leur opposant les batteries des deux bricks de vingt canons dont la station dispose. Un brick français de vingt canons, soutenu par le feu de deux frégates et embossé à la distance de 350 toises d'un fortin mexicain, sans épaulemens, sans parapets, de 20 pieds à peine de hauteur, armé de dix canons, ne pourra-t-il donc faire taire trois canons de 24, seules pièces que la direction du tir permettra aux

ennemis d'employer? On ne demande pas au brick de s'emparer du fortin; il suffira qu'il lui impose silence pendant une heure et demie, temps jugé nécessaire pour l'escalade.

Les commandans de l'*Alcibiade*, du *La Pérouse*, de l'*Iphigénie*, successivement consultés, déclarent que, dans leur opinion, on ne saurait compter sur l'action des bricks. Ce n'est pas le feu du fortin qu'il faut craindre pour ces bâtimens, c'est la difficulté de se rendre au mouillage indiqué et l'impossibilité presque certaine de s'en tirer en cas d'insuccès : « Ne pourrait-on alors occuper préalablement les fortins soit par escalade, soit par une attaque en règle tentée par une troupe de débarquement? » Il serait malaisé de surprendre des ouvrages que l'on doit supposer soigneusement gardés : parvînt-on, d'ailleurs, à s'en rendre maître, comment s'y maintiendrait-on, dominé qu'on serait par les maisons voisines? Le conseil, à l'unanimité, repousse le projet soumis à son examen : mieux vaudrait, suivant lui, embosser les frégates et les bricks par le travers des deux bastions qui regardent le large et opérer ensuite un débarquement sur le récif de la Gallega, récif qu'on a tout lieu de supposer guéable.

Malheureusement, ce second projet, avant qu'il soit possible de passer à l'exécution, exige de longues études, des reconnaissances préalables : la fièvre jaune ne laissera pas le temps de les entreprendre. Elle s'abat sur les deux frégates, et, en quelques jours, les convertit en hôpitaux flottans.

III.

Le gouvernement français, cependant, avait résolu d'en finir. Des forces considérables se rassemblaient à Brest et à Toulon; frégates, bricks et bombardes s'armaient à la hâte. On se proposait d'y joindre deux navires à vapeur, les premiers navires français de ce genre qui aient, je crois, traversé l'Atlantique. Le contre-amiral Baudin prendrait le commandement de cette division navale et arborerait son pavillon sur la frégate la *Néréide*. Le roi, pour mieux marquer le dessein bien arrêté de la France d'obtenir de justes réparations, confiait à l'amiral son propre fils, le prince de Joinville, investi du commandement de la corvette la *Créole*. L'expédition entrait dans une nouvelle phase.

Allait-on donc faire revivre ce fameux plan de Bolivar qui dort dans les cartons du ministère des affaires étrangères? L'Amérique serait-elle divisée en petites monarchies, sous la garantie des flottes et des armées européennes? « Les têtes faibles, au Mexique, nous affirme un témoin de ces événemens, n'en doutaient déjà plus.

C'était le vœu secret de tout un parti, du parti le plus puissant à cette heure. Bourbon d'Espagne ou Bourbon de France, peu lui importait, pourvu qu'on lui rendît l'état monarchique. » Si pareil dessein a jamais été agité dans les conseils de la couronne, je dois déclarer que les papiers les plus secrets de l'amiral Baudin n'en ont gardé aucune trace. On ne voit qu'une chose dans ces documens qui m'ont été communiqués sans réserve : l'ardeur d'un jeune prince impatient de se distinguer et plus heureux dans cette tentative que l'héroïque enfant qui a donné son sang à l'Angleterre, ne pouvant pas le donner à la France.

« Le jour où Votre Excellence m'a confié le commandement des forces navales dans le golfe du Mexique, écrivait au vice-amiral de Rosamel, alors ministre de la marine, le contre-amiral Baudin, je lui ai annoncé que mon départ de Brest aurait lieu le 1[er] septembre. En effet, aujourd'hui, 1[er] septembre 1838, nous sommes sous voiles et déjà hors du goulet à neuf heures du matin. » Cette ponctualité est d'heureux augure : elle montre à la fois l'activité du chef et la complaisance des élémens, car les vents du nord-est sont d'un précieux secours pour qui prétend sortir à jour fixe du goulet de Brest. Le vaisseau le *Suffren*, il est vrai, quand l'amiral Roussin le montait et se savait attendu par le contre-amiral Hugon à l'embouchure du Tage, a pu franchir l'Iroise, malgré le vent contraire : ces tours de force ne se renouvellent pas tous les jours. Encore faut-il, pour qu'on les accomplisse, que la brise reste modérée ; de gros vents de sud-ouest seraient un obstacle invincible. Le capitaine Grasset, sur la frégate-école des gabiers la *Résolue*, a donné à ses jeunes apprentis une leçon dont ils se souviendront toute leur vie ; il a gagné le large en louvoyant pendant vingt-quatre heures entre les *cailloux* avec deux ris pris aux huniers. Je ne conseille pas aux plus hardis et aux plus habiles de l'imiter.

Le 9 septembre, la *Néréide*, accompagnée de la *Créole*, mouillait sur la rade de Cadix. Deux autres frégates, la *Gloire* et la *Médée*, y attendaient l'amiral Baudin, prêtes à se ranger sous son pavillon. Le 11 septembre, toute la division faisait route. La glorieuse campagne où vont se fonder tant de jeunes renommées commence : « Soyez préparé à la guerre, écrit l'amiral au prince de Joinville, et préparez-y votre équipage. Que tous vos discours, toutes vos pensées aient le combat pour but ; que chacun, à votre bord, se familiarise avec l'idée que de brillans succès doivent être le résultat de l'activité et de l'audace unies au bon ordre, qu'un coup de main hardi, mais sérieux et exécuté avec sang-froid, avec ténacité, peut terminer la querelle, au plus grand honneur de la France et aux applaudissemens des deux mondes. La circonstance est favo-

rable au rétablissement de la discipline, dont les ressorts ont été détendus par les habitudes d'une longue paix. Occupez-vous immédiatement de les retremper, et, pour cela, commencez par tracer très fortement la ligne de démarcation entre les divers grades. En service, il n'y a point d'égaux ; il n'y a que des supérieurs et des inférieurs, des hommes qui commandent et des hommes qui obéissent. Un équipage bien conduit doit manœuvrer, dans toutes les circonstances, comme s'il s'agissait du salut du navire ; il doit faire tous ses exercices de guerre, comme s'il se trouvait sous le feu de l'ennemi. Gardons-nous bien de croire que, dans les dangers de la navigation ou à l'instant du combat, la nécessité du moment suppléera au défaut d'habitude et créera tout à coup une impulsion extraordinaire : ce serait une erreur funeste. Attachez-vous, monseigneur, à faire régner le silence à votre bord et à convaincre chacun de la nécessité de l'observer. Le silence est une condition d'ordre indispensable ; il est l'âme de la bonne manœuvre. Plus il semble étranger aux habitudes de notre nation, plus vous devez apporter de force de caractère, de persévérance, de soins de tous les instans pour l'obtenir, sans toutefois employer directement des moyens qui diminueraient l'affection que votre équipage doit vous porter. L'autorité ne s'exerce que par les intermédiaires : les vôtres sont vos officiers ; c'est par eux que vous devez agir sur votre équipage. Le bien du service exige que vous soyez très aimé et que les personnes qui exercent l'autorité sous vous soient un peu craintes. Un capitaine ne peut apporter d'indulgence dans le service qu'autant que ses officiers sont des instrumens inflexibles de la discipline établie. S'ils y mettent de la mollesse, il est obligé d'y mettre un excès de sévérité. Cependant, une grande bonté de la part du chef doit toujours tempérer les rigueurs de la discipline. Ce n'est qu'en nous occupant de tous les soins, même les plus minutieux, qui peuvent contribuer au bien-être et au bonheur des hommes placés sous nos ordres, que nous acquérons le droit de ne jamais leur passer une faute. » Toutes ces recommandations sont excellentes. Qu'aurait dit de mieux le duc d'Albe ou don Garcia de Toledo (1) ?

(1) « Occupez-vous sans relâche et personnellement, écrit le duc d'Albe à don Juan d'Autriche, du paiement intégral et aux époques voulues de la solde ; occupez-vous aussi de la bonne qualité des vivres. Il importe que le soldat sache bien que c'est aux ordres, à la sollicitude de Votre Excellence, qu'il est redevable de son bien-être. Exigez que les soldats aient un très grand respect pour les officiers, mais ne permettez pas que les officiers les maltraitent, en aucune circonstance, sans motif. Il faut que le simple soldat ose venir se plaindre, si on lui fait tort ; il faut qu'il soit intimement convaincu que la moindre injustice dont on le rendrait victime sera sévèrement punie.

L'histoire a besoin d'un certain lointain pour ne pas tourner à la satire ou au panégyrique; en ce qui concerne l'amiral Baudin, elle nous rappellerait surtout quelle part les circonstances ont dans la gloire des hommes. Pour quelques-uns qui laissent échapper les occasions, combien pourraient à bon droit se plaindre que l'occasion leur ait manqué! L'amiral Baudin n'a pas rencontré les occasions qui convenaient à son envergure; toutes ses aptitudes le désignaient pour la grande guerre: un homme de cette valeur, succédant à La Touche-Tréville, nous eût épargné les douleurs de Trafalgar. Je crois le voir encore dans sa verte vieillesse: nul ne rappela mieux l'époque où les médiocres mêmes étaient de haute taille; il en avait gardé un certain port de tête et je ne sais quelle sorte d'emphase militaire qui ne messied pas aux héros. « Il y a plus d'une demeure dans la maison de mon père, » a dit l'Ecriture. J'ai connu bien des hommes de mer; j'en ai connu de tous les pays: Baudin et eux habitaient, à coup sûr, la même maison; ils ne logeaient pas au même étage. D'une stature élevée, respirant la force, impétueux et sanguin, impérieux avec bonhomie, ce soldat vigoureux vous faisait, au premier abord, l'illusion d'un Lobau, d'un Ney ou d'un Kléber; mais ni Lobau, ni Ney, ni Kléber n'auraient, je crois, écrit: « Malheur à quiconque voit dans la guerre autre chose qu'un moyen de conquérir la paix! En allant au Mexique, je ne souhaite la guerre ni pour elle-même, ni pour les avantages qu'elle pourra m'apporter: que le ciel me préserve de pareils sentimens! Je les déclare odieux et méprisables. Ce que je souhaite, c'est que les réparations dues à nos compatriotes leur soient accordées. Il serait, je le sais, plus dramatique de ravager les côtes, de profiter des dissensions entre les citoyens du Mexique pour les armer les uns contre les autres. Il en pourrait sans doute résulter un peu de gloire pour moi et mes compagnons d'armes; la France y gagnerait-elle autre chose que d'exciter dans ce pays des ressentimens plus profonds? »

L'amiral Baudin, on le voit, n'était pas seulement un soldat. Deux hommes se retrouvaient et se conciliaient en lui: l'homme de l'empire, au ton et au geste toujours dominateurs, — c'est celui-là qui, lorsque les Mexicains fusilleront son canot à bout portant, se dressera sur les bancs pour menacer du doigt les pelotons ennemis comme une bande d'écoliers turbulens pris en faute; — l'homme de la révolution, qui n'a pu, au milieu de toutes les splendeurs de

Maintenez en même temps dans les rangs une discipline inflexible: pas de faute qui ne trouve à l'instant son châtiment! On dira peut-être à Votre Excellence que semblables rigueurs lui aliéneront le cœur du soldat: la faiblesse l'empêcherait bien plus sûrement d'être aimée. Votre Excellence devra être très circonspecte avant de donner des ordres; une fois l'ordre donné, elle en exigera l'exécution à la lettre. »

l'héroïque épopée, oublier complètement l'esprit et le langage humanitaires de 89. Dans ce second homme, reconnaissez le fils de Baudin des Ardennes. Charles Baudin, capitaine de la *Bayadère* ou commandant en chef de l'expédition du Mexique, croirait manquer au sang dont il est sorti s'il ne cherchait, dans les régions les plus élevées de la philosophie chrétienne, le principe de ses discours et de sa conduite. Sa voix eût retenti avec autant d'éclat à la tribune que dans la mêlée ; quelquefois même, — n'essayons pas de le dissimuler, — nous entendrons cette voix, faite pour les grands accens, s'enfler au-delà de ce qu'exigeraient peut-être les circonstances. Nous la trouvons trop forte ; n'est-ce point parce que tout s'est rapetissé autour de nous, les peuples et les événemens?

IV.

Il fallut près d'un mois à la division, partie de Cadix le 11 septembre 1838, pour atteindre la côte de Saint-Domingue. Déjà les épreuves commençaient : 300 artilleurs de la marine et 25 soldats du génie avaient été embarqués à Brest sur la *Néréide*. A Cadix, on répartit ce contingent entre les trois frégates : il n'en resta pas moins, tant matelots qne soldats, près de 600 hommes à bord du navire amiral. « L'augmentation de personnel résultant de la présence des troupes passagères, écrivait l'amiral le 13 octobre, nous met fort à court d'eau. Nous avons eu des chaleurs affreuses depuis que nous sommes dans la mer des Antilles ; les équipages ont beaucoup souffert de la soif; toutes les précautions possibles n'ont pu empêcher les matelots et les soldats passagers de s'abreuver d'eau de mer, au grand détriment de leur santé. J'ai pris le parti d'écrire au consul général de la Havane d'affréter tous les quinze jours un navire de commerce pour porter à ma division devant Vera-Cruz un chargement d'eau et de vivres frais. Je sais que ces mesures causeront des dépenses que probablement Votre Excellence n'avait pas prévues ; mais, en fait d'expéditions militaires, ce qui est économique, c'est ce qui assure le succès. Rien n'est plus dispendieux que ce qui ne réussit pas. » L'amiral Baudin, si discipliné qu'il se proposât d'être, l'a toujours pris de haut avec les ministres. Ce que je crois pouvoir garantir, — car je l'ai très intimement connu et je demeure encore pénétré de ses bontés, — c'est qu'il ne s'en apercevait pas. Il faisait la leçon à des gens qui s'imaginaient n'avoir qu'à lui donner des ordres ; il la faisait parfois d'une façon un peu sentencieuse, comme il convient à un homme qui s'inspire toujours des motifs les plus nobles et qui reste patriote dans un temps où le culte de la patrie est loin d'embraser au même degré toutes les âmes.

Manquer d'eau en vue de la rivière, se voir contraint d'envoyer remplir ses futailles à 280 lieues du mouillage qu'on occupe, telle est la perspective qui s'ouvre devant la division navale du Mexique. Et cette eau, la plupart du temps, quand on l'aura fait venir à grands frais, on la recevra corrompue, « noire comme de l'encre » et fétide. Nos appareils distillatoires nous épargnent maintenant ces misères : seulement qu'on n'oublie pas qu'ils n'ont fait que déplacer la question. Au lieu d'eau, c'est du charbon qu'il faut se procurer. Si, en 1859, je n'avais capturé sur ma route des navires autrichiens chargés de 3,000 tonneaux de houille, je n'aurais jamais réussi à maintenir pendant près de trois mois le blocus de Venise. La guerre de course dont on parle tant aujourd'hui pourrait bien, faute de dépôts de charbon, devenir impossible partout ailleurs que dans les mers d'Europe : elle était autrement facile au temps de la marine à voiles. Heureusement il n'est pas nécessaire d'aller loin pour intercepter les richesses ennemies, et nos colonies mêmes ne se défendront nulle part aussi efficacement que dans la Manche ou dans la Mer du Nord.

Le 18 octobre au matin, sur la sonde du banc de Campêche, la *Néréide* rencontre les frégates l'*Herminie* et l'*Iphigénie :* ces frégates allaient renouveler leur eau à La Havane. Triste spectacle pour les bâtimens qui arrivent de France! Voilà donc dans quel état on revient des côtes du Mexique! « La fièvre jaune et le scorbut, écrit l'amiral Baudin, ont chassé l'*Herminie* et l'*Iphigénie* du golfe. Il est grand temps qu'elles atteignent un port de relâche. L'*Herminie* ne saurait, vu la réduction de son personnel, continuer la campagne : sur 500 hommes, elle compte 343 malades. L'*Iphigénie* seule pourra être remise en état de rallier mon pavillon. Elle a cependant enterré à Sacrificios quarante-cinq marins et cinq officiers. » La fortune, on serait tenté de le croire, est lâche : quand elle a commencé à frapper, elle s'acharne à plaisir sur sa victime. La pauvre *Herminie*, si éprouvée, ne devait pas revoir la France; en partant de La Havane, elle alla donner sur les rochers des Bermudes et y termina sa carrière.

On parlait beaucoup, à bord de la *Néréide*, des *nortes*, coups de vent soudains qui, partis de la pointe des Florides, ne s'éteignent que dans les vastes plaines du Yucatan. Le 23 octobre, on s'estimait à sept lieues de La Vera-Cruz : une violente tempête tout à coup se déclare et pendant deux jours les robustes côtes de la frégate-amirale sont mises à l'épreuve. On sait désormais à quoi s'en tenir : la saison des épidémies fait place à la saison des tourmentes, lorsque les deux fléaux ne s'entendent pas pour vivre de compagnie. Enfin le 26 octobre apparaît au loin la cime neigeuse du pic d'Orizaba.

A trois heures de l'après-midi la *Néréide* laisse tomber l'ancre sous l'îlot de Sacrificios. L'escadre dispersée va se concentrer. La *Gloire*, la *Créole*, l'*Iphigénie*, reviendront bientôt de La Havane, où l'amiral les a détachées; la *Médée*, le *La Pérouse*, l'*Alcibiade*, le *Cuirassier*, le *Voltigeur*, le *Du Petit-Thouars* sont déjà sur rade. Le 7 novembre, arrivent, inestimable renfort, les deux navires à vapeur le *Météore* et le *Phaéton*; puis surviennent deux bombardes, le *Cyclope* et le *Vulcain*, accompagnées du brick le *Zèbre*, la *Fortune* que l'on convertira en hôpital, la *Naïade*, la *Caravane*, l'*Oreste* et la *Sarcelle*. Les bricks l'*Éclipse* et le *Laurier* croisaient entre Tampico et Tuxpan. Un ouragan les a désemparés. L'*Éclipse* peut encore servir; quant au *Laurier*, ce n'est plus qu'une épave : son capitaine l'a laissé à la Havane et est passé avec tout son équipage sur l'*Iphigénie*. « Honneur à l'*Éclipse !* Honneur au *Laurier !* écrira l'amiral Baudin. Je considère mes forces actuelles comme suffisantes pour un coup de main décisif. Notre plus grand obstacle est la saison : les vents soufflent presque continuellement du nord, avec une violence qui rend toute opération impossible, mais il ne faut qu'une nuit de calme, sans lune, précédée et suivie d'un jour de beau temps. »

Comment s'était établie cette confiance? Par des reconnaissances, bien imprudentes sans doute, qui n'en méritent que mieux d'être racontées. Le commandant Le Ray, de la *Médée*, partait pour Mexico le jour même de l'arrivée au mouillage, avec l'aide-de-camp de confiance de l'amiral, le lieutenant de vaisseau Page. Il allait sommer le gouvernement mexicain de répondre enfin catégoriquement aux réclamations de la France. Un capitaine d'infanterie mexicain, don Calisto Zaragoza, lui servait de guide et d'escorte. Si ce Zaragoza était le futur général que nos troupes rencontreront en 1862 dans la plaine de Puebla, la coïncidence est assez curieuse pour qu'on la signale. Le commandant Le Ray emportait l'ordre de ne pas attendre la réponse du congrès au-delà de trois jours: si l'on voulait se trouver en mesure de mener à bonne fin les opérations avant l'hivernage, il n'y avait pas un instant à perdre. Dans la nuit du 3 au 4 novembre, l'amiral envoie reconnaître le plateau de la Gallega. Le plan d'attaque qui a obtenu l'adhésion du conseil de guerre convoqué par le commandant Bazoche est aussi celui vers lequel les préférences de l'amiral semblent incliner. « Le but de la reconnaissance que vous allez faire ce soir, écrit-il au prince de Joinville, est seulement de chercher sur le récif une partie guéable par laquelle on puisse s'approcher de la forteresse. » Et c'est un prince, un fils de France, que l'amiral croit devoir charger de ce soin ! N'y a-t-il pas lieu de s'en étonner? Quel otage on s'expose à mettre aux mains des Mexicains !

Les généraux ont plus de peine qu'on pense à résister à de juvéniles ardeurs : on en a eu la preuve au Zoulouland. La mission d'ailleurs fut remplie avec autant de zèle que d'intelligence. « Je suis parti du mouillage de Sacrificios, — ainsi s'exprime le rapport du prince, — à onze heures du soir. Deux embarcations armées accompagnaient le canot que je montais. Le temps était à souhait : la lune éclairait peu, l'atmosphère était calme et une faible houle faisait marquer les brisans. Les Mexicains avaient probablement vu de la côte le départ de nos embarcations, car une fusée partit d'un point situé presque en face de votre frégate. Un grand feu fut aussitôt allumé sur une des extrémités du fort ; la cloche fut mise en branle ; les batteries s'éclairèrent avec promptitude. Nous étions découverts. Notre exploration n'en a pas moins continué et nous avons enfin trouvé à trois quarts de mille du fort une petite crique où la mer est parfaitement tranquille et où les plus grandes embarcations pourront entrer et mouiller. Voyant que le fond vers le sud était très égal, mais trop élevé pour permettre aux canots d'approcher, je suis entré dans l'eau et me suis dirigé vers le fort. Partout nous avons trouvé le sol parfaitement égal et à environ 1 pied au-dessous de l'eau. Le sol, de sable, est recouvert d'une couche d'herbes marines très courtes, qui ne gênent aucunement la marche. En nous avançant près du fort, nous avons de nouveau donné l'éveil à la garnison, qui, du reste, se garde très bien. Elle a même fait sortir, par la porte de la place d'armes du chemin couvert, un détachement qui, en s'avançant sur l'îlot et en entrant ensuite dans l'eau pour nous éloigner, nous a donné la preuve que le récif était praticable d'un bout à l'autre. »

On comprend que le prince ne se soit pas soucié d'insister sur le danger qu'il venait de courir. Un de ses compagnons, destiné à devenir un de nos plus brillans généraux, le commandant du génie Mengin, n'avait pas les mêmes raisons de se taire : « Nous étions sans armes, dit-il, à 600 ou 700 mètres de nos embarcations, et la présence du capitaine Le Ray à Mexico nous faisait un devoir d'éviter toute espèce de collision. Nous prîmes le parti de hâter notre retraite le plus possible, ce qui dura cinq minutes environ. Au bout de ce temps, la poursuite ayant cessé, nous continuâmes avec moins de précipitation. Nous regagnâmes nos embarcations vingt-cinq minutes après avoir commencé notre retraite. Il était à peu près deux heures et demie. De notre reconnaissance, il résulte que le banc de la Gallega présente une surface toujours guéable, très unie et très commode pour la marche. Entre l'anse du débarquement et le fort, la distance est de 1,000 à 1,100 mètres, distance très favorable en ce qu'elle est en dehors de la bonne portée du canon et tout à fait hors de vue la nuit. »

Le 12 novembre, l'amiral voulut renouveler l'exploration de la Gallega : il la renouvela en personne. Le prince de Joinville l'accompagnait. Avec un peu d'audace, les Mexicains prenaient cette fois du même coup de filet le chef de l'expédition et le capitaine de la *Créole*. « J'étais, nous apprend l'amiral Baudin, avec le prince de Joinville, à la tête d'une petite colonne de trente hommes. Je fis faire halte à la colonne à moins de 20 toises de la batterie basse de San-Miguel, lorsque, après avoir été hélé par les sentinelles mexicaines et avoir entendu le commandement de : *Apprêtez armes!* j'eus reconnu, au bruit des fusils qu'on armait, que l'ennemi avait une force considérable sur pied dans la batterie. Le chef de bataillon Mengin, qui est un peu sourd, continua de s'avancer seul jusqu'au pied d'une rampe par laquelle l'ennemi pouvait facilement descendre vers lui et l'enlever. Nous étions dans l'eau jusqu'à la ceinture : il nous aurait été impossible de le secourir. D'ailleurs, une retraite immédiate était indispensable. Mon secrétaire, M. Moreau, se détacha par mon ordre et alla prévenir M. Mengin du danger qu'il courait, au risque d'être enlevé avec lui. »

Quand on a vu devant Sébastopol l'obstination des officiers du génie envoyés en reconnaissance, le superbe dédain du colonel Frossard pour les précautions les plus légitimes, il est difficile de croire que la prétendue surdité du commandant Mengin n'ait pas été, en cette circonstance, un peu volontaire : Nelson, à Copenhague, rappelé par les signaux de l'amiral Parker, appuyait sa longue-vue sur son œil crevé. Le commandant Mengin tenait essentiellement à toucher pour ainsi dire du doigt les défenses ennemies, car il était spécialement chargé de dresser, après cette seconde exploration, le plan d'attaque. « Il est important, disait le commandant, que la mer soit calme, plutôt basse que haute, la nuit aussi obscure que possible. L'expédition partira donc du mouillage quatre heures avant le lever de la lune, comptant : une heure et demie pour le trajet de Sacrificios à l'anse du récif ; une demi-heure pour le débarquement ; trois quarts d'heure pour arriver jusqu'à la palissade du fort, avec une petite halte à moitié chemin ; une demi-heure pour l'attaque du chemin couvert et pour la mise hors de service des batteries basses ; une demi-heure pour la retraite jusqu'aux embarcations, si l'on doit se contenter de ce résultat incomplet. Mais il peut fort bien arriver que la poursuite des Mexicains, chassés des ouvrages avancés, conduise la tête d'une des colonnes jusque sous la voûte qui donne entrée au fort. Dans ce cas, sans essayer de pousser plus loin, les hommes feront ferme dans le passage, empêcheront ainsi de refermer la porte et appelleront au secours. Le commandant supérieur de l'attaque ordonnera

aux clairons de sonner, et toutes les troupes se précipiteront dans le fort aux cris de : *Vive le roi!* »

Pour concevoir et pour mettre à l'étude de pareils projets, il fallait bien mépriser l'ennemi qu'on allait avoir à combattre! Cette confiance est souvent un gage de victoire : quand elle conduit, comme à Guadalupe, à un échec, Dieu sait si on lui épargne le blâme et la raillerie. La campagne de 1805, en Autriche, a vu cependant, s'il en faut croire les Mémoires du général Lejeune, des places fortes ainsi emportées par un brusque assaut. Le plus sûr sera de ne pas s'y fier, surtout quand on attend des bombardes. Les feux courbes, peu usités encore, vont tout à l'heure montrer qu'on a plus facilement raison des forteresses avec des mortiers qu'avec des échelles.

V.

Ce sera l'éternel honneur de l'amiral Baudin de n'avoir ouvert les hostilités qu'à la dernière extrémité. Le commandant Le Ray rapportait de Mexico une réponse évasive : l'amiral consentit à se rendre à Jalapa pour s'y aboucher personnellement avec les plénipotentiaires mexicains. « La France, disait-il, est loin de nourrir aucune arrière-pensée qui soit contraire à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Mexique. En bloquant vos ports, elle a usé du moyen le plus doux qui fût en son pouvoir pour obtenir, après tant d'années et tant de démarches, le redressement des griefs de ses nationaux. » Le ministre des affaires étrangères de la république mexicaine, M. Cuevas, n'essayait pas de pallier les torts de son gouvernement; il continuait seulement de se retrancher derrière l'irresponsabilité morale d'un pays bouleversé par ses agitations intérieures. « Les désordres dont vous vous plaignez, répondait-il imperturbablement à l'amiral Baudin, sont la conséquence inévitable et fatale de l'enfance politique du Mexique. » Arrivé à Jalapa le 17 novembre, l'amiral en repartit le 21, laissant entre les mains de M. Cuevas un dernier et sérieux ultimatum. « Je lui ai déclaré, écrit-il au ministre de la marine, que j'allais attendre à mon bord jusqu'au 27 la décision finale du gouvernement mexicain. Si le 27, à midi, satisfaction complète n'est pas donnée à la France, je commencerai immédiatement les hostilités. »

Différer — *dilatar* — est, dit-on, la maxime favorite de la diplomatie mexicaine. La ressource, cette fois, est usée : l'habileté du congrès va se heurter à une résolution inébranlable. La division navale que commande l'amiral Baudin s'est portée du mouillage de Sacrificios au mouillage de l'Ile-Verte. Dès le 26 au soir, les

premières dispositions de combat sont prises : les dromes ont été mises à terre, les bouts-dehors de bonnettes descendus sur le pont; les suspentes en chaîne, les fausses balancines, les bosses de galhaubans et d'itagues sont en place. Tout est prêt pour le lendemain; voici les derniers ordres : les baromètres et les chronomètres des frégates seront envoyés, avec ceux des bombardes, à bord des petits bricks qui ne sont pas destinés à prendre part à l'engagement; on mettra les chaloupes à la mer avant l'appareillage. Chacune de ces embarcations, armées par les équipages des bricks laissés au mouillage, devra être munie d'une ancre à jet et de deux aussières. Toutes iront se placer au nord des frégates, hors de la portée des canons du fort, mais en position de venir élonger des touées, s'il en était besoin. Au signal de l'amiral, les bombardes se porteront à la hauteur de la coupure du récif de la Gallega et s'y embosseront. Les trois grandes frégates — la *Néréide*, la *Gloire*, l'*Iphigénie* — mouilleront au sud de cette même coupure, de manière à former une ligne serrée. Elles se trouveront ainsi à sept ou huit encâblures du fort. La portée du canon de 30 court, tiré avec un seul boulet rond et une charge égale au quart du poids du boulet, est de 1,550 mètres environ, sous un angle de projection de cinq degrés. C'est donc l'angle de tir qu'il conviendra d'adopter pour le combat. Les canons-obusiers de 30, chargés à obus et tirés avec deux kilogrammes de poudre, ont, à peu de chose près, la portée des canons. Quant aux caronades, il semble inutile de les employer dans un engagement où la distance dépassera 1,400 mètres. Si l'on tient cependant à tenter de s'en servir, il faudra les pointer sous l'angle de sept ou huit degrés. L'intention de l'amiral est d'ailleurs de commencer par régler le tir de la division d'attaque à l'aide de quelques coups d'épreuve. La *Naïade* et la *Sarcelle*, placées dans la direction du nord-ouest, feront à cet effet les signaux nécessaires : le pavillon 1, hissé au mât d'artimon, indiquera que le coup a porté en-deçà du but; le pavillon 2, en tête du grand mât, qu'il a porté juste; le pavillon 3, arboré au mât de misaine, annoncera que le projectile est tombé au-delà du fort.

Tout n'est-il pas prévu? L'ordre du jour est bref : je ne vois pourtant aucune disposition essentielle qui y soit omise. L'amiral, lui, ne le trouve pas encore complet : « Si le feu de l'ennemi, dit-il en finissant, est vif et bien dirigé, on fera descendre dans le faux-pont les hommes de la manœuvre, pour les mettre à l'abri, ne gardant que les chefs et les servans des pièces. Les gabiers ne seront envoyés dans la mâture que s'il y avait des avaries de gréement urgentes à réparer. » N'est-ce pas ici le capitaine de la *Dryade* que

nous entendons (1)? Brave et excellent cœur qui voudrait, s'il était possible, garder tous les dangers pour lui!

Le 27 au matin, le temps était calme. Ordre est donné aux deux navires à vapeur le *Météore* et le *Phaéton* de prendre chacun une des deux bombardes à la remorque et de les conduire au poste d'embossage qui leur a été assigné. Le *Phaéton* et le *Météore*, bateaux à aubes de 160 chevaux, n'ont ni la puissance ni la sûreté d'allures de nos magnifiques pyroscaphes d'aujourd'hui; plus d'une fois ils ont mis à l'épreuve la patience du chef de l'expédition. « J'ai une bien malheureuse veine, écrit l'amiral, en fait de navires à vapeur : le *Phaéton* n'a jamais pu marcher trois jours de suite; le *Météore*, autre patraque, sans cesse détraquée, redoutant constamment l'ébranlement de son arbre de couche, a eu ses côtes rôties dans la traversée de France au Mexique. » Ingrate marine à voiles, c'est ainsi que tu parlais en 1838 de ces précieux auxiliaires, qui allaient bientôt te supplanter! Tout éclopés qu'ils fussent, le *Météore* et le *Phaéton*, dans la journée du 27 novembre, jouèrent un rôle important : sans eux la hardiesse de s'accoster au récif eût pu, à bon droit, être taxée de témérité; le succès même n'aurait, aux yeux des marins, absous qu'incomplètement l'amiral. Il n'est donc que juste d'attribuer à ces deux « patraques » une part considérable dans l'heureuse issue de la campagne. L'amiral Roussin aurait fort apprécié leurs services à l'embouchure du Tage.

Suivons-les dans leurs pérégrinations essoufflées; voyons-les se multiplier pour se rendre utiles : ils commencent par amener à l'est de la petite coupure qui sépare en deux le grand récif de la Gallega, le *Cyclope* et le *Vulcain*, lourdes hourques auxquelles soixante-quatorze jours de traversée n'ont pas délié les jambes; puis ils reviennent offrir leurs services aux frégates. Le *Météore* prend à la remorque la *Néréide*, le *Phaéton* se charge de la *Gloire*; l'*Iphigénie* ne veut avoir recours qu'à ses voiles. Quelques minutes avant midi, la *Néréide* laissait tomber l'ancre aussi près que possible de l'accore du récif; la *Gloire* et l'*Iphigénie* prenaient leur poste avec une remarquable précision, la première sur l'avant, la seconde sur l'arrière de la *Néréide*. La *Naïade*, la *Sarcelle*, le brick le *Voltigeur*, se sont échelonnés entre le plateau de la Gallega et l'île Verte : ils transmettront, s'il en est besoin, les signaux de l'amiral à la partie de la division laissée en réserve. La corvette la *Créole* a reçu l'ordre de se tenir sous voiles, en observation au nord-ouest de la forteresse. Quand on refuse à la frégate la *Médée*, dont les canons sont des pièces de 18, l'honneur de s'em-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février, *la Marine de 1812*.

bosser à côté des frégates portant en batterie du calibre de 30, pourrait-on songer à mettre en ligne cette petite corvette, qui, à l'exception de deux obusiers, ne possède pour tout armement que des caronades? « Le prince, a écrit l'amiral le 15 octobre, manœuvre la *Créole* avec une promptitude et une précision qui feraient honneur à un capitaine consommé. » S'il sait manœuvrer, le prince aura l'occasion de le faire voir : il ne lui est pas interdit de circuler entre les récifs.

VI.

L'ancre de la *Néréide* venait de toucher le fond ; midi n'avait pas encore sonné : un canot se détache de terre et amène le long du bord deux officiers. Ces officiers sont des parlementaires. Que le gouvernement mexicain mette de côté ses atermoiemens, qu'il accepte franchement et sans réserve les conditions de la France, le canon restera muet : convenons cependant que la réponse du congrès, cette réponse apportée avec tant d'ostentation à la dernière minute du délai fixé, aurait pu arriver un peu plus tôt. N'importe ! l'essentiel est que la réponse attendue soit claire et catégorique. L'amiral en étudie soigneusement les termes, cherche à l'interpréter dans le sens le plus favorable ; à deux heures, son parti est pris : « J'ai perdu, écrit-il au général Rincon, commandant supérieur de la province et de la ville de Vera-Cruz, tout espoir d'obtenir par des voies pacifiques l'honorable accommodement que j'avais été chargé de proposer au cabinet mexicain : je me trouve dans la nécessité de commencer les hostilités. » Un peu avant deux heures et demie, les parlementaires sont congédiés. A peine l'amiral les voit-il à bonne distance, qu'il fait le signal d'ouvrir le feu. Laissons-lui maintenant la parole : personne ne saurait mieux raconter cette journée si glorieuse pour les armes françaises.

« Jamais feu, écrit-il au ministre, ne fut plus vif et mieux dirigé : je n'eus d'autre soin que d'en modérer l'ardeur. De temps à autre je faisais le signal de cesser le feu pour laisser dissiper le nuage d'épaisse fumée qui nous dérobait la vue de la forteresse : on rectifiait alors les pointages et le feu recommençait avec une vivacité nouvelle. Vers trois heures et demie, la corvette la *Créole* parut à la voile, contournant le récif de la Gallega, du côté du nord. Elle demandait par signal la permission de rallier les frégates d'attaque et de prendre part au combat. J'accordai cette permission. Le prince vint alors passer entre la frégate la *Gloire* et le récif de la Lavandera. Il se maintint dans cette position jusqu'au coucher du soleil, combinant

habilement ses bordées, de manière à canonner le bastion de Saint-Crispin et la batterie rasante de l'est. A quatre heures vingt minutes, la tour des signaux, élevée sur le cavalier du bastion de Saint-Crispin, sauta en l'air, couvrant de ses débris le cavalier et les ouvrages environnans. Déjà deux autres explosions de magasins à poudre avaient eu lieu, l'une dans le fossé de la demi-lune, l'autre dans la batterie rasante de l'est. Une quatrième explosion se produisit vers cinq heures, et dès lors le feu des Mexicains se ralentit considérablement. Au coucher du soleil, plusieurs de leurs batteries paraissaient abandonnées ; la forteresse ne tirait plus que d'un petit nombre de ses pièces... A huit heures, je fis le signal de cesser le feu. Vers huit heures et demie, un canot se dirigea de la forteresse vers la *Néréide*. Toute la nuit on parlementa. A huit heures du matin, les officiers que j'avais envoyés à Vera-Cruz pour traiter avec le général Rincon n'étaient pas encore de retour. Je fis signifier au général que, si la capitulation n'était pas signée dans une demi-heure, j'ouvrirais mon feu sur la ville. Quelques instans après, M. Doret, mon chef d'état-major, m'apportait la capitulation signée. C'était à midi que la forteresse devait nous être remise; l'évacuation ne put être terminée qu'à deux heures après midi. Je fis alors occuper la forteresse par les trois compagnies d'artillerie de la marine embarquées sur les frégates et je me hâtai de tirer nos navires de la position dangereuse qu'ils occupaient. Il était temps : le vent fraîchissait, la mer devenait houleuse et les ancres se brisaient comme du verre sur le fond composé de roches aiguës. »

Ces attaques de forteresses par des bâtimens au mouillage n'ont rien, on le voit, de bien dramatique : on s'embosse et on tire. S'il fait calme, une épaisse fumée enveloppe bientôt le théâtre de l'action: navires et batteries de terre ne tirent plus qu'au jugé. De temps en temps il arrive à bord des vaisseaux quelques coups perdus. Les parapets ennemis présentent plus de surface : ils sont bouleversés sans qu'il en résulte pour la forteresse attaquée un dommage bien sérieux. Tel fut le combat du 17 octobre 1854 devant Sébastopol, tel fut le combat du 17 octobre 1855 devant Kinbourn. Dans le premier de ces bombardemens, le plus important de beaucoup, une grêle de projectiles vomie pendant six heures n'entama d'une façon décisive ni le fort Constantin ni le bastion de la Quarantaine. Le lendemain, la flotte eût pu recommencer ; nos marins n'en auraient pas davantage pris pied dans l'ouvrage démoli. Tout autres sont les résultats quand les mortiers s'en mêlent : les mortiers allumèrent l'incendie dans Kinbourn, et l'incendie amena la capitulation.

A l'attaque de Saint-Jean-d'Ulloa, les trois frégates et la corvette

la *Créole* avaient tiré 7,771 boulets et 177 obus. Les quatre mortiers des deux bombardes ne tirèrent que 302 bombes : ces bombes écrasèrent les voûtes des magasins à poudre. Bien qu'on ait porté au compte des obusiers de la *Créole* une des explosions, il paraît douteux que ces obusiers eussent suffi pour produire les affreux dégâts dont le général Santa-Anna, introduit dans le fort, fut témoin. Tout le front de la forteresse qui fait face à la haute mer est bâti de madrépores : les boulets l'avaient en maint endroit fait voler en éclats, le feu des batteries continuait toujours : les explosions seules portèrent le découragement au sein de la garnison. Le conseil de guerre convoqué, sur l'invitation du général Santa-Anna, n'hésita point à déclarer à l'unanimité que la continuation de la défense était impossible. Ainsi que le constata le procès-verbal rédigé le 28 novembre à deux heures du matin, plusieurs pièces gisaient démontées et le fort ne possédait pas d'affûts de rechange ; les munitions, à peu près épuisées, n'auraient permis de prolonger le feu que pendant une ou deux heures au plus ; la majeure partie des artilleurs était tuée ou blessée. L'explosion de deux des magasins à poudre, la destruction totale d'une batterie haute et de presque toute la ligne des défenses extérieures, la mort du colonel du génie, la mise hors de combat de trois officiers supérieurs, de treize officiers subalternes et de 207 soldats, avaient notablement abattu l'esprit des troupes mexicaines : pour tout renfort, le général Rincon pouvait envoyer de Vera-Cruz 80 artilleurs : c'était à peine l'armement de dix pièces. Dans ces circonstances, il ne restait d'autre parti à prendre que de capituler en s'efforçant d'obtenir les conditions les plus honorables.

La perte des Mexicains était en proportion du feu violent qu'ils eurent à soutenir ; celle des assaillans fut si faible qu'elle a fait mettre en doute les dangers de l'entreprise. La conquête du Gibraltar des Indes fut obtenue au prix de quatre tués et de vingt-neuf blessés. Le combat du *Renard*, on doit s'en souvenir, coûta davantage. La *Néréide* comptait quinze hommes hors de combat, la *Gloire* cinq, l'*Iphigénie* treize. Le *Cyclope*, le *Vulcain*, la *Créole* n'eurent ni tués ni blessés. Est-ce donc sur de pareils calculs que vous prétendez juger les mérites d'une action de guerre? Le mérite consiste à tenter ce que les autres ont déclaré impossible. L'opinion générale, dans la division même du Mexique, était que le fort de Saint-Jean-d'Ulloa ne pouvait être emporté que par escalade et par surprise. L'amiral Baudin a prouvé le contraire et il l'a prouvé en ne craignant pas de hasarder ses bâtimens à un mouillage où leur existence dépendait d'un souffle de brise. « La prise de la forteresse de Saint-Jean-d'Ulloa par une division de frégates françaises

est le seul exemple que je connaisse, dira le duc de Wellington à la chambre des lords, d'une place régulièrement fortifiée qui ait été réduite par une force purement navale. »

Au mois de septembre 1838, pendant que la *Néréide* faisait route pour le golfe du Mexique, on discutait en présence de l'amiral Lalande les chances d'une attaque sur le château de Saint-Jean-d'Ulloa. Voici de quelle façon l'amiral mit un terme à la discussion : « Le fort d'Ulloa est imprenable, je l'accorde ; c'est une raison de plus pour tenter de le prendre. Personne, après tant d'objections, n'aura le droit de s'étonner, si l'on échoue ; personne, si l'on réussit, n'osera soutenir que la chose était facile. » Pour moi, ce que j'apprécie surtout, en cette circonstance, c'est la haute sagesse et l'habileté de conduite dont l'amiral fit preuve : il ne découragea pas les partisans des surprises et des escalades, parut même s'associer à leurs desseins, mais n'en poussa pas moins sa pointe résolument dans la seule direction qui promettait d'aboutir à un résultat. L'amiral gagna ainsi du temps et il en fallait aux bombardes pour arriver : le *Cyclope* et le *Vulcain* ne parurent devant Sacrificios que le 25 novembre, deux jours avant l'action.

VII.

La convention conclue avec le général Rincon limitait le chiffre de la garnison qui serait maintenue dans la ville ; elle assurait, en même temps, paix et protection à nos nationaux : Vera-Cruz devenait en quelque sorte une ville neutre. Quels furent l'étonnement et l'indignation de l'amiral Baudin lorsque, le 4 décembre, il apprit par une lettre du comte de Gourdon, capitaine du brick le *Cuirassier* laissé en observation au mouillage de Vera-Cruz, que de nouvelles troupes venaient d'entrer dans la place ! Les résidens français effrayés se réfugiaient en foule dans la forteresse occupée par nos artilleurs. Une lettre du général Santa-Anna expliqua bientôt cette violation de l'engagement contracté le 28 novembre, par le général Rincon : le gouvernement mexicain refusait son approbation à une convention conclue sans son aveu ; le président Bustamente déclarait la guerre à la France, Santa-Anna remplaçait dans Vera-Cruz le général Rincon destitué. L'amiral releva le gant avec un esprit de décision qui ne le montre certainement pas sous un jour nouveau, — car le propre de son caractère fut toujours d'être résolu, — mais qui laisse pressentir ce qu'il aurait pu faire si le sort l'eût jamais appelé à surmonter des difficultés plus dignes de son courage. En quelques minutes, il arrête

son plan, se transporte le soir même à bord du *Cuirassier*, dicte ses ordres et fait savoir à ses capitaines qu'il s'agit d'opérer, avant que l'ennemi se soit mis sur ses gardes, un débarquement à Vera-Cruz « pour désarmer les forts et pour enlever le général Santa-Anna. » On évitera ainsi la nécessité de bombarder la ville.

Le 5 décembre, à six heures du matin, par une brume épaisse, les embarcations de l'escadre jettent sur la plage 1,500 hommes qui se partagent en trois colonnes. Les deux colonnes des ailes, commandées par les capitaines de vaisseau Parseval et Lainé, escaladent les remparts, renversent les canons, brisent les affûts et continuent leur marche sur la muraille pour se rejoindre. La colonne du centre, conduite par un général de vingt ans, le prince de Joinville en personne, enfonce la porte du môle, pénètre dans la ville et envahit la maison où elle espère surprendre Santa-Anna : elle n'y trouve que le général Arista, le fait prisonnier et se replie vers ses embarcations, ainsi qu'elle en avait l'ordre. Malheureusement, cette colonne en se retirant va donner sur une grande caserne où les soldats mexicains, chassés des murailles, s'étaient réfugiés. Au Mexique, les casernes et les couvens sont des forteresses : la caserne qui arrêtait nos marins aurait pu soutenir un siège. Le prince, excité par la résistance qu'on lui oppose, voyant tomber à ses côtés plusieurs de ses compagnons, dressait déjà une barricade, parlait d'envoyer chercher des caronades à bord de la *Créole*. L'amiral accourut. Son but était atteint; les remparts de Vera-Cruz n'avaient plus de canons : il prescrivit la retraite. Ce fut un des plus beaux momens de sa vie militaire; grâce à son admirable sang-froid, la retraite et le rembarquement s'opérèrent avec le plus grand calme.

Les cinq chaloupes de la colonne du centre, chacune portant une caronade de 18 à l'avant, demeuraient sur leurs grappins, la proue tournée vers la plage; une pièce de 6 mexicaine, placée à l'extrémité du môle devait, en cas de retour offensif, vomir à bout portant sa mitraille sur les agresseurs : il ne restait plus que quelques marins à terre. « J'étais sur le point de me rembarquer le dernier, écrit l'amiral, lorsqu'une colonne, conduite par le général Santa-Anna, déboucha au pas de course sur le môle. Je commandai de mettre le feu à la pièce mexicaine et j'entrai dans mon canot. La décharge porta le ravage dans la colonne ennemie. Une partie des hommes qui la composaient se jeta sur la plage et borda le pied des remparts, dont toutes les meurtrières se garnirent à l'instant de tirailleurs. Les autres s'avancèrent avec audace sur le môle et ouvrirent un feu de mousqueterie très vif, principalement dirigé sur mon canot. Mon patron Guegano tomba, frappé de six balles; l'élève de service, M. Halna du Fretay, en reçut deux; un autre élève,

M. Chaptal, jeune homme de grande espérance, fut tué. J'ordonnai alors aux cinq chaloupes de faire feu de leurs caronades. Les caronades balayèrent le môle, balayèrent la plage et firent un grand carnage des Mexicains. Une brume très épaisse survint tout à coup et couvrit la retraite de l'ennemi. »

Le brouillard ne fut pas non plus tout à fait inutile à la retraite du canot français. Chargée outre mesure, cette embarcation s'était échouée sur les enrochemens du môle : ni gaffes ni avirons ne parvenaient à la remettre à flot ; les matelots se jetèrent à l'eau pour l'alléger et se mirent à la pousser vigoureusement des épaules : elle glissa sur le fond et s'éloigna, perdue au milieu de la buée opaque. Le désarmement de Vera-Cruz, l'invasion de la maison où fut pris le général Arista, n'avaient coûté que quelques blessés ; l'attaque de la caserne et les derniers momens de la retraite ajoutèrent considérablement à nos sacrifices. La perte totale dans cette journée fut de huit tués et de cinquante-huit blessés. Nous avions eu l'imprenable forteresse à un prix bien moindre. Les Mexicains, il est vrai, mal revenus de leur chaude alarme, se hâtaient d'évacuer la ville ; pouvaient-ils y rester sous le canon de Saint-Jean-d'Ulloa ?

Le désarmement de Vera-Cruz a été incontestablement un succès : il s'en fallut de peu qu'il ne tournât mal ; le rembarquement de nos derniers pelotons fait involontairement songer à Nelson et à Ténériffe. Dans toute cette affaire, Santa-Anna paya bravement de sa personne : une des dernières volées tirées par nos chaloupes tua son cheval sous lui, l'atteignit en plein corps et lui infligea trois blessures graves. On dut l'amputer d'une cuisse ; un moment même, on désespéra de sa vie. Le 13 décembre néanmoins, le blessé se trouva en mesure, grâce à une énergie peu commune, de donner lui-même de ses nouvelles au ministre de la guerre. « La Providence, lui écrivit-il, conserve encore mes jours. Le 6, j'ai subi l'amputation de la jambe gauche que la mitraille ennemie m'avait mise en pièces. Si j'en dois croire l'opinion des médecins, je suis aujourd'hui hors de danger. Ma main droite, atteinte également par la mitraille, est en bonne voie. L'ennemi s'est retiré au mouillage d'Anton Lizardo, ne laissant devant Vera-Cruz que la *Créole* et les deux bombardes. La place de Vera-Cruz sera dans quelques jours complètement évacuée : mieux valait se résoudre à cet abandon que se résigner à l'ignominie de recevoir chaque jour la loi des usurpateurs du château d'Ulloa. Nos pertes se sont élevées le 5 décembre à trente et un morts et vingt-six blessés. Depuis la glorieuse journée du 5, où il a éprouvé une si cruelle déception, l'ennemi n'a pas renouvelé les hostilités. »

Nulle race ne supporte mieux la défaite que la race espagnole et ne s'abat moins aisément sous un revers. L'amiral ne gagnait à ses deux beaux faits d'armes que la gloire de les avoir accomplis : retiré au mouillage d'Anton-Lizardo, mouillage beaucoup plus sûr, beaucoup mieux abrité que celui de Sacrificios, il ne savait quel nouveau coup frapper pour venir à bout de cette résistance indomptable. « Les Mexicains, écrivait-il, sont comme les Romains : ils vendront le champ sur lequel Annibal est campé. » La garnison française préposée à la garde de la forteresse commençait à souffrir; quant à l'escadre, elle continuait à recevoir son eau et ses vivres frais de La Havane. On eût été charmé de trouver un biais pour renouer les négociations; les Mexicains ne semblaient nullement disposés à seconder ce désir. Les Anglais, par bonheur, apportèrent la solution : ils ne tranchèrent pas; ils dénouèrent doucement le nœud gordien. Le gouvernement français avait repoussé fièrement leur médiation officielle; ils parvinrent à faire accepter une médiation officieuse. Par l'entremise de leur ministre à Mexico, M. Packenham, un traité de paix conclu à Vera-Cruz, le 9 mars 1839, fut ratifié le 20 par le congrès. La France obtenait, à peu de chose près, les conditions réclamées à Jalapa, et le Mexique recouvrait sa forteresse. « Si les Mexicains, écrivait l'amiral le 8 avril 1839, sont charmés de se retrouver en possession de leur citadelle, nous ne le sommes guère moins de ne plus avoir à l'occuper. Déjà vingt-quatre artilleurs, sur trois cent soixante, avaient succombé à la fièvre jaune, depuis le mois de décembre. Le *vomito* est inhérent aux murailles d'Ulloa. »

La France, en 1839, s'était prise d'une susceptibilité vraiment singulière à l'endroit de l'Angleterre. C'était la seule puissance qui fût réellement sympathique à nos institutions : le gouvernement le comprenait, raison de plus pour que l'opinion publique affectât de le méconnaître. L'opposition est inhérente à notre race comme le *vomito* aux murailles de Saint-Jean-d'Ulloa. L'intervention de l'Angleterre au Mexique s'était bornée à quelques bons offices : je ne puis croire qu'elle ait porté un réel ombrage au patriotisme le plus jaloux. Seulement tout prétexte était bon pour tenter de renverser le ministère : on se saisit de celui-là, n'en ayant pas d'autre sous la main. « Ne croyez point, écrivait avec un juste orgueil l'amiral Baudin, ceux qui vous diront qu'il y a eu de l'influence anglaise dans la libéralité des conditions accordées au Mexique. Le rôle de M. Packenham a été des plus simples : M. Packenham s'est appliqué à calmer l'exaltation des Mexicains; jamais il ne s'est entremis pour obtenir de moi la moindre concession en leur faveur : je ne le lui aurais pas permis. »

On peut croire ici l'amiral sur parole : Anglais, Américains, éprou-

vèrent à plus d'une reprise combien il était facile d'éveiller sa fierté chatouilleuse. « Quand, plus tard, a dit en excellent style le lieutenant de vaisseau Maissin, une de ces espérances du corps de la marine si tristement fauchées avant l'heure, quand plus tard on étudiera avec attention ce qui s'est passé, quand on réfléchira que l'amiral français n'avait à sa disposition que quinze ou vingt navires de guerre, la plupart au-dessous du rang de frégates, et trois compagnies d'artilleurs contre un pays dont la surface est quatre fois celle de la France, qui a 9 millions d'habitans et dont la capitale est à cent lieues de la mer, alors peut-être on conviendra que cette expédition a été conduite avec quelque habileté, pour le plus grand honneur et le plus grand avantage de la France. » L'appréciation du lieutenant de vaisseau Maissin sera le jugement de l'histoire, — si toutefois l'histoire se souvient dans cent ans que la France a eu des démêlés avec le Mexique.

Parti de Brest le 1er septembre 1838, l'amiral Baudin est de retour à Brest le 15 août 1839 : « Notre affaire, écrit de nouveau son aide-de-camp, c'est le Mexique ; c'est l'expédition navale dont nous étions la tête. Qu'en a-t-on dit et qu'en dit-on encore? Ce qu'on en dit aujourd'hui? Mais rien du toùt! Le temps en est passé et d'autres questions plus présentes ont englouti celle-là. L'Orient est en feu ; l'empire ottoman se fend en deux : on n'a pas le temps de penser à la question mexicaine. » — « Ne vous fiez pas aux princes des hommes! » nous enseigne l'Ecclésiaste : fiez-vous donc à la justice et à la clairvoyance des foules! Les foules, pour admirer, ont besoin que le pavillon ne flotte pas seulement *sous les quais*; elles exigent qu'il flotte bel et bien *sur les murs* de Lisbonne. L'audace de l'entreprise les touche peu ; ce qui les passionne, c'est le *butcher's bill* (la carte du boucher). Voilà pourquoi l'entrée de vive force d'une escadre à voiles dans le Tage, — le plus beau fait d'armes de la marine moderne, je n'hésite pas à le proclamer, — n'a jamais été prisée en France à sa juste valeur. Je ne suis pas davantage certain que les mérites de la campagne de 1838 au Mexique, gâtés aux yeux du vulgaire par un traité qualifié follement de traité hâtif, aient été, dans les annales du jour, placés au rang qui leur convient.

Pour récompenser le vaillant amiral, le gouvernement du roi n'avait pas heureusement attendu le retour de la *Néréide* en France. Le grade de vice-amiral, conféré le 22 janvier 1839 au commandant en chef de l'expédition du Mexique, répondit à la première nouvelle de la capitulation, imposée, le 27 novembre 1838, au château de Saint-Jean-d'Ulloa. Cinq ans et demi, merveilleusement bien employés, il est vrai, ont suffi pour faire du capitaine de fré-

gate de l'empire le commandant probable de nos flottes en cas de guerre européenne. Bien que la santé ne donne pas toujours l'énergie et que j'aie rencontré dans des corps chétifs une volonté de fer, je me réjouirai cependant quand je verrai à la tête de nos armées des hommes en possession de toute leur vigueur physique : le vainqueur de Saint-Jean-d'Ulloa n'aurait craint, en 1840, ni les fatigues, ni les veilles. Les circonstances manquèrent à sa fortune; la paix, près de se rompre, se raffermit soudain devant la menace d'une coalition formidable. Nous vîmes se dresser à la fois contre nous la Russie, l'Autriche, la Prusse, la Turquie, l'Angleterre. Il fallut bien s'incliner : la dictature morale n'appartenait plus, comme au temps du premier empire, à la France. Le vice-amiral Baudin, revenu du Mexique, alla dépenser son activité dans les obscurs soucis d'une préfecture maritime.

En 1848, le 25 février, après une révolution qui semblait faite contre l'Angleterre plus encore que contre la monarchie, ce vainqueur, reposé par dix ans de bureau, prenait le commandement des forces navales de la Méditerranée, l'exerçait dignement, utilement, sauvait par l'énergique fierté de son attitude la discipline gravement menacée, sans trouver cependant, du 25 février 1848 au 14 juillet 1849, jour où son pavillon cessa de flotter à bord de l'*Océan*, l'occasion de laisser une nouvelle page à l'histoire. La gloire pour les hommes de guerre s'acquiert en une heure; des siècles de services n'y suffiraient pas.

Le 27 mai 1854, l'empereur Napoléon III, juste appréciateur de cette vie toute d'honneur et de dévoûment, faisait déposer sur le lit de douleur de l'héroïque officier le bâton d'amiral. Charles Baudin est mort, le 7 juin 1854, investi de la dignité à laquelle les plus grandes renommées aspirent; il est resté pour moi le héros de Saint-Jean-d'Ulloa et surtout le capitaine du *Renard :* c'est à ce titre que je l'offre en modèle à nos jeunes officiers. Bénis d'avance soient ceux qui sauront lui ressembler!

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

ESSAIS

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

I.

UN DERNIER MOT SUR LES PERSÉCUTIONS.

Il faut que les lecteurs de la *Revue* me permettent de revenir sur une question à laquelle j'ai déjà touché (1); elle est d'importance, et il n'y en a guère, dans l'histoire des premiers temps du christianisme, qui ait soulevé plus de débats. Si je demande à m'en occuper encore, c'est que des écrivains de mérite l'ont traitée de nouveau dans ces derniers temps, et que, grâce à leurs travaux, beaucoup de points obscurs se trouvent définitivement éclaircis (2).

(1) *Les Premières Persécutions de l'église*, dans la *Revue* du 15 avril 1876.

(2) Sans parler des dissertations que M. de Rossi et M. Le Blant, deux maîtres de l'archéologie chrétienne, ne cessent de nous donner, M. Aubé vient de publier deux volumes : *les Chrétiens dans l'empire romain, de la fin des Antonins à la fin du IIIe siècle*, 1881; *l'Église et l'État dans la seconde moitié du IIIe siècle*, 1885, qui, sous des titres différens, sont la suite de ceux dans lesquels il nous racontait les premières persécutions. M. Aubé y fait un usage judicieux de Tertullien, de saint Cyprien, d'Origène, et ses recherches personnelles parmi les Actes manuscrits que possède la Bibliothèque nationale lui ont fait trouver quelques documens nouveaux et intéressans. En même temps, M. Allard commence la publication d'une *Histoire des persécutions de l'église*, dont le premier mérite est de tenir grand compte des renseignemens que nous devons à l'archéologie. M. Allard, qui a popularisé chez nous les travaux de M. de Rossi dans les catacombes, a voulu nous montrer tout ce qu'ils ajoutent à notre connaissance des premiers siècles du christianisme, et comment ils

Dans tous les cas, les argumens principaux ayant été fournis et développés des deux côtés, je ne crois pas qu'il soit téméraire ou prématuré de conclure.

Nous pouvons le faire avec d'autant plus d'assurance que la question n'est pas à proprement parler une question religieuse. Elle le serait, si l'on pouvait affirmer que la vérité d'une doctrine se mesure à la fermeté de ses défenseurs. Il y a des apologistes du christianisme qui l'ont prétendu; ils ont voulu tirer de la mort des martyrs la preuve irrécusable que les opinions pour lesquelles ils se sacrifiaient devaient être vraies : « On ne se fait pas tuer, disent-ils, pour une religion fausse. » Mais en soi ce raisonnement n'est pas juste, et d'ailleurs l'église en a ruiné la force en traitant ses ennemis comme on avait traité ses enfans. Elle a fait elle-même des martyrs, et il ne lui est pas possible de réclamer pour les siens ce qu'elle ne voudrait pas accorder aux autres. En présence de la mort courageuse des vaudois, des hussites, des protestans qu'elle a brûlés ou pendus sans pouvoir leur arracher aucun désaveu de leurs croyances, il faut bien qu'elle renonce à soutenir qu'on ne meurt que pour une doctrine vraie. Dès lors, il n'importe guère à la vérité du christianisme qu'il ait été plus ou moins persécuté et que le nombre de ceux qui ont versé leur sang pour lui soit plus ou moins considérable. Ce n'est plus qu'une question historique qu'on doit aborder avec le même calme que les autres, et j'avoue, pour moi, que je ne puis comprendre les passions qu'elle a jusqu'ici excitées.

C'est dans cet esprit que je vais tenter de la traiter, et il me semble que, lorsqu'on n'y apporte pas de prévention, tout y devient simple et clair. Comme je n'ai d'autre intention, dans les pages qui suivent, que de résumer ce qu'ont dit des écrivains autorisés, le lecteur y retrouvera beaucoup d'opinions qu'il connaît; mais je n'y cherche pas la nouveauté : je voudrais seulement mettre en lumière quelques points qui, dans cette histoire, telle que la science nous l'a faite, me paraissent incontestables.

I

On a longtemps pris à la lettre ce que Sulpice Sévère et Paul Orose nous racontent des persécutions de l'église. Personne n'a douté, pendant tout le moyen âge, que, depuis Néron jusqu'à Constantin, il n'y en ait eu neuf ou dix (suivant que l'on compte ou que

redressent et complètent ce que nous disent les historiens de ce temps. Dans le dernier volume de son ouvrage sur *le Christianisme et ses origines*, M. Havet a touché à l'histoire des persécutions, mais sans y insister. J'aurai l'occasion de parler plus loin des *Études au sujet de la persécution des chrétiens sous Néron*, par M. Hochart.

l'on omet celle de Maximin, qui dura peu), et qu'elles n'aient fait un nombre incalculable de victimes. Tout le monde alors admettait sans aucune hésitation la réalité des Actes qu'on lisait dans les églises pour édifier les fidèles ; c'est le temps où s'épanouissaient toutes les fleurs de la légende dorée. Les premières années de la Renaissance, qui ébranlèrent tant de superstitions, ne furent pas trop nuisibles à celle-là. La réforme persécutée, qui cherchait des forces dans l'exemple des anciens martyrs, dont elle pensait continuer l'œuvre, n'avait aucun intérêt à en diminuer le nombre ou à battre en brèche leur histoire. Scaliger, qui lisait pieusement les récits du Martyrologe, disait : « Il n'y a rien dont je sois plus ému ; si bien qu'au sortir de cette lecture je me sens tout hors de moi. » Les doutes s'exprimèrent pour la première fois d'une manière scientifique dans la dissertation de Dodwell, publiée en 1684, et qui est intitulée : *De paucitate martyrum*. Le moment était heureux pour une attaque de ce genre : le XVIIe siècle finissait ; les esprits commençaient à s'émanciper, et déjà pointait l'incrédulité du siècle nouveau. La dissertation de Dodwell fut lue avidement et fort commentée. En vain dom Ruinart essaya-t-il d'y répondre dans la préface de ses *Acta sincera* ; il ne put en détruire l'effet. Voltaire, dès qu'il entre dans la lutte, crible Ruinart de ses railleries, et, ce qui est plus cruel, prend dans son livre même des argumens pour le combattre. Il refait à sa façon le récit des martyres les plus fameux, il en parodie les détails les plus touchans, et trouve moyen de nous égayer de ce qui faisait pleurer nos pères. Toutes les fois qu'il touche à ce sujet, sa verve est intarissable ; puis, après qu'il a signalé les fraudes, les erreurs, et ce qu'il appelle « les sottises dégoûtantes » dont on a composé l'histoire des premiers temps de la religion chrétienne, il termine par cette conclusion ironique : « Elle est divine sans doute, puisque dix-sept siècles de friponneries et d'imbécillités n'ont pu la détruire ! »

C'est donc la dissertation de Dodwell qui a été le point de départ des doutes au sujet du nombre des martyrs et de la violence des persécutions ; mais, comme il était naturel, on est allé depuis beaucoup plus loin. Voici à peu près jusqu'où les plus radicaux arrivent en ce moment. Les dernières persécutions de l'église, à partir de celle de Dèce, ont laissé des traces si profondes et sont attestées par des documens si certains qu'il n'est pas possible d'en nier l'existence. On est bien forcé de les admettre et l'on se contente d'affirmer ou de laisser entendre qu'elles ont fait beaucoup moins de victimes que les écrivains ecclésiastiques ne le prétendent. Mais pour celles qui ont précédé, on est plus à l'aise ; non seulement on en diminue beaucoup les effets, mais on arrive même à les supprimer. Le moyen d'y parvenir est fort simple : il s'agit

de détruire ou d'affaiblir l'autorité des textes qui nous en ont conservé le souvenir. Tertullien rapporte que les chrétiens ont été très maltraités sous Septime Sévère ; mais est-il possible de nous fier tout à fait à son témoignage ; et, puisqu'il a échappé aux bourreaux, quoiqu'il fût plus en vue que personne et qu'on eût plus d'intérêt à le frapper, il faut bien croire que la répression n'a pas été au ss violente qu'il le dit et qu'il était assez facile de s'y soustraire. Pour la persécution de Marc Aurèle, nous avons un document de la plus grande importance, la lettre adressée aux églises d'Asie et de Phrygie qui raconte la mort des martyrs de Lyon; elle semble à M. Renan la perle de la littérature chrétienne du IIe siècle et l'un des morceaux les plus extraordinaires qu'aucune littérature ait produits. « Jamais, dit-il, on n'a tracé un tableau plus frappant du degré d'enthousiasme et de dévoûment où peut arriver la nature humaine : c'est l'idéal du martyre, avec aussi peu d'orgueil que possible de la part du martyr. » L'opinion de M. Havet est bien différente ; il n'y trouve « que de belles périphrases, des comparaisons classiques, des mots à effet, » et, « comme on ne voit pas ni à qui cette lettre est adressée, ni à quelle occasion, ni par quelle voie, ni qui est-ce qui a tenu la plume, » il déclare qu'elle n'a aucun caractère historique. La persécution de Trajan revit pour nous dans la fameuse lettre de Pline le jeune à l'empereur et dans la réponse du prince. Mais quoiqu'on n'ait jamais pu donner une raison décisive qui nous force à rejeter ces deux documens, on ne veut plus les tenir pour authentiques. Celle de Néron au moins semblait au-dessus de toute attaque; elle était établie par un texte célèbre des *Annales* de Tacite qu'on ne songeait guère à suspecter. Or, voici qu'on vient de nous apprendre que ces quelques lignes ne sont pas de Tacite et qu'elles ont été subrepticement introduites dans son ouvrage par un chrétien zélé et peu scrupuleux qui voulait assurer à sa religion l'honneur d'avoir été persécutée par le plus méchant empereur de Rome (1).

(1) C'est l'opinion que soutient M. Hochart dans ses *Études au sujet de la persécution des chrétiens sous Néron*. Le livre de M. Hochart est l'œuvre d'un esprit sagace et vigoureux; il représente un effort remarquable de travail. Mais tout ce travail est perdu, parce qu'il a été entrepris avec une idée préconçue. M. Hochard n'a pas abordé l'étude de l'histoire pour se convaincre; il avait sa conviction faite d'avance, et elle était tellement enracinée que rien ne pouvait l'ébranler. Sa méthode est simple et sûre : toutes les fois qu'un fait le gêne, il le nie; quand un texte lui est contraire, il déclare qu'il n'est pas authentique. C'est ainsi qu'il est certain de trouver dans l'histoire tout ce qu'il y cherche. Par malheur, M. Hochart ne connaît pas assez le latin pour établir si un passage est l'œuvre d'un moine du moyen âge ou d'un auteur classique. Il est trop étranger à la critique des textes pour décider s'ils sont authentiques ou apocryphes. Il est vraiment pénible de voir le manque de méthode et le parti-pris rendre inutiles tant d'obstination et de sincérité.

Voilà donc toute cette vieille histoire à bas ; si nous en croyons quelques personnes, il n'en reste plus rien debout. Il est vrai que, pour la détruire, il faut entasser des suppositions qui ne laissent pas d'inquiéter un critique raisonnable. Ce n'est pas assez d'admettre que tous les écrivains ecclésiastiques se soient entendus pour nous tromper, ce qui pourrait à la rigueur s'expliquer par l'esprit de secte qui fait commettre tant de fautes et leur trouve si facilement des excuses; il faut de plus supposer qu'ils sont parvenus à introduire leurs propres mensonges dans le texte des historiens profanes et qu'ils ont fait ainsi de leurs ennemis leurs complices. Mais pour affirmer avec tant d'assurance que les pères de l'église ont menti, que les ouvrages de Tacite, de Pline, de Suétone ont été scandaleusement interpolés, quel argument invoque-t-on? Un seul, qui fait le fond de toute la polémique : on refuse de croire les faits allégués par tous les auteurs ecclésiastiques ou profanes parce qu'ils ne paraissent pas vraisemblables.

Cet argument, quand on s'en sert avec discrétion, est parfaitement légitime : il est sûr qu'une chose impossible ne peut pas être arrivée. C'est Voltaire qui a le premier largement appliqué à l'histoire ce critérium de vérité, et, en le faisant, il nous a rendu un grand service. Jusqu'à lui les historiens étaient esclaves des textes : on n'osait pas s'insurger contre une affirmation d'Hérodote, de Pline, de Tite Live. Ce qu'on n'aurait jamais cru, si un contemporain s'était permis de l'attester, on l'acceptait sans hésitation d'un ancien auteur. Il semblait vraiment que les gens de ces époques lointaines n'étaient pas de notre chair et de notre sang, et qu'on ne pût pas leur appliquer les règles qui nous guident dans la vie ordinaire. Voltaire fit cesser cette superstition, comme tant d'autres. Il déclara que les historiens de l'antiquité ne doivent pas avoir de privilège, qu'il faut juger leurs récits avec notre expérience et notre bon sens, qu'enfin on ne doit pas leur accorder le droit d'être crus sur parole quand ils racontent des faits incroyables. Il n'y a rien de plus juste, et ce sont les lois mêmes de la critique historique.

Malheureusement ces lois sont d'une application très délicate, et il faut avouer qu'il est fort aisé d'en faire un mauvais usage. Nous rejetons l'incroyable, à merveille ! mais par incroyable qu'entendons-nous ? C'est ici qu'on cesse de s'accorder. D'abord ceux qui apportent à l'étude du passé des opinions toutes faites sont toujours tentés de refuser de croire aux faits qui gênent leurs sentimens : il est si naturel de tenir pour déraisonnable ce qui n'est pas conforme à notre manière de raisonner ! Et même parmi les personnes sans préjugé, sans parti-pris, combien y en a-t-il qui ne soient pas trop pressées de conclure d'elles-mêmes aux autres, et de

décider que les gens d'autrefois n'ont pas pu penser ou agir comme on nous le dit, parce que ceux d'aujourd'hui penseraient ou agiraient autrement. C'est là peut-être la plus grande source d'erreurs. Chaque siècle a ses opinions et ses habitudes, ses façons de faire ou de voir qui risquent de n'être pas comprises du siècle suivant. Les sentimens même qui nous semblent les plus profonds, les affections les plus générales, les plus naturelles, sur lesquelles repose la famille et la société, sont susceptibles de changer d'aspect d'une époque à l'autre. N'est-il pas tout à fait singulier, ne semble-t-il pas impossible qu'au temps des Césars et des Antonins, dans cet éclat de civilisation et d'humanité, on ait trouvé tout simple qu'un père exposât son enfant devant sa porte et l'y laissât mourir de froid et de faim, quand il ne lui plaisait pas de l'élever ? Cet usage a pourtant duré jusqu'à Constantin sans qu'aucune conscience honnête se soit soulevée d'indignation, et Sénèque lui-même n'en paraît pas étonné. Il en est de même de certains faits fort étranges qui se passaient dans les temples de l'Asie et qu'Hérodote nous a complaisamment racontés. Voltaire, qui les juge d'après les mœurs de son siècle, les trouve tout à fait absurdes et s'en égaie beaucoup : « Vraiment, dit-il, il ferait beau voir nos princesses, nos duchesses, madame la chancelière, madame la première présidente, et toutes les dames de Paris donner, dans l'église Notre-Dame, leurs faveurs pour un écu ; » et il en prend occasion de maltraiter cruellement ce pauvre Larcher, qui se permettait de défendre les récits d'Hérodote. Ils sont vrais pourtant, quoique fort peu vraisemblables, et il n'y a personne aujourd'hui qui ne donne raison à Larcher. Voltaire s'est donc quelquefois trompé, et nous nous tromperons comme lui si nous nous croyons le droit de nous prononcer à la légère, d'après nos soupçons et nos répugnances, si nous regardons comme faux tout ce qui contrarie nos idées, tout ce qui nous arrache à nos habitudes, tout ce qui n'est pas conforme à nos opinions. Avant de récuser le témoignage d'un historien sérieux, il faut nous livrer à une enquête approfondie, sortir de notre temps, nous faire les contemporains des faits qu'on raconte, et voir alors s'il est vraiment impossible qu'ils se soient passés comme on le prétend.

II.

Appliquons cette règle à la question qui nous occupe. Quels motifs allègue-t-on d'ordinaire pour établir que les tableaux qu'on nous fait des persécutions ne sont pas vraisemblables? — D'abord on insiste sur la dureté des lois, qui, selon les apologistes, furent promulguées contre les chrétiens, sur la cruauté des juges, et

principalement sur l'effroyable rigueur des supplices. On se demande s'il est croyable que des princes comme Trajan ou Marc Aurèle aient commandé ces horreurs, et que les contemporains de Sénèque en aient souffert le spectacle ; et l'on conclut qu'il n'est pas possible que ces scènes affreuses se soient produites dans un temps si éclairé et si humain. Voilà, en deux mots, l'un des argumens les plus souvent invoqués contre le récit officiel des persécutions.

Mais ceux qui raisonnent ainsi me paraissent oublier que les deux premiers siècles de l'ère chrétienne sont un âge complexe, où les contraires se mêlent : siècles de progrès et de décadence, de grandes vertus et de vices énormes, dont on peut dire, tour à tour et sans injustice, beaucoup de bien et beaucoup de mal. C'est pour n'avoir vu qu'une des faces du tableau qu'un grand nombre d'écrivains ont embrouillé cette question, déjà si obscure, des origines du christianisme. Ceux qui sont plus frappés du mal que du bien, et qui ne songent qu'aux exemples épouvantables de débauche et de cruauté donnés par les empereurs et les gens qui les entouraient croient cette société irrémédiablement corrompue, et quand ils y trouvent par hasard quelques personnages vertueux, quand ils lisent, dans les ouvrages de ses grands écrivains, quelques vérités élevées, ils ne veulent pas croire qu'elle ait pu les tirer d'elle-même, et sont amenés à penser qu'elle les doit à quelque influence chrétienne. C'est, par exemple, ce qui a fait imaginer la fable des rapports de Sénèque et de saint Paul. En revanche, ceux qui sont convaincus que Sénèque n'a rien emprunté aux doctrines du christianisme, ce qui est la vérité, et qui regardent les belles pensées qu'on trouve dans ses œuvres comme le produit naturel du progrès qu'avait fait la raison humaine en cinq ou six siècles de recherches philosophiques, arrivent à juger toute cette époque par ces pensées généreuses et ne veulent plus la croire capable des crimes qu'on lui attribue. Ils se révoltent quand on vient leur dire que, dans un siècle si poli, si lettré, si préoccupé de sagesse, si épris d'humanité, où les philosophes proclamaient « que l'homme doit être sacré pour l'homme, » on ait pu témoigner pour la vie humaine le mépris insolent qu'atteste l'histoire des persécutions. C'est qu'ils oublient qu'à côté de ces enseignemens philosophiques, où quelques âmes d'élite pouvaient prendre des leçons discrètes de justice et de douceur, il y avait des écoles publiques de cruauté, où toute la foule allait s'instruire. Je veux parler de ces grandes tueries d'hommes dont on donnait l'exemple au peuple pendant les fêtes publiques. Il s'y accoutumait à voir couler le sang, et c'est un plaisir dont il lui est très difficile de se passer quand il en a pris l'habitude. Non seulement il l'exigeait

de tous ceux qui voulaient lui plaire, empereurs ou candidats à l'empire, gouverneurs de provinces, magistrats des grandes et des petites villes, mais il fallait le lui rendre de plus en plus piquant en y mêlant, sans cesse, des raffinemens nouveaux. De là tous ces supplices ingénieux qu'on ne se lassait pas d'inventer pour ranimer l'attention de ce public de dégoûtés. Les vieilles et nobles formes du théâtre antique, la comédie, la tragédie, paraissaient fades si elles n'étaient relevées par une saveur de réalisme brutal. Pour rendre quelque intérêt au drame d'*Hercule au mont Œta*, il fallait qu'on brûlât à la fin le héros sur un bûcher véritable; on ne supportait plus le mime appelé *Laureolus*, dont plusieurs générations s'étaient amusées, et qui représentait les démêlés d'un coquin avec la police, qu'à la condition que le principal personnage serait réellement mis en croix et qu'on jouirait de son agonie. C'étaient, à la vérité, des condamnés à mort qu'au dernier moment on substituait aux acteurs, et des condamnés qui appartenaient aux dernières classes de la société. Les gens de cette espèce ne pouvaient guère compter sur la pitié des Romains. Rome, en dépit de tous les changemens de régime, est toujours restée un pays d'aristocratie. La loi y fait une grande différence entre les gens bien nés et les misérables (*humiliores* et *honestiores*), et ne leur applique pas les mêmes peines. Quand on punit le riche d'une simple relégation, on enferme le pauvre dans cet enfer, dont on ne sort guère vivant, qu'on appelle le travail des mines (*metalla*). Pour les crimes plus graves et qui entraînent la mort, l'un est décapité, l'autre jeté aux bêtes ou brûlé vif dans l'arène. Ces différences, dont personne ne songe à s'étonner, ont fini par accréditer l'opinion que sur les pauvres gens tout est permis; pour eux, la justice est toujours sommaire et la punition terrible. Mais voici le danger : l'habitude étant prise de les expédier sans façon, on étend le même procédé à des personnages de plus d'importance. Tibère s'étant aperçu, après la mort de Séjan, que ses prisons étaient trop remplies, les vida d'un coup en faisant tuer tous ceux qu'il y avait enfermés. « Ce fut, dit Tacite, un immense massacre. Tous les âges, tous les sexes, des nobles, des inconnus gisaient épars ou amoncelés. Les parens, les amis ne pouvaient les approcher, verser sur eux des larmes, ou même les regarder trop longtemps. Des soldats, postés à l'entour, suivaient ces restes corrompus pendant que le Tibre les emportait. » Voilà une scène qui nous prépare à comprendre les tueries des persécutions.

Il est vrai que la politique seule a servi de prétexte à ces exécutions, et qu'on croit pouvoir affirmer qu'elles n'eurent jamais pour cause des opinions religieuses. « Chez les Romains, dit Voltaire, on ne persécutait personne pour sa manière de penser. » C'est aller

peut-être un peu loin; mais il faut avouer qu'au moins sous l'empire Rome a été très tolérante pour tous les cultes étrangers et qu'elle a donné une large hospitalité à tous les dieux du monde. Cette tolérance générale est un des principaux argumens qu'on invoque contre les persécutions chrétiennes. Il est sûr qu'au premier abord on ne comprend pas pourquoi les disciples du Christ ont été traités autrement que les adorateurs de Sérapis ou de Mithra. Nous ne sommes pas les premiers à nous en étonner; les chrétiens, qui étaient victimes de ces rigueurs inattendues, en ont été bien plus surpris que nous. Comme ils voyaient toutes les religions tolérées et des temples s'élever à tous les dieux dans les villes romaines, ils s'indignaient qu'on fît une exception pour eux seuls : c'est un sentiment qu'on retrouve chez tous leurs apologistes. Origène va plus loin : cette conduite des Romains envers la religion nouvelle lui paraît si étrange, si peu conforme à leurs pratiques ordinaires, qu'il veut y voir une preuve de la divinité du christianisme. Après avoir rappelé que le Christ avait dit à ses apôtres « qu'ils seraient conduits devant les rois et les magistrats à cause de lui, pour rendre témoignage en leur présence, » il ajoute : « Qui n'admirerait la précision de ces paroles? Aucun exemple puisé dans l'histoire n'a pu donner à Jésus-Christ l'idée d'une pareille prédiction ; avant lui aucune doctrine n'avait été persécutée, les chrétiens seuls, ainsi que l'a prédit Jésus, ont été contraints par leurs juges à renoncer à leur foi, et l'esclavage ou la mort ont été le prix de leur fidélité. » Mais non ; Origène se trompe, et il n'y a rien là de miraculeux. Un peu de réflexion montre vite pourquoi les Romains furent ici contraires à leurs maximes, et quel motif les rendit sévères au christianisme, tandis qu'ils étaient indulgens pour les autres cultes. Ce motif, on l'a souvent donné, et il me suffit de le rappeler en deux mots : les autres religions étant au fond polythéistes pouvaient s'accorder avec celle de Rome ; Isis et Mithra ne répugnaient pas à s'entendre avec Jupiter et Minerve ; les inscriptions nous montrent que ces divers dieux, quoique fort distincts par leur origine et leur caractère, s'aident les uns les autres et se recommandent mutuellement à la piété des fidèles ; celui des chrétiens n'est pas aussi accommodant : il veut tout pour lui et n'admet pas de partage. Plus d'une fois, dans leurs aigres disputes avec les partisans des nouvelles croyances, les amis de Jupiter très bon et très grand, qui siégeait au Capitole et de là régnait sur l'univers prosterné, avaient dû entendre les chrétiens murmurer ces mots terribles, qu'ils empruntaient à leurs livres saints : « Les dieux des nations sont des idoles ; qu'ils soient déracinés de la terre ! » Ces menaces, on le comprend, exaspéraient les païens ; on ne s'entendit pas avec des gens qui ne voulaient s'entendre avec personne ; et, comme ils re-

fusaient opiniatrément d'entrer dans cette fusion qui s'opérait alors entre tous les cultes, ils furent mis hors de la tolérance commune.

Du moment qu'on était décidé à ne pas tolérer les chrétiens, il ne manquait pas de moyens de les atteindre et de les frapper. M. Le Blant a montré dans un mémoire important qu'il y avait un grand nombre de lois qu'on pouvait leur appliquer; d'abord celle qui défendait d'introduire des cultes étrangers. Il n'est pas permis de douter qu'elle fût en vigueur sous la république : Cicéron et Tite Live la mentionnent expressément : elle existait encore du temps de l'empire, et Tertullien parle « d'un vieux décret » qui ne permettait pas aux Romains d'accueillir une religion nouvelle sans une autorisation formelle du sénat. Il faut avouer pourtant que le décret n'était guère respecté, il n'a pas empêché tous les dieux de l'Orient de s'établir dans Rome, à quelques pas de Jupiter Capitolin, sans prendre la peine d'en demander la permission à personne. C'est seulement quand leurs adorateurs devenaient trop remuans et que le culte nouveau semblait communiquer aux esprits une excitation dangereuse qu'on allait chercher l'ancienne loi dans cet arsenal de sénatus-consultes et de plébiscites oubliés où elle sommeillait avec beaucoup d'autres, et qu'on s'en servait contre les coupables (1). Voilà comment, sous Tibère, à la suite de scandales éclatans, on exila en Sardaigne quatre mille affranchis « infectés des superstitions égyptiennes et judaïques. » On ne peut pas douter que la religion ne fût le prétexte de leur exil, puisque Tacite ajoute « qu'il fut enjoint aux autres de quitter l'Italie si, dans un temps fixé, ils n'avaient abjuré leur culte profane. » Évidemment on les frappa en vertu du « vieux décret » dont parle Tertullien, ce qui prouve bien qu'on ne l'avait pas abrogé.

Telle était la première loi sous laquelle tombaient les chrétiens ; par malheur pour eux, on leur en appliqua une autre. « Nous sommes poursuivis, dit Tertullien, comme sacrilèges et coupables de lèse-majesté. C'est le plus grand crime dont on nous accuse, ou plutôt c'est le seul. » La loi de majesté, comme on l'appelait, faite, sous la république, pour punir les complots contre la sûreté de l'état, avait fini par atteindre tout ce qui, de près ou de loin, pouvait compromettre la sécurité du prince et la tranquillité de l'empire. On sait l'abus qu'en firent les délateurs sous Tibère et Néron; mais, quelle que soit l'extension qu'ils lui aient donnée, il n'est pas

(1) Aussi en fit-on, sous Marc Aurèle, une rédaction nouvelle et plus conforme à la réalité. « Tous ceux, disait-on, qui introduisent des religions nouvelles *de nature à exciter les esprits* seront punis, les riches de la relégation, les pauvres de mort. » En réalité, c'était moins l'introduction d'un culte nouveau qu'on voulait prévenir que les désordres qui en pouvaient être la suite.

aisé de comprendre au premier abord qu'on ait pu la tourner contre les chrétiens et qu'on soit parvenu à transformer en conspirateurs redoutables des sectaires inoffensifs, qui proclamaient solennellement « que rien ne leur était plus étranger que les affaires de l'état. » Cependant, on s'aperçoit, quand on regarde de près, qu'il y avait certaines apparences qui ont pu tromper sur leurs dispositions véritables et les faire soupçonner d'être des ennemis des césars. — C'est encore ici un sujet fort connu, et je n'ai qu'à résumer en quelques mots ce qui a été dit bien souvent. — Les jours de fête, on était surpris de voir qu'ils ne décoraient pas, comme tout le monde, leurs portes de fleurs, et qu'ils n'y allumaient pas des lumières le soir; c'est qu'ils ne voulaient pas paraître honorer la déesse *Limentina*, qui, selon les païens, présidait au seuil des maisons. Ils refusaient aussi de prendre part aux repas publics, craignant qu'on y servît des viandes consacrées aux dieux. Surtout ils s'abstenaient d'assister aux jeux de l'amphithéâtre ou du cirque, qui s'ouvraient par des cérémonies religieuses. Sérieux et graves, quand la foule était bruyante et joyeuse, fuyant les temples où l'on allait remercier les dieux des prospérités de l'empire, s'enfermant chez eux au lieu de célébrer, avec tout le monde, les victoires du prince, ils avaient vraiment l'air de s'affliger de la félicité publique. On ne doutait pas, à leur aspect, qu'ils ne fussent des mécontens; et, comme les mécontens deviennent facilement des rebelles, on leur appliqua sans scrupule la loi qui protégeait la sûreté générale. D'ailleurs cette loi prononçait des peines sévères contre les sociétés secrètes. Il n'y avait rien dont l'autorité se méfiât davantage et qui parût plus nuisible à la paix de l'empire. Or les chrétiens formaient une association qui pouvait sembler plus redoutable que les autres. Les membres qui la composaient, étroitement unis entre eux, se donnaient le nom de frères; ils possédaient une caisse commune qui, de bonne heure, fut très riche; ils se réunissaient la nuit, ce qui semblait être une circonstance aggravante; ils se propageaient vite, et attiraient surtout à eux les classes inférieures des grandes villes, tourbe incommode et agitée, dont se défiait la bourgeoisie, et que les magistrats menaient rudement pour lui apprendre à rester tranquille. Voilà sans doute ce qui fit croire qu'ils pouvaient être nuisibles à la sécurité de l'empire et comment on en vint à leur appliquer la loi de majesté.

III.

Ce fut un grand malheur pour les chrétiens de tomber sous cette loi redoutable. Si on ne les avait poursuivis que pour avoir pratiqué un culte étranger, il est probable qu'on se serait contenté de

les exiler, comme fit Tibère pour les Égyptiens et les Juifs. Accusés de lèse-majesté, ils étaient exposés à des peines bien plus sévères. Il n'y avait pas de crime qui fût recherché avec plus de soin et plus impitoyablement puni. Pour être sûr de découvrir les coupables, on commençait par supprimer les garanties qui protégeaient la vie des citoyens. On accueillait les dénonciations de tout le monde, sans s'occuper de savoir si les dénonciateurs n'étaient pas eux-mêmes des criminels et si l'on pouvait les croire sur parole. Les esclaves étaient interrogés contre leurs maîtres, ce qui d'ordinaire était défendu, et mis à la torture quand ils refusaient de parler (1). On ne se faisait pas scrupule, au besoin, d'infliger aux hommes libres, aux gens de condition, le même traitement qu'aux esclaves, et de les torturer comme eux : *quum de eo quæritur, nulla dignitas a tormentis excipitur*. Puis, quand le crime paraissait suffisamment prouvé, on prononçait la peine, qui était toujours très rigoureuse. « Autrefois (2), dit le jurisconsulte Paul, on interdisait pour jamais au condamné le feu et l'eau ; maintenant ceux d'un rang inférieur sont livrés aux bêtes ou brûlés vifs, les autres ont la tête tranchée. » Ainsi s'explique la cruauté des supplices qu'on employa contre les chrétiens ; ils ne paraissent plus surprenans quand on songe qu'ils étaient accusés de lèse-majesté. Plus tard, la loi s'adoucit un peu contre les coupables ordinaires ; sous les Antonins, les crimes politiques ne furent plus aussi durement punis, mais les chrétiens ne profitèrent pas de cette clémence. La lutte était alors engagée entre eux et le pouvoir, et leur obstination paraissait indigne de miséricorde. Il arriva donc que la loi de majesté ne conserva plus ses rigueurs que pour ceux qu'elle n'aurait pas dû atteindre. Cette injustice indignait Tertullien : « Nous sommes brûlés vivans pour notre Dieu, disait-il : c'est un supplice que vous n'infligez plus aux sacrilèges, aux véritables conspirateurs, à tous ces ennemis de l'état qu'on poursuit au nom de la loi de majesté. »

Il n'y a donc, je le répète, aucune raison de s'étonner de la rigueur des supplices dont furent punis les chrétiens dans les premières persécutions : c'était la loi ; on la leur appliqua plus rigoureusement qu'aux autres, ce qui leur semblait avec raison très cruel, mais elle ne fut pas faite pour eux. Il n'en est pas tout à fait de même de la marche qu'on suivait d'ordinaire dans les procès qui

(1) C'est ce qui arriva dans l'affaire des martyrs de Lyon. Leurs esclaves, qui étaient païens, furent mis à la torture, et les accusèrent de crimes monstrueux : ce qui nous prouve que c'était bien au nom de la loi de majesté qu'on poursuivait les chrétiens.

(2) Sous la république.

leur étaient intentés : ici, tout paraît d'abord assez surprenant et l'on comprend bien que des doutes se soient élevés au sujet de procédures qui semblent peu régulières et ne répondent pas à l'idée que nous nous faisons d'un peuple ami de la justice. Il faut voir pourtant si c'est une raison suffisante pour refuser entièrement de croire aux Actes des martyrs, et s'il n'y a pas quelque moyen de tout expliquer.

Un des plus anciens exemples que nous ayons de ces procédures singulières se trouve dans la seconde apologie de saint Justin. Il nous raconte qu'une femme, qui avait longtemps mal vécu, s'étant convertie au christianisme, essaya de ramener son mari à une conduite plus honnête, mais que, comme elle le vit plus que jamais engagé dans ses désordres, et qu'il voulait même la forcer à les partager, elle résolut de demander le divorce. Le mari, pour se venger, l'accusa devant les tribunaux d'être chrétienne, mais la femme obtint qu'elle ne serait jugée de ce crime qu'après que l'affaire du divorce serait terminée. Furieux de voir sa vengeance retardée, le mari s'en prit à un certain Ptolémée, qu'il accusait d'avoir converti sa femme. « Il s'adressa à un centurion et l'engagea à se saisir de Ptolémée et à lui demander seulement s'il était chrétien. Ptolémée, qui aimait la vérité, et ne voulait ni tromper, ni mentir, ayant avoué qu'il l'était, le centurion le fit remettre aux fers et longtemps il le tourmenta dans son cachot. A la fin, quand il fut amené devant (le juge) Urbinus, on lui fit seulement la même question encore s'il était chrétien; et derechef ayant conscience de ce qui était son bien par l'enseignement de Christ, il confessa la divine morale qu'il avait apprise. Urbinus ayant donné l'ordre de l'exécuter, un certain Lucien, qui était lui-même chrétien, voyant un jugement si déraisonnable, s'adressa à Urbinus et lui dit : Qu'est cela? Voilà un homme qui n'est ni adultère, ni corrupteur, ni meurtrier, ni voleur, ni brigand, ni convaincu d'aucun crime, mais qui confesse seulement qu'il s'appelle du nom de chrétien, et tu le fais exécuter? Ce n'est pas là un jugement tel que tu le dois à notre empereur pieux, à César le philosophe, ni au saint sénat, Urbinus. Et l'autre, sans répondre, dit seulement à Lucius : Tu m'as l'air d'être aussi de la même espèce. Et Lucius ayant dit : Précisément, il ordonna de l'exécuter aussi. Lucius déclara qu'il le remerciait, sachant bien qu'il échappait à des maîtres odieux pour aller au Père suprême et au roi du ciel. Et un troisième étant survenu, fut aussi condamné à la même peine (1). » Quelque étrange et expéditive que nous semble cette façon d'agir, les faits ont bien dû se passer comme Justin les rapporte. Il écrivait une

(1) Je cite ce passage dans la traduction qu'en a donnée M. Havet.

apologie qui devait être lue du sénat et du prince; il ne pouvait pas leur présenter un tableau inexact de la procédure qu'on suivait envers les chrétiens; il aurait été trop facilement convaincu de mensonge. Ou bien l'ouvrage n'est pas authentique, ce que personne encore n'a osé prétendre, ou il faut admettre que, dans les procès de ce genre, le juge ne posait jamais qu'une question au prévenu. Il lui demandait s'il était chrétien, et, sur sa réponse affirmative, il le condamnait sans hésiter. C'est ce que confirment les Actes des martyrs auxquels on peut avoir confiance, et plus encore les plaintes passionnées des apologistes. Tous répètent, comme le Lucius de saint Justin, qu'avant de prononcer la sentence, il faudrait savoir quel crime l'accusé a pu commettre, s'il est voleur, brigand ou meurtrier; mais non, on se contente de demander s'il est chrétien. C'est donc un nom qu'on poursuit, c'est pour un mot qu'on fait mourir un homme! Je ne vois que deux façons d'expliquer cette étrange manière de procéder. Ou bien il faut croire qu'il s'était établi dès le premier jour un préjugé qui faisait admettre comme démontré que les chrétiens étaient de grands criminels, en sorte qu'on pouvait saisir tous ceux qui confessaient l'être : *correpti primum qui fatebantur*; et comme ce précédent parut dans la suite suffisant pour justifier toutes les rigueurs, on continua de les punir, sur leur nom seul, parce qu'on les avait punis une fois, sans se demander davantage de quel crime ils étaient accusés. C'est l'opinion à laquelle incline M. Renan. J'avoue qu'elle me semble soulever de graves objections. Il me paraît difficile qu'un peuple qui respectait les formes de la justice se soit laissé dominer à ce point par une prévention populaire. Souvenons-nous qu'il ne s'agissait pas ici d'exécutions sommaires, mais de jugemens motivés. C'étaient les magistrats qui condamnaient les chrétiens, et ils devaient le faire dans les formes ordinaires. Or un juge applique toujours une loi; il a besoin d'invoquer une décision du pouvoir souverain qui sert de raison ou de prétexte à la sentence. Je suis donc tenté de croire qu'à un moment que nous ignorons, sous une forme qui ne nous est pas connue, il a dû paraître un décret, un rescrit, un acte quelconque du prince, qui déclarait d'une manière générale que les chrétiens étaient coupables de quelque crime et qu'ils tombaient sous la loi. Les apologistes ne veulent pas tenir compte de ce décret qui leur est contraire; les juges ne sentent pas le besoin de le rappeler, peut-être parce qu'ils le trouvent suffisamment connu. Quand ils disent à l'accusé : « Êtes-vous chrétien? » ils sous-entendent : « Si vous l'êtes, il est juste de vous appliquer la loi qui proclame que tout chrétien est un criminel ou un rebelle, et vous méritez la mort. » Comme il leur semble que l'aveu d'un de ces crimes entraîne la reconnaissance de l'autre, ils se con-

tentent de mentionner le premier. C'est une façon de simplifier la procédure.

On ne doit pas s'étonner que cette loi, une fois promulguée, n'ait plus été abolie : les Romains étaient conservateurs de nature, et il leur répugnait de rien changer aux institutions du passé. Ce n'est pas sans raison que Tertullien les sollicite de porter la cognée dans leur forêt épaisse de règlemens et de décrets, et d'y faire pénétrer un peu de jour; mais ils ne s'y résignaient pas volontiers; on comprend donc qu'ils aient laissé subsister la loi contre les chrétiens avec toutes les autres. Seulement, comme on ne l'appliquait pas toujours, qu'elle était peut-être obscure dans son texte, ou par quelque autre motif que nous ignorons, nous voyons des doutes et des scrupules naître parfois dans l'esprit de ceux qui étaient chargés de l'exécuter. Pline, quand il fut gouverneur de la Bithynie, éprouva le besoin de demander à ce sujet des instructions plus précises à l'empereur; il le pria de lui faire savoir comment il devait se conduire à l'égard des chrétiens. Trajan répondit : « Il ne faut pas faire de recherches contre eux; mais, s'ils sont accusés et convaincus, il faut les punir : *conquirendi non sunt; si deferantur et arguantur, puniendi sunt.* La justice avait donc alors deux moyens d'atteindre les coupables : ou bien le magistrat les poursuivait d'office, ou les particuliers se chargeaient de les déférer aux tribunaux. En ordonnant aux magistrats de s'abstenir de toute recherche, l'empereur supprime la moitié du danger que les chrétiens peuvent courir, l'état ne prendra plus désormais l'initiative de les poursuivre ; mais ils restent exposés aux vengeances et aux rancunes particulières; et s'il arrive, comme dans l'affaire de Ptolémée, que quelqu'un les traduise en justice (*si deferantur*) s'il prouve qu'ils sont bien chrétiens (*et arguantur*), l'affaire doit suivre son cours et être jugée selon les lois. Quelque dure que paraisse en somme la décision de Trajan, et quoiqu'elle laisse les chrétiens exposés à de grands périls, je crois qu'ils avaient raison de prétendre qu'elle rendait leur situation un peu moins mauvaise (1).

(1) La lettre de Trajan a été, on le comprend, interprétée de diverses façons. Overbeck, dans ses *Studien zur Geschichte der alten Kirche,* prétend que la tradition chrétienne s'est grossièrement trompée et qu'elle a regardé comme ayant arrêté la persécution un acte qui l'a précisément commencée. Comme il ne croit pas qu'il y ait eu aucune poursuite régulière contre les chrétiens avant Trajan, il pense que ce prince fixa définitivement la procédure qu'il fallait suivre à leur égard, en sorte que sa lettre fut le principe et la règle de toutes les persécutions qui ont suivi. M. Édouard Cuq, dans son mémoire sur le *Conseil des empereurs d'Auguste à Dioclétien,* montre au contraire que Trajan n'entend pas poser de règle invariable, fonder un principe de jurisprudence; il se réserve de statuer selon les circonstances, et il engage Pline à faire comme lui. « Il ne veut pas déclarer que le nom de chrétien constitue un délit, ce

Pendant le procès, il se produit bien d'autres irrégularités, que les apologistes ont grand soin de signaler ; Tertullien surtout, en sa qualité de jurisconsulte, les relève avec aigreur. Peut-être nous surprennent-elles moins que lui et arrivons-nous assez aisément à les comprendre. Ordinairement on n'interroge un accusé que pour obtenir qu'il avoue son crime. Il semble donc qu'ici, quand le malheureux avait répondu qu'il était chrétien, il ne restait plus qu'à prononcer la sentence; c'est bien ce qui se faisait lorsqu'on avait à juger un de ces hommes dont la fermeté était connue et qu'on n'espérait pas ébranler (1). Mais le plus souvent, après l'aveu de l'accusé, l'interrogatoire continuait. C'est qu'en général les juges ne tenaient pas à trouver des coupables; s'ils étaient éclairés, humains, étrangers à tout fanatisme religieux, il leur répugnait de livrer aux bêtes ou de faire brûler vifs des gens qu'ils regardaient seulement comme des entêtés ou des fous. Un jour que les chrétiens se présentaient en foule devant le tribunal du sage gouverneur de l'Asie, Arrius Antoninus, pour y confesser leur foi : « Misérables, leur dit-il, n'avez-vous donc pas chez vous des cordes pour vous pendre ou des fenêtres pour vous jeter? » Malheureusement la loi était formelle ; on ne pouvait les sauver que s'ils revenaient sur leur aveu. Le juge les engageait donc avec insistance à se rétracter, et quand il y parvenait, il en éprouvait une joie très vive; il se faisait un point d'honneur de réussir. « J'ai vu, dit Tertullien, un gouverneur de Bithynie aussi triomphant que s'il avait battu une nation barbare, parce qu'un chrétien, après deux ans de lutte courageuse, avait fini par céder. » Quand la persuasion est impuissante, le juge a recours à la violence : et si rien ne réussit, il emploie la torture. Tertullien n'a pas de peine à montrer l'iniquité de ce procédé. La torture, d'après la législation romaine, devait être un moyen d'information ; on en faisait un instrument de mensonge. Au lieu de l'appliquer à ceux qui mentaient pour les forcer à dire la vérité, on s'en servait contre ceux qui disaient la vérité pour les obliger à mentir. C'est le renversement de la justice. Mais le juge ne s'en aperçoit guère; la conscience qu'il a de ses bonnes intentions le rassure; il se rend témoignage des efforts qu'il fait pour sauver le coupable, et s'ap-

qui autoriserait les magistrats à poursuivre d'office, il permet seulement de punir ceux qui seront dénoncés régulièrement des *flagitia inhærentia nomini*, de *scelus aliquod.*» C'est ce qu'il ne m'est pas possible de croire. Si les chrétiens étaient régulièrement accusés d'un crime, il me semble qu'on ne pourrait les relâcher qu'après qu'ils auraient établi qu'ils en sont innocens; or Trajan dit formellement qu'il suffit, pour qu'on ne les poursuive pas, qu'ils affirment qu'ils ne sont pas chrétiens ou qu'ils ont cessé de l'être, et qu'ils le prouvent en sacrifiant aux dieux. D'où la conclusion qu'on ne les avait accusés que d'être chrétiens.

(1) Voyez, par exemple, le procès de saint Cyprien, dont nous avons conservé les pièces.

plaudit peut-être de son humanité, au moment même où il le torture. Plus il le voit obstiné dans une résistance dont il ne peut pas comprendre les motifs (1), plus il devient impatient et irritable. Il entre enfin dans une de ces fureurs dont les modérés sont capables quand on les pousse à bout, et, comme la loi le laisse libre dans l'application de la peine, qu'il peut la rendre à son gré plus dure ou plus douce, il est naturel qu'il en profite pour condamner le chrétien récalcitrant aux supplices les plus rigoureux.

Il y avait donc d'abord, entre l'accusé et le juge, une sorte de combat singulier, où le juge mettait son amour-propre à n'être pas vaincu, et qui tournait toujours au préjudice de l'accusé. La sentence prononcée, une lutte du même genre commence entre le condamné et le bourreau. A sa façon, le bourreau est un artiste, c'est le nom que lui donne Prudence. Il tient à sa réputation; d'autant plus qu'à Rome l'exécution d'un criminel est un spectacle et qu'elle a lieu quelquefois dans les jeux publics. Devenu l'un des acteurs de ces grandes solennités, le bourreau a le sentiment de son importance; il soigne sa renommée. Comme il met son orgueil à faire peur et que rien ne l'humilie plus que de paraître impuissant, la fermeté de ses victimes lui semble un outrage, et l'on comprend qu'il ait recours à toutes les ressources de son art pour en triompher.

C'est ainsi que ces amours-propres irrités conspirèrent ensemble pour rendre la situation des chrétiens plus dure, et voilà comment on en vint à leur infliger des peines si épouvantables, qu'après s'être étonné qu'il se soit trouvé des juges pour les prononcer contre eux, on n'est guère moins surpris que les victimes aient été capables de les supporter. Il est sûr que le courage des martyrs paraît quelquefois dépasser les forces humaines, et c'est encore un motif qui fait douter de la véracité de leurs Actes.

Mais ici encore tout s'explique, quand on veut bien regarder de près : les faits qu'on nous raconte, et qui peuvent d'abord paraître peu vraisemblables, nous surprendront moins si nous songeons qu'il s'en fallait beaucoup que tous les chrétiens fussent aussi fermes. Les Actes des martyrs ne nous parlent que de ceux qui ont tenu bon jusqu'au bout; c'était une élite. Nous savons que beaucoup d'autres se laissèrent vaincre par les supplices, ou que même ils n'osèrent pas en affronter la menace. Les lettres de saint Cyprien et quel-

(1) Les païens avaient grand'peine à comprendre qu'on mourût pour sa religion. Les chrétiens qui refusaient de sacrifier aux dieux leur paraissaient surtout des entêtés. C'est cette obstination qui paraît à Pline le jeune leur plus grand crime. Celse me semble être un des premiers, le premier peut-être, qui ait proclamé « que ceux-là sont méprisables qui, pour gagner leur vie, abjurent ou feignent d'abjurer leurs croyances. » C'est pourtant ce que les juges demandaient tous les jours aux chrétiens.

ques documens fort curieux conservés par Eusèbe nous montrent qu'à côté de ces vaillans, qui surent bien mourir, il y avait beaucoup de timides qui cherchaient tous les moyens de se soustraire au danger. Le nombre de ces timides augmenta naturellement quand la communauté devint plus riche. « Celui dont la bourse est à sec, dit Juvénal, chante en face des voleurs. » On est moins hardi lorsqu'on a quelque chose à perdre. Les négocians, les banquiers, les fonctionnaires que l'église comptait parmi ses fidèles, étaient fort troublés quand la nouvelle leur venait de Rome que l'empereur allait publier quelque édit de persécution. La crainte de compromettre leur fortune ou leur position leur causait de mortelles inquiétudes. Aux premières poursuites beaucoup reniaient leur foi; saint Cyprien nous dit qu'ils le faisaient quelquefois avec un empressement étrange et qu'ils apportaient leur abjuration avant qu'on la leur eût demandée: on les appelait les Tombés, *Lapsi;* d'autres se procuraient à prix d'argent des attestations fausses qui assuraient qu'ils avaient sacrifié aux idoles, quoiqu'ils n'en eussent rien fait: c'étaient les *Libellatici*. D'autres, enfin, se cachaient et attendaient dans quelque retraite que l'orage fût passé. Quelques-uns seulement, les plus résolus, les plus sûrs d'eux-mêmes, osaient braver les menaces du prince. Ce sont les seuls dont la postérité ait tenu compte; leur triomphante résistance a couvert tous les autres. Aussi semble-t-il à distance qu'à l'heure du danger il n'y ait eu que des héros dans la communauté chrétienne; mais quand on regarde mieux, on voit bien qu'alors, comme il arrive toujours, les courageux furent en minorité.

Encore ceux-là ne seraient-ils peut-être pas restés fermes jusqu'à la fin, s'ils n'avaient reçu une sorte de préparation particulière qui les rendait propres au martyre. Dans la fameuse lettre rapportée par Eusèbe, qui nous raconte la persécution de Lyon, il est dit que, parmi ceux qui s'étaient d'abord offerts avec une sorte de bravade, quelques-uns faiblirent aux premiers combats, « parce qu'ils n'étaient pas suffisamment préparés et exercés. » Il fallait donc l'être pour souffrir tous les tourmens auxquels un chrétien était exposé. M. Le Blant a mis ce point en pleine lumière dans un des Mémoires les plus intéressans et les plus originaux qu'il ait publiés (1). Il a fait voir par quelle série de pratiques et de leçons on essayait de fortifier d'avance l'âme des fidèles. De petits livres, que nous avons encore, leur rappelaient, sous une forme concise, toutes les raisons qu'ils pouvaient avoir de haïr l'idolâtrie, afin de rendre inutiles les efforts qu'on allait faire pour les y ramener. On

(1) *Mémoire sur la préparation au martyre dans les premiers siècles de l'église.* Dans les *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

les enflammait ensuite en exaltant la gloire de tous les hommes de cœur qui, depuis Daniel et les Macchabées jusqu'aux victimes de Néron et de Domitien, avaient bravé les supplices pour garder leur foi; enfin, on leur montrait la récompense réservée à ceux qui ne se laissent pas vaincre par le bourreau et le paradis ouvert pour les recevoir. C'étaient surtout ces belles espérances qui donnaient aux patiens un courage surhumain. « Le corps, dit Tertullien, ne s'aperçoit pas des tourmens lorsque l'âme est toute dans le ciel. » On arrivait ainsi à créer de ces élans de passion capables de supprimer chez les victimes le sentiment de la douleur. Les pères de l'église comparaient cette préparation à celle qu'on faisait subir aux athlètes pour les habituer à la lutte et les armer contre la souffrance et contre la mort. Elle me rappelle un autre souvenir. Quand la philosophie grecque, fatiguée de beaucoup d'aventures, s'enferma dans l'étude de la morale pratique et n'aspira plus qu'à donner des règles pour la conduite de la vie, elle conçut, dans ce domaine restreint, de vastes espérances. Il lui sembla d'abord possible d'arriver, par un effort de l'âme, à dompter les passions et à détacher si complètement l'homme des choses de ce monde, qu'il ne se sentît plus blessé quand il les perdait. Elle espéra ensuite qu'elle pourrait étendre plus loin son pouvoir et le rendre insensible à la douleur physique comme aux peines morales. C'est la prétention qu'affichent, après Socrate, les écoles les plus diverses. Toutes ont des formules, presque des recettes, qu'elles enseignent à leurs adeptes, et dont elles vantent l'efficacité. Les épicuriens prétendent que, pour rendre la souffrance présente plus légère, il suffit de penser fortement à une volupté passée; les stoïciens affirment qu'à force de se redire à soi-même que la douleur n'est pas un mal, on finit par se le persuader, et qu'on en souffre moins les atteintes. Quel a été le succès de leur entreprise? Assurément il n'a pas dû répondre tout à fait à leur ambition; quand on s'en prend à la nature humaine et qu'on veut lui faire violence, on ne peut pas espérer une victoire complète. Mais, pour prétendre que ce grand effort est resté entièrement stérile, il faut ne pas savoir combien la peur d'un mal en augmente l'intensité et le pouvoir que l'âme peut exercer sur le corps. Dans tous les cas, l'histoire des persécutions nous montre les chrétiens réalisant ce qu'avaient tenté les philosophes. Eux aussi, à leur manière, travaillaient à mettre le corps sous la dépendance plus étroite de l'âme; eux aussi, comme les épicuriens et les stoïciens, cherchaient des moyens de le fortifier contre la souffrance et contre la mort. « Allons, bourreau, fait dire Prudence à l'un des martyrs, brûle, déchire, torture ces membres qui ne sont qu'un amas de boue. Il t'est facile de détruire cet assemblage fragile. Quant à mon âme, malgré tous tes sup-

plices, tu ne l'atteindras pas. » Ces beaux vers me rappellent le mot célèbre du stoïcien Posidonius, qui, tourmenté par un violent accès de goutte, frappait du pied en disant : « Tu as beau faire, ô douleur, tu ne me forceras pas à reconnaître que tu es un mal ! » Comment se fait-il donc que les philosophes aient si peu rendu justice aux chrétiens? Pourquoi n'ont-ils pas reconnu qu'après tout c'étaient des gens qui pratiquaient, sans le savoir, les préceptes des plus grands sages, qui domptaient la douleur et restaient fermes devant la mort sans l'avoir appris dans une école? Je me figure qu'en les voyant si intrépides au milieu des tortures, ils ne pouvaient d'abord se défendre d'une certaine surprise, et que même quelquefois ils ressentaient une admiration secrète pour eux; mais bientôt les préventions reprenaient le dessus, et ils ne manquaient pas de trouver de bonnes raisons pour rabaisser leur courage. Épictète explique la mort énergique des Galiléens « par une sorte de folie ou d'habitude. » Marc Aurèle, après avoir établi qu'il faut que l'âme soit prête à se séparer du corps, ajoute : « Mais elle ne doit s'y résoudre que pour des motifs raisonnables, et non par obstination pure, comme font les chrétiens. » Décidément, l'esprit de secte est un mauvais conseiller; il aveugle les plus grands caractères et rend injustes les plus nobles cœurs.

IV.

Je crois avoir répondu aux principales objections qu'on soulève d'ordinaire contre l'existence des persécutions. Mais si l'on ne peut pas tout à fait les supprimer, au moins essaie-t-on de réduire le nombre des victimes qu'elles ont faites! On prétend que les historiens de l'église l'ont fort exagéré, et qu'en somme elles n'ont dû atteindre qu'assez peu de personnes. C'est ici une question bien plus difficile à traiter que la première et dans laquelle l'absence de documens précis ne permet pas toujours de se décider entre des affirmations contraires. Examinons pourtant quelques-uns des raisonnemens qui servent à contester le récit des écrivains ecclésiastiques, et voyons quelle en est la valeur.

Pour prouver qu'ils se trompent ou qu'ils nous trompent, un des moyens les plus sûrs serait d'établir qu'à l'époque où ils nous montrent des milliers de chrétiens mourant pour leur foi, il n'y avait encore que fort peu de chrétiens. Il est clair que le nombre des victimes doit avoir été en proportion de celui des fidèles, et que, si l'église ne comptait pas alors beaucoup d'adeptes, il était difficile qu'elle eût beaucoup de martyrs. C'est une question nouvelle qui se pose à propos d'une autre et qui ne manque pas d'importance. On l'a souvent agitée et elle a reçu des solutions très

diverses. Il s'agit de savoir comment le christianisme a été d'abord accueilli et de quelle manière il s'est propagé dans l'empire pendant les deux premiers siècles. Si nous consultons certains auteurs du temps, nous serons amenés à croire que ses progrès ont été très rapides. Au dire de Tertullien, qui vivait sous le règne de Septime Sévère, une bonne partie du monde était alors chrétienne. On connaît la fameuse phrase de son *Apologie :* « Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous remplissons tout votre empire, vos villes, vos places fortes, vos îles, vos municipes, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palatin, le sénat, le forum; nous ne vous laissons que vos temples. » Un peu plus loin, il affirme que, si les chrétiens se retiraient, la solitude se ferait dans le monde, et que les Romains seraient épouvantés de régner sur un désert (1). La lettre de Pline à Trajan laisse entendre à peu près la même chose. Il lui mande que, dans la Bithynie, dont il est gouverneur, « cette superstition, comme une peste, a infesté non-seulement les villes, mais les villages et les campagnes; que les temples sont abandonnés, qu'on ne fait plus de sacrifices, que les animaux qu'on amenait sur le marché pour être offerts aux dieux ne trouvent plus d'acheteurs. » S'il est permis de conclure d'une province aux autres, on doit supposer que les chrétiens formaient alors une portion importante de la population de l'empire. Et l'on n'a pas lieu d'en être surpris, quand on voit que, du temps de Néron, trente ans à peine après la mort du Christ, Tacite nous dit qu'il y en avait à Rome « une immense multitude. » De tous ces textes il ressort que le christianisme a dû faire des conquêtes très rapides, puisqu'en moins de trente ans ses partisans remplissaient Rome, et qu'un siècle après ils occupaient une grande partie de l'empire.

Voilà précisément ce qu'on refuse d'admettre. D'abord on ne veut tenir aucun compte des affirmations de Tertullien. C'était, nous dit-on, un rhéteur et un sectaire, ce qui doit nous le rendre deux fois suspect. Il serait tout à fait ridicule de prendre au sérieux ses belles phrases et de donner à ses amplifications de rhétorique la force d'un argument. Quant à la lettre de Pline et au passage de Tacite, nous avons vu plus haut qu'on ne les croit pas authentiques, et les renseignemens qu'ils contiennent au sujet du nombre des chrétiens sont une des principales raisons qu'on allègue pour les rejeter. On y trouve une exagération qui trahit le faussaire et paraît tout à fait incroyable. — Ici encore c'est au nom de la vrai-

(1) Je cite ces passages parce qu'ils sont les plus connus. Il y en a d'autres, dans Tertullien, qui semblent moins déclamatoires et plus précis. Ainsi, dans le traité adressé à Scapula, il dit des chrétiens : *pars pœne major civitatis*. N'oublions pas que l'auteur parle à un païen, à un haut fonctionnaire, qui doit savoir ce qu'il en est.

semblance qu'on expurge Pline et Tacite ; c'est d'elle qu'on s'arme pour supprimer des passages importans de leurs œuvres ; on affirme qu'ils ne peuvent pas les avoir écrits, ou que même, quand ils en seraient les auteurs, ils n'ont pas su ou n'ont pas dit la vérité. On proclame enfin, comme un principe qui n'a pas besoin d'être démontré, qu'il n'est pas possible qu'une religion fasse en si peu de temps d'aussi grands progrès.

J'avoue que cette assurance me confond. Est-il donc raisonnable de trancher d'un mot des questions si obscures, si mal connues ? Connaît-on assez bien l'histoire des religions et les lois qui président à leur développement pour prétendre fixer d'une manière aussi précise le temps qu'elles mettent à se répandre? Est-on certain que les choses ne se soient jamais passées comme les auteurs ecclésiastiques le soutiennent et qu'il n'y ait pas eu de religion dont les progrès aient été aussi rapides? — Voici un exemple qui prouvera, je l'espère, ce qu'il y a d'excessif et de périlleux dans ces affirmations ambitieuses. Les événemens que je vais rapporter ont fait peu de bruit dans le monde. Ils ont eu pour théâtre quelques villages ignorés sur lesquels personne n'avait les yeux. Ils n'en ont pas moins cette importance qu'ils nous permettent de répondre par des faits précis à des généralités vagues.

Il y a quelques mois, en fouillant les Archives des Bouches-du-Rhône, un savant fut très étonné de découvrir qu'en 1530 les doctrines de Luther étaient parvenues jusque sur les bords de la Durance. A Lourmarin, à Pertuis (arrondissement d'Aix), à Laroque-d'Anthéron (arrondissement d'Apt) et dans d'autres petits villages de la même contrée, les nouvelles opinions comptaient beaucoup de partisans. Le parlement d'Aix, qui en fut averti, résolut de punir les coupables. Il envoya des sergens dans les endroits qu'on prétendait infestés par l'hérésie. A Peypin-d'Aigues, petit hameau du canton de Pertuis, on nous dit que « les manans et habitans du lieu se mirent tous en fuite et ne se trouva plus personne ; » ce qui prouve qu'ils étaient tous luthériens. On ne put saisir que quelques misérables, qui furent brûlés en cérémonie (1). A ce moment, Luther vivait encore et il y avait dix ans à peine qu'il s'était séparé de l'église ! Cependant ses doctrines avaient voyagé du fond de l'Allemagne jusqu'au pied des Alpes ; elles s'étaient glissées dans des villages obscurs, parmi des paysans qui n'entendaient pas un mot de la langue qu'il parlait. Voilà ce qui paraît bien plus invraisemblable que de voir le christianisme arriver en trente ans d'un canton de la Judée dans la capitale même de l'empire, où toutes les agitations du monde venaient aboutir. Et pourtant il n'y

(1) Voyez le *Bulletin du comité des travaux historiques*, 1884, n° 1.

a rien de plus vrai. On pourra dire, il est vrai, que plusieurs de ces villages de la Provence étaient habités par d'anciens vaudois, que l'hérésie y couvait au fond des âmes et qu'on y était, pour ainsi dire, aux aguets des doctrines nouvelles, ce qui explique qu'on en ait eu si vite connaissance. Mais le christianisme aussi s'est développé chez des gens qui l'attendaient, qui le souhaitaient, qui étaient disposés à le bien recevoir. Les juifs, qui l'ont les premiers accueilli, avaient débordé sur le monde entier; mais partout ils se regardaient comme exilés, tenaient les yeux fixés sur leur patrie et communiquaient sans cesse avec elle. Qu'y a-t-il donc d'extraordinaire qu'ils aient su bientôt l'histoire tragique du Christ, et, comme ils exerçaient une grande influence sur ceux qui les approchaient, qu'ils l'aient fait connaître autour d'eux? N'est-il pas un peu singulier que ceux qui ne veulent pas croire à la diffusion rapide du christianisme soient précisément les mêmes qui montrent avec le plus de complaisance que son succès était de longue main préparé, qu'il est venu à son heure et qu'avant même qu'il fût né, il y avait comme un mouvement des esprits qui les portait vers lui? S'il en est ainsi, et je ne crois pas qu'on puisse le nier, qu'y a-t-il de surprenant à croire que des gens qui l'attendaient l'aient bien accueilli, et que, par conséquent, il ait eu d'abord beaucoup de disciples? C'est plus tard, lorsqu'il est sorti de ces premières couches et qu'il a voulu entamer la bourgeoisie et le grand monde romain, que sa marche est devenue plus lente. Il s'est heurté alors à des politiques qui ne voulaient rien changer aux institutions du passé, à des lettrés que les charmes de la poésie et des arts rattachaient aux anciennes croyances, et il a trouvé plus de peine à les convaincre. Mais s'il est naturel que ses progrès aient été alors moins faciles, on comprend très bien qu'au début, tant qu'il s'est développé dans un milieu favorable et bien disposé, il se soit propagé très vite. Voilà, je le répète, ce qui est vraisemblable, et il me semble que le bon sens confirme entièrement le témoignage de Tacite et de Pline. — D'où il résulte que l'argument qui prétend conclure du petit nombre des chrétiens au petit nombre des martyrs n'a aucune valeur.

Il faut donc chercher d'autres raisons et s'adresser ailleurs pour résoudre la question qui nous occupe. Elle serait vidée si les documens officiels de l'empire romain existaient encore. Pour savoir au juste combien chaque persécution a fait de victimes, nous n'aurions qu'à consulter les archives de l'état. Les affaires criminelles donnaient lieu à de nombreuses procédures, et nous pouvons être certains qu'on avait grand soin de les conserver. Jamais la minutie administrative n'a été poussée plus loin qu'alors. Cette époque est avant tout paperassière. Un fonctionnaire impérial ne marche jamais qu'accompagné de secrétaires (*scribæ*) et de sténographes (*no-*

tarii), qui sont chargés d'instrumenter pour lui : c'est la manie du temps. Jusque dans les réunions privées, on dresse à tout propos des procès-verbaux. Quand saint Augustin disserte avec ses amis sur des questions philosophiques, il appelle un *notarius* pour que rien ne se perde. Toutes les administrations ont leurs registres parfaitement tenus, qui contiennent les Actes qui les intéressent. Il y en a dans la chancellerie du proconsul (*Acta proconsularia*), où il écrit les lettres du prince et les siennes ; il y en a dans les municipalités (*Acta municipalia*), où il semble que chaque citoyen avait le droit de venir consigner ses griefs ; quand on le lui refuse, il se plaint qu'on lui a fait une injustice : *publica jura negata sunt.* Il s'en trouve aussi dans chaque corporation, et nous avons, dans les livres de saint Augustin, des extraits des Actes de l'église d'Hippone. Nous devons donc être certains qu'on recueillait les pièces des procès, les actes d'accusations, les interrogatoires des accusés, les sentences des juges, et qu'on les gardait. Malheureusement tout a disparu dans ce grand désastre, qui, vers le VIe siècle, emporta l'empire.

A défaut des archives de l'état, pouvons-nous du moins interroger celles de l'église ? — Nous y trouvons des documens fort nombreux, les Actes des martyrs ; et, si cette mine était aussi sûre qu'elle est riche, la question serait résolue. Par malheur, la plus grande partie de ces pièces ne mérite aucune confiance. En 496, le pape Gélase, dans le fameux décret où il distingue les livres authentiques des apocryphes, disait qu'on ne lit pas les Actes dans les églises de Rome « parce qu'on n'en connaît pas les auteurs et que des mains infidèles ou ignorantes les ont surchargés de détails inutiles ou suspects. » Au XVIIe siècle, un pieux ecclésiastique, Tillemont, y signale des fautes grossières contre l'histoire, les institutions et les lois romaines, et en rejette un très grand nombre. Quand dom Ruinart entreprit de trier cette masse énorme de récits légendaires que le moyen âge nous a laissés et de mettre à part les plus véridiques, il n'en trouva qu'à peu près cent vingt qui lui semblèrent irréprochables ; ce sont ceux-là même qui ont paru à Voltaire si ridicules et qui lui ont fourni l'occasion d'exercer son impitoyable raillerie.

Il y a donc fort peu de ces Actes qui, sous la forme où nous les possédons, puissent être attribués aux premiers siècles de l'église. Je ne puis m'empêcher d'être fort surpris de cette rareté. Les chrétiens avaient un grand intérêt à les recueillir, et il leur était aisé de le faire. Nous venons de voir que les archives des tribunaux contenaient sans aucun doute la minute de tous les jugemens rendus contre leurs frères. Ils n'avaient qu'à s'en procurer des copies, et il est sûr qu'ils l'ont fait quelquefois. De cette façon ils pouvaient

reproduire, dans leur texte officiel, l'interrogatoire de l'accusé, les dépositions des témoins, la sentence du juge. C'étaient pour eux des documens d'un grand prix et qu'ils devaient tenir à conserver. Il leur était facile d'y joindre un récit de la mort du martyr, d'après le témoignage de ceux qui le suivaient jusqu'au lieu du supplice, pour s'édifier de ses paroles, tant qu'il vivait, et recueillir son sang après sa mort. Nous possédons un certain nombre d'Actes qui ont été composés de cette manière ; mais comment se fait-il que nous n'en ayons pas davantage? La raison qu'on en donne d'ordinaire, c'est qu'ils furent détruits par l'ordre de Dioclétien. L'empereur avait remarqué sans doute que ces récits héroïques enflammaient l'âme des chrétiens et leur donnaient l'exemple de souffrir; aussi les fit-il placer parmi les livres de la doctrine proscrite qu'il ordonna de saisir et de brûler sur la place publique. Le poète Prudence déplore, en beaux vers, une rigueur qui a privé l'église de ses plus glorieux souvenirs et rendu pour elle toute cette antiquité muette :

O vetustatis silentis obsoleta oblivio !
Invidentur ista nobis, fama et ipsa extinguitur.

Comme alors la persécution dura dix ans et qu'elle fut très habilement conduite, il est probable que la plus grande partie des écrits de ce genre fut découverte par les agens de l'empereur, sans compter ceux qui furent supprimés par les chrétiens timides qui craignaient de se compromettre en les gardant. Je persiste pourtant à croire qu'on en aurait sauvé davantage s'ils avaient été plus nombreux et plus répandus. Faut-il croire ou que, dans le feu des persécutions, malgré les recommandations des évêques, on a négligé quelquefois de les rédiger, ou qu'après l'orage on les a souvent laissé perdre ? Cette dernière hypothèse me paraît surtout vraisemblable. Quand on vient de traverser ces crises terribles, il est naturel qu'on s'abandonne tout entier à la joie de vivre, et l'on est si charmé du présent qu'on oublie de songer au passé. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter qu'au IVe siècle, après la paix de l'église, la mémoire de beaucoup de martyrs ne se fût fort effacée; les documens abondent pour le prouver. De plusieurs d'entre eux on ignorait l'endroit où ils étaient ensevelis ; pour d'autres, leur nom gravé sur leur tombe était tout ce qu'on en pouvait dire : quelques-uns à peine, plus importans ou plus heureux, n'avaient pas cessé d'être honorés des fidèles. C'est seulement après cette époque que la plupart des Actes, tels que nous les avons aujourd'hui, furent composés, soit qu'ils aient été imaginés de toute pièce, soit qu'on les ait restitués d'après des documens plus anciens.

Est-ce une raison pour les condamner tout à fait et leur refuser toute créance? Il y a des savans qui ne le croient pas et qui ont essayé de montrer qu'avec quelques précautions, on pouvait légitimement s'en servir. M. de Rossi pense que beaucoup d'entre eux ont été simplement interpolés, et qu'en leur appliquant les règles de critique qu'on emploie pour corriger les textes anciens, en les débarrassant des élémens étrangers qui s'y sont ajoutés, on pourra les ramener à leur intégrité première. C'est ce qu'il a fait avec une admirable sagacité pour les Actes de sainte Cécile. M. Le Blant est entré dans une voie un peu différente; au lieu de choisir un Acte isolé et d'en faire le sujet d'une étude particulière, il a parcouru tout le recueil, notant au passage, au milieu d'erreurs grossières, de mensonges manifestes, d'exagérations ridicules, quelques détails dont la vérité est incontestable, des renseignemens historiques, des particularités de procédure, des allusions à des habitudes ou à des croyances qui n'existaient plus quand ces récits furent rédigés comme ils le sont, et qui, par conséquent, doivent remonter plus haut. Il en conclut qu'ils ont dû exister sous une première forme et qu'ils procèdent d'un exemplaire plus ancien. Ce sont là des résultats importans, qui laissent entrevoir que, pour plusieurs d'entre eux, on pourra un jour reconstruire les originaux perdus et mettre ainsi de précieux documens à la disposition de l'histoire. Mais l'œuvre est à peine commencée, et, en attendant qu'elle s'achève, il faut bien reconnaître que, sous la forme où nous les avons, la plupart des Actes des martyrs méritent peu de confiance, et qu'il n'y a guère moyen de s'en servir pour savoir quelle a été la violence des premières persécutions et avoir quelque idée du nombre des victimes qu'elles ont faites.

Puisque les renseignemens officiels nous font défaut, que les archives de l'état n'existent plus et que celles de l'église ne nous fournissent pas des pièces auxquelles on puisse entièrement se fier, il faut bien se contenter de ce que nous apprennent des persécutions les contemporains qui se sont occupés d'elles. Mais ici encore, notre attente va être en partie trompée. D'abord les historiens profanes ne nous en parlent presque jamais : c'étaient sans doute pour eux des événemens de fort peu d'importance, et il est rare qu'ils daignent en faire mention (1). Quant aux écrivains ecclésiastiques, leur témoignage est suspect, et d'ailleurs, ils ne s'entendent pas toujours très bien entre eux. Dans son ouvrage contre Celse, Origène, voulant montrer que Dieu a toujours favorisé son église et qu'il

(1) On s'est quelquefois servi de ce silence des historiens profanes sur les premières persécutions pour en nier l'existence. Mais il ne faut pas oublier que les auteurs païens ne disent pas un mot non plus de la persécution de Dioclétien, dont il est pourtant impossible de douter.

lui a épargné des épreuves qui pouvaient la perdre, écrit cette phrase significative : « Quelques-uns seulement, dont le compte est facile à faire, sont morts à l'occasion pour la religion du Christ, tandis que Dieu empêchait qu'on ne leur fît une guerre par laquelle on en eût fini avec la communauté tout entière. » Au moment où Origène s'exprimait ainsi, les chrétiens avaient subi six persécutions : lui-même avait assisté à la dernière, et son père y était mort avec un courage admirable. Il ne les regardait pourtant que comme des escarmouches qui pouvaient tout au plus exercer le courage des fidèles, et non comme une guerre sérieuse, capable de compromettre l'existence même de l'église. Il affirmait qu'après tout les victimes y avaient été rares et « que le compte en était facile à faire. » Cet aveu est significatif, et il semble d'abord donner pleinement raison à Dodwell et à ses partisans. Mais on a fait remarquer qu'Origène est seul de son opinion, et que les autres pères de l'église ne parlent jamais que de « la multitude des martyrs » et « des milliers de chrétiens qui ont succombé dans les supplices. » Voici, par exemple, ce que dit Clément d'Alexandrie, qui vivait quelques années avant Origène, au sujet de la persécution de Sévère : « Chaque jour nous voyons sous nos yeux couler à flots le sang des fidèles brûlés vifs, mis en croix ou décapités. » Il paraît bien étrange que deux auteurs qui écrivaient presque à la même époque, qui professaient le même culte et qui devaient voir les événemens sous le même jour et qui avaient intérêt à les dépeindre de la même façon, les aient jugés d'une manière si différente. « Pour s'expliquer la contradiction des deux passages, dit fort ingénieusement M. Havet, on fera bien, je crois, de se reporter à l'image que Bossuet a rendue célèbre, quand il compare les jours heureux clairsemés dans la vie d'un homme à des clous attachés à une longue muraille. — Vous diriez que cela occupe bien de la place : amassez-les ; il n'y en a pas pour remplir la main. — C'est ainsi que Clément a vu ces morts illustres, étalées, pour ainsi dire, sur la muraille. Origène les a comptées en les ramassant. » Je vais plus loin, et, s'il faut dire toute ma pensée, je ne trouve pas qu'au fond ces deux témoignages soient aussi opposés qu'il le paraît. Sans doute Origène affirme qu'il y a eu peu de martyrs, tandis que Clément prétend qu'il y en a eu beaucoup ; mais remarquons que *beaucoup* et *peu* sont des termes vagues et qui ne répondent à aucun nombre précis. Il est si faux de dire qu'ils se contredisent toujours, qu'il peut arriver qu'on les emploie l'un pour l'autre. Supposons que le sang ait coulé dans une émeute et que le chiffre des morts soit connu ; tandis que les vaincus ne manquent pas de s'apitoyer sur le grand nombre des victimes, les agresseurs seront toujours tentés de trouver qu'après tout il a péri peu de monde. C'est que, suivant

les passions ou les intérêts, ce qui est *beaucoup* pour les uns semble être *peu de chose* pour les autres. Origène veut faire voir que Dieu n'abandonne pas son église et qu'il n'a jamais cessé de la soutenir : il affirme donc que, dans les persécutions, elle a perdu peu de monde. Clément, qui veut en inspirer l'horreur pour en prévenir le retour, nous dit que le sang des chrétiens a coulé à flots. Peut-être sont-ils en réalité moins opposés qu'il le semble, et il peut même se faire qu'en parlant d'une manière si différente ils aient tous deux le même chiffre dans l'esprit.

Mais ce chiffre, nous ne le savons pas, et, vraisemblablement, nous ne le saurons jamais ; il faut prendre son parti de l'ignorer. Le plus sûr, dans cette obscurité, c'est de tenir une route moyenne entre les deux opinions contraires. Sans doute, les historiens de l'église sont tentés d'exagérer le nombre des martyrs ; mais il serait imprudent aussi de vouloir trop le réduire. Je suis frappé de voir qu'il n'y a pas un seul écrit ecclésiastique, quelque sujet qu'il traite, depuis le Ier siècle jusqu'au IIIe, où il ne soit question de quelque violence contre les chrétiens. On en parle dans l'*Apocalypse* de Jean comme dans le *Pasteur* d'Hermas, dans le charmant dialogue de Minutius Felix comme dans les vers barbares de Commodien ; à tous les momens, les évêques et les docteurs ne sont occupés qu'à prémunir les fidèles contre les dangers présens ou prochains ; c'est leur unique pensée, et l'on voit bien qu'ils s'adressent à des gens dont aucun ne peut s'assurer du lendemain. Nous venons de voir que les écrivains profanes ne parlent guère des chrétiens, mais le hasard veut que toutes les fois qu'ils en disent un mot, c'est pour faire allusion aux châtimens qu'on leur inflige. Laissons Tacite et Pline, puisqu'on croit le texte de leurs ouvrages interpolé. Épictète et Marc Aurèle, en attestant leur courage en face de la mort, montrent bien de quelle façon on les traitait ; Lucien nous les représente, dans un dialogue célèbre, jetés en prison et condamnés à périr ; Celse, qui écrit au lendemain d'une de ces attaques brutales et qu'il croit efficace, ne peut s'empêcher de leur dire, avec un ton d'insolence triomphante : « Si vous subsistez encore deux ou trois, errans et cachés, on vous cherche partout pour vous traîner au supplice. » Qu'on se remette devant l'esprit cette série non interrompue de témoignages ; qu'on songe qu'en réalité la persécution, avec plus ou moins d'intensité, a duré deux siècles et demi, et qu'elle s'est étendue à l'empire entier, c'est-à-dire à tout le monde connu, que jamais la loi contre les chrétiens n'a été complètement abrogée jusqu'à la victoire de l'église, et que, même dans les temps de trêve et de répit, lorsque la communauté respirait, le juge ne pouvait se dispenser de l'ap-

pliquer toutes les fois qu'on amenait un coupable à son tribunal, et l'on sera, je crois, persuadé qu'il ne faut pas pousser trop loin l'opinion de Dodwell, et qu'en supposant même qu'à chaque fois et dans chaque lieu particulier, il ait péri peu de victimes, réunies elles doivent former un nombre considérable.

On dit ordinairement qu'en persécutant une doctrine on ne fait que la rendre plus forte : c'est même pour beaucoup de personnes un axiome incontestable. Plût au ciel qu'il fût aussi vrai qu'il est moral ! La certitude d'un échec, s'ils en avaient été bien convaincus, aurait découragé peut-être quelques persécuteurs. Par malheur, il y a des persécutions qui ont réussi, et le sang a quelquefois étouffé des doctrines qui avaient toutes sortes de raisons de vivre et de se propager. L'épée des musulmans a supprimé le christianisme d'une partie de l'Asie et de toute l'Afrique. En brûlant des milliers de personnes en quelques années, l'inquisition a extirpé l'islamisme de l'Espagne et arrêté la réforme. Ne disons donc pas d'un ton si assuré que la force est toujours impuissante quand elle s'en prend à une opinion religieuse ou philosophique ; c'est une belle espérance que nous prenons trop aisément pour une réalité. Mais une fois au moins la force a été vaincue ; une croyance a résisté à l'effort du plus vaste empire qu'on ait jamais vu ; de pauvres gens ont défendu leur foi et l'ont sauvée en mourant pour elle. C'est la victoire la plus éclatante que la conscience humaine ait jamais remportée dans le monde ; pourquoi s'acharne-t-on à en diminuer l'importance ? Et n'est-il pas singulier que ceux qui se sont donné cette tâche soient précisément les gens qui se piquent le plus de défendre la tolérance et la liberté ? Si les faits leur donnent raison, il faudra bien se rendre à leur sentiment ; nous reconnaîtrons avec regret que nous avons été dupes d'un mensonge et qu'il faut déchirer l'histoire des persécutions telle que le passé l'avait faite. Mais, comme on vient de le voir, les argumens qu'ils invoquent ne m'ont pas convaincu, et je ne crois pas que l'histoire, impartialement étudiée, soit favorable à leur opinion. Nous pouvons donc continuer à croire que, depuis Néron jusqu'à Dèce, les chrétiens ont eu à supporter plusieurs persécutions cruelles, et j'ajoute qu'il ne nous est pas interdit de plaindre et même d'admirer ceux à qui elles ont coûté la vie. Quelle que soit la cause pour laquelle ils sont morts, n'oublions pas qu'ils ont défendu les droits de la conscience et qu'ils méritent notre sympathie et nos respects. Pour un libre penseur comme pour un croyant, ce sont des martyrs.

GASTON BOISSIER.

SOIRÉE D'HIVER A PÉKIN

Pékin, décembre 1885.

Soirée d'hiver à la légation de France en Chine, au dehors; le vent du nord qui souffle avec violence apporte, de Mongolie, des rafales d'air glacé et des trombes de poussière. Voilà quinze jours déjà que la rivière du Peïho et le golfe du Petchili, jusqu'à 40 milles en mer, sont pris par les glaces. Toute communication, par eau, avec Shanghaï, tête de ligne des malles d'Europe, est désormais impossible; aussi, depuis deux semaines, pas une nouvelle de France, et les dernières lettres reçues avaient deux mois de date. Le long blocus d'hiver commence pour le nord de la Chine avec ses rigueurs, ses tristesses et son énervante monotonie.

Ce soir, je ne sais pourquoi, la vie à Pékin paraît plus morne et plus vide encore; la distance immense où l'on est de France semble démesurée et infranchissable depuis que la voie de mer est coupée par les glaces, et la pensée se décourage à parcourir l'étendue sans fin de la route de terre qui reste seule accessible, — le long désert de Mongolie avec ses nuits où le thermomètre descend à 50 degrés au-dessous de zéro, les plaines de Sibérie avec leurs éternelles tourmentes de neige, puis les passes de l'Oural, puis les steppes de Russie, puis, enfin, toute l'Europe en sa plus grande longueur. On se sent isolé et comme perdu à l'autre bout du monde, et, sans se défendre, on se laisse envahir par un sentiment profond de tristesse et de nostalgie.

Un volume d'Ivan Tourguénef était sur ma table; je l'ai pris, j'ai relu, pour la vingtième fois peut-être, la délicieuse nouvelle intitulée : *Apparitions* (1), et je me suis abandonné graduellement au charme étrange et poétique de l'écrivain russe, aux mystérieux enchantemens de son imagination de Slave.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1866.

Cette nouvelle m'avait vivement frappé autrefois par ses qualités littéraires, puis, pour d'autres raisons encore, et, depuis, je ne lisais pas sans quelque émotion le récit de ces longues courses nocturnes où le gracieux fantôme d'Ellis emporte son amant à travers les airs par-dessus les steppes du Volga, par-dessus les plaines de Hongrie ou les rives parfumées des lacs italiens, par-dessus les vallées boisées de la Forêt-Noire ou les grands fleuves d'Allemagne, pour le déposer chaque matin, brisé d'émotion et de fatigue voluptueuse, sous les bouleaux de l'isba où elle viendra le rechercher le soir.

Puis, ma lecture terminée, je me suis laissé aller à de vagues rêveries et, dans une demi-somnolence, l'esprit obsédé par les pages que je viens de parcourir, voici que tout le long voyage qui, de Rome où j'étais il y a trois mois à peine, m'a conduit jusqu'à Pékin, ne m'apparaît plus que comme une hallucination de toutes les impressions qu'il m'a laissées; celles que j'ai ressenties la nuit ressuscitent seules avec netteté, comme si quelque Ellis m'eût aussi emporté à travers le monde dans son vol nocturne.

Je me revois d'abord à Rome, sur la terrasse de la Trinité du Mont : c'est une chaude nuit de fin de juillet, magnifiquement éclairée, rayonnante d'étoiles, sans un souffle d'air. La masse colossale du dôme de Saint-Pierre, le Vatican et le château Saint-Ange se détachent sur le fond ; le Tibre apparaît par places, entre les maisons, comme un ruban d'argent et, sur la droite, du côté du Ponte-Molle, des pins parasols au haut d'une colline se profilent sur le ciel.

Et je songe que demain il me faudra quitter tout cela pour d'autres pays, échanger cette civilisation pour des civilisations étrangement différentes. Ce soir-là, en effet, un télégramme du ministère des affaires étrangères est arrivé au palais Farnèse, et son texte déchiffré m'apprend que je suis détaché temporairement à la légation de France en Chine et que je dois me rendre immédiatement à mon nouveau poste par la voie d'Amérique.

Quinze jours plus tard, je suis loin déjà sur l'Atlantique, par une nuit sans lune. Bien qu'en plein mois d'août, un vent âpre et glacial souffle du Nord, enveloppant le navire d'un épais voile de brumes, si épais que les feux vert et rouge du bord ne se peuvent apercevoir à vingt mètres, si dense que le cri strident du sifflet, qui retentit de minute en minute, pour prévenir les collisions, semble s'y étouffer. La mer est forte, brutale dans ses chocs. Une impression de grande tristesse pénètre le cœur ; elle s'attache, pour ainsi dire, aux vêtemens comme cette humidité glacée à travers

laquelle nous flottons. Et les cris déchirans du sifflet, qui ne cesse de retentir, énervent à la longue et sont lugubres à entendre.

Mais, tout aussitôt, sans transition, oubliant complètement New-York à peine entrevue, je me sens entraîné à toute vitesse sur un sol moelleux, sur un tapis velouté qui amortit les secousses et assourdit le bruit du chemin de fer. A droite et à gauche de la ligne, à perte de vue, s'étend un océan de verdure ; — c'est la prairie, le Far-West.

De grandes herbes serrées et vivaces envahissent la voie et montent jusqu'aux portières des wagons. On a vraiment l'illusion de l'immensité de la mer : les ondulations des collines se déroulent à l'infini en de larges vagues qui, à la clarté crue de la lune, paraissent teintées de bleu dans les premiers plans et vont se perdre au loin dans les tons gris cendré de l'horizon. Des vapeurs légères se lèvent sur le sol détrempé par de récentes pluies; une fraîcheur parfumée, exquise à respirer, flotte sur la plaine, un bien-être délicieux détend les nerfs, et mille souvenirs me reviennent à l'esprit. Il s'établit peu à peu une harmonie singulière entre ces souvenirs et le spectacle que j'ai sous les yeux, une concordance parfaite de rêves et de sensations...

Comme une très vague silhouette, le profil des Montagnes-Rocheuses repasse devant mes yeux; mais déjà j'ai repris la mer, et une succession de nuits défile en moi, les unes calmes, sans lune, mais éclairées de la clarté diffuse que le ruban d'opale de la voie lactée déversait sur l'eau, les autres, chaudes, phosphorescentes, de vraies nuits du Pacifique, où l'on sentait vivre les choses et où l'on percevait la palpitation mystérieuse des myriades d'êtres répandus dans l'océan, — d'autres encore, sombres, avec de grandes houles qui se développaient majestueusement sous un ciel nuageux. Il en est une surtout que je revois comme si je la revivais, une nuit de cyclône où, sous les coups furieux d'une mer démontée, la charpente du navire se tordait et frémissait comme un animal qui frissonne.

Pendant cette nuit, on avait l'étrange sensation d'être hors de portée de tout secours humain, à 3,000 kilomètres de l'archipel du Japon, à 4,000 de la côte d'Amérique! Très loin vers le nord, à huit jours de route, s'étendent les parages inhospitaliers des îles Aléoutiennes et l'entrée des mers arctiques; vers le sud, les flots ont devant eux, avant de rencontrer une terre où se briser, des distances sans limites, des espaces infinis que la pensée ne peut se figurer. Et c'est un vertige plus troublant encore de songer à la profondeur de l'océan, 9,000 mètres! La plus grande profondeur

des mers du globe, des fonds où la lumière du soleil n'a jamais pénétré, où règne un calme éternel que les plus fortes tempêtes n'ont jamais troublé, où les madrépores eux-mêmes ne peuvent vivre leur semblant de vie.

Cependant, voici la vingtième nuit que je navigue sur le Pacifique, et la traversée touche à sa fin.

Ce soir-là, la lune brille comme un disque d'argent en fusion, et ses rayons tracent sur l'eau une large zone miroitante qui semble un grand fleuve glacé coulant en débâcle au milieu de la masse noire de l'océan.

Dans la transparence lumineuse de l'atmosphère, les étoiles scintillent de leur plus vif éclat, l'air est tiède, une brise légère souffle de l'avant et une houle affaiblie imprime au navire un balancement lent et régulier.

Par les panneaux ouverts de l'entrepont où sommeillent entassés six cents coolies chinois, monte un chant d'un rythme simple, monotone et triste comme une mélopée, et le bruit sourd de la machine paraît en marquer la mesure.

Tout à coup, dans une bouffée d'air un peu plus forte, la brise apporte un parfum particulier, une saveur humide. On dirait cette odeur qui se dégage des bois et des plantes forestières après un orage, ces effluves lourds et capiteux que le vent soulève sur les grands herbages après une pluie d'été, une senteur faite de parfums de fleurs, de molécules végétales et d'émanations terrestres.

C'est l'odeur de la terre, le signe certain de l'approche des côtes; il y a une jouissance exquise à aspirer longuement ce souffle que nous envoie l'archipel du Japon et qui rayonne autour de lui.

Par les panneaux de l'entrepont monte toujours le même chant monotone et triste, et, dans les embarcations suspendues à l'avant du navire, les cercueils des coolies chinois morts pendant la traversée et soigneusement embaumés d'après les rites, suivent le lent balancement de la houle.

Vingt-quatre heures plus tard, me voici sur la terre du Japon, sur le sol enchanté de l'île de Cipangu. Mais, de Yokohama, avec ses rues alignées, ses maisons européennes et ses temples anglicans, aucun souvenir ne me reste, et je me sens transporté en pleine campagne.

Le pays est coupé de collines dentelées, contournées au caprice d'une fantaisie bizarre, et la plaine qui s'étend entre leurs sinuosités est sillonnée de ruisseaux. Malgré l'époque avancée de l'automne, une végétation exubérante couvre le sol d'une verdure d'émeraude, et la flore japonaise prodigue comme par enchantement l'innombrable variété de ses productions. Çà et là, des bois

entiers de camélias arborescens et de magnolias font de larges taches sombres à côté du feuillage plus léger et plus clair des sophoras, des camphriers, des santals et des jasmins; plus loin, des pawlonias et des pins parasols étalent avec ampleur leur tête compacte, et les tiges souples des bambous se balancent au moindre souffle d'air; les ruisseaux coulent sous un tapis de nymphéas et de plantes d'eau, tandis que de grosses touffes d'ixoras rouge-carmin et d'hortensias rose pâle couvrent les rives.

Et ce paysage, estompé à la tombée de la nuit d'ombres confuses et flottantes, a une douceur, une tendresse de couleur inexprimables. C'est le charme privilégié et l'originalité des automnes japonais : les pluies abondantes qui tombent pendant les mois d'été, et les brises chaudes et humides que le « courant noir » apporte incessamment des tropiques au Japon, prolongent jusqu'aux derniers jours d'octobre la période de productivité végétale, que, sous des latitudes égales, la sécheresse brûlante des étés de Provence et de Californie arrête dès la fin du mois de juin. Aussi l'on ne voit pas ici le mélange de verdure et de débris, le fouillis de feuilles mortes ou mourantes des automnes de nos climats, et l'on n'y sent pas cette atmosphère de mélancolie, cette impression de défaillance et de regrets qui font l'étrange douceur des tristesses d'octobre.

Dans une gorge plus resserrée, plus touffue et plus verdoyante encore, s'élève le Daïbouts de Kamakura, la statue gigantesque de Bouddha. Le divin Çakya-Mouni est accroupi sur des feuilles de lotus qui recouvrent tout le socle, et les arbres environnans l'enveloppent de leurs branches sans le dépasser. Sous l'impassibilité de sa physionomie, on devine une pensée en travail, une vie intérieure, intense, une âme absorbée dans le sentiment du néant de toutes choses et désabusée à jamais. Cependant, l'heure délicieuse du nirvâna n'est pas encore arrivée, et la méditation du héros divin est presque douloureuse.

La nuit, qui tombe subitement, rend plus grandiose encore et plus mystérieuse l'image du Bouddha, plus vives et plus pénétrantes la tristesse de son cœur et l'éternelle mélancolie de sa pensée.

Tout d'un coup, ainsi que dans une féerie, le décor change; je me trouve près des remparts de Yeddo, et les échos d'une musique bruyante arrivent jusqu'à moi. C'est le Yoshiwara, la ville des plaisirs; c'est presque une ville, en effet, ce faubourg de Yeddo, tant la superficie en est vaste, et sa physionomie évoque immédiatement le souvenir de ces cités impures de l'Orient antique qui faisaient exclusivement commerce de volupté.

Les rues larges, éclairées par des milliers de lanternes en papier colorié, ont chaque soir un aspect de fête. Là vit toute une popu-

lation étrange, en robes voyantes, en coiffures compliquées, avec des parures d'idoles, et, par toutes les rues, flotte un parfum vague de musc et d'huile de camélia.

Devant moi, au son d'une musique discordante, deux *guêchas*, vêtues de soie rouge, la taille serrée dans une large ceinture verte, le teint blanchi de fard, les yeux bleuis d'antimoine et les lèvres rougies de vermillon, miment une danse... La brutalité lascive de leurs gestes et la sauvagerie de la musique qui les accompagne m'ont vite lassé, et, tandis que je continue de les regarder machinalement, sans intérêt, il me semble que, comme dans une hallucination, les formes des danseuses s'évanouissent et qu'à leurs traits se substituent des contours vagues et vaporeux, entrevus autrefois.

En sortant de là, j'éprouve une pesanteur de tête vague et pénible, comme après une ivresse de hachich, toute une partie de mon voyage semble s'effacer de mon esprit, et, quand j'en reprends la suite, je me retrouve, après plusieurs jours écoulés, à Nikko, sous les cryptomérias gigantesques des grands sanctuaires du Japon.

Une allée de vingt lieues de long, ombragée d'arbres séculaires dont la cime s'élève à cinquante mètres au-dessus du sol, conduit à la montagne sacrée où les trois premiers fondateurs de la dynastie de Yeyas ont édifié leur tombeau. C'est bien une allée que cette route de quatre-vingts kilomètres, car les arbres qui la bordent, comme la forêt où elle vient aboutir, ont été plantés de main d'homme pour servir d'avenue monumentale et d'abri funéraire aux shogouns de la grande race.

Sous le dôme de verdure des cryptomérias, trois temples, ou plutôt trois groupes de temples, ont été construits. Le principal d'entre eux s'élève au pied de la montagne, à quelques pas d'un torrent que franchit un pont de laque rouge; derrière l'édifice, la forêt se dresse, gravissant des talus à pic que soutiennent des murs cyclopéens.

Là, sur les chapiteaux des colonnes, sur les corniches des toits, sur les balustres et les faîtières, les sculpteurs japonais ont répandu la vie à pleines mains. C'est un luxe éblouissant d'animaux et de fleurs étranges sculptés en bois dur, de dragons d'un modelé vigoureux et souple, d'éléphans aux formes puissantes, de cigognes à la silhouette osseuse, de reptiles tordus en mille replis, de lotus et de nympheas aux feuilles plantureuses, d'orchidées gonflées de sève, de magnolias fleuris et de chrysanthèmes épanouies. Et toutes ces sculptures, où circule un souffle vital presque adéquat à la vie elle-même, sont traitées avec la plus libre fantaisie, avec une inépuisable variété d'attitudes, une incroyable intensité d'expression.

Il n'est pas d'artistes au monde qui se soient plus inspirés que les Japonais du monde extérieur, qui aient eu pour la nature une adoration plus fervente et l'aient serrée d'une plus amoureuse étreinte.

La lune apparaît brusquement entre les nuages blancs qui courent sur le ciel, et, lorsque ses rayons, glissant à travers les branches des cryptomérias, viennent comme un réseau argenté se refléter sur les murs laqués d'or des temples, toutes ces choses presque vivantes s'animent d'une vie plus intense et revêtent un aspect fantastique et saisissant.

Cette nuit, commencée à Nikko, dans l'incohérence du rêve, c'est à Nara que je l'achève.

Dans une heure, le jour va se lever. La lune éclaire encore vaguement un coin du ciel, mais un des bouts effilés de son disque effleure déjà la montagne, et l'astre disparaît rapidement. D'épaisses traînées de vapeurs blanchâtres flottent sur la campagne, et c'est à peine si une légère buée d'or teinte l'horizon du côté où le soleil va paraître. C'est comme un prolongement de la nuit, avec des demi-teintes délicieuses, des ombres d'une légèreté extraordinaire.

La forêt de Nara, toute baignée de brouillard, a des senteurs puissantes. Des camélias au feuillage sombre et des sakaki, plus touffus et plus sombres encore, font, à cette heure douteuse, une *selva oscura* au-dessus de laquelle planent de grands cèdres dont de minces flocons de brume enveloppent la cime.

Plus loin, dans une ombre moite, des glycines, des sophoras et des érables abritent une forêt compacte de centaurées, de fougères, d'azalées et de styrax aux fleurs parfumées.

Près de là, à l'entrée de l'avenue de cèdres qui monte majestueusement aux sanctuaires bouddhiques, un grand cerf de bronze, portant au flanc une inscription d'or, est couché au pied d'un mélèze, au-dessus d'une fontaine où s'enroulent des lotus de bronze. L'animal, tournant sa tête dressée, regarde fièrement derrière lui, et la noblesse élégante de son attitude rappelle le cerf royal sur les flancs duquel Jean Goujon a allongé sa Diane nue, au front impérieux.

Tout à coup, la brume qui enveloppe ce parc enchanté devient lumineuse vers l'est, et le soleil apparaît, d'un bond, dans tout son éclat.

Cette journée, si brillamment éclairée, a été, autant qu'il m'en souvient, riche en impressions artistiques et pittoresques, dont le souvenir m'invite à faire halte quelques instans, à prendre un repos dans ce rapide défilé nocturne ; mais le charme enchanteur de l'Ellis

des *Apparitions* continue d'agir, et les deux dernières nuits que j'ai passées au Japon m'apparaissent précipitamment.

Déjà, en effet, le soleil a disparu derrière les bois de bambous qui couvrent les collines dont Kioto est enserrée, et un jour pâle, d'une teinte indéfinissable, un peu triste et indécis comme certains souvenirs, enveloppe l'ancienne capitale des mikados.

Dans cette pénombre douteuse, le grand temple de Nishi-Hong-wanji, sanctuaire principal de Bouddha au Japon, produit une impression profonde de mysticisme et de poésie religieuse. L'intérieur est tout entier revêtu de panneaux en laque d'or adouci, qui, à cette heure, prennent des tons plus doux, plus effacés encore et comme attiédis. Le Bouddha, accroupi au fond sur son lit de lotus, vaguement éclairé par de colossales lanternes en bronze ciselé, a une expression mystérieuse, et les reflets de tout ce qui l'entoure le baignent d'une légère vapeur d'or. Le monastère adjoint au temple est paré avec la même magnificence sobre, et le clair-obscur y produit les mêmes effets de recueillement et de mystère.

Ces fonds d'or rappellent ceux des écoles primitives de la peinture italienne ou allemande ; mais il n'est pas de fresque de Cimabuë ou de triptyque du maître de Hyversberg qui exhale un parfum plus pénétrant de mysticité et d'onction extatique que ce sanctuaire bouddhique, et, seul, Rembrandt, lorsqu'il peignit son *Philosophe en méditation*, eût pu rendre les vibrations de cette atmosphère chaude et ambrée au milieu des ombres du soir. Sur ces laques précieuses, l'art japonais a cependant fortement imprimé sa griffe, son caractère principal, qui à défaut d'autres le distinguerait des écoles mystiques, c'est-à-dire son amour de la vie, sa préoccupation d'en donner une expression vibrante, de la reproduire passionnément. Un grand paon admirablement éployé s'étale sur un camélia blanc, et l'œil de l'oiseau est plein d'éclat, l'or de son col a des reflets bleuâtres de lapis-lazuli ; sa queue, largement ouverte en éventail forme la plus brillante palette de couleur, la plus harmonieuse fusion de tons juxtaposés et miroitans qu'un œil de peintre puisse rêver.

Et partout sur les murs, des lotus de laque exubérans de vie végétale, épanouissant leurs calices d'or, semblent la production puissante d'une terre tropicale.

Dans un coin cependant, un bonze en prières, oubliant l'heure tardive, murmure ses litanies bouddhiques dans une immobilité hiératique, et son crâne chauve, son attitude impassible et réfléchie, toute l'expression de sa personne morale font songer au portrait d'Érasme, du pinceau d'Holbein.

Lorsque je sors du temple, de grandes ombres couvrent déjà la

ville, et les rues que je traverse restent éclairées jusque vers minuit par mille lanternes de couleur. Puis, les théâtres se ferment, et les spectateurs qui, huit heures durant, viennent d'applaudir à des drames réalistes jusqu'au dégoût ou obscènes jusqu'à l'écœurement, se retirent chez eux. Quelques instans plus tard, un profond silence plane sur toutes choses.

Il est une heure du matin, et la lune se lève, pleine, lumineuse, éclairant la ville de Kioto d'une lumière fantastique. Alors, à travers l'atmosphère sonore et calme de la nuit, en présence de ce merveilleux décor japonais que, du haut de la colline où j'habite, j'embrasse en entier, — je crois entendre des sons adoucis, atténués, qu'au premier abord je ne puis reconnaître. Mais peu à peu voici que le rythme se précise, que la mélodie se dessine, et j'ai la vision rapide et lointaine d'un salon parisien étincelant de lumières : sur une scène de société, une jeune femme costumée en Japonaise, les épingles d'or plantées dans les cheveux, les hanches serrées dans une ceinture de soie rouge, chante *la Princesse jaune* de Saint-Saëns, et tandis que la délicieuse musique du maître revient en se pressant à mon oreille, la fraîcheur assez vive de la nuit me fait frissonner soudainement et me pénètre en même temps d'un sentiment de tristesse dont je ne puis comprendre le motif.

Mais, dans cette fraîcheur, un parfum humide se fait sentir graduellement, comme à l'approche d'un étang, et bientôt, en effet, une vaste nappe d'eau apparaît, calme, sans une ride ; la lune s'y reflète ainsi qu'en un miroir d'argent et sa lumière claire, diffuse, baigne les rives de flots impalpables. C'est le lac Birva, célébré par tous les poètes japonais. Un monastère bouddhique s'élève sur ses bords, dans un site enchanteur qui invite au repos, à l'isolement et à la méditation.

C'est près de ce monastère, sur la rive du lac, que la célèbre poétesse Ono-Komati vint finir ses jours.

Toute jeune encore, elle avait acquis la célébrité par sa beauté, par son esprit gracieux et délicat, par la sensibilité de son âme en présence des grands spectacles de la nature et par le rythme mélodieux de ses vers.

Le fils d'un mikado s'éprit d'elle ; elle l'aima et, sachant que les lois de l'empire interdisaient à un membre de la maison impériale de choisir une épouse en dehors de sa famille, elle se donna à lui spontanément. Mais bientôt, sur de faux indices, dit-on, elle se crut trahie, refusa de se laisser désabuser et ne consentit jamais à revoir celui qu'elle prétendait infidèle. Elle était de ces âmes très rares qu'un froissement flétrit, et, du jour qu'elle ne se crut plus aimée, la vie lui parut décolorée, sans prix, sans but. Elle épancha quelque

temps encore sa douleur dans ses vers, trouva dans son âme des accens déchirans, des cris de passion désespérés, puis, tout d'un coup, perdit ses forces et mourut d'un mal inconnu.

Quelques heures avant sa fin, sentant le cœur plein d'amertume et de regrets, elle dicta ces vers :

« Les fleurs se sont flétries vainement pendant que je contemplais ma vie qui traversait les années. »

Vêtue d'un linceul de soie brochée d'argent, les ongles cerclés d'or, le corps tout imprégné de parfums et d'aromates, elle fut enterrée dans un bois de camélias, sous un parterre d'œillets et de chrysanthèmes.

On raconte encore dans le peuple, — et cette légende est souvent reproduite en peinture, — que parfois, par les nuits de grande lune, l'ombre de cette infortunée sort de sa tombe embaumée et vient errer sur le lac Birva. C'est son fantôme, qui, se posant sur l'eau, en ride légèrement la surface; c'est son haleine qui fait trembler le feuillage argenté des saules et les tiges élancées des bambous.

Et maintenant, c'en est fini du Japon et des enchantemens de Cipangu, l'île dorée. Le steamer qui m'emporte vers la Chine franchit déjà les passes sinueuses de Shimonozoki, entre deux côtes resserrées, boisées de pawlonias et de cèdres sous lesquels apparaissent çà et là un village, un temple.

Le soleil vient de disparaître dans la mer du côté du large, et une bande d'air enflammé, qui semble la vapeur d'un métal en fusion, se lève sur l'horizon pour s'éteindre à son tour quelques minutes plus tard; vers l'est, au contraire, la mer a des teintes plombées et sinistres que terminent vaguement les ondulations indécises de la terre qui s'éloigne. Presque au même instant, des milliers de points lumineux brillent au loin et se meuvent lentement sur l'eau : ce sont des flottilles de jonques qui, chaque année, à pareille époque, viennent pêcher au flambeau sur les bancs poissonneux de ces parages. De loin, dans le clair-obscur de cette nuit, on dirait que toutes ces lumières, entre lesquelles émergent les formes sombres et vagues des récifs, sont l'illumination féerique de quelque ville flottante, d'une Atlantide de l'extrême Orient qui sort des eaux. Puis, vers minuit, tout s'éteint, tout disparaît, et le vent qui souffle de Corée dissipe cette vision dernière du Japon pour me rejeter sans transition dans la réalité.

Et la réalité, c'est Pékin avec ses rues immondes, ses ouragans de poussière, son climat glacial, sa foule brutale et agressive, et toutes les tristesses d'un exil à quatre mille lieues de France.

M. Paléologue.

LA
PROPRIÉTÉ FONCIÈRE
A L'ÉTRANGER ET EN FRANCE

Études économiques et Statistiques sur la propriété foncière; le morcellement, par M. Alfred de Foville, chef du bureau de statistique et de législation comparée au ministère des finances, professeur au Conservatoire des arts et métiers. Paris, 1886; Guillaumin.

Les théoriciens et les législateurs s'occupent de nouveau, en Europe et en Amérique, de la propriété foncière rurale. Parmi les premiers, les uns, comme M. Henri George, attribuent tous les maux de la société humaine à la propriété territoriale privée, qu'ils voudraient abolir. D'autres se contenteraient de répandre, là où elle n'existe guère que comme échantillon, la propriété des paysans, *peasant proprietorship.* Quelques-uns n'admettent que les associations coopératives pour donner au sol toute sa valeur et pour asseoir solidement l'état social de l'avenir. En France, il se rencontre encore des écrivains qui affirment que la terre ne se trouve pas chez nous assez divisée, et que par l'impôt ou d'autres procédés de contrainte on doit pourvoir à un démembrement des quelques rares grands domaines qui subsistent comme des témoins d'un ordre de choses disparu. En sens inverse, quelques agronomes et quelques publicistes se plaignent des frais, des pertes de temps, des servitudes, des insuffisances d'une culture trop morcelée et convient l'état à ordonner des remaniemens et des remembremens obligatoires des propriétés trop éparses. Dans d'autres pays, comme en Italie, il ne

manquerait pas d'esprits pour soutenir que tantôt la petite propriété, tantôt la petite culture, qui en est distincte, est un redoutable mal social qui ne laisse aux petits cultivateurs ni ressources matérielles, ni indépendance morale, qui prive en outre le fisc des revenus que lui procurerait une organisation plus méthodique de l'exploitation du sol. Voilà les points de vue divers auxquels se plaisent les théoriciens. Non moins divisés sont les historiens sur ce sujet capital. Les uns veulent faire remonter à l'œuvre brutale de notre révolution la constitution de la petite propriété sur notre territoire. D'autres démontrent qu'elle existait déjà ou plutôt foisonnait sous l'ancien régime, et affirment que la révolution n'y a rien ajouté. Quant aux législateurs, ils ont soin, en tout pays, de frapper à tour de bras par les charges nouvelles qu'ils inventent chaque jour, par les impôts qu'ils rendent nécessaires, la propriété rurale; puis, par un sentiment de compassion qui vient peut-être d'un remords insuffisant, ils se lamentent sur son sort, ils dissertent sur le crédit agricole, ils votent quelque lambeau de code rural, ils établissent ou ils élèvent, comme en France, des droits de douane protecteurs, ou bien ils font de vastes projets, comme en Angleterre, pour constituer un régime démocratique de propriété terrienne.

Le préjugé, la passion, l'intérêt politique, sont pour beaucoup dans les différentes manières de concevoir et de juger la propriété foncière. Il est utile que des hommes absolument impartiaux apportent à ce débat des élémens précis, des informations complètement sûres. Le livre qui fait la matière de cet article est l'un de ces rares ouvrages que l'on peut et que l'on doit consulter sans appréhensions. L'auteur a de l'estime pour la petite propriété, et il ne s'en cache pas; mais il ne soutient aucune thèse et il a rassemblé, sans parti-pris, tous les documens qui peuvent instruire sur les origines, l'état actuel et les conséquences du morcellement du sol en France. Il a joint à cette étude principale des notes singulièrement précieuses sur la situation de la propriéte rurale dans divers autres pays.

Plus que tout autre, M. Alfred de Foville était propre à la tâche laborieuse et délicate qu'il a entreprise. Il jouit d'une réputation bien établie et incontestée parmi les économistes d'Europe et d'Amérique. Il se tient au premier rang des statisticiens contemporains. Nul n'a plus de conscience dans ses recherches, de pénétration et de sûreté dans ses rapprochemens, de sagacité aussi et de prudence dans ses conclusions. A ces dons toujours rares du vrai savant il joint un réel mérite littéraire ; c'est un plaisir imprévu de trouver des séries de chiffres présentées et

interprétées avec tant d'élégance de style, dans une langue si pure et si séduisante. M. de Foville a infligé une fois de plus un démenti aux esprits légers qui, pour excuser leur ignorance, qualifiaient l'économie politique de littérature ennuyeuse! Quand les problèmes les plus importans qui concernent les sociétés humaines s'offrent aux réflexions des hommes d'état avec toute la substance de recherches approfondies et précises, et avec tout le charme d'une forme classique et irréprochable, quel esprit avisé aurait le droit de se plaindre d'ennui?

I.

La petite et la grande propriété existent en tout pays et se côtoient. On peut dire qu'elles ne prospèrent jamais mieux que de compagnie. Il n'est pas de condition plus propice pour la richesse d'un grand domaine qu'une ceinture épaisse de paysans propriétaires. Ils sont nombreux, ils n'émigrent pas, toutes leurs heures ne sont pas absorbées par la culture de leur bien propre, ils fournissent ainsi au puissant voisin une main-d'œuvre assurée. Ils maintiennent, en outre, la valeur du sol: de temps à autre, ils absorbent quelque morceau ingrat de la vaste terre dont ils sont les satellites et souvent les héritiers présomptifs; ils ne réduisent ainsi que dans des proportions insignifiantes l'étendue du domaine principal, et ils fournissent à son possesseur des capitaux qui lui permettent de regagner en intensité de culture ce qu'il peut avoir perdu en superficie. Sans cet utile accompagnement de petites propriétés, la grande languit, elle se transforme en *latifundium*; elle n'a plus de main-d'œuvre sur qui elle puisse compter, de débouché prochain pour divers de ses produits; elle voit le vide se faire autour d'elle, elle est obligée de faire venir de loin les ouvriers et d'envoyer au loin ses récoltes; elle n'a plus, en outre, de valeur fixe, elle dépend du hasard qui fournit au maître ou qui lui retire un habile et honnête gérant. Tout grand propriétaire prévoyant devrait apporter un soin minutieux à maintenir ou à créer autour de lui un large anneau de petits propriétaires.

La petite propriété n'a pas un moindre intérêt à être voisine de la grande. Il est impossible que le détenteur de deux ou trois hectares de terrain, sauf le maraîcher de la banlieue des villes, ait sur son bien l'emploi de toutes les heures de son existence. Il est réduit, s'il ne trouve dans le voisinage une commande de travail, à en perdre un certain nombre. Qu'il se rencontre, au contraire, à peu de distance un vaste domaine, il loue ses bras et, d'ordinaire, très cher, quand ils demeureraient inoccupés. Lui, sa femme, ses enfans, pour les

labours, pour les épierremens, pour les sarclages, pour la taille de la vigne, pour la moisson, pour les vendanges, font des journées qui jettent dans sa caisse des écus ou des louis : il consacre à son propre lopin des heures surérogatoires, des heures supplémentaires; la culture ainsi, quoique très soignée et très productive, ne lui en coûte rien ou presque rien. Il tire d'autres profits encore de ce précieux voisinage. Le grand propriétaire de nos jours, ce n'est plus nécessairement le hobereau gaspilleur et appauvri, c'est fréquemment le financier enrichi, l'industriel ou le commerçant retiré des affaires, qui se sont épris de la campagne, de la culture et des coûteux essais : la grande propriété est le luxe intelligent des millionnaires; les machines nouvelles, les méthodes pratiquement incertaines, mais prônées par la science, les beaux reproducteurs, les croisemens de race, les substitutions d'une culture à l'autre, les remèdes sans cesse inventés contre les maladies, chaque jour plus nombreuses, des plantes, ce sont eux qui se chargent de toute cette besogne nécessaire, aléatoire et dispendieuse. La grande propriété fait des expériences pour le profit de la petite. Le paysan propriétaire est là à une école gratuite, à une leçon de choses; il regarde avec intérêt et scepticisme son entreprenant voisin et si, entre dix ou entre cent, une de ces nouveautés tourne à bien, quand le succès a été vingt fois démontré, le petit propriétaire devient imitateur sans aucuns risques. Il adopte le cépage nouveau, la greffe nouvelle, l'assolement récent, le procédé qui mettait le sourire à ses lèvres quand il en faisait l'essai comme salarié du riche. Ainsi la grande propriété instruit la petite; la première seule peut avoir et les vastes capitaux, et l'audace soutenue, et, sinon toujours la science, du moins le reflet de la science. Proudhon, qui, dans l'inextricable fatras de ses divagations, foisonne en mots de génie, a écrit cette ligne si vraie : « Pour déterminer la décadence de l'industrie agricole dans mainte localité ou, du moins, pour en arrêter le progrès, il suffirait peut-être de rendre les fermiers propriétaires (1). » Puis, de même que la petite propriété crée une assurance pour le maintien de la valeur de la grande, celle-ci, à son tour, dans des circonstances données, assure le maintien de la valeur de la petite. Aux heures sombres des catastrophes, quand un fléau inattendu fond sur la terre, supprime non pas pour une année, mais pour une série d'années, les récoltes, le phylloxera, par exemple, puisqu'il faut l'appeler par son nom, la petite propriété tombe dans la détresse et l'impuissance : elle n'a plus, en général, les réserves qui lui permettraient de traverser les années d'épreuve et de reconstituer la culture. C'est alors la grande

(1) *Contradictions économiques*, t. I, p. 185.

qui la recueille et qui la résorbe. Il se fait ainsi, et il doit se faire, une sorte de libre-échange continu entre la propriété du capitaliste et la propriété du paysan. Michelet, qui a décrit avec tant de couleur les travaux merveilleux et féconds du petit propriétaire, s'est singulièrement trompé sur l'heure qui est la plus propice à l'accroissement de la part qu'il détient : « Aux temps les plus mauvais, dit-il, aux momens de pauvreté universelle où le riche même est pauvre et vend par force, alors le pauvre est en état d'acheter; nul acquéreur ne se présentant, le paysan en guenille arrive avec sa pièce d'or et il acquiert. » L'observation est superficielle, comme le fait remarquer avec raison M. de Foville et comme le démontre un juge plus décisif encore, l'expérience des temps récens. C'est dans les périodes de prospérité que les petits propriétaires rognent ou dépècent les grands domaines; alors les goujons dévorent le brochet; mais, dans les heures calamiteuses, celui-ci prend sa revanche. Le grand propriétaire de nos jours, qui est d'ordinaire un capitaliste, amateur de la terre, puisant ses revenus à des sources multiples, qui ne sont jamais toutes taries à la fois, satisfait, lui aussi, à bon compte, son goût d'arrondissement, et il soulage, en la reprenant à un prix relativement élevé, la petite propriété qui défaillait. Il n'est pas douteux que, en dehors de la banlieue des villes et des bourgs, la grande propriété, depuis deux ou trois ans, ne regagne du terrain en France. Quand la crise agricole se sera atténuée, que le paysan aura reconstitué ses épargnes et repris confiance, la petite propriété, un instant arrêtée et refoulée, recommencera ses envahissemens. Ce flux et ce reflux sont aussi bienfaisans que nécessaires; ils correspondent à des situations économiques diverses, l'une qui exige beaucoup de capitaux et une certaine science, l'autre qui a surtout besoin d'une main-d'œuvre intense et minutieuse.

Si la petite et la grande propriété vont de compagnie dans la généralité des pays civilisés, il s'en faut que chacune d'elles ait la même part dans les différentes contrées. L'Angleterre, on le sait, est le pays privilégié de la propriété géante. Les antécédens historiques et les lois ont contribué à l'y constituer et à l'y maintenir. La conquête s'est montrée beaucoup plus systématiquement rapace sur le sol anglais que sur le sol du continent; à aucune heure, elle ne s'est dessaisie de ses rigueurs premières. La confiscation des biens de l'église, qui est devenue, dans le courant des siècles, un fait universel en Europe, se produisait chez nos voisins à un moment où la haute noblesse seule en pouvait profiter. Les avantages qu'offre au pâturage le climat de la Grande-Bretagne ont contribué aussi, dès le XVIe siècle, à évincer le petit laboureur et à lui substituer le grand possesseur de troupeaux, devançant de trois siècles le *squatter* australien.

Il n'est pas jusqu'au développement de l'industrie qui n'ait attiré, bien plus tôt et plus énergiquement qu'en France, vers les villes un grand nombre des habitans des campagnes. Les lois sur les substitutions ont protégé la grande propriété contre les fautes des grands propriétaires. Les complications et la cherté de la procédure ne font pas moins pour enchaîner la terre dans les mêmes mains. Ainsi, dans la Grande-Bretagne, la conquête, la vente des biens des couvens, le climat qui est rebelle aux produits variés de la petite culture, les manufactures, le commerce, l'attrait des villes, les lois positives et l'esprit même des lois, la coutume, tout devait tendre au monopole de la terre, à l'éviction, sinon complète, du moins générale, de la petite propriété et la mise à la portion congrue de la moyenne.

Ce n'est pas que tout le sol britannique appartienne, ainsi que le croit le vulgaire, à quelques centaines ou à quelques milliers d'individus et que le transfert des propriétés rurales soit chose rare chez nos voisins. Le *Times* faisait remarquer, en l'année 1883, que les annonces publiées dans ses colonnes en un même jour mettaient en vente 20,000 hectares de terres valant au moins 50 millions de francs, que ces immeubles offerts étaient situés aux quatre points cardinaux et comportaient la satisfaction des goûts les plus divers, le jardinage, la petite culture, la grande, la pêche, la chasse. Mais, ainsi que le remarque M. de Foville, entre le marché anglais et le marché français pour les immeubles ruraux, il y a la même différence qu'entre un petit commerce de demi-gros et un grand commerce de détail. Si l'on ne consultait que les statistiques, sans les examiner et les interpréter avec attention, on arriverait cependant à cette conclusion que le nombre des propriétaires en Angleterre, sans atteindre celui de France, est considérable. A huit siècles de distance, le gouvernement britannique a remis à jour le célèbre *Domesday Book*, ou livre des propriétaires, de 1085. Sur la demande du comte de Derby, le *Local Government Board* a publié en 1875 le recensement méthodique de tous les possesseurs de la terre, *owners of land*, pour plus de quatre-vingt-dix-neuf ans. On a trouvé, au grand étonnement de certains écrivains, qu'il se rencontrait, dans le royaume-uni, 1,173,821 propriétaires ou détenteurs par emphytéose du sol pour une durée d'au moins un siècle. Sur ces 1,173,821 seigneurs terriens, l'Angleterre et le pays de Galles figurent pour 972,836. On était loin de la vieille légende qui fait du sol britannique l'apanage de quelques familles. Néanmoins, un dépouillement plus attentif des chiffres montre qu'ils n'ont pas toute l'importance qu'on serait tenté de leur attribuer. Sur les 972,836 propriétaires de l'Angleterre proprement dite et du pays de Galles, il s'en rencontre 703,289 qui

détiennent moins d'un acre de terrain, c'est-à-dire moins de 41 ares : ce sont là des *cottages* ou des jardinets, non pas des terres, à proprement parler. La surface totale de ces 700,000 propriétés ne représente que 62,000 hectares, guère plus que l'étendue du département de la Seine, qui a 48,370 hectares ou un 1/2 pour 100 du sol anglais. Sans avoir le moindre dédain pour ces petits potagers, vergers ou jardins à fleurs qui égaient et rassérènent 700,000 familles, on doit rappeler que les 263,000 propriétaires de plus d'un acre de terre occupent à eux seuls les 99 centièmes 1/2 du sol britannique. Encore, comme ils se le divisent inégalement ! 220,642 personnes possèdent entre 1 acre et 100 acres, c'est-à-dire de 40 ares à 40 hectares; 37,216 personnes ont des propriétés de 40 à 400 hectares et 5,408 *landlords*, qui commencent à devenir dignes de ce nom, détiennent plus de 400 hectares chacun. Il faut subdiviser ce dernier groupe; c'est ici que l'ancienne légende sur la concentration de la propriété en Angleterre reprend ses droits et trouve dans les statistiques une justification partielle.

Un recueil démocratique et radical, rempli de chiffres qui sont exacts, le *Financial Reform Almanack*, fait chaque année appel aux réflexions et même aux passions de la classe moyenne britannique en lui donnant la nomenclature nominative des gros traitemens, des grosses pensions et des grosses propriétés territoriales. La livraison de 1884 indique 2,238 familles qui chacune possèdent plus de 5,000 acres de terre ou 2,000 hectares et qui, toutes réunies, absorbent 16 millions d'hectares sur 31 millions dont se compose toute l'étendue du royaume-uni. Ainsi 2,238 familles occupent plus de la moitié du sol de l'Angleterre et de l'Irlande. Pour se faire une juste idée de la constitution de la propriété rurale chez nos voisins, il convient de pousser plus loin l'analyse. La sixième partie du royaume-uni, ou peu s'en faut, 5 millions d'hectares, se partageait en 1878 entre 91 individus seulement : on relevait 17 propriétaires de 24,000 à 40,000 hectares, puis 25 de 40,000 à 60,000 hectares et 19 de plus de 60,000 hectares. Les points tout à fait culminans étaient occupés par le duc de Sutherland, dont les domaines couvraient 490,000 hectares, non compris les 60,000 appartenant en propre à la duchesse; ce couple fortuné détenait une superficie égale à la moyenne d'un de nos départemens français. Au-dessous par l'étendue, mais bien au-dessus par la richesse, se rencontre un autre grand seigneur écossais, le duc de Buccleugh, auquel ses 185,000 hectares produisent 5,750,000 francs de rente, tandis que le duc de Sutherland ne retire d'une étendue triple que 3,250,000 francs de revenu. Ces grands seigneurs, j'allais dire ces grands feudataires, sont encore primés pour l'importance du revenu foncier par le duc de

Norfolk et le marquis de Bute, qui ne possèdent, l'un que 18,000 hectares et l'autre que 47,000, mais qui en obtiennent des rentes un peu supérieures aux 5,750,000 francs dont le duc de Buccleugh doit se contenter.

Ce sont là des fiefs : leurs titulaires, pour la plupart, en font un bon usage et cherchent à se faire pardonner, par leurs immenses travaux, une aussi colossale occupation du sol. Il n'en fut pas toujours ainsi, et l'on a gardé le souvenir de la sauvage expulsion de 15,000 tenanciers accomplie par une duchesse de Sutherland vers 1815. Le duc actuel, qui dessèche les marécages et assainit toute une contrée, s'efforce de jeter l'oubli sur cette barbarie. Le duc de Buccleugh n'a pas employé moins de 12 ou 13 millions de francs pour creuser à ses frais le port de Granton, qui, situé près d'Édimbourg, sert de débouché à toute une partie de l'Écosse. Ce sont les grands seigneurs écossais ou du nord de l'Angleterre qui, dans la première partie de ce siècle, devancèrent les bienfaits des chemins de fer par les merveilleuses entreprises de canalisation intérieure, dont le commerce de leur patrie reçut une si vive impulsion.

Des domaines si colossaux, quand d'ailleurs les substitutions les rendent en quelque sorte perpétuels, ne peuvent échapper, malgré toute la générosité et l'activité féconde de leurs possesseurs, à l'envie publique et à la critique légitime. Ce sont, dans la rigueur du mot, des monopoles terriens ; l'étendue en est trop vaste et ils ne sont pas assez entourés et pénétrés de cette ceinture de petits propriétaires, dont nous célébrions tout à l'heure l'utilité, pour qu'ils puissent répondre aux conditions économiques d'une parfaite culture. Il fallait toute la popularité dont jouit M. Gladstone en Écosse pour qu'il n'excitât pas l'hilarité de ses auditeurs quand, il y a deux ou trois ans, parlant de la crise agricole et ayant quelque vague réminiscence de son séjour d'hiver dans le Var ou dans les Alpes-Maritimes, il disait : « Ne faites plus uniquement du blé, ni même du bétail, faites des roses. » Le célèbre orateur oubliait à ce moment non-seulement les brumes de la Grande-Bretagne, mais la constitution de la propriété dans ce pays : le paysan provençal qui cultive comme des produits rémunérateurs et les roses et les fruits exquis, ne jouit pas seulement du bienfait du soleil méditerranéen ; l'histoire et nos lois et nos coutumes lui ont fait un autre don précieux, qui est presque indispensable à ces délicates cultures, la petite propriété.

On conçoit que l'esprit public britannique, obsédé de la pensée de ces propriétés géantes, soit enclin aux solutions radicales. Que le livre américain de M. Henri George, *Progress and Poverty*, ce pamphlet spirituel et superficiel contre la propriété foncière per-

sonnelle, ait rencontré dans la Grande-Bretagne des lecteurs par dizaines de mille ou même par centaines de mille, qu'il y ait à peine soulevé des objections dans la classe moyenne; que M. Chamberlain et même M. Gladstone en soient arrivés, l'un à préconiser, l'autre à presque accepter des solutions artificielles et violentes comme l'expropriation de certaines terres par les communes pour la constitution de propriétés de paysans ou de sociétés coopératives de laboureurs; qu'il se soit créé par l'initiative privée des associations philanthropiques, telles que la *National Land Company*, pour prôner et pratiquer le système coopératif appliqué à l'agriculture: ces violences d'une partie de l'opinion publique, ces plans divers, ces espérances souvent chimériques sont naturelles dans un pays qui n'a jamais connu le libre commerce de la terre. Nos voisins ne prennent, sans doute, pas le meilleur chemin pour arriver à une réforme pacifique et efficace. Ils n'auraient qu'à abolir les substitutions et à améliorer leur procédure, leur système judiciaire, à diminuer leurs frais de justice, la petite et la moyenne propriété naîtraient alors et se développeraïent avec le temps. On ne doit pas se dissimuler, cependant, que le climat, plus favorable au pâturage qu'aux petites productions variées, le caractère britannique, qui est plus séduit par le mirage des gains commerciaux illimités que par les lentes et restreintes perspectives de l'exploitation du sol, les mœurs enfin et les antécédens de la race s'opposeront pendant bien des séries d'années, sinon toujours, à ce que la petite et la moyenne propriété aient en Angleterre une part aussi prépondérante qu'en France, en Belgique ou sur les bords du Rhin.

Les *landlords* anglais sentent cependant déjà que le terrain se dérobera bientôt sous leurs pieds, et beaucoup d'entre eux depuis dix ans se constituent aux États-Unis des *latifundia* qui compenseront momentanément la perte de ceux qu'on pourra leur enlever en Europe. Toute l'aristocratie de la Grande-Bretagne s'est jetée, avec la fougue anglaise, bien autrement violente et soutenue que la *furia francese*, sur les terres vacantes du *Far West* américain et canadien. On cite entre autres un propriétaire anglais, sir E.-J. Reed, qui, à lui seul, s'est constitué un domaine colonial de 800,000 hectares aux Etats-Unis.

On sait que le gouvernement de l'Union américaine du Nord commence à s'alarmer de ces immenses acquisitions faites par des capitalistes étrangers et qu'il projette d'y mettre un terme. Ce n'est pas que l'on puisse espérer avant bien longtemps de constituer aux États-Unis la toute petite propriété telle qu'on la connaît sur le continent européen, c'est-à-dire ces lopins de champs dont le pro-

duit n'est qu'un appoint dans le revenu de celui qui les possède. Les espaces vacans sont encore tellement énormes dans l'Amérique du Nord, et la culture intensive, sauf dans les contrées de l'Est et dans la banlieue des villes, y rencontre tant d'obstacles, que la propriété naine y est presque inconnue. Dans les ventes ou les concessions gratuites de *public lands*, l'unité ordinaire est un carré géométrique d'environ 65 hectares, correspondant à ce qui pour l'étendue serait considéré en France comme une grande propriété. Le *census* de 1880 constatait 4,008,907 exploitations rurales ayant une étendue de 217 millions d'hectares, soit 54 hectares pour chacune en moyenne. Le nombre des exploitations peut être un peu supérieur à celui des propriétaires, mais il n'en doit guère différer, car on sait que le fermage n'existe aux États-Unis que d'une façon tout à fait exceptionnelle. Les *farms*, c'est-à-dire les exploitations, sont cultivées le plus souvent par le propriétaire, quelquefois pour les très vastes, par des régisseurs. On peut donc admettre que le nombre des propriétaires ruraux doit atteindre, dans la grande Union américaine, le chiffre élevé de 3 millions et demi à 4 millions. Il a une tendance à rapidement s'accroître, car le nombre des exploitations, qui était, on l'a vu, de 4,008,907, d'après le *Census* de 1880, n'atteignait que 2,659,985 en 1870, 2,044,077 en 1860 et 1,449,073 en 1850. Il a ainsi presque doublé depuis vingt ans et presque triplé depuis trente. Il s'en faut que la population se soit accrue dans ces proportions. Elle était de 23 millions d'âmes en 1850, de 31 millions et demi en 1860, de 38 et demi en 1870 et de 50,155,783 en 1880. A ne considérer que les vingt dernières années, le nombre des exploitations rurales a augmenté de 95 pour 100 et la population de 60 pour 100 seulement. La proportion des propriétaires au nombre total des habitans s'est donc notablement élevée.

Ainsi les États-Unis n'échappent pas à la loi générale, qui veut que là où la terre est libre, elle se morcelle à mesure que la culture se perfectionne. Malgré les énormes *latifundia* qui se sont constitués depuis quelques années au Minnesota, au Dakota, au Texas, en Californie même, l'étendue moyenne des exploitations territoriales dans la grande république américaine n'a pas cessé de se restreindre. Elle était de 82 hectares en 1850, de 80 en 1860, elle tombe à 62 hectares en 1870, puis à 54 en 1880.

La petite propriété, dans le sens français du mot, ne se rencontre guère, toutefois, aux États-Unis; elle disparaît plutôt, c'est la moyenne qui prend le dessus. Sur les 4,008,907 exploitations rurales recensées en 1880, on n'en comptait que 4,352 de moins de 1 hectare 20 ares, 134,889 entre 1 hectare 20 ares et 4 hectares, 254,749

de 4 à 8 hectares, 781,474 de 8 hectares à 20 : phénomène curieux, toutes ces catégories d'exploitations, surtout les plus petites, sont en nombre notablement moindre que lors du recensement de 1870. Les exploitations d'une étendue plus considérable se sont, au contraire, multipliées : on en trouve 1,032,000 de 20 à 40 hectares, 1,695,000, les deux cinquièmes du nombre total, de 40 hectares à 200 ; 75,972 exploitations de 200 à 400 hectares et enfin 28,378 de plus de 400 hectares. Il est regrettable que nous n'ayons pas la décomposition de ce dernier chiffre et que nous ne sachions pas combien il se rencontre de capitalistes fonciers qui détiennent aux États-Unis des dizaines de mille ou des cinquantaines de mille hectares. Il est intéressant de voir, sinon la petite propriété, du moins la moyenne, se répandre si rapidement dans un pays qu'on se représente d'ordinaire comme la proie des spéculateurs terriens. Peu à peu ce progrès s'accentuera, et les recensemens du commencement du prochain siècle constateront sans doute le morcellement graduel des exploitations colossales du *Far-West* américain.

Si l'Amérique et le royaume-uni sont les contrées où la grande propriété se rencontre avec le développement le plus imposant, il ne faudrait pas croire que le continent européen n'offrît pas également à l'observateur des domaines gigantesques. La Hongrie, avec sa population clairsemée et stationnaire, semble le pays du continent où ils foisonnent le plus. Nous ne parlons pas ici de la Russie. sur laquelle manquent les renseignemens récens, et qui, d'ailleurs, se trouve encore dans les conditions d'une contrée toute primitive. Les magnats peuvent presque rivaliser avec les plus fortunés landlords de la Grande-Bretagne. Le prince Nicolas Esterhazy, qui paie 334,629 florins d'impôt, c'est-à-dire au cours actuel du change, 669,000 francs, la famille des Zichy, qui verse au fisc un peu plus de 300,000 florins, les sept membres de la famille Karolyi, dont les impôts atteignent 263,000 florins, 526,000 francs, peuvent sans trop rougir, se présenter à côté du duc de Norfolk, du marquis de Bute, du duc de Buccleugh, du duc de Sutherland et des trente ou quarante autres principaux propriétaires du royaume-uni. Malgré ces énormes domaines princiers, la Hongrie fait à la moyenne et à la petite propriété une part beaucoup plus forte que la Grande-Bretagne. On n'y recense pas moins, en effet, de 2,486,265 propriétaires, ce qui est une proportion considérable pour une population de 13,700,000 habitans. Sur ces 2,486,000 propriétaires, plus des neuf dixièmes, il est vrai, à savoir 2,348,000, possèdent chacun moins de 17 hectares 20 ares de terre; 118,981 autres, représentant la moyenne propriété, détiennent des exploitations de 17 hec-

tares 20 ares à 115 hectares; 13,748 propriétaires ont des domaines de 115 à 575 hectares; 4,695 autres détiennent des étendues de 575 à 5,750 hectares, et enfin il se rencontre au sommet de cette pyramide dont la base est fort large, mais dont les degrés moyens sont étroits, 231 seigneurs terriens qui ont chacun en propriété plus de 5,750 hectares. Les 211 propriétaires principaux inscrits d'office récemment sur le tableau des magnats paient ensemble 3,130,000 florins, plus de 6 millions de francs d'impôt foncier, soit la huitième partie du produit total de la contribution foncière. La très grande et la petite propriété coexistent ainsi dans la Transleithanie; mais la deuxième attend encore des héritages qu'elle se partagera dans un temps plus ou moins prochain; quoique les conditions physiques de la Hongrie, qui se compose en grande partie d'énormes plaines, et le peu de densité de la population soient favorables à des exploitations étendues, il n'est ni naturel ni utile que d'énormes domaines comme ceux que nous avons indiqués, en l'absence de lois restrictives, se perpétuent pendant bien des générations.

Voisine de la Hongrie, l'Autriche ne paraît guère différer de sa sœur et de son alliée; la très grande propriété, quoiqu'elle s'y rencontre, surtout en Bohême et en Moravie, y a peut-être un peu moins d'importance; mais elle y offre encore de superbes restes. Pour une superficie de 30 millions d'hectares, dont 28,300,000 sont sujets à l'impôt, les autres étant regardés comme improductifs, l'Autriche compte 5,198,904 cotes foncières qui correspondent à 4,116,216 contribuables, la part moyenne de chacun atteignant près de 7 hectares. Les parcelles sont au nombre de 52 millions, c'est-à-dire de 10 par cote et d'une contenance moyenne de 57 ares. C'est, on le voit, une division considérable : la propriété bâtie doit être pour beaucoup dans ce morcellement. Comme la Hongrie, l'Autriche ne connaît guère le fermage, qui est un mode de tenure réservé presque à l'Europe occidentale. Sur les 18 millions et demi d'hectares, en dehors des terrains boisés qui constituent les exploitations agricoles proprement dites, il ne s'en trouve guère que la vingtième partie qui soit affermée. Les grands propriétaires terriens, ceux qui paient plus de 2,500 francs d'impôt foncier dans une même circonscription, étaient au nombre de 1,133 en 1883, et ils se répartissaient en 596 nobles, 347 bourgeois, 73 communes, 23 églises, 52 couvens, 20 fondations pieuses et 22 sociétés industrielles.

L'empire d'Allemagne, surtout dans les régions de l'ouest et du sud, est beaucoup plus dégagé que l'Autriche et la Hongrie des vieux liens qui enlaçaient la société féodale. Les districts des bords

du Rhin se rapprochent singulièrement, pour la tenure foncière, de la Belgique et de la France de l'est; les provinces de la Baltique, au contraire, ne connaissent guère la petite propriété. Le district d'Aix-la Chapelle et celui de Dantzig forment, à ce point de vue, un complet contraste. Dans le premier on rencontre 44,232 propriétés rurales qui se partagent 197,580 hectares de terres cultivables, soit une contenance moyenne de 4 hectares et demi pour chacune. Dans le second il ne se trouve que 21,150 propriétés rurales pour une étendue totale de 582,268 hectares de terre cultivable, soit une contenance moyenne de 27 hectares et demi par propriété. Tandis que autour d'Aix-la-Chapelle on recense plus de 22,000 propriétés inférieures à 2 hectares, il ne s'en rencontre pas 6,000 autour de Dantzig. Pour la totalité de l'empire d'Allemagne, les données statistiques récentes, datant de 1882 et 1883, ne s'appliquent qu'aux quatre cinquièmes de la surface du pays. Elles témoignent que la petite propriété y est très répandue. Sur les 40,875,000 hectares pour lesquels on a des informations, en effet, on ne constate pas moins de 5,276,344 exploitations rurales, dont 2,300,000 environ occupent une étendue inférieure chacune à 1 hectare et 2,300,000 également de 1 à 10 hectares. Le mot d'exploitation n'est, sans doute, pas un synonyme absolu du mot propriété. Mais l'enquête a constaté que sur ces 5,276,344 exploitations, il y en avait 2,953,445 où l'exploitant est propriétaire de toute la surface, 946,805 autres où moins de la moitié de la surface exploitée est louée, 546,957 où plus de la moitié est louée, et 829,137 où tout est affermé. On peut en conclure, avec peu de chances d'erreur, que sur ces 40 millions d'hectares il se trouve 4 millions 2 ou 300,000 propriétaires; et comme il ne s'agit ici que des quatre cinquièmes environ de l'empire, on est amené à penser que l'Allemagne renferme près de 5 millions de propriétaires ruraux.

La petite propriété, on le voit, est beaucoup plus répandue dans le monde entier qu'on n'est porté d'ordinaire à le croire. Ce n'est pas l'apanage d'un seul pays. En mettant de côté l'Angleterre, on la retrouve dans tous, à des degrés un peu inégaux de développement. A mesure que l'on approche de l'occident du continent européen, elle devient cependant plus fréquente. L'ancienne terre des *latifundia*, qui fut, dit-on, ruinée par eux, l'Italie, se signale par le nombre de ses petits propriétaires, et il semble que l'exiguïté d'une partie de ses domaines lui soit aujourd'hui aussi à charge et à détriment qu'autrefois leur immensité. Une enquête récente fixait à 4,133,432, dont 2,733,467 hommes et 1,399,865 femmes, le nombre des propriétaires italiens, sur une population qui n'atteint pas 30 millions d'âmes. La contenance moyenne se réduirait ainsi

à 7 hectares par propriété ; mais il conviendrait de déduire 781,000 propriétaires qui ne possèdent que des constructions, c'est-à-dire pour la plupart des maisons ou des cottages. C'est en Sardaigne que la propriété est le plus répandue et le plus divisée, dans les Marches qu'elle l'est le moins. La première province fournit 1 propriétaire sur 4 habitans, la seconde 1 sur 13. Y-a-t-il quelque relation entre le nombre restreint des propriétaires des Marches et le développement qu'ont pris dans cette contrée les idées socialistes ?

Remontons vers le nord en restant à peu près sur les mêmes degrés de longitude. Un des petits peuples les plus prospères et les plus industrieux qui honorent le monde s'offre à nous, le peuple hollandais. Son sol, fait en partie de main d'homme, se compose brut de 3 millions d'hectares ; mais si l'on en déduit 713,000 hectares de terrains incultes, les marécages, les digues et les routes, les terrains publics, les constructions et leurs dépendances, il reste 2,235,000 hectares cultivables. Le sol brut de la Hollande, utilisé ou non, se partage entre 581,484 contribuables à l'impôt foncier rural ; la taxe foncière pour les propriétés bâties est en dehors. La moyenne pour chaque propriété rurale se trouve monter à 5 hectares et demi. Le nombre des parcelles est considérable, atteignant 4,433,251, soit environ 70 ares par parcelle. Sur ces contribuables à l'impôt foncier, 71 pour 100 sont taxés pour un revenu imposable de moins de 25 florins ou 50 francs. La petite et même la très petite propriété foisonnent donc en Hollande. La grande, sans en être bannie, ne s'y présente que rarement, puisqu'on n'y compte que 6,882 contribuables pour un revenu imposable de 1,000 à 5,000 florins, soit de 2,000 à 40,000 francs, et 407 propriétaires de domaines dont le rendement est évalué à plus de 5,000 florins, 10,000 francs. Il faut dire que, en Hollande, comme partout d'ailleurs, le revenu imposable doit rester au-dessous du revenu réel, d'un tiers au moins, peut-être de moitié.

Plus morcelé encore que celui de la Hollande est le sol de la Belgique : les territoires des deux pays sont presque égaux, celui du premier offrant, cependant, une supériorité de 10 pour 100 environ. La Belgique ne s'étend que sur 2,945,000 hectares, tandis que la Néerlande en occupe 3,242,000. Le nombre des exploitations belges dépasse de 60 pour 100 celui des exploitations hollandaises, et il s'est singulièrement accru depuis vingt années. On relevait, en 1866, 744,007 exploitations, dont un peu plus de 40 pour 100 étaient conduites directement par les propriétaires : en 1880, le nombre des exploitations atteint 910,396, dont un peu plus des deux tiers, 616,812, sont affermés. Si la Belgique est un pays de

petite propriété, c'est encore plus un pays de petite culture : les deux mots sont loin d'être synonymes. La surface moyenne des exploitations, si l'on déduit le sol non imposable, routes, canaux, etc., ne va qu'à 2 hectares 97. Le plus grand nombre demeure fort au-dessous de cette proportion. On compte 472,000 exploitations de moins 50 ares, 122,000 de 50 ares à 1 hectare et 116,000 de 1 à 2 hectares. Il ne faudrait pas croire qu'il y eût autant de propriétaires que d'exploitations, et que toutes ces propriétés fussent vraiment des propriétés rurales. Les jardinets attenant aux maisons des campagnes et des petites villes, ou même des faubourgs des grandes, entrent pour une forte part dans ce total majestueux de 910,396 exploitations. Si l'on se souvient que la population belge comprend seulement 1,210,000 ménages, on voit combien est forte la proportion de ceux qui ont un intérêt direct dans le sol, soit comme propriétaires, soit tout au moins comme fermiers ou exploitans à leur compte. Il est assez difficile, plutôt même impossible, de dégager de ces données, avec une exactitude minutieuse et absolue, le nombre des propriétaires. Les personnes qui sont peu au courant des recherches statistiques s'imaginent qu'il est aisé de découvrir le nombre des propriétaires terriens dans un pays ; en réalité, on n'y peut parvenir avec précision ; on en approche, on le conjecture d'une façon raisonnable, mais on n'arrive pas à la certitude ; les doubles emplois abondent en pareille matière. Un fait intéressant qu'on ne peut négliger c'est que, malgré l'augmentation, depuis 1866, du nombre total des exploitations en Belgique, celles qui sont cultivées directement par les propriétaires ont diminué de 8 1/2 pour 100 depuis cette date. On peut admettre que, parmi les 293,524 exploitans qui sont en même temps propriétaires de leurs exploitations, il se rencontre peu de doubles emplois. Il est prudent, au contraire, de réduire de moitié le chiffre des exploitations louées, pour avoir le nombre des propriétaires qui y correspondent. Peut-être même, dans un pays de petite culture et de petites locations, comme les Flandres, devrait-on le réduire des trois quarts ; on obtiendrait ainsi le chiffre de 450,000 à 550,000 propriétaires fonciers pour le royaume de Belgique, ce serait le dixième de la population ; mais, comme il faut tenir compte des familles qui sont nombreuses, car la petite propriété en Belgique, aidée de l'industrie manufacturière et extractive, n'empêche pas une énorme natalité, on peut conclure que la moitié environ des habitans des campagnes belges ont une propriété foncière.

La grande propriété, chez nos voisins du nord-est, a perdu considérablement de terrain depuis quinze années ; la perte, il est vrai,

n'est pas aussi forte en réalité qu'en apparence; la petite culture, qui morcelle les locations, fait souvent l'illusion de la disparition de la grande propriété. Toutes les catégories d'exploitations supérieures à 3 hectares se trouvent moins nombreuses en 1880 qu'en 1866. A partir de 10 hectares, la décroissance, d'une époque à l'autre, devient très forte : on constate 25,983 exploitations de 10 à 20 hectares, en 1880, contre 30,996 en 1866, 7,749 de 20 à 30 hectares à la date la plus récente contre 9,967 à la date la plus éloignée, 3,023 de 30 à 40 hectares contre 3,982, 1,414 de 40 à 50 hectares contre 2,114, 3,403 exploitations de plus de 50 hectares, en 1880, contre 5,527 en 1866.

Qu'on l'approuve ou qu'on le blâme, le morcellement, soit des héritages, soit tout au moins des cultures, a donc fait son œuvre dans toute l'Europe occidentale et centrale, aux États-Unis d'Amérique même, depuis cinquante ans, depuis vingt ans, depuis quinze. Ceux qui croient, sur la foi d'une légende, que la France a le monopole de la petite propriété ou de la petite culture, ferment les yeux à l'observation. Ceux qui pensent qu'une révolution violente, accompagnée de bannissemens et de confiscations, était nécessaire pour diviser les vastes domaines et faire sortir du sol des légions de petits propriétaires, ceux-là montrent une singulière ignorance de faits qui sont universels. Les hommes d'état étourdis et impérieux, les philosophes sentimentaux et emportés, qui recommandent les moyens artificiels, l'expropriation des terres seigneuriales, les avances par l'état aux paysans, les prêts gratuits ou à bas intérêts à des associations coopératives, pour constituer la petite propriété agricole, ceux-là aussi sont de médiocres observateurs. Partout où la population se fait dense et jouit de la liberté, où la terre est affranchie des liens d'une législation restrictive, d'une procédure obscure et coûteuse, de droits de transfert élevés, elle se subdivise, elle change de mains, elle devient mobile et agile, elle revêt successivement, suivant les variations des circonstances économiques, les formes qui conviennent le plus au service essentiel qu'elle doit rendre, qui est de fournir à l'humanité la plus grande part possible de denrées et de jouissances. Un écrivain anglais, lady Verney, voulant frapper à la tête la petite propriété foncière, s'appliquait, dans des livres plus divertissans et plus spirituels que sérieusement préparés, à tourner en ridicule les paysans propriétaires de la Limagne et de la Savoie. Elle eût pu tout aussi bien diriger ses sarcasmes sur les petits exploitans belges, ou hollandais, ou rhénans, ou wurtembergeois, ou sardes mêmes. En dehors de l'Angleterre, qui se trouve placée sous un régime artificiel, la petite propriété et plus encore la petite culture se font une part de plus

en plus opime. Récapitulons : aux États-Unis d'Amérique, on recense, en 1880, 4,008,000 exploitations rurales, au lieu de 2,659,000 en 1870, et la moyenne de chaque exploitation est tombée successivement de 82 hectares en 1850, à 80 en 1860 et à 54 en 1880. En Hongrie, pays encore neuf et à population clairsemée, on compte 2,486,000 propriétés, ce qui représente plus d'une propriété par six habitans. L'Autriche, avec ses 4,116,216 contribuables à l'impôt foncier rural et ses 52 millions de parcelles, ne s'étendant chacune en moyenne que sur 57 ares, marque un progrès dans le morcellement. L'empire d'Allemagne qui, sur les quatre cinquièmes seulement de son territoire, possède 5,276,344 exploitations, dont 4,447,000 sont exploitées par le propriétaire, soit de toute la superficie, soit d'une partie de la superficie, ne fait pas exception à cette règle des peuples anciennement civilisés. On en peut dire autant de l'Italie, où l'on compte 3,352,000 propriétaires de terrains, en dehors des simples propriétaires de constructions. La Hollande et la Belgique, qui offrent l'une 581,484 contribuables à l'impôt foncier rural et 4,433,000 parcelles ayant en moyenne 70 ares, l'autre, 910,396 exploitations rurales, terminent avec éclat la série des nations occidentales, où la petite propriété et la petite culture s'épanouissent. Voilà donc le fait universel. Si nous avions des statistiques sur la Grèce, sur le Portugal, sur l'Espagne même, nous en aurions, sans doute, une confirmation nouvelle. Partout où la loi n'intervient pas comme un obstacle, soit brutalement sous la forme de substitutions et de majorats, soit sournoisement par des lois de procédure inextricables et des droits de transfert prohibitifs, la terre se divise et échoit à un nombre de plus en plus considérable de mains.

II.

Nous n'avons pas parlé encore de la France, le lecteur peut en être surpris. Il nous plaisait de jeter d'abord un coup d'œil au dehors et de montrer que la petite propriété et la petite culture, biens ou fléaux, ne sont l'apanage ni de notre race, ni de notre sol. Le monde moderne est plus uniforme que ne se le figurent les politiciens et mêmes les philanthropes. Il obéit à des lois instinctives d'évolution, qui, partout où les états ne font pas de grands efforts pour les contre-carrer, produisent à la longue des résultats assez identiques. Nos vertus et nos vices, nos qualités et nos défauts, dans l'ordre social comme dans l'ordre personnel, nous sont moins propres qu'à tout le genre humain.

C'est à la propriété en France que le savant et ingénieux ouvrage de M. de Foville est particulièrement consacré. Il traite ce sujet

du morcellement avec la délicatesse et la sûreté d'analyse qui sont indispensables pour arriver, non pas à la vérité absolue, mais à une approximation de la vérité. Le morcellement du sol se présente sous trois formes diverses que l'on confond constamment, ce qui mène aux plus graves erreurs. Il y a d'abord la division de la propriété en elle-même, c'est-à-dire l'étendue des propriétés, puis le fractionnement parcellaire à l'intérieur d'une même propriété, enfin la dispersion des propriétés. Ce sont là trois phénomènes distincts. Le morcellement atteint le point culminant là où non-seulement il y a beaucoup de propriétaires, mais où la propriété de chacun de ces nombreux propriétaires se compose de beaucoup de parcelles distinctes et où, par surcroît, toutes ces parcelles d'une propriété déjà petite sont très disséminées. Parlons rapidement de chacun de ces points.

La terre, en France, a toujours été très morcelée ; les antécédens historiques, le colonat romain, les goûts nationaux, qui portent médiocrement les Français vers les entreprises commerciales, le climat qui favorise les productions privilégiées de la petite culture, la configuration même du sol, qui offre plus de vallons et de coteaux que de vastes plaines et de plateaux étendus, toutes les conditions physiques, ethniques, historiques prédisposaient la France au développement rapide de la petite propriété et de la petite culture. Ceux qui font remonter l'une et l'autre à la révolution de 1789 sont aussi dépourvus d'observation que de lecture. Tous les écrivains sérieux et impartiaux de ce temps, Tocqueville, Léonce de Lavergne, M. Baudrillart et bien d'autres ont établi l'antiquité de la petite propriété sur notre sol. L'érudition et les recherches de M. de Foville fournissent une foule de preuves à l'appui de cette opinion. Boisguillebert, en 1697, constate l'existence d'un très grand nombre de petits propriétaires, ajoutant que le malheur des temps en forçait un grand nombre à vendre leur bien. On a vu que, contrairement à ce qu'avait imaginé Michelet, les temps de crise nationale ou agricole réduisent momentanément la part de la petite propriété, qui n'agrandit son domaine qu'aux heures de prospérité générale. Le même Boisguillebert célèbre les bienfaits de la petite propriété aux environs de Montauban : « Il est impossible d'y trouver un pied de terre à qui on ne fasse rapporter tout ce qu'il peut produire. Il n'y a point d'homme, quelque pauvre qu'il soit, qui ne soit couvert d'un habit de laine d'une manière honnête, qui ne mange du pain autant qu'il lui en faut, et presque tous mangent de la viande ; tous ont des maisons couvertes de tuiles, et on les répare quand elles en ont besoin (1). » Voilà quelques lignes à opposer à la célèbre boutade de La Bruyère,

(1) *Détail de la France* (1707), 1re partie, chap. XXI.

qui apportait dans le parcours des campagnes ses habitudes de lettré de cour. En 1738, l'abbé de Saint-Pierre, renseigné par les intendans, remarque que « les journaliers ont presque tous un jardin ou quelque morceau de vigne ou de terre. » Pour créer une tradition qui ne s'est pas perdue depuis lors, les sociétés d'agriculture, en 1761, gémissent sur les abus du morcellement. Quesnay donne dans les mêmes lamentations, et, deux siècles auparavant, Guy Coquille faisait sur le même sujet comme une complainte dont le refrain dure encore. Turgot et Necker, à leur tour, parlent de « l'immensité des petites propriétés rurales. » Le témoin le plus probant est encore le gallophobe Arthur Young, observateur peu bienveillant, mais exact quand la passion ne l'égare pas.

On pourrait citer de lui des pages entières, notamment sur les districts du Midi : « Les petites propriétés des paysans se trouvent partout, écrit-il, à un point que nous nous refuserions à croire en Angleterre, et cela dans toutes les provinces, même celles où prédominaient les autres régimes (fermes et métairies). Dans le Quercy, le Languedoc, les Pyrénées, le Béarn, la Gascogne, la Guyenne, l'Alsace, les Flandres et la Lorraine, ce sont les petites propriétés qui l'emportent. » Et, plus loin : « Il y a dans toutes les provinces de France de petites terres exploitées par leurs propriétaires, ce que nous ne connaissons pas chez nous. Le nombre en est si grand que j'incline à croire qu'elle forment le tiers du royaume. » Ce détracteur presque systématique de la France se laisse entraîner à des élans d'admiration : « En Béarn, dit-il, j'ai traversé une région de petites cultures dont l'aspect, la propreté, l'aisance et le bien-être m'ont ravi ; la propriété seule sur un espace si étroit pouvait donner de tels résultats. » Il avoue encore que, dans la Flandre, en Alsace, le long de la Garonne « les petits propriétaires lui ont paru vraiment à leur aise, » qu'en Basse-Bretagne, beaucoup passent pour riches ; il s'émerveille de trouver dans les hameaux de l'Artois et de la Picardie plus de fruits, prunes, cerises, raisins, melons que l'Angleterre n'en voit dans ses étés les plus chauds. C'est Arthur Young enfin, à propos de la France, qui trouve les accens les plus lyriques pour vanter la petite propriété. Des environs de Dunkerque il dit : « Le magique pouvoir de la propriété y change le sable en or. » Un autre jour, il s'écrie : « Donnez à un homme la sûre possession d'un aride rocher, il le changera en jardin. » Il eut la confirmation de cette formule : « Il n'y a pas de moyen si sûr, écrit-il, pour mettre en valeur le sommet des montagnes que de le partager entre les paysans ; on le voit en Languedoc, où ils ont apporté dans des hottes la terre que la nature ne leur accordait pas. »

Ces éloges sont d'autant plus précieux qu'ils font violence à la

doctrine générale et au parti-pris de l'auteur. Arthur Young appréhendait le triomphe de la petite propriété et en attendait des maux que l'expérience n'a pas réalisés. Ces prévisions sinistres paraissent aujourd'hui singulièrement divertissantes, tellement elles sont au rebours de tout le train des choses. « L'Angleterre pourra toujours se suffire, grâce à de grandes fermes, écrivait-il, tandis que la France est arrivée à la limite où la terre ne saurait nourrir plus de monde; » elle avait alors une vingtaine de millions d'habitans, et comme « un des effets de la division du sol est l'accroissement de la population, la France se prépare la plus horrible détresse que l'on puisse imaginer; » elle dépassera bientôt la Chine, où une populace affamée se dispute « les charognes décomposées des chiens, des chats, des rats, la vermine la plus dégoûtante. » Ce n'est pas une boutade de voyageur dans les heures sombres; il revient souvent sur cette idée : « Disons-le bien, la petite propriété est la source de maux effroyables, et telle en est l'action en France que la loi devrait intervenir. » Ainsi, la théorie chez Arthur Young était nettement contraire à la petite propriété, dont il attendait des fléaux épouvantables, notamment un accroissement démesuré de la population. » Ce cauchemar a longtemps hanté les écrivains anglais. C'est de 1787 à 1789 qu'Arthur Young voyageait en France. Malthus, une quinzaine d'années plus tard, annonçait qu'au bout d'un siècle la France serait aussi remarquable dans le monde par son excessive indigence que par l'excessive division de son sol. Un siècle a presque passé sur les prédictions d'Arthur Young et trois quarts de siècle environ sur celles de Malthus, et aujourd'hui, bien loin de voir dans la petite propriété la source d'un accroissement indéfini de population, on lui fait le reproche opposé.

D'autres voyageurs anglais du même temps, devançant les expropriations en masse des biens nationaux, témoignent que, sous l'ancien régime, la petite propriété avait pris fortement possession d'une grande partie de la France, et ils s'extasient sur l'air de contentement et de prospérité répandu dans les villages. Lady Montagu, Horace Walpole, le docteur Rigby, dans leurs lettres ou leurs journaux de voyages, abondent en observations de ce genre.

Ce ne sont pas seulement les récits des voyageurs qui établissent cette vérité aujourd'hui incontestée que la propriété du paysan est fort antérieure chez nous aux confiscations révolutionnaires. Elle a dans notre histoire des racines bien plus lointaines et plus profondes. Les anciens livres terriers sont très significatifs à ce sujet. L'un d'eux, que l'on conserve dans les Archives du département de Seine-et-Marne, concerne la « seigneurie et prévôté de Colombes, appartenant à l'abbaye de Chelles. » Il date de 1509 : la superficie

de ce territoire se bornait à 3,195 arpens qui étaient partagés entre 480 personnes et formaient 5,469 parcelles. D'après la conversion en mesures modernes, chaque parcelle avait en moyenne 24 ares, et chaque domaine, se composant de 11 parcelles en moyenne, n'occupait moyennement que 2 hectares 64 ares de superficie. M. de Foville dit avec raison que ce territoire pourrait bien être moins subdivisé à l'heure actuelle que sous Louis XII. Sans pouvoir toujours remonter aussi haut, on trouve de nombreux cas analogues. En 1697, les habitans de Rouvres, près de Dijon, voulant se racheter d'une certaine dîme, profitent de l'occasion pour demander qu'on leur permette de faire un remaniement général de leurs propriétés trop enchevêtrées les unes dans les autres. En 1701, avec l'approbation de l'intendant, on se livre à cette opération, et voici comment François de Neufchâteau raconte ce rajustement de la propriété dans cette paroisse : « L'arpenteur Feugeray divisa toutes les contrées du ban en sections, aboutissant toutes sur des chemins... 4,000 journaux de terre, divisés en un nombre infini de petits champs et appartenant à 300 propriétaires, furent réunis de manière à ne former que 400 à 500 pièces de terre. Par le bienfait d'un tel travail, le territoire de Rouvres est devenu à la longue comme une espèce de jardin, et rien n'est plus admirable que la variété des cultures qu'on y aperçoit aujourd'hui. » Un certain nombre de ces remaniemens collectifs, qui témoignaient à la fois du développement de la petite propriété et de l'enchevêtrement des parcelles, se firent sous Louis XV, notamment en Lorraine et en Bourgogne ; à Nonsard, en 1763 ; à Laneuville-devant-Bayon ; à Neuviller et à Roville (1768-1773) ; à Tart ; à Marliens ; à Châtillon-sur-Seine, en 1788. Dans la paroisse de Paroy, arrondissement de Provins, un cartulaire de 1768, véritable chef-d'œuvre de topographie et de calligraphie, déclare M. de Foville, constate l'existence de 3,089 parcelles d'une étendue moyenne de 30 perches, soit 12 ares 60 centiares. Déduction faite du château et de ses dépendances, dont les 127 parcelles couvraient 440 arpens, la contenance moyenne des 2,962 parcelles restantes tomberait à 17 perches, soit 6 ares 44 centiares.

En attribuant à la révolution de 1789 l'honneur et le mérite d'avoir créé le paysan propriétaire, on a donc fait une légende que détruit l'examen impartial des faits. Ne doit-il rien en rester, cependant ? Est-il exact que les mesures révolutionnaires n'aient pas contribué à accroître la part, déjà notable, de la petite propriété ? Après un engouement excessif pour l'œuvre de la révolution, on est peut-être tombé dans l'excès de prétendre qu'elle n'a rien changé aux conditions existantes. M. Léonce de Lavergne, M. de Molinari,

d'une manière plus affirmative, M. Marc de Haut également, contestent que les confiscations des biens de l'église, des hôpitaux, des couvens, des émigrés, aient accru notablement la part de la petite propriété : ce serait la moyenne seule qui en aurait profité. « On mettait aux enchères les biens ecclésiastiques, tels qu'on les trouvait, tels que l'église elle-même les avait reçus, l'un après l'autre, des pieux donateurs auxquels elle avait succédé : ici une ferme, là un moulin, ailleurs une prairie ou un bois. »

Les recherches de M. de Foville conduisent à des résultats qui tiennent moins de la conjecture. Il ramène d'abord à ses proportions réelles la fortune totale du clergé français sous Louis XVI, et notamment sa fortune immobilière. « C'est une question sur laquelle on a beaucoup raisonné et parfois beaucoup déraisonné. » Les uns parlent d'un revenu de 500 millions, ce qui prouve qu'on peut aisément entasser million sur million quand on n'en a jamais vu et qu'on ignore ce que ce mot signifie. La chambre des députés de 1876, avant la loi sur l'instruction obligatoire, écoutait sans broncher un des rapporteurs ordinaires du budget des cultes affirmer qu'avant 1789 la moitié de la France appartenait au clergé. Le parlement tend à devenir l'asile de ces colossales niaiseries. D'autres écrivains, qui pèchent par une modération trop grande, n'estiment qu'à 60 millions les revenus du clergé avant la révolution. Les calculs de Necker en 1784, qui avait bien quelques raisons d'être bien informé, et ceux d'un observateur circonspect, M. Léouzon Le Duc, en 1881, conduisent au chiffre de 110 ou 120 millions de livres pour le total des revenus ecclésiastiques en 1789. Le domaine immobilier n'entrait que pour la moitié, soit 55 à 60 millions de francs, dans cet ensemble ; mais il faudrait y ajouter les biens qui étaient occupés par les détenteurs ecclésiastiques sans leur donner de rente pécuniaire. M. de Foville estime à 3 milliards la valeur en capital des biens ecclésiastiques à la fin de l'ancien régime, dont 1 milliard en maisons, 1 milliard en bois et 1 milliard en terres. Il n'y eut guère que cette dernière partie qui fut vendue.

Les biens des émigrés s'y ajoutèrent. Le fameux milliard d'indemnités qu'on leur accorda montait exactement à 987,819,960 francs ; mais on n'arrivait à ce chiffre de 987 millions qu'en défalquant un passif de 309 millions, ce qui portait à 1,297 millions la valeur estimée des biens vendus. Ces ventes se sont faites dans des conditions différentes. Dans les adjudications postérieures au 12 prairial an III, l'administration informait toujours le public du revenu que produisait en 1790 chaque immeuble mis aux enchères. Les procès-verbaux portent à 34,620,000 francs le revenu total des 81,455 fonds qui furent aliénés depuis cette époque, et les ministres

de la restauration pensèrent pouvoir fixer la valeur vénale normale à vingt fois ce revenu, soit 692,407,000 francs. Avant le 12 prairial an III, l'on avait aliéné 370,617 lots de biens d'émigrés, sans indication de revenu, pour une somme totale de 605,352,000 francs, en ramenant à leur valeur en espèces les assignats qui avaient servi au paiement. Si l'on tient compte que le prix avait été très déprimé par la mise en vente simultanée d'une quantité considérable de terres, l'état critique général du pays et la défaveur qui s'attachait à des acquisitions entachées de violence et de confiscation, on peut évaluer à 1 milliard 1/2 environ la valeur réelle en 1790 de tous les biens d'émigrés qui ont été vendus tant avant le 12 prairial an III qu'après cette date. En y joignant les biens ecclésiastiques, on arrive à 2 milliards 1/2 : ce fut vraisemblablement le dixième du territoire de la France qui changea de mains pendant la période révolutionnaire. Or, de nos jours, en temps de prospérité, les transmissions entre-vifs d'immeubles à titre onéreux ne représentent guère que la cinquantième partie annuellement de la totalité de la valeur immobilière.

Il est difficile de contester que la petite propriété n'ait pas profité dans une certaine mesure d'aliénations aussi considérables. Les 370,617 ventes opérées avant le 12 prairial an III ne représentent, d'après le prix d'achat, que 1,630 francs par vente. Les 81,455 fonds aliénés après cette date formaient de plus gros morceaux, puisque le revenu moyen de chacun avant 1790 s'élevait à 400 livres. Tout en admettant que beaucoup de ces lots ont été rachetés par des prête-noms pour les anciens propriétaires, que d'autres en grand nombre sont échus plutôt à la moyenne propriété qu'à la petite, il est certain que celle-ci en profita dans une certaine mesure. M. de Foville estime que la Révolution peut avoir fait sortir de terre un demi-million de propriétaires nouveaux. Ce chiffre serait plutôt exagéré, puisque pour les biens d'émigrés, le nombre de lots fut seulement de 450,000 et que, même en tenant compte du morcellement fait par la bande noire, beaucoup des biens mis ou remis en vente par le trésor ou par ses acheteurs directs furent achetés par des personnes qui étaient déjà propriétaires.

III.

Combien se rencontre-t-il, à l'heure actuelle, de propriétaires en France? La plupart des hommes croient qu'il doit être aisé de répondre d'une manière péremptoire à une question qui semble si simple. Rien, cependant, n'est plus difficile. Le rapporteur de la « proposition de loi concernant les immeubles non bâtis, » M. Luro,

déclarait récemment au sénat qu'il y a en France 14 millions environ de propriétaires. D'autre part, certains écrivains pessimistes affirment que le nombre n'en dépasse pas 3 ou 4 millions. Comment peut-il y avoir une si grande diversité d'appréciation sur un fait précis, qui paraît, au premier abord, susceptible de constatations exactes? C'est que nos statistiques fiscales ignorent à proprement dire les propriétaires, elles ne connaissent que les cotes foncières, ce qui est tout différent. On confond souvent les premières avec les secondes; le rapporteur du sénat dont nous citions plus haut l'opinion est tombé dans cette erreur. Le recouvrement des contributions directes s'opère dans toute commune par un rôle nominatif dont chaque article indique le montant des sommes dues par chaque contribuable. Or, une même personne peut posséder des immeubles dans plusieurs communes, même dans plusieurs départemens et payer ainsi plusieurs cotes. M. de Foville a donc raison de poser ces deux formules : « 1° il y a en France plus de *propriétés* que de cotes foncières, puisque la même cote doit comprendre les diverses propriétés qu'une seule personne ou un même ménage a dans la même commune; 2° il y a en France plus de cotes foncières que de propriétaires, puisque la même personne est souvent propriétaire dans plusieurs communes et cumule ainsi plusieurs cotes. » La première formule, cependant, est parfois enfreinte dans la pratique : la règle théorique, qui veut que la même cote contienne tous les immeubles appartenant dans une commune à la même personne ou au même ménage, se trouve fréquemment violée par les percepteurs. Chaque article du rôle des contributions vaut à ces fonctionnaires une rétribution de 0 fr. 22, et cette modique somme suffit pour que beaucoup de percepteurs ne se hâtent pas d'inscrire sur une seule cote les contributions afférentes aux diverses acquisitions successives que fait un propriétaire dans la même commune. Une circulaire ministérielle qui obligerait ces agens à se conformer au principe de l'unité de cote par contribuable rendrait de grands services à la statistique. On comprend que, dans les conditions actuelles, les cotes foncières ne sont plus qu'un indice assez vague du nombre des propriétaires.

Depuis le commencement du siècle, le chiffre des cotes foncières s'est élevé rapidement jusqu'en 1875 : depuis lors, il a très légèrement augmenté jusqu'en 1882, et, à partir de cette année, il diminue. On comptait, en effet, 10,296,000 cotes foncières en 1826, 12,059,000 en 1848, 14,061,000 en 1875; on arrive au maximum, qui est de 14,336,000 cotes en 1882; on descend à 14,240,000 en 1883 et à 14,221,000 en 1884. Si l'on recherche la proportion au nombre des habitans, on constate qu'il se rencon-

trait 3.94 habitans par cote en 1826, 2.95 en 1848, 2.61 en 1875. En un demi-siècle, tandis que la population s'accroissait de 15 pour 100, le nombre des cotes augmentait de 36 à 37 pour 100, plus d'un tiers. Il faut dégager de ces chiffres le nombre des propriétaires, et cela ne se peut faire que par induction. L'ancien ministre des finances Gaudin estimait que, à la fin du premier empire, le nombre des propriétaires pouvait être de 4,833,000, « payant, l'un dans l'autre, dans deux endroits différens, ce qui, ajoutait-il, n'a rien d'improbable. » Cette proportion de deux cotes foncières par contribuable a paru trop faible à certains statisticiens, qui ont admis celle de trois cotes. M. Léonce de Lavergne a accepté cette évaluation. Elle paraît inexacte à M. de Foville et à nous-même. Ce qui domine, comme nombre, c'est le très petit contribuable, et celui-là ne paie qu'une cote foncière; le nombre des moyens contribuables qui en paient trois ou quatre, ou même des gens qui en paient dix ou quinze, ne peut certainement pas faire ressortir une moyenne de trois cotes par propriétaire. Des calculs très minutieux ont été faits, à deux reprises, pour se rendre compte du nombre de propriétaires correspondant à cent cotes; l'administration arrivait au rapport de 63 propriétaires pour cent cotes en 1851 et de 59.4 en 1879; elle en concluait que le nombre des propriétaires, en France, pouvait s'élever à 7,584,901 en 1851, et à 8,454,218 en 1879. Il est vraisemblable qu'il faut un peu en rabattre, le chiffre des cotes parasites étant parfois très considérable. Par des investigations dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer, M. de Foville conclut qu'avant la Révolution il se trouvait en France 4 millions de propriétaires; vers 1825, plus de 6 millions et demi; en 1850, de 7 millions à 7 millions et demi; en 1875, environ 8 millions. Depuis lors, ce nombre n'aurait guère augmenté; peut-être même, depuis trois ou quatre ans, sous l'influence de la crise agricole, serait-il en légère diminution. Nous serions, quant à nous, disposé à croire qu'on peut encore diminuer de 4 ou 5 pour 100 ces chiffres; l'évaluation de Gaudin de deux cotes par propriétaire nous paraît celle qui se rapproche le plus de la vérité, de sorte que nous conclurions à 7 millions et demi environ de propriétaires fonciers en France; si l'on y joint les membres des familles, c'est plus de la moitié de la population totale et les deux tiers au moins des habitans des campagnes.

Si l'on ne peut déterminer que d'une manière conjecturale le nombre des propriétaires, on ne peut non plus arriver à une précision absolue quant à l'importance des différentes catégories de propriétés. L'administration a fait cinq fois, dans le courant de ce siècle, en 1816, en 1826, en 1835, en 1842, en 1858, le classe-

ment des cotes foncières suivant le montant de l'impôt afférant à chacune d'elles : en 1876, on s'est livré à une enquête qui paraît avoir été mal exécutée. En 1858, on constatait que 50.97 pour 100 des cotes foncières payaient moins de 5 francs de contribution en principal et en centimes additionnels, ce qui représentait environ 40 à 50 francs de revenu, l'impôt foncier pouvant être considéré comme prélevant le huitième ou le dixième, en général, du revenu net ; 15.36 pour 100 des cotes payaient de 5 à 10 francs : là s'arrête la très petite propriété ; 13.30 pour 100 de 10 à 20 fr. ; 6.26 pour 100 de 20 à 30 francs ; 5.78 pour 100 de 30 à 50 francs ; à partir de ce chiffre, nous entrons dans la propriété moyenne : 4.65 pour 100 des cotes foncières payaient un impôt de 50 à 100 fr., ce qui correspond à un revenu net approximatif de 400 francs à 1,000 francs ; 2.81 pour 100 acquittaient une taxe de 100 à 300 fr., ce qui indique 800 à 3,000 francs de revenu net. Ici commence ce que, avec nos idées démocratiques, nous appelons la grande propriété : 0.46 pour 100 du nombre des cotes payaient entre 300 et 500 francs d'impôt foncier ; puis, 0.29 pour 100 entre 500 francs et 1,000 francs ; enfin, la très grande propriété française, bien différente de celle de l'Angleterre ou de la Hongrie, était représentée par 0.12 pour 100 du nombre des cotes, guère plus de 1 millième, ou, en chiffres absolus, 15,000 cotes environ qui étaient chacune taxées pour plus de 1,000 francs d'impôt foncier, principal et centimes additionnels compris.

En lisant ces séries de chiffres, un certain nombre de personnes se récrieront et traiteront de dérision une propriété qui paie moins de 5 francs de cote foncière, c'est-à-dire qui rapporte au maximum une cinquantaine de francs de revenu net. La moitié des propriétaires français sont dans ce cas, on l'a vu. Est-il utile qu'il y ait ainsi des propriétaires indigens? Ceux qui raisonnent d'une façon aussi sommaire font preuve de beaucoup d'ignorance. Leurs conclusions sont inexactes, parce que trois observations importantes leur échappent. D'abord, un grand nombre des petites cotes foncières représentent simplement des chaumières ou d'humbles maisons qui appartiennent à des paysans ou à des villageois, et encore quelques petits carrés de terrain destinés à des jardins potagers et fruitiers. Or personne ne contestera que ce ne soit un bien pour l'ouvrier le plus humble de posséder son foyer et quelques mètres attenant d'où il tire ses légumes, c'est-à-dire une bonne partie de sa subsistance. Ensuite, l'on oublie trop que ces propriétés naines ne forment qu'un des auxiliaires de l'existence de leurs modestes possesseurs. Enfin, il y a une troisième considération, plus importante encore : le revenu dont il est question plus haut, c'est

le revenu net, c'est-à-dire le revenu locatif; mais le petit propriétaire ne loue pas sa terre, en général, il la travaille; il en tire un revenu brut qui est trois, quatre ou cinq fois plus considérable que le revenu locatif; or, ce revenu brut lui échoit entièrement, puisqu'il n'emploie que ses bras et que ceux de sa famille. Il en résulte qu'une petite propriété payant 4 francs d'impôt, et correspondant à un revenu net locatif de 35 à 40 francs, peut rapporter au petit propriétaire qui la cultive 100 francs, 150 francs, parfois 200 ou même davantage. Cela, s'ajoutant au prix de ses journées, le met souvent tout à fait à l'aise. Ceux qui se récrient contre la propriété minuscule oublient presque toujours de faire cette distinction capitale entre le revenu net et le revenu brut. Une petite propriété qui ne rapporte que 150 ou 200 francs de revenu net peut faire vivre confortablement, avec quelques journées de travail au dehors, la famille de paysans qui la cultive.

Si l'on ne consultait que certaines enquêtes agricoles, le nombre des propriétaires ruraux serait singulièrement plus restreint que celui que nous avons indiqué. Ainsi, d'après l'enquête de 1873, il ne se serait trouvé en France, à cette époque, que 3,977,781 exploitations rurales, dont 2,826,388 soumises au régime du faire-valoir direct, 831,943 à celui du fermage, 319,450 à celui du métayage. M. de Foville fait remarquer avec raison qu'on a refusé le nom d'exploitation à toutes les propriétés exiguës qui se trouvaient au-dessous d'une limite superficielle qu'on a négligé de faire connaître. Ainsi, non-seulement les propriétaires de chaumières et de jardins, mais même ceux de terres labourables ayant une petite étendue, ont été laissés de côté. De tout temps, aujourd'hui comme sous l'ancien régime, les membres des comités des enquêtes agricoles ont manifesté beaucoup de dédain pour la petite propriété. Le recensement de 1881 n'indique que 4 millions environ de propriétaires; mais on sait que ce recensement, fait d'après un plan beaucoup trop ingénieux et posant les questions les plus multipliées, ne peut être considéré que comme un indéchiffrable rébus.

L'administration des finances s'est livrée, dans ces dernières années, à un nouveau travail qui est relatif à l'étendue moyenne des cotes foncières. Il en résulte que cette étendue, qui était de 4 hectares 48 ares d'après le cadastre, est tombée à 3.98 en 1851, 3.75 en 1861, 3.62 en 1871 et 3.50 en 1881. En dehors de la Seine, où la superficie moyenne correspondant à chaque cote n'est que de 25 ares, les départemens où cette contenance est la plus petite sont le Nord, Seine-et-Oise et la Somme, où la moyenne de la surface par cote foncière s'élève à 1 hect. 67, 1 hect. 89 et 1 hect. 93. Les départemens où la propriété paraît le moins divisée sont les Hautes-Alpes, la Corse, la Lozère, les Basses-Alpes, les

Landes, où la superficie moyenne par cote foncière atteint respectivement 7 hect. 85, 8 hect. 23, 8 hect. 41, 9 hect. 22, et enfin, pour les Landes, 15 hect. 67. Dans les pays riches, où le sol est très productif, et où, d'ailleurs, l'industrie se développe à côté de l'agriculture, la division du sol est considérable ; dans les pays pauvres, exclusivement agricoles et à population clairsemée, elle est poussée beaucoup moins loin.

Une observation attentive du classement des cotes foncières par contenance, en 1884, permet de se rendre compte approximativement de la part du sol français qui échoit à la grande, à la moyenne et à la petite propriété. Sur les 14,074,000 cotes foncières, les neuf dixièmes ont une étendue moindre de 6 hectares, les trois quarts ont, au maximum, 2 hectares, et 60 pour 100 même de l'ensemble des cotes ne dépassent pas 1 hectare. Si l'on voulait descendre plus bas dans les infiniment petits, on trouverait que 2,670,000 cotes foncières, soit 18 pour 100 de l'ensemble, ont une surface *maxima* de 10 ares, c'est-à-dire de 1,000 mètres, et n'offrent même qu'une étendue moyenne de 4 ares, soit 400 mètres carrés. Qu'on ne se récrie pas sur l'improductivité nécessaire de ces lopins; ce sont, pour la plupart, les emplacemens de maisons, de jardins attenans, ou de vergers dans la banlieue des villes et des villages. Ceux qui s'imaginent que le sol de la France tombe en poussière peuvent se rassurer en examinant les proportions du territoire qui sont occupées par les diverses catégories de propriétés. Les cotes de moins de 2 hectares ne couvrent en tout que 5,211,456 hectares, soit 10 1/2 pour 100 de la surface du pays, déduction faite des fleuves, rivières, etc. Or, ce n'est qu'à une partie de cette catégorie de biens que l'on pourrait reprocher son exiguïté. Les propriétés de 2 à 6 hectares s'étendent sur une superficie totale de 7,543,000 hectares, ou 15.26 pour 100 de la surface de notre sol. Ce que l'on est convenu d'appeler la moyenne propriété, celle qui se compose des domaines de 6 à 50 hectares, occupe 19,217,908 hectares en tout, ou 39 pour 100 de l'ensemble. Il n'y a que 9,398,000 hectares, ou 19 pour 100 du territoire, qui échoient à la grande propriété, celle dont les domaines ont de 50 à 200 hectares de superficie. Enfin, la très grande propriété, au-dessus de 200 hectares, détient 8,017,000 hectares, ou 16.23 pour 100 du sol français.

Il est nécessaire de faire remarquer que ces catégories, qui sont faites d'après les contenances et non d'après les valeurs, ne peuvent donner que des résultats approximatifs. Les grands domaines de montagne, ou même en plaine les bois de 200 hectares, sont souvent fort éloignés d'avoir la valeur de 30 ou 40 hectares, classés comme moyenne propriété, qui se trouvent dans le fond des

vallées. L'insuffisance des constatations statistiques officielles, qui ne présentent pas ensemble les contenances et les valeurs, nous réduit à des conjectures sur la proportion de la petite, de la moyenne et de la grande propriété en France. Les observations que nous avons faites relativement aux cotes dont plusieurs dans la pratique, contrairement aux règlemens, se rapportent à un même propriétaire dans une même commune, rendent encore les conclusions plus malaisées. Néanmoins on doit approcher de la vérité en admettant que la petite propriété, celle au-dessous de 6 hectares, détient comme contenance le quart du sol français et en représente au moins le tiers, peut-être les deux cinquièmes en valeur, car certainement ces morceaux qui se trouvent surtout dans la banlieue des villes et des villages, dans les plaines et dans les vallées, ont à égalité de surface une valeur beaucoup plus considérable que les grands domaines, qui sont, d'ordinaire, loin des centres et en partie couverts de bois. Nous appellerons moyenne propriété, quant à la contenance, celle qui comprend les domaines de 6 à 30 hectares. Parfois 30 hectares peuvent représenter une grande valeur, dans le fond des vallées par exemple ; mais souvent aussi 50 à 60 hectares ne donnent qu'un revenu fort mince. Cette moyenne propriété couvre environ 30 pour 100 du sol français, mais elle doit bien représenter 35 à 40 pour 100 de la valeur. La grande propriété, celle au-dessus de 40 hectares, qui, cependant, est souvent encore une propriété indigente, détient 45 pour 100 environ du territoire et ne représente vraisemblablement que le quart de la valeur et du revenu du territoire français; elle est surtout cantonnée dans les pays pauvres, éloignée des centres et elle contient une proportion considérable de bois et de terrains de montagnes. Encore doit-on dire que les biens des communes interviennent pour une proportion qui n'est pas négligeable dans cette grande propriété. Il est regrettable, sans doute, de ne pas arriver à des résultats plus précis et plus incontestables ; une opération générale et continue, comme la refonte du cadastre sur tout le territoire, pourrait seule conduire à des conclusions plus rigoureuses. A défaut de cet immense travail, il faudrait que les directeurs des contributions directes imitassent l'un des leurs, M. Gimel, qui a profité de son séjour comme chef de service dans quatre départemens successivement pour rassembler les élémens de très curieuses monographies, notamment sur les modifications, à des intervalles de vingt à trente ans, des cotes foncières dans les départemens du Gers et du Nord. Quoi que l'on puise faire, d'ailleurs, on n'arrivera jamais, dans une matière qui est si changeante et compliquée de tant d'élémens divers, à une précision mathématique.

Si la propriété en France est divisée, quoique guère plus que dans divers autres pays voisins, elle se trouve aussi très dispersée. Il ne faut pas confondre les cotes avec les parcelles cadastrales; les premières contiennent souvent les secondes par dizaines. Sauf dans les districts écartés et sans industrie, il est peu de domaines qui soient d'un seul tenant. Cet état de choses date de loin : on s'en plaignait déjà au XVIIIe siècle, même au XVIIe. Ce genre particulier de morcellement, qui sans multiplier les propriétaires multiplie les fractions du territoire, s'accentue de plus en plus. Il se trouvait 124 à 125 millions de parcelles quand fut fait le cadastre, l'on estime que le nombre s'en est accru d'une vingtaine de millions depuis lors, ce qui porterait le nombre des parcelles à 145 millions et leur étendue moyenne à 33 ou 34 ares; mais ici les moyennes sont trompeuses, parce que les 9 millions de maisons, les petits jardins et vergers des banlieues de villes ou de villages, les chantiers, magasins et constructions de toute nature ont pour la plupart quelques ares seulement de superficie. Il ne faudrait pas croire, en outre, que les 145 millions de parcelles fussent toutes enchevêtrées les unes dans les autres. La définition erronée du mot dans le Dictionnaire de l'Académie et dans celui de Littré répandrait cette erreur. Il est curieux que les lexicographes n'aient pas pris la précaution de consulter un spécialiste avant de définir la parcelle. L'Académie commet une hérésie quand elle écrit: « *Parcelle*, en terme de cadastre, se dit de chaque petite portion de terre séparée des terres voisines et appartenant à un propriétaire différent. » Et Littré, qui a fait partie de nos chambres lorsque l'on y parlait sans cesse de la revision du cadastre, répète cette définition irréfléchie. Ainsi, d'après ces auteurs, toutes les parcelles que possède un même propriétaire seraient séparées les unes des autres. Il n'en est rien dans les neuf dixièmes des cas : la parcelle est « une portion de terrain, située dans un même canton, triage ou lieu dit, présentant une même nature de culture et appartenant à un même propriétaire. » Il en résulte que la différence des cultures ou les clôtures, sinon actuellement, du moins lors du cadastre, suffisaient pour constituer des parcelles. Aussi ce mot n'indique-t-il aucunement une discontinuité dans la propriété du sol, et il n'est pas rare de voir un domaine constitué de 20 ou 30 parcelles, de 100 même, qui se tiennent les unes aux autres.

Il arrive souvent aussi qu'un certain nombre de parcelles sont disséminées, et c'est, en général, un mal. Il ne s'est guère trouvé qu'un écrivain compétent, M. Hippolyte Passy, pour expliquer et approuver en certains cas la dispersion des parcelles appartenant à un même propriétaire. Pour les paysans des villages, dit-il, c'est

parfois un avantage : chacun possède ainsi un peu des différens sols et des différentes expositions de sa commune; chacun peut avoir son potager, sa vigne, sa prairie, son bois. Quoique ingénieuse, cette justification de la dispersion parcellaire ne peut être qu'exceptionnellement vraie. D'une manière générale, la dissémination et l'enchevêtrement des parcelles sont l'un des maux dont souffre la petite et quelquefois la moyenne propriété en France. Il ne faut pas, d'ailleurs, s'exagérer ce mal, il ne sévit que sur une partie restreinte du territoire. Faut-il, pour le faire disparaître, recourir à des remaniemens collectifs qui ont été rendus obligatoires dans plusieurs pays étrangers, notamment en Allemagne, et qui, pour réunir les exploitations, imposent aux propriétaires l'échange d'une partie de leurs parcelles contre celles du voisin? M. de Foville déconseille de recourir à cette extrémité, et nous l'approuvons fort de sa circonspection. Pour obtenir un avantage économique, qui est certain, mais limité, on s'expose à un mal infiniment plus grand, celui d'affaiblir le sentiment et l'amour de la propriété. Le principe de la propriété personnelle est attaqué par trop d'ennemis pour que nous souffrions qu'on lui porte une atteinte quelconque. Que l'on rende les échanges de parcelles presque gratuits, comme l'a fait chez nous la loi du 3 novembre 1884 et comme le propose, en Belgique, un projet analogue, l'on obtiendra avec le temps des résultats qui ne seront, sans doute, pas aussi complets que ceux des remaniemens collectifs obligatoires, mais qui auront l'avantage inappréciable d'être exempts de toute tache de brutalité et de violence.

Nous n'entrerons pas dans plus de détails sur l'œuvre magistrale de M. de Foville. L'auteur s'y montre constamment libéral, ennemi de l'intrusion de l'état; on sait que la France reste aujourd'hui, en Europe, l'unique pays où fleurit encore l'école économique libérale, la seule, en définitive, qui puisse se réclamer de la science et de l'expérience. Il défend avec succès la petite propriété; il montre que, contrairement aux assertions d'étourdis, parmi lesquels se trouve le grand romancier Balzac, elle ne fait pas disparaître le bétail, et qu'au contraire elle l'a accru. Il prouve que notre législation successorale n'est pas le facteur principal du morcellement. On pourrait, si l'on veut, élargir la quotité disponible, comme le demandait M. Le Play, nous n'y verrions, quant à nous, aucun mal; on devrait surtout supprimer l'article 826 du code autorisant chaque cohéritier à « demander sa part *en nature* des meubles et immeubles de la succession. » Mais, qu'on ne s'y trompe pas, à part quelques périodes de malaise, comme celle que nous traversons depuis quatre ou cinq ans, la petite propriété continuera à se développer, à mordre et à dépecer la grande. Cela est dans la

nature des choses, et c'est un fait universel chez tous les peuples civilisés.

Les pouvoirs publics n'ont ni à favoriser, ni à combattre cette tendance. Leurs résolutions vacillantes et contradictoires porteraient sans aucun profit du trouble dans le développement régulier de faits qui sont inéluctables. Certaines mesures, cependant, devraient s'imposer à leur attention. Ils ont mis près de dix ans, depuis le projet de loi de M. Dufaure, à voter la réduction des frais sur les petites ventes judiciaires. Ils n'ont pas su encore achever le code rural, ni constituer le crédit agricole. Ils ont laissé passer une ère inouïe de prospérité, de 1876 à 1880, sans entreprendre la revision d'un cadastre vieilli. Par une barbare méthode, d'apparence démocratique, en réalité contraire aux intérêts des classes laborieuses, ils pompent sur tous les coins du sol, et notamment dans les campagnes, les épargnes au fur et à mesure de leur formation pour les engloutir et les stériliser dans la dette flottante du Trésor. Ils n'ont su, dans la période prospère, ni réduire les scandaleux frais de mutations des immeubles, ni supprimer l'écrasant impôt sur les transports à grande vitesse, ni élaguer quelques-unes des formalités ridicules et coûteuses de la procédure. Ayant toujours à la bouche le mot de réformes, ils se sont livrés à une agitation purement verbale. Ils n'ont accordé à l'agriculture que des cadeaux dont la petite et même la moyenne propriété ne peuvent profiter, à savoir des droits de douane réputés protecteurs. La petite propriété, néanmoins, à travers tous les obstacles que lui opposent les lois, le fisc et, dans ces dernières années, la nature elle-même, continue son œuvre vaillante. Nous rendons hommage à tous ses mérites ; nous approuvons qu'elle se développe encore ; et, cependant, nous verrions avec regret se dépecer tous les grands domaines : dans les mains de capitalistes riches, entreprenans et avisés, ils constituent les meilleurs champs d'expérience ; ils viennent puissamment en aide à la petite propriété qui les entoure. Un pays d'où la grande propriété aurait absolument disparu finirait par s'apercevoir qu'il lui manque un élément de progrès, un facteur d'activité et de vie, la catégorie d'agriculteurs qui a la mission et les moyens d'innover, d'expérimenter, de perfectionner, d'instruire, par son exemple, la classe entière des cultivateurs.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LES

JOYAUX DE LA COURONNE

De tout temps, les joyaux de la couronne ont été l'objet de la curiosité universelle. Chaque fois que l'administration en a autorisé l'exposition, la foule est venue compacte, toujours renouvelée, toujours avide, pleine d'un naïf respect du passé, contempler ces joyaux historiques. Les divers gouvernemens de notre pays ne se sont pas moins préoccupés des diamans de la couronne : les uns, pour rehausser l'éclat de leur puissance, les ont fait servir à la parure des souverains; les autres, épris d'innovations égalitaires, ont manifesté l'intention de les vendre, en affectant de les dédaigner comme d'inutiles « hochets de la vanité. »

Constituées en trésor, ces pierres ont eu une existence aussi dure à entamer que leur matière. Lois, décrets, vols, pillages ont été impuissans dans le passé pour détruire cette collection. Il est probable qu'elle subsistera longtemps encore à travers les générations futures comme un témoignage du triomphe du bon sens sur la vulgarité, l'ignorance et la sottise.

Mais si la foule a constamment montré à leur égard un engouement profond, le monde savant ne semble pas avoir été bien soucieux jusqu'à ce jour d'en faire l'étude au point de vue de l'histoire. Cependant on a beaucoup écrit sur les joyaux de la couronne. Lisez les manuels, les articles, les livres parus en grand nombre, dont les auteurs ont affiché, dans le titre au moins, la prétention de traiter à fond la question : aucun ne contient une histoire sé-

rieuse de ces diamans. La plupart de ces traités ne nous ont fait connaître que des anecdotes douteuses, sinon apocryphes, qui ont fini par devenir populaires, à force d'avoir été répétées.

Il y a deux ans, le gouvernement, désireux d'opérer la vente des joyaux de la couronne, avait confié à une commission extraparlementaire le soin de désigner celles de ces pierreries qui pouvaient présenter un caractère historique, pour les faire figurer à côté des merveilles réunies dans la galerie d'Apollon. La chambre des députés et le sénat, saisis ensuite d'un projet d'aliénation d'une partie de ces richesses, ont eux-mêmes nommé chacun une commission, chargée d'exprimer un avis sur la solution qu'il convenait d'adopter. Les rapporteurs de ces deux dernières commissions se sont bornés à reproduire, pour la partie historique, le texte du rapport de la première. Ce document ne fait remonter l'existence du trésor de la couronne qu'à l'année 1661, parce que c'est à cette époque que le cardinal Mazarin légua au roi Louis XIV quelques-unes de ces pierreries. Or, c'est en 1530 que le roi François Ier avait créé le *Trésor des joyaux de la couronne.*

Cent cinquante ans environ de l'existence de ces bijoux, c'est-à-dire la moitié de leur histoire, sont ainsi passés sous silence. Les rapporteurs ne savent comment l'état est devenu propriétaire de ces pierreries. Est-ce par donation ou par acquisition? A quelles conditions entrèrent-elles dans le trésor de la couronne? Quelle en était l'origine? Aucune de ces questions n'est résolue, et cependant il existe dans les dépôts publics des documens qui attestent avec quelle légèreté les auteurs de ces rapports ont fait leurs recherches. Nous exposerons les circonstances qui ont présidé à la création du trésor de la couronne, et nous suivrons à travers les siècles ces pierreries devenues parties intégrantes de notre histoire. Tous les faits avancés seront justifiés par des pièces authentiques.

C'est entre deux revers, à un moment d'accalmie et à l'aurore de la renaissance, que fut créé le trésor des joyaux de la couronne : les pierreries qui, à l'origine, le composaient, ne servirent pas seulement de parure à nos reines : en plus d'une occasion, elles jouèrent un rôle plus important et rendirent d'éminens services politiques à la France. On verra qu'il s'en fallut de peu qu'on ne leur dût la conservation définitive de Calais en 1560. Plus tard, si Henri IV, dans les circonstances les plus difficiles, parvint à pacifier le pays et à en chasser l'étranger, ces pierreries ont encore été pour quelque chose dans le succès qui couronna son œuvre.

Après en avoir fait rapidement l'historique, nous montrerons que les faits énoncés dans les différens rapports des commissions d'expertise de la chambre des députés et du sénat sont inexacts :

nous prouverons, en outre, que ceux qu'on aurait pu y faire figurer ont été omis. Nous terminerons en démontrant que la vente des diamans de la couronne est inutile, maladroite et antipatriotique (1).

I.

Le traité de Cambrai venait de réconcilier François Ier avec Charles-Quint : comme gages d'amitié, l'empereur délivrait les fils de France et accordait au roi la main d'Éléonore d'Autriche, sa sœur. François Ier se rendit immédiatement à Bordeaux au-devant de la nouvelle reine, et ce fut dans cette ville qu'il créa, le 15 juin 1530, le trésor des joyaux de la couronne.

Par ses lettres patentes, François Ier faisait don de ces joyaux à ses successeurs, c'est-à-dire à l'état, et il ordonnait *que à chacune mutacion d'iceulx joyaux leur appréciation, poix, paincture, plomb, soient veriffiez en leur présence afin qu'ils baillent leurs lettres pattentes obligatoires de les garder à la couronne.*

Il nous a paru intéressant de mettre en lumière ce document ignoré, aujourd'hui que les pouvoirs publics s'arrogent le droit de vendre une partie des diamans de la couronne, parce qu'ils sont la propriété de l'état, tandis qu'ils ne lui appartiennent que parce qu'ils sont inaliénables.

A cette époque, le trésor de la couronne ne représentait qu'une valeur totale de 272,242 écus soleil (2); il se composait d'un grand collier et de six bagues. On appelait alors « bague » toute espèce de parures, mais, dans les inventaires de la couronne du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, ce mot servait à désigner les pendans de cou et les broches que l'on suspendait sur la poitrine des femmes.

La plupart des pierres comprises dans le trésor de la couronne provenaient d'Anne de Bretagne, qui les tenait de Marguerite de Foix. L'une d'elles était connue, dans le trésor de la duchesse, sous

(1) Tout ce que nous écrivons résulte de documens, tels que quittances, arrêts de la chambre des comptes, lettres patentes et autres pièces, conservés dans les études de notaires et dans notre collection particulière. Nous n'indiquons pas ici les cotes ou les titres de chacune des pièces citées, parce que nous avons déjà commencé un important travail sur les diamans de la couronne, lequel contiendra *in extenso* les documens les plus intéressans et donnera toutes les indications des sources auxquelles ont été puisés nos renseignemens.

(2) D'après nos calculs et les rapports des poids des monnaies anciennes et modernes, la valeur approximative de l'écu soleil, qui était d'or fin, serait aujourd'hui de 13 fr. 50. Par conséquent, 272,242 écus soleil vaudraient environ 3,675.267 francs.

la dénomination de la *belle pointe*, dénomination qu'elle conserva durant tout le XVIe siècle; mais la plus célèbre était un rubis de 206 carats, appelé la *Côte de Bretagne*. Cette pierre mérite une mention particulière, car elle est fort probablement encore aujourd'hui comprise dans le trésor de la couronne, et aucune commission jusqu'ici, nous le croyons du moins, n'en a signalé l'existence.

En 1530, elle était montée sur un pendant de cou, ayant la forme d'un A romain. Catherine de Médicis la fit remonter avec onze perles. A partir de cette époque, son histoire se confond avec celle de deux autres gros rubis, dont l'un prit le nom d'*A romain*, à cause de la forme du bijou au centre duquel il était placé; l'autre s'appela l'*œuf de Naples*.

En 1570, lors du mariage d'Élisabeth d'Autriche, ces trois pièces subirent une nouvelle modification, qu'elles ne gardèrent malheureusement pas longtemps, car, en 1588, le roi Henri III, obligé de lever des troupes pour repousser une invasion espagnole, engageait les trois rubis entre les mains de l'un de ses secrétaires, le sieur Legrand, contre un prêt de 347,000 livres tournois, prix auquel ils avaient été estimés. La *Côte de Bretagne* seule fut prisée, durant tout le XVIe siècle, 50,000 écus, c'est-à-dire environ 600,000 francs de notre monnaie actuelle.

Le sieur Legrand ne tarda pas à mourir: le 10 mars 1635 et le 7 octobre 1643, ses héritiers obtinrent de Louis XIII et de Louis XIV des lettres patentes les autorisant à vendre les trois rubis au cas où le remboursement du prêt n'aurait pas lieu immédiatement. On n'eut pas besoin de recourir à ce moyen extrême. En janvier 1670, Colbert faisait rendre un arrêt du conseil déclarant les héritiers Legrand remboursés et ordonnant la réintégration des trois rubis dans le *Mobilier* de la couronne, où ils restèrent jusqu'au 5 novembre 1749; à cette époque, le conseil du roi ordonnait de remettre la *Côte de Bretagne* au sieur Jacquemin (1), pour être montée dans l'ordre de la Toison d'or. Elle fut alors confiée à Gay, le fameux graveur en camées de Mme de Pompadour; celui-ci lui donna la forme d'un dragon soutenant dans sa gueule la toison elle-même.

La *Côte de Bretagne*, alors estimée 60,000 livres, fut portée par Louis XV et par Louis XVI; en 1792, elle fut volée. Comment rentra-t-elle depuis dans le trésor? On ne le sait; c'est ce que nous apprendront sans doute un jour les énormes dossiers de la révolution, déposés soit aux Archives, soit à la Bibliothèque, et non en-

(1) Jacquemin (Pierre-André), reçu maître-orfèvre, le 8 mars 1751, joaillier de la couronne en 1757 (1er mars). Mort en 1773. Son poinçon était P. A. J. et un cœur.

core catalogués. La commission d'expertise a classé cette pierre, avec quelques autres, dans cette catégorie : « sans importance, pour être envoyée au Muséum. » Depuis, sur l'avis de quelque archéologue (probablement M. Courajod, conservateur au Musée du Louvre, qui a parlé de cette pièce dans le *Livre-Journal de Lazare Duvaux*), elle a été comprise parmi les pierres destinées à être conservées dans les musées (1).

On voit, par l'exposé qui précède, que l'histoire de ces pierres fut mouvementée. Il est probable qu'il existe encore d'autres pierres aussi intéressantes que la *Côte de Bretagne*, dont la commission a ignoré l'existence et dont personne n'a cherché à établir l'identité. Mais il nous faut revenir quelque peu en arrière.

Le trésor constitué par François Ier ne subit, sous le règne de Henri II, que quelques modifications. Pendant cette période, Diane de Poitiers avait porté les diamans appartenant au roi. A la mort de ce dernier, elle fut naturellement disgraciée, et François II, à l'instigation de Catherine de Médicis, lui réclama tous ses bijoux : ce fut inutile, car toutes les pièces prêtées à Diane se retrouvèrent au complet dans les cabinets du roi. Pour empêcher désormais les favorites de se parer des pierres superbes que François Ier avait achetées pour son usage personnel, moyennant des sommes considérables, François II, par lettres patentes du 2 juillet 1559, fit entrer dans le trésor de la couronne tous les joyaux dont Henri II et lui avaient successivement hérité. Il n'oublia pas d'y faire figurer en ces termes la fameuse clause d'inaliénabilité : « Laissons, donnons et affectons lesdites bagues, joyaux et autres pierres précieuses, pour y estre et demeurer perpétuellement au trésor, comme les meubles précieux de ladicte maison et couronne de France, sans qu'elles en puissent, pour quelque cause et occasion que ce soient, estre distraictes, vendues ou aultrement aliénées, lesquelles vendition, aliénation et distraction nous avons interdictes et deffendues, interdisons et deffendons par ces dictes présentes. » Parmi ces pièces, les plus célèbres étaient une croix de plusieurs brillans, de 90,000 écus, et une superbe table de diamant, payée par François Ier 65,000 écus : nous les verrons plus tard jouer un rôle historique important.

Après avoir ainsi augmenté le trésor de la couronne, François II fit approprier toutes ces parures au goût du jour pour sa jeune femme. Le roi mourut bientôt, et Catherine de Médicis, devenue

(1) Au sujet de cette pièce, j'ai reçu des lettres émanant de trois membres de la commission d'expertise ; le premier (le président) me déclare qu'il ignore complètement l'existence de la pierre en question. Les deux autres m'informent qu'elle a été classée par eux dans les pièces destinées au Muséum d'histoire naturelle.

régente de France sous Charles IX, prit en garde les diamans de la couronne.

Par le traité de Cateau-Cambrésis, la France s'était engagée à rendre Calais à l'Angleterre dans un délai de huit ans; mais les réformés, en guerre avec Catherine, avaient livré Le Havre à Élisabeth. La régente voulait conserver Calais et recouvrer Le Havre. Elle commença par s'emparer de cette dernière ville, puis elle négocia pour garder Calais. Aussi offrit-elle à Smith et à Throckmorton, ambassadeurs d'Élisabeth, une indemnité de 120,000 couronnes, ou le plus beau diamant de la couronne de France. Les deux diplomates refusèrent; mais, voyant qu'ils n'obtenaient rien, ils s'accusèrent réciproquement de maladresse, s'invectivèrent violemment, puis se précipitèrent l'un contre l'autre, la dague à la main. Ils furent séparés par un agent de Catherine, qui leur renouvela l'offre de 120,000 couronnes, qu'ils finirent par accepter.

Grâce à l'habileté de la reine, le plus beau diamant de la couronne, qui avait été offert à l'Angleterre, demeura dans les coffres du trésor, et Calais, cet autre bijou cent fois plus estimable, put être conservé, moyennant le paiement d'une faible somme d'argent. Le plus beau diamant de la couronne était alors la *Grande-Table*, de 65,000 écus; c'était donc celui-là qui devait nous garder Calais.

Jusqu'en 1569, pendant la jeunesse de Charles IX, les diamans ne jouèrent aucun rôle, et l'on en trouverait la preuve dans cette exclamation du jeune roi : « Ma vie n'est point de si grande conséquence qu'elle doibve estre si précieusement gardée dans un coffre, comme les bagues de la couronne. »

En 1569, la guerre avait recommencé, et les Allemands, appelés par un des partis qui se disputaient le pouvoir, envahissaient encore une fois la France, détruisant tout sur leur passage. Dans ces circonstances, Catherine conclut avec la seigneurie de Venise un emprunt de 1,800,000 écus; en gage, elle donna à la sérénissime république la grande croix de diamans de 90,000 écus, la table de diamant à laquelle l'histoire aurait dû décerner le nom de Calais à plus juste titre qu'elle a donné à deux autres diamans le nom de *Régent* et celui de *Sancy;* et enfin, une troisième pierre, estimée 42,000 écus. L'emprunt paraît avoir été assez tôt remboursé, car, à en croire les dépêches des ambassadeurs vénitiens, l'année suivante les bijoux avaient été rendus à la reine. En tous cas, ils étaient rentrés en France au moment du mariage d'Élisabeth d'Autriche, en novembre 1570, puisqu'ils figurèrent dans les fêtes données à cette occasion. La jeune reine devait, après trois ans de mariage, les remettre à une nouvelle reine, Louise de Vaudemont.

Tout d'abord, ils brillèrent à la cour de Henri III. Bientôt le nouveau prince de Condé appela au secours des réformés Jean-Casimir, fils de l'électeur palatin, Frédéric, en lui promettant, outre des sommes considérables, le gouvernement des Trois-Évêchés: Metz, Toul et Verdun. Le duc de Guise battit Casimir au passage de la Marne à Dormans, mais il ne put empêcher le gros des forces allemandes de pénétrer au cœur de la France. La paix ne fut signée que contre la remise, faite à Casimir, de 600,000 livres en argent et de nombreux bijoux. Il rentra triomphalement dans son pays avec un butin considérable; il était suivi de chars portant les bijoux, exposés de telle façon que tout le monde pouvait les voir. A partir de ce moment, Henri III engage entre les mains du duc de Lorraine, du duc de Savoie, des ligues suisses de Bâle, du cardinal Farnèse, du duc de Parme, du duc de Florence et de banquiers, tels que Horatio Rucelay, Cénamy et Zamet, la plupart des bijoux du roi et de la couronne. Les emprunts sont faits précipitamment et il serait trop long de rechercher le sort de chacun de ces joyaux; on constate très facilement leur engagement, mais il est plus difficile de retrouver trace de leur rentrée en France.

Enfin, le désordre arrive à son comble ; Henri III dispose en faveur de ses mignons de sommes importantes et du reste de ses bijoux; la situation est telle, qu'il ne doit plus subsister une seule pièce dans le trésor de la couronne, car, le 1er octobre 1588, il décharge entièrement sa femme de la responsabilité attachée à la garde des bijoux qu'il a employés, dit-il, « pour garantir des emprunts faits par son commandement. »

Pourtant le trésor de la couronne s'était singulièrement accru. Charles IX avait fait de nombreux achats de pierres au moment de son mariage, et Catherine de Médicis avait donné tout son avoir en bijoux. Henri III n'avait pas été moins large, et nombre de pièces achetées par lui étaient entrées dans les coffres de la couronne. Charles IX et Catherine de Médicis les avaient donnés pour *qu'ils restent inaltérables à la couronne,* mais Henri III avait introduit dans la donation qu'il fit des siens une clause assez bizarre. Il stipulait qu'au cas où il n'aurait pas d'enfant mâle devant lui succéder comme roi de France, *il pourrait disposer de tous les bijoux à son plaisir.* Entendait-il par là qu'il voulait les donner à son successeur? C'est ce que nous laissons au lecteur à deviner.

Les époques qui suivent ne nous ont laissé aucun document : ce qui est certain, c'est qu'au milieu du désordre général, un conseiller à la cour des aydes, le sieur Devetz, parvint à sauver un grand nombre de pierreries qu'il apporta à Mantes, le 19 mai 1591, et qu'il remit entre les mains de Sully, en son château de Rosny. La plupart des objets engagés chez des souverains ou dans des mai-

sons de banque rentrèrent successivement en France, et Henri IV possédait sans doute, au moment de son mariage avec Marie de Médicis, la plus grande partie des diamans de la couronne. Dès les premières années de son règne, il fit de l'argent, comme Henri III, avec toutes les pierres qu'il eut à sa disposition, et les nombreux arrêts des conseils des finances attestent que l'administration de Sully était aussi sage que la renommée l'a proclamé.

C'est sous le règne de Henri IV qu'apparaît un personnage bizarre dont le nom est intimement lié à l'histoire des diamans de la couronne: Nicolas Harlay de Sancy, colonel-général des Suisses, surintendant des finances, avait déjà levé, en 1589, une armée de Suisses pour le compte de Henri III. Après la mort de ce dernier, il se rangea du côté de Henri IV; selon les circonstances, il fut tantôt financier, tantôt homme de guerre et presque toujours marchand de pierres. Il acheta naturellement une grande quantité de diamans et en engagea plusieurs en Suisse pour y lever des troupes. Plus tard, vers 1600, Henri IV lui achetait de nombreuses pierres, que Sancy devait porter immédiatement à l'étranger, où il devait les donner en gage d'emprunt, tandis qu'il ne devait toucher que postérieurement du trésor la somme pour laquelle il les aurait engagés (1).

Le plus beau des diamans de Sancy était celui qui porta son nom. Nous ignorons où il l'avait acheté ; mais nous nous élevons formellement contre les légendes qui attribuent à ce diamant une origine antérieure à la fin du XVIe siècle (2); Sancy s'efforça à diverses reprises de le vendre, particulièrement au duc de Mantoue (3). Après quatre ans de pourparlers, ce dernier ne se décidant pas, Sancy le vendit, à la fin de mars 1604, au roi Jacques Ier d'Angleterre. Charles Ier l'avait en sa possession lorsqu'il monta sur le trône, et au moment de la révolution d'Angleterre, Henriette de France, petite-fille de Henri IV et femme de Charles Ier, l'emporta avec elle. Pressée d'un besoin d'argent, elle le donna en gage, le 6 septembre

(1) Nous devons à M. de Kermaingant la communication de trois pièces fort curieuses sur Sancy : M. de Kermaingant les a extraites des papiers de M. le baron d'Hunolstein, que ce dernier avait obligeamment mis à sa disposition pour un travail sur le XVIe siècle et, en partie, sur Henri IV.

(2) Nous préparons en ce moment un mémoire sur l'histoire du *Sancy;* on verra pour quelles raisons nous n'avons pas cru devoir adopter la légende qui s'est formée autour de ce diamant.

(3) M. Armand Baschet, dont on ne peut se passer quand on s'occupe de choses de Venise, a bien voulu nous communiquer quatorze lettres de la Correspondance de Sancy avec le duc de Mantoue, au sujet de son diamant, de 1600 à 1604. Depuis que nous avons écrit ces lignes, nous avons eu la douleur d'apprendre la mort prématurée de cet historien si aimable et si érudit, qui n'avait cessé de nous encourager et de nous aider dans tous nos travaux.

1655 avec le *miroir de Portugal*, au duc d'Épernon (1), qui lui avait prêté 460,000 livres (2).

Le 30 mai 1657, Mazarin désintéressait le duc d'Épernon et prenait possession, avec le consentement de la reine d'Angleterre, du *Sancy* et du *Miroir de Portugal*, par acte passé, en présence de Hervart et de Colbert, devant Debeaufort et Lefoin, notaires à Paris. Mazarin gardait ces pierres avec beaucoup d'autres bijoux. Lorsqu'il mourut, en 1661, il fit un long testament, dressé par Debeauvais et Lefoin, notaires à Paris, par lequel il laissait au roi Louis XIV dix-huit diamans de premier ordre, que l'inventaire de la couronne désigne tout au long. Le *Sancy* y est appelé *le premier Mazarin*, le second est un diamant en table, et le *Miroir* vient troisième; les quinze autres suivent. Depuis, le *Miroir de Portugal* et le *Sancy* furent portés par les rois et les reines, et volés en 1792. A la suite de diverses pérégrinations, le *Sancy* se trouva entre les mains de Charles IV d'Espagne; Joseph Bonaparte le trouva dans les coffres de la couronne lorsqu'il en prit possession, et Napoléon lui indiquait, en 1809, comme moyen de se procurer de l'argent, la vente du *Sancy*. Probablement, ce conseil fut suivi, car, en 1829, ce diamant entrait dans la famille Demidof. Le *Miroir de Portugal*, qui appartint aux couronnes de trois pays, est peut-être encore dans le trésor, mais, comme pour la grande table de Calais, personne n'a cherché à en retrouver l'identité, puisqu'aucun des experts ni des commissaires n'en connaissait l'existence.

Revenons à l'avènement de Louis XIII; lors du mariage d'Anne d'Autriche, le trésor de la couronne s'augmenta d'un grand nombre de pierres que la jeune reine apporta d'Espagne. Louis XIII acheta également beaucoup de diamans; le cardinal Richelieu lui en laissa un, de toute beauté, lors de sa mort, en 1642; il pesait 19 carats.

Lorsque Louis XIV prit le pouvoir, à sa majorité, le trésor était plus considérable qu'il ne l'avait jamais été. Le roi se servit, durant tout son règne, de ces pierreries : il fit monter presque tous les Mazarins, dans une grande chaîne ou dans des boutons qu'il portait souvent. Ces parures durent rester dans le même état jusqu'en

(1) Nous devons à M. Auguste Vitu l'indication de l'existence d'un volumineux dossier sur cette vente et à M. Ph. Vassal la communication de ce dossier.

(2) Le *Miroir de Portugal* était un diamant dont le rôle historique a été plus important que celui du *Sancy*. Après avoir fait partie, comme son nom l'indique, du trésor de Portugal, il avait été emporté en Angleterre par Antoine de Crato, et Élisabeth avait consenti à l'aider dans ses revendications, moyennant le don qu'il lui fit de cette pierre et des autres joyaux de la couronne de Portugal; c'est ainsi que le *Miroir* était entré dans le trésor d'Angleterre et qu'il se trouvait, comme le *Sancy*, entre les mains d'Henriette de France.

1722, date du couronnement de Louis XV; mais, en 1691, il est parlé de deux pierres extraordinaires, l'une connue sous le nom du *grand diamant bleu,* et l'autre sous celui de *diamant de la maison de Guise*. Ces deux pièces avaient probablement été achetées, mais nous ne savons pas à quelle date ni dans quelles circonstances (1). Tous deux semblent avoir été volés en 1792. Le diamant bleu fut cassé en deux morceaux, et il paraîtrait que ces fragmens font actuellement partie de la collection de M. Beresford-Hope, à Londres.

En 1722, Claude Rondé exécuta la fameuse couronne du sacre, dont on voit encore le *fac-simile* dans la galerie d'Apollon (2).

C'est un peu avant cette époque, en 1717, que le *Régent* entra dans le trésor; l'achat en a été raconté par Saint-Simon dans ses *Mémoires*. On le plaça d'abord au centre du bandeau de la couronne que faisait Rondé. Lors du sacre de Louis XV, cette couronne était surmontée d'une fleur de lis dont la pointe centrale était le *Sancy :* de nombreux Mazarins, dont le *Miroir de Portugal*, accompagnaient le *Régent* sur le bandeau.

Si Louis XIV fit d'importans achats, Louis XV semble, au contraire, s'en être presque entièrement abstenu, et lorsque Louis XVI prit possession de la couronne en 1774, on signalait peu de nouvelles pierres. Toutefois les parures avaient subi des modifications et on peut en suivre les différentes montures dans les *Mémoires du duc de Luynes*, qui indiquent les bijoux que Marie Leczinska portait dans chaque fête.

Marie-Antoinette se servit naturellement des bijoux de la couronne. Elle affectionnait particulièrement une parure de rubis qui était estimée 145,000 francs.

Un jour, la reine en fit modifier la monture, et pour la rendre beaucoup plus belle, elle y fit ajouter, avec l'agrément du roi, une si grande quantité de diamans précieux, qui lui appartenaient, qu'il devint bientôt impossible de distinguer ce qui était à la couronne de ce qui était à la reine. Aussi obtint-elle du roi que la parure entière lui fût donnée en propre. Mais Louis XVI crut devoir porter l'affaire devant son conseil, et, le 13 mars 1785, intervint un arrêt qui validait cette donation. De plus, comme les montures des bijoux et l'achat de nombreuses pierres avaient donné lieu à de fortes dé-

(1) Un passage des *Mémoires de la grande Mademoiselle* ferait supposer que le diamant de la maison de Guise aurait été donné par elle.

(2) Rondé (Laurent) avait été reçu en 1689; il habitait d'abord quai des Orfèvres, ensuite aux galeries du Louvre. Son poinçon était LR et une étoile. — Son neveu (Claude-Dominique) était associé avec lui et lui succéda comme joaillier ordinaire du roi et garde des pierreries de la couronne. Son poinçon était CR et un cœur.

penses, Louis XVI, au lieu de payer en argent, remit au sieur Le Blanc (1), joaillier de la reine, un nombre équivalent de pierres qui sont désignées en l'inventaire de 1774.

En vertu d'un décret rendu par l'Assemblée nationale, les 26 mai et 1er juin 1791, ces pierres reprenaient la destination que François Ier leur avait imposée dans ses lettres patentes de 1530, et entraient définitivement dans la dotation de la couronne. On en faisait dresser l'inventaire ; toutes les pièces furent ensuite déposées au garde-meuble, où le public pouvait les voir certains jours. L'assemblée législative ordonna la vente des diamans, mais les septembriseurs estimèrent qu'il était beaucoup plus simple de s'en approprier la valeur que de la laisser à l'état.

Pendant six jours, une bande d'individus, composée au moins pour le dernier jour de trente à quarante personnes, pénétra chaque soir dans les salles du premier étage du garde-meuble, au moyen d'échelles de corde, et en s'aidant du réverbère placé au coin de la rue Saint-Florentin. Après avoir brisé les scellés apposés sur les portes et avoir crocheté les serrures des armoires, ils s'emparèrent de la presque totalité du trésor. La police ne s'aperçut du vol que lorsque l'œuvre fut entièrement accomplie.

Dans la nuit du 16 au 17 septembre, des gardes nationaux crurent voir remuer le réverbère adossé à la colonnade. Ils s'approchèrent et aperçurent un individu hissé sur ce réverbère. On lui cria qu'on allait faire feu s'il ne descendait. Il s'empressa d'obtempérer. On le conduisit ensuite au poste, où il fut maintenu en état d'arrestation. Un autre homme, pris de peur, se laissa glisser le long du réverbère et tomba également entre les mains des gardes nationaux. On trouva sur ces voleurs un certain nombre de bijoux, et on s'aperçut ainsi de la soustraction qui avait été commise, en toute sécurité, depuis le 11 septembre. Quatre individus, qui semblaient faire le guet, purent s'enfuir. Le lendemain, le ministre de l'intérieur Roland monta à la tribune de l'assemblée pour parler de cet événement, et dut déclarer que, sur 25 millions de richesses, il en restait à peine pour 500,000 francs.

Durant l'opération, aucune patrouille régulièrement commandée n'avait été faite : les rondes de police n'avaient rien vu, et cependant les voleurs avaient éclairé les pièces du garde-meuble, ils avaient dû y manger et y séjourner plusieurs nuits de suite, car, lorsqu'on y pénétra après eux, on trouva des restes de victuailles, des bouteilles vides et des bouts de chandelles.

(1) Le Blanc (Jean-Baptiste), place Baudoyer, et son fils (Gaspard Alphonse), furent successivement orfèvres de la reine et des princesses dans toute la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le poinçon de Gaspard-Alphonse était G. A. L. et un cœur.

L'opinion publique n'hésita pas à accuser de ce crime Danton et le parti avancé, qui, à leur tour, l'imputèrent aux contre-révolutionnaires. Lorsque Vergniaud dut porter sa tête sur la guillotine, il s'écria à la tribune : « Je ne me crois pas descendu à être obligé de me disculper d'une accusation de vol. » Quant à Sergent, alors administrateur de la police et de la garde nationale, il fut si clairement désigné comme ayant trempé dans l'affaire, que ses contemporains lui donnèrent le nom de *Sergent-Agate*, en souvenir d'une des plus belles gemmes de la couronne. Les historiens de la révolution lui ont conservé ce surnom.

Il n'est pas facile de désigner les personnes auxquelles incombe la responsabilité de cette soustraction. On découvrit un certain nombre de voleurs. Ils en dénoncèrent d'autres, et bientôt le tribunal révolutionnaire en condamna à mort quelques-uns, qui furent exécutés sur la place de la Concorde (1).

On retrouva immédiatement un certain nombre de diamans; mais les plus importans, le *Régent* et le *Sancy*, échappèrent aux premières investigations : c'était un nommé Cottet qui avait volé le *Sancy*; il l'avait donné à un de ses camarades, qui avait pris la fuite. Quant au *Régent*, il ne fut découvert qu'un an après, dans un cabaret du faubourg Saint-Germain (2). D'autres diamans furent retrouvés dans les années qui suivirent et furent versés à la caisse de l'extraordinaire. Au sacre de Napoléon Ier, les joyaux de la couronne apparurent en public. Le *Régent* était fixé au pommeau de l'épée.

L'empereur augmenta considérablement le trésor qu'il avait reçu de l'état en achetant 6 millions de diamans au moyen de fonds spéciaux, créés par décret du 16 février 1811. En 1814, tous les joyaux de la couronne furent emportés à Blois par Marie-Louise, mais l'empereur d'Autriche (son père) les lui fit réclamer; après les avoir reçus, François II les fit remettre à Louis XVIII, qui, dans la nuit du 20 mars 1815, les emporta à Gand, où il les garda. Il les rapporta à Paris lors de sa seconde restauration. Durant son règne, ces diamans ne subirent pas de grandes modifications. Louis XVIII en détacha cependant une croix du Saint-Esprit, estimée 650,000 fr., dont il fit don à Wellington.

(1) Un journal prétend tenir du rapporteur de la chambre des députés que l'on rechercha les auteurs du vol, qu'on en arrêta quelques-uns, mais qu'ils furent bientôt relâchés, parce que leur culpabilité ne fut pas démontrée : or, Paul Miette, Lire, Cottet, dit le Petit-Chasseur, Meyran, dit Grand C.., Mauger, Gallois, dit Matelot, Joseph Picard, Anne Leclerc, François Depeyron, dit Francisque, et Jean Badarel furent condamnés à mort, pour avoir participé à ce vol.

(2) C'est du moins ce qui paraît résulter de la déposition d'une femme Corbin, dans le procès.

A l'avènement de Charles X, toutes les pierres furent remontées pour le sacre et elles subsistèrent en cet état jusqu'en 1854. Durant le règne de Louis-Philippe, la reine Marie-Amélie ne s'en servit point.

Le 26 février 1848, à l'instigation du général Courtais, commandant de la garde nationale, les diamans de la couronne, qui étaient conservés en écrins dans les caisses de la liste civile au Louvre, furent, contre l'avis de l'inspecteur-général et du joaillier de la couronne, mis dans des musettes, placés sur une civière et transportés à l'état-major de la garde nationale par des garçons de bureau et des gardes nationaux en armes. De là, ils furent livrés au trésor public. Dans l'un de ces transports, deux parures, dont le prix total s'élevait à 292,000 francs, furent volées. L'opinion publique accusa toujours Courtais, sinon d'avoir été l'auteur du vol, du moins de l'avoir favorisé par la légèreté avec laquelle il avait ordonné le transport de ces bijoux au milieu des insurgés armés.

De 1854 à 1870, les diamans de la couronne furent remontés à différentes reprises, et, dans le courant d'août 1870, ils furent enfermés dans une caisse cachetée et remis entre les mains de M. Rouland, gouverneur de la Banque de France, qui se chargea de leur garde. Revenus à Paris, les diamans furent collationnés, en 1875, par une commission extraparlementaire, qui proclama la parfaite régularité avec laquelle les livres avaient été tenus.

II.

L'historique des diamans de la couronne a prouvé que les membres des trois commissions n'avaient eu de la question soumise à leur examen qu'une connaissance imparfaite. Il nous reste maintenant à démontrer que les faits avancés par les rapporteurs sont erronés. Nous allons les passer successivement en revue, en citant le texte des rapports et en le faisant suivre de documens qui en démontreront l'inexactitude.

Le rapport de la commission extraparlementaire propose de conserver la broche reliquaire, parce que, y est-il dit, la taille des diamans de ce bijou était de 1476.

Évidemment, le rapporteur croyait, comme le disent tous les *manuels* et tous les *dictionnaires*, que la découverte de la taille du diamant avait eu lieu en 1476.

Un des historiens de la ville de Paris, Guillebert de Metz, parle, en 1407, d'un certain nombre de tailleurs de diamans florissant à Paris ; le plus célèbre était un nommé Hermann. Un document

de 1381, conservé aux Archives nationales, signale encore à Paris un nommé « Jehan Boule, tailleur de diamans ; » du reste, il suffit de se reporter aux inventaires des ducs de Bourgogne, de Berry et d'Anjou, pour se convaincre qu'au XIVe siècle ces princes portaient déjà des diamans taillés de différentes façons (1).

Le rapport indique ensuite que les *Mazarins* sont les diamans qui ont été le plus anciennement taillés. Le rapporteur de la chambre des députés, qui est en même temps l'auteur du projet d'aliénation, fait observer avec beaucoup de justesse et de raison « que cette supposition ne paraît pas très fondée, si on la rapproche de l'appréciation trouvée dans le rapport des experts, au sujet de la broche reliquaire, qui aurait été taillée en 1476. »

Nous supposons que le rapporteur de la commission d'expertise a voulu dire : les plus anciens diamans taillés *en forme de brillans*, mais encore voudrions-nous savoir où l'auteur a pu puiser ce renseignement sur l'origine de la taille des *Mazarins*; car, pour notre part, après avoir compulsé nombre de papiers concernant les pierres et les bijoux du cardinal de Mazarin (papiers inconnus du rédacteur de ce rapport), nous croyons devoir tirer cette conclusion que le ministre d'Anne d'Autriche acheta ces diamans tout taillés et ne s'occupa jamais de les faire modifier (2).

Le rapporteur de la première commission soutient encore que le trésor des diamans de la couronne fut constitué en 1661 ; nous avons cité les lettres patentes de François Ier, qui le créèrent en 1530 et nous avons résumé l'historique de quelques-uns de ces bijoux depuis la fondation du trésor jusqu'à nos jours.

Enfin le même rapport affirme que les *Mazarins* furent montés, pour la première fois, dans la couronne de 1725 : l'inventaire de 1691, nous l'avons déjà vu, démontre qu'à cette date quinze d'entre eux étaient montés en chaîne et en boutons.

Examinons maintenant le rapport de la chambre des députés : il n'est que la reproduction exacte du rapport de la commission extraparlementaire, composée d'experts, à qui les rapporteurs de la chambre et du sénat devaient naturellement attribuer une compétence qui pouvait manquer à des hommes politiques. Les faits erronés énoncés plus haut y sont donc reproduits, sauf celui relatif à la taille des *Mazarins*, qui a été relevé si justement par le député rapporteur. Mais, ajoute ce dernier auteur, « les *Mazarins* étaient,

(1) Voir à ce sujet le *Glossaire archéologique* de M. le marquis de Laborde, au mot DIAMANT.

(2) Nous avions cru aussi, autrefois, que les Mazarins étaient les diamans les plus anciens en forme de brillans, mais nous avons pu en étudiant la question nous convaincre du contraire.

à l'origine, au nombre de dix, et actuellement on n'en compte plus que sept (1).

Le testament de Mazarin et l'inventaire de la couronne de 1691 en indiquent dix-huit, dont ils mentionnent le poids exact. Il n'est donc pas étonnant que la commission d'expertise n'ait pu retrouver ces diamans, puisqu'elle ne les connaissait point; cependant on peut les suivre, jusqu'au vol de 1792, dans tous les inventaires, sur les objets qu'ils décorèrent, et il serait probablement facile de déterminer d'une façon positive ceux qui, volés en 1792, ne sont pas encore rentrés à la couronne; mais la commission d'expertise n'avait entre les mains aucune pièce pouvant l'éclairer (2).

Nous aurions préféré laisser de côté certains racontars, peu dignes de figurer dans un travail sérieux; mais puisqu'ils ont été énoncés dans un document officiel, nous sommes obligé d'en démontrer l'inexactitude.

Voici ce qu'on lit encore dans le rapport de la chambre des députés : « L'ex-impératrice, assistant à la représentation de *la Biche au bois*, fut frappée de la ceinture de chrysocale que portait l'actrice chargée de représenter le rôle d'Aika. Elle ne fut satisfaite que lorsqu'elle s'en fut commandé une pareille, qui fut faite avec les diamans de la couronne. » Le même député publiait dernièrement le même fait en précisant encore davantage : « L'impératrice Eugénie, disait-il, confia immédiatement ce désir au joaillier de la couronne et leur recommanda de la confectionner (la ceinture) avec les *Mazarins*, notamment. »

Le fait est inexact : la parure en question fut commandée le 23 juin 1864, livrée et facturée le 31 décembre suivant. Durant toute cette année, on ne joua pas une seule fois *la Biche au bois*. Quant aux *Mazarins*, le rapporteur pourra, s'il le désire, constater sur la parure elle-même qu'ils n'y ont jamais été attachés.

On lit toujours dans le même rapport : « Il (le *Régent*) est encore aujourd'hui comme le décrivait, en 1717, Saint-Simon dans ses *Mémoires*. » L'achat du *Régent* eut lieu en 1717, mais les *Mémoires* de Saint-Simon n'ont pas été composés au jour le jour, comme paraît le croire le rapporteur ; les lignes auxquelles il fait allusion n'ont

(1) Rapport du 6 mai 1882 à la chambre des députés. (*Journal officiel* du 23 mai 1882.)

(2) Il est bizarre que le rapporteur de la chambre des députés ait cru devoir, en quelque sorte, à propos du glaive du dauphin et du glaive de Louis XVIII, accuser une famille qui, depuis cent cinquante ans, exerce la charge de joaillier de la couronne, quand aucune commission n'a cru devoir se mettre en rapport avec le chef actuel de la maison de commerce de cette famille.

pas été écrites en 1717, mais de 1746 à 1747 (1), c'est-à-dire trente ans après.

Dans le troisième et dernier rapport (2) adressé au sénat, nous retrouvons naturellement les erreurs contenues dans les deux rapports précédens ; il n'y figure qu'un fait historique nouveau. « Plus tard, dit l'auteur, lorsque les souverains voulurent se servir de ces joyaux *pour leur usage*, ils firent, ce qui avait été d'ailleurs fait, dès le 13 mars 1785, par Louis XVI : ils reconnurent par le *dépôt d'un bon* que ce n'était là qu'un emprunt fait aux collections de l'état. »

Le précédent, tiré du règne de Louis XVI, ne vient pas à l'appui de la thèse en question ; car le *bon* donné par ce souverain, en 1785, s'appliquait, ainsi que nous l'avons prouvé, non pas à l'emprunt d'une parure faite pour l'usage, mais à l'aliénation de cette parure, au profit de la reine Marie-Antoinette, à qui le roi la donnait d'une façon irrévocable, après avoir pris l'avis de son conseil.

Tel est le résumé du travail auquel se sont livrées les trois commissions. Nous ignorons si le gouvernement voudra en rester là, ou s'il jugera à propos de rectifier et de compléter les rapports. Il nous paraît difficile, après ce que nous venons d'exposer, que, pour obéir à la loi qui ordonne la conservation des pièces historiques, on ne se livre pas à de nouvelles recherches plus sérieuses, afin de retrouver celles de ces pierres qui rentrent dans cette catégorie.

III.

Nous avons maintenant à démontrer, au point de vue du budget et des ressources qu'elle lui procurerait, l'inutilité de la vente projetée.

Le trésor de la couronne est actuellement estimé 21 millions ; mais, dans ce chiffre, le *Régent* entre pour 12 millions ; malgré les deux petites glaces qu'elle a près du filetis, c'est la pierre *la plus belle du monde :* pour le moment, le gouvernement n'a pas l'intention de la mettre en vente. Du reste, on sait que les acheteurs de pareils morceaux sont rares, et il suffirait de rappeler l'histoire suivante pour s'en convaincre. Le diamant le *Sancy* était prisé

(1) Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. Arthur de Boislisle, membre de l'Institut, qui publie en ce moment une nouvelle édition des *Œuvres* de Saint-Simon.

(2) Rapport du 12 février 1884.

1 million dans l'inventaire de 1791, « dont l'estimation est considérée par le rapporteur de la chambre des députés comme un minimum. » En 1867, on l'offrait pour une somme de 700,000 francs, *prix de demande.* Il fut alors exposé au Champ-de-Mars et tous les souverains étrangers vinrent le voir. Cependant, il n'y eut jamais de proposition d'achat, et le *Sancy* est encore à vendre.

Il nous reste à rappeler aux pouvoirs publics un fait assez curieux : nous avons vu qu'en 1814 l'empereur d'Autriche avait fait reprendre à Marie-Louise les diamans de la couronne, qu'elle avait emportés à Blois, et que François II les avait tout de suite fait remettre à Louis XVIII. Parmi ces diamans se trouvaient 600,000 fr. de pierres achetées par Napoléon sur sa cassette particulière et lui appartenant, par conséquent, en propre. L'empereur est toujours créancier de ces 600,000 francs, qui auraient dû lui être rendus, selon les principes du droit moderne, comme on l'a fait, en 1875, pour les acquisitions personnelles de l'impératrice Eugénie. Si l'on vend les diamans de la couronne, 600,000 francs devront donc être prélevés sur le produit de la vente au profit des représentans de Napoléon Ier. Quels sont ces représentans ?

Napoléon III ayant renoncé à toute réclamation au sujet des confiscations prononcées en 1814 et en 1815 contre la famille Bonaparte, les représentans actuels de Napoléon Ier sont, aux termes du testament et des codicilles de l'empereur *les officiers et soldats qui ont combattu pour la gloire et l'indépendance de la nation depuis 1792 jusqu'en 1815.*

Quand bien même, en vertu d'une raison d'état que, pour notre part, nous n'admettons pas on laisserait de côté ceux qui sont morts de 1800 à 1815, on se trouverait encore en présence des soldats qui tombèrent pour la défense de la patrie envahie, de 1792 à 1800, de ces volontaires, de ces héros de Sambre-et-Meuse, de ces Mayençais, des soldats de Marceau, de Kléber et de Hoche, qui ont laissé des veuves, des enfans et des petits-enfans. Il en est aujourd'hui qui meurent de faim. L'intention formelle, manifestée par l'empereur dans ses dernières volontés, était justement de les secourir. S'arrogera-t-on le droit de les priver de leur pain, lorsque ces 600,000 francs leur ont été laissés pour assurer leur existence ? Que l'on fasse, comme on voudra, le calcul de ce que pourra rapporter cette vente, en tenant compte du manque d'argent et de l'absence d'affaires et en déduisant les frais auxquels donnera lieu l'opération, on n'obtiendra qu'un chiffre insignifiant, dérisoire.

Il faut encore dire un mot des dangers que peut présenter la vente. Le gouvernement se préoccupe, à juste titre, de la condition et du sort des ouvriers. Si la vente des diamans de la couronne a

lieu, le commerce de la bijouterie sera fortement atteint pendant quelque temps; les chambres syndicales de la bijouterie, de l'orfèvrerie, de la joaillerie et du commerce des pierres précieuses ne craignent pas de l'affirmer. Les ateliers, déjà fort clairsemés, par suite de la crise industrielle et commerciale, se videront encore davantage et nombre de malheureux se trouveront privés de tout moyen d'existence.

D'autre part, quels pourront être les acquéreurs de pareilles pierres? Dans les momens de gêne, les particuliers riches restreignent leurs dépenses beaucoup plus que les petites bourses. Les viveurs qui, il y a vingt-cinq ans, jetaient l'or et l'argent par les fenêtres, n'existent plus aujourd'hui. Les Américains semblent, depuis deux ans, avoir abandonné le marché de Paris.

Parmi les états, on sait qu'il n'en existe qu'un qui en ce moment fait des achats considérables pour ses musées : nous voulons parler de l'empire d'Allemagne. Tout dernièrement encore, le gouvernement impérial faisait acheter à Londres, pour un de ses grands dépôts publics, une série de manuscrits que l'on payait comptant 1,875,000 francs. Pour la même somme, on pourrait se procurer la totalité de nos diamans historiques, en laissant de côté les pierres de la plus grande valeur marchande et toutes les perles, qui n'ont pas d'histoire. Croit-on que le chancelier de fer hésiterait une minute si, pour cette faible somme, il pouvait infliger à notre pays l'injure, qui flatterait singulièrement l'orgueil allemand, d'exposer à Berlin aux yeux de tous, avec leur ancienne étiquette, *les diamans de la couronne de France ?*

GERMAIN BAPST.

MARK TWAIN

LES CARAVANES D'UN HUMORISTE.

Life on the Mississipi, by Mark Twain. Boston, 1883; Jas. R. Osgood et Cie.

Depuis quelques années déjà le nom de Mark Twain s'est répandu en France (1) sans que le public fût bien précisément renseigné sur celui qui le porte. On avait su que, sous ce pseudonyme bizarre (2), se cachait un humoriste américain, Samuel Langhorne Clemens, dont les fantaisies abracadabrantes faisaient fureur aux États-Unis. On racontait sur son compte les anecdotes les plus singulières et les plus invraisemblables. Né en 1835, dans le Missouri, tour à tour imprimeur, pilote sur le Mississipi, secrétaire particulier d'un secrétaire général, mineur dans les *placers* du Far-West, *reporter* de journaux californiens, promenant partout son esprit tur-

(1) Voyez l'étude de M. Th. Bentzon sur Mark Twain, dans la *Revue* du 15 juillet 1872.

(2) *Mark Twain!* est un des termes dont se servent, sur le Mississipi, les sondeurs chargés d'éclairer la marche d'un bateau. Il indique une profondeur de deux *fathoms* ou de $3^{m},66$.

bulent et son audace froide de *Yankee*, il avait débuté, en 1867, comme écrivain comique, par des drôleries de courte haleine dont le succès avait été immense. Il y avait surtout une certaine histoire de grenouilles, devenue populaire de l'autre côté de l'Atlantique, et qui passait pour un pur chef-d'œuvre. Il n'en fallait guère davantage pour piquer la curiosité du public français, toujours à l'affût de cet oiseau rare qu'on appelle nouveauté. Certains audacieux essayèrent de traduire, — souvent même avec un incontestable talent, — quelques-unes de ces gaîtés d'outre-mer, et d'importer chez nous une nouvelle manière de rire avec commentaire à l'appui. Mal leur en prit; le résultat de leurs efforts fut un échec presque complet. Les fusées du célèbre Américain firent long feu, les unes après les autres, devant nos Parisiens blasés. Son gros sel fut jugé trop dépourvu d'atticisme, et l'originalité de sa verve ne réussit pas à faire passer l'incohérence de ses conceptions. On trouva sa plaisanterie macabre, son esprit brutal, son tempérament plein de sécheresse. Ses exagérations voulues furent prises pour des symptômes d'aliénation mentale et, pour beaucoup de gens, Mark Twain devint une sorte d'échappé de Sainte-Anne, trop pressé de faire imprimer ses vieilles lunes.

Il y a là un malentendu très regrettable, et qui tient à un de ces préjugés traditionnels dont notre pays n'est pas assez avare. En France, on croit volontiers que la langue française est universelle; que tout peut être traduit en français, et que si une traduction est ennuyeuse, la faute en est toujours à l'original. Ce sont là pourtant des propositions discutables et sur lesquelles il est injuste de fonder une condamnation comme celle dont on a frappé Mark Twain. Je voudrais essayer de revenir, par voie d'appel, sur ce jugement vraiment trop rigoureux, et d'obtenir pour l'auteur de *Tom Sawyer* un adoucissement à l'ostracisme dont il semble l'objet parmi nous.

Tout d'abord il faut reconnaître qu'il y a, dans toute littérature étrangère, des ouvrages qui supportent difficilement le passage d'une langue à l'autre; il y en a même qui ne le supportent pas. Tels sont, par exemple, les ouvrages où le style prime l'idée, où la forme l'emporte sur le fond. Tels sont surtout ceux dont le point de départ est dans un certain pli du caractère national, dans une tournure d'esprit particulière à un pays ou à un peuple, dans une conception spéciale de la *vis comica*, limitée à un milieu restreint. C'est à cette catégorie qu'appartiennent les œuvres dictées par l'*humour* des races anglo-saxonnes, ces œuvres qui sont restées chez nous sans équivalens, où les élémens les plus disparates se rencontrent et se confondent, où se mélangent si curieusement

le rire et les larmes, le trivial et le lyrique, le réalisme et la poésie. Il y a là toute une littérature, depuis le *Tristram Shandy* de Sterne et les fantaisies de Swift, jusqu'aux amères satires de Thackeray, qui compte peut-être plus de noms célèbres que le drame ou l'épopée. Depuis longtemps déjà on cherche à acclimater en France ces floraisons étrangères. On a beaucoup parlé de l'*humour* et des humoristes; à maintes reprises on a essayé, sans réussir, de définir ce mot ambigu auquel nulle expression de notre langue ne correspond exactement. En dernier lieu, M. Taine, dans sa remarquable étude sur Carlyle, a vainement épuisé, à propos de ce substantif rebelle, toutes les ressources de son esprit pénétrant et de sa subtile analyse. Il n'a fait qu'éclairer certains côtés jusqu'ici restés dans l'ombre. Puis lorsque, de guerre lasse, on a voulu traduire, l'avortement a été bien plus complet encore. Aucune de ces diverses tentatives n'a donné le résultat qu'on en attendait; et Voltaire avait grand'raison lorsqu'il disait, dans ses *Lettres anglaises :* « Pour bien comprendre M. Swift, il faut avoir fait un petit voyage dans son pays. »

C'est là qu'est la véritable explication de l'insuccès de Mark Twain en France, insuccès contredit par une renommée sans cesse croissante dans son pays. Adonné dès ses débuts à ce genre fugitif, insaisissable, qui s'échappe ou se volatilise au moment même où l'on cherche à le fixer, il a toujours vu ses ouvrages sortir exténués et vides des mains du traducteur. En outre, sa plaisanterie violente et sans mesure, son parti-pris de brutalité dans la pensée et dans le style, son mépris de toutes les délicatesses sociales, ses gaîtés souvent funèbres et forcées, tout, jusqu'à son langage argotique, contribuait à rendre sa réussite infiniment difficile dans le pays de Montaigne et de Voltaire. En France, le rire même a sa tenue et sa discrétion; il y faut un certain art, des habiletés, des transitions et des ménagemens. On peut dire qu'au fond de tout lecteur français il y a un académicien qui sommeille; or, le talent de Mark Twain n'a rien de commun avec le genre académique. Ajoutons qu'en certain endroit de ses œuvres, l'irrévérencieux Yankee s'est permis de s'amuser de nos faiblesses, d'éplucher nos travers et de railler notre politique et nos politiciens, nos faux grands hommes et nos petitesses trop vraies. Il a même été plus loin et ne s'est pas gêné pour tourner en ridicule certaines manifestations plus tapageuses qu'intelligentes, où l'art du charlatan se combine avec un patriotisme verbeux. En un mot, il a eu le très grand tort de ne pas toujours prendre au sérieux la nation la plus spirituelle du monde. Faut-il s'étonner, après cela, que notre sympathie

pour l'auteur des *Innocents* ait été mince et notre accueil peu chaleureux?

Mais ce n'est pas tout. Notre public n'a pas cru devoir, en cette circonstance, déroger à ses traditions les plus chères. Après s'être fait en hâte, sur le compte de Mark Twain, une opinion où la légèreté avait sa bonne part, il a mis une ténacité remarquable à n'en rien changer. Il s'est acharné à ne voir dans l'œuvre de Mark Twain, — une douzaine de volumes, — que le côté grossier et funambulesque, les coups de tam-tam indispensables pour attirer la foule dans un pays où la démocratie n'a rien d'athénien. On a fait de lui, pour toujours, un charivariste obstiné, passant sa vie à débiter au poids des malices sans goût et des charges vulgaires. La vérité n'est pas là. Mark Twain n'est pas uniquement un amuseur incorrigible et perpétuel. Il y a en lui une nature à part, une originalité vraiment savoureuse, des talens et des qualités. C'est un observateur sagace et pénétrant, qui voit bien et raconte juste; un voyageur infatigable, qui, tantôt fait défiler devant nous des pays étranges et inconnus, et tantôt apporte dans nos contrées un peu rebattues un élément de nouveauté et d'imprévu. Ses descriptions sont presque toujours intéressantes et pleines d'exactitude, ses jugemens marqués au coin du bon sens et libres de toute influence banale, de toute entrave conventionnelle. Le poncif n'entre pour rien dans cette nature indépendante et fougueuse, dont tous les ressorts sont neufs. Quand il lui arrive, plus souvent qu'on ne croirait, de traiter sérieusement un sujet, ses renseignemens sont nets et précis, puisés aux meilleures sources, et d'une authenticité irréprochable. Mais, alors même qu'il y introduit cette pointe de fantaisie drôlatique dont il a coutume et à laquelle il ne renonce guère complètement, l'intérêt de son récit reste toujours sa première préoccupation et ne tend jamais à disparaître derrière une plaisanterie vide et sans but.

Ce qu'il y a donc de meilleur jusqu'à présent dans l'œuvre de Mark Twain, en dehors de son exquise idylle, *les Aventures de Tom Sawyer*, ce sont ses voyages et ses fortunes de terre et de mer. Jamais écrivain, de mémoire d'homme, n'a tant couru le monde, toujours voguant et roulant, et tenant sans cesse sa lorgnette irrespectueuse braquée sur les hommes et les choses. Dans *Roughing it* et dans les *Innocents at home*, il avait donné un aperçu de ses débuts dans la carrière agitée du touriste professionnel. Dans *a Tramp abroad*, il nous a rendu avec sa verve endiablée les impressions d'un Yankee égaré au milieu des ruines de nos civilisations antiques. Hier, il revenait à son pays et à son premier thème, et dans les deux volumes intitulés *Life on the Missisipi*,

il racontait en détail les péripéties de sa rude et sauvage adolescence, l'éducation d'un pilote à bord des grands steamers qui couraient le long du fleuve, toutes les gloires et toutes les émotions de cette navigation périlleuse, aujourd'hui réduite à sa plus simple expression. C'était une race d'hommes à part que ces marins d'eau douce, affronteurs de dangers devant lesquels le loup de mer le plus endurci eût reculé peut-être. Leur océan, pour plus étroit, n'en avait pas moins ses tempêtes et ses naufrages, plus meurtriers peut-être et plus fréquens. Mark Twain a mis à nous rendre la physionomie des hommes et du fleuve tout l'intérêt que chacun porte aux choses de son passé. Il a donné dans son livre une partie de lui-même, ce qui en fait une œuvre attrayante et vivante. Nul avant lui n'avait parlé avec tant d'amour et de détail de ce « Père des eaux » dont M. de Chateaubriand nous a légué un portrait plus magnifique que ressemblant. En France, s'il faut en croire la réputation qui nous est faite, plus d'un, de nos jours encore, bornerait son érudition géographique sur le cours du Mississipi aux pages les plus solennelles de l'auteur d'*Atala*. Il ne sera peut-être pas inutile d'évoquer aux yeux de notre public une conception différente du vieux Meschacébé. Elle sera moins lyrique et moins retentissante, mais aussi moins creuse et moins vague; elle sera aussi plus vraie, de cette vérité vivifiante sans laquelle un livre n'existe pas. — J'ai cherché dans les pages suivantes à dégager l'essence de cet ouvrage, curieux à tant d'égards. Peut-être le lecteur y trouvera-t-il quelque surprise, et en même temps quelque profit (1).

I. — LE FLEUVE ET SON HISTOIRE.

Dans l'aristocratie des fleuves, le Mississipi tient le premier rang. C'est un de ceux qui prêtent le plus à l'écrivain et qui offrent le plus d'intérêt au lecteur. A tous les points de vue, il est très remar-

(1) Il ne faut pas chercher dans ce travail, nécessairement trop court, une version littérale de l'ouvrage de Mark Twain. A mon sens, toute traduction, pour être complète, exige deux qualités, l'*exactitude* et le *rendu*. Avec un écrivain comme Mark Twain, la première est à peu près impossible à atteindre, et la seconde, très difficile. J'ai donc cherché à donner de son livre une sorte d'adaptation, ou pour mieux dire, de réduction analytique. J'ai suivi un ordre plus logique et plus intelligible pour le lecteur français ; j'ai aussi éloigné pas mal de floraisons parasites. Ce procédé, excellent pour faire connaître un auteur étranger, a un grand mérite : celui de n'être pas nouveau. Il a été pratiqué à cette place même par mon père, une trentaine d'années durant, avec un talent dont les plus anciens lecteurs de la *Revue* n'ont sans doute pas perdu le souvenir.

quable. En comptant le Missouri, son affluent principal, c'est le plus long cours d'eau du monde entier : 4,300 milles. C'est en même temps le plus crochu, puisqu'en certains endroits de son parcours il emploie en zigzags une longueur de 13,000 milles, alors que la ligue droite n'en supposerait que 675. Son volume d'eau est trois fois plus considérable que celui du Saint-Laurent, vingt-cinq fois plus fort que celui du Rhin, et trois cent trente-huit fois plus fort que celui de la Tamise. Son bassin est le plus vaste de la terre (1), il comprend vingt-huit états ou territoires, depuis celui de Delaware, qui touche à l'Atlantique, jusqu'à celui d'Idaho, qui avoisine le Pacifique. Il reçoit cinquante-quatre affluens navigables à la vapeur, et quelques centaines qui sont flottables. Il arrose une surface qui contiendrait à la fois le royaume-uni, la France, l'Espagne et le Portugal, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Turquie.

Le Mississipi a encore ceci de remarquable, qu'au lieu d'aller s'élargissant vers son embouchure, il se rétrécit au contraire, et devient plus profond. Depuis la jonction de l'Ohio jusqu'à moitié chemin du golfe du Mexique, la largeur moyenne du fleuve est de 1 mille pendant les hautes eaux. Au-delà, elle va diminuant régulièrement jusqu'aux Passes, un peu au-dessus de la bouche, où elle n'est plus que d'un demi-mille. A son point de rencontre avec l'Ohio, la profondeur du Mississipi est de quatre-vingt-sept pieds; aux Passes, elle est de cent vingt-neuf pieds. Annuellement, le fleuve décharge dans le golfe du Mexique quatre cent six millions de tonnes de boue, ce qui justifie le nom de « grand égout » dont l'a baptisé le capitaine Marryatt. Cette boue, solidifiée, ferait une masse de 1 mille carré en étendue, et d'une hauteur de deux cent quarante et un pieds. Un pareil dépôt, bien entendu, arrive à augmenter continuellement la terre ferme à l'embouchure; mais cette augmentation est très lente. Depuis deux cents ans, la Louisiane n'a encore gagné de ce chef qu'un tiers de mille environ. Or, les savans prétendent que l'embouchure était autrefois à Bâton-Rouge, à l'endroit où s'arrêtent les collines; les 200 milles de terre ferme qui séparent ce point de l'embouchure actuelle représenteraient le travail du fleuve. Ceci donnerait au pays l'âge respectable de cent vingt mille ans; encore serait-il le cadet de toute la vallée. — Il faut ajouter, il est vrai, que, si le Mississipi met longtemps à bâtir un sol nouveau dans le golfe, où les courans viennent contrarier

(1) La vallée de l'Obi est la plus étendue après celle du Mississipi. Puis vient celle du Rio de la Plata, qui offre de curieuses analogies avec celle du Mississipi ; puis les vallées de l'Yénisei, de la Lena, de l'Amour, du Hoang-Ho, du Yang-tze-Kiang, et du Nil. La vallée du Gange, qui vient ensuite, est moitié moins grande que celle de notre fleuve.

son œuvre, il y a tel point de son parcours où il arrive bien plus rapidement à des résultats extraordinaires. Par exemple, l'île du Prophète, il y a trente ans, couvrait environ quinze cents acres; le fleuve, depuis, y a ajouté plus de sept cents acres d'alluvions.

Le Mississipi, enfin, est le plus remuant des fleuves. Il est sans cesse en mouvement, cherchant à raccourcir et à redresser son cours. A chaque instant, il saute par-dessus d'étroites bandes de terrain, rectifiant ainsi ses courbes les plus folles. Il lui est arrivé de regagner de la sorte une trentaine de milles d'un seul coup, laissant à sec des villes et des districts entiers. Autrefois, par exemple, la ville de Delta se trouvait à 2 milles *au-dessous* de Vicksburg; il s'est produit dernièrement un de ces *cut-offs* qui modifient le cours du fleuve, et Delta est aujourd'hui à 2 milles *au-dessus* de Vicksburg. On conçoit combien le Mississipi est gênant comme frontière administrative. Un riverain peut très bien s'endormir dans l'état de Mississipi, et, si le fleuve pendant la nuit a pris un de ces raccourcis dont il a l'habitude, se réveiller dans la Louisiane; ce qui embrouille les juridictions et dérange les habitudes. Avant la guerre de la sécession, il n'en eût pas fallu davantage, entre le Missouri et l'Illinois, pour faire un homme libre d'un esclave. Le fleuve, au reste, ne se contente pas des *cut-offs* à l'aide desquels il abrège son chemin; il change également de lit lorsqu'il lui plaît, et s'en creuse un nouveau à gauche ou à droite de l'ancien. A Hard Times, dans la Louisiane, la rivière coule à l'ouest de l'endroit où elle coulait autrefois; et la différence est d'environ 2 milles. Presque toute la partie du fleuve qui fut parcourue par les premiers explorateurs, il y a deux cents ans, est maintenant à sec, sur une longueur de 1,300 milles. Le fleuve passe, à présent, tantôt à droite, tantôt à gauche.

L'histoire du Mississipi n'est pas moins curieuse. Elle présente, à bien des reprises différentes, de singulières alternatives, des périodes successives de sommeil et d'activité, de succès bruyans et de déroutes imprévues. C'est en 1542 que le premier représentant de la race blanche, l'Espagnol de Soto, jeta les yeux sur les bouches de notre fleuve. On fait volontiers à l'Amérique le reproche d'être un pays trop nouveau, et de n'avoir dans le passé aucune de ces attaches séculaires qui prêtent aux contrées européennes leur poésie et leur charme légendaire. Le reproche, bien que fondé en partie, n'est pas absolument juste; et il n'est pas inutile d'assigner par quelques rapprochemens précis, sa place et sa valeur réelle à cette première date de l'histoire des États-Unis. Ainsi, lorsque de Soto découvrit le Mississipi, il faut se rappeler que Charles-Quint atteignait l'apogée de son règne, que Catherine de Médicis et Élisabeth

d'Angleterre étaient encore des enfans; Marie Stuart allait naître. La religion traversait la grande crise de la réforme. Luther avait encore quatre ans à vivre, Calvin florissait à Genève, Henry VIII organisait en Angleterre son église et son harem. Le concile de Trente allait se réunir, et l'inquisition pratiquait en liberté ses pieuses tortures. Partout les questions de conscience se tranchaient à l'aide du fer et du feu. Le dernier coup de pinceau de Michel-Ange n'était pas encore sec sur son *Jugement dernier;* Marguerite de Navarre écrivait l'*Heptaméron; Don Quichotte* n'était pas encore sorti de la tête de Cervantes; Rabelais était à peine publié, et Shakspeare était encore à naître. On voit qu'à bien prendre les choses, cette date, insignifiante au premier abord, est au fond très respectable, et que l'Amérique n'est pas tout à fait aussi neuve qu'on le pense.

De Soto ne fit qu'entrevoir le Mississipi; il mourut sur ses bords, et son corps fut confié au fleuve par les survivans de son expédition, où l'on comptait en nombre presque égal des prêtres et des soldats. On pouvait espérer que le récit de leur voyage piquerait la curiosité de leurs compatriotes. Il n'en fut rien. Personne n'y prit le moindre intérêt; et cent trente ans s'écoulèrent avant qu'un second représentant de la race blanche vînt visiter de nouveau le Mississipi. De nos jours, et c'est le mérite de notre époque, on ne laisse pas s'écouler d'aussi longs intervalles entre les explorations d'un pays merveilleux. Si quelqu'un venait à découvrir une rade dans les environs du pôle nord, l'Europe et l'Amérique se hâteraient d'y envoyer une quinzaine d'expéditions, toutes plus coûteuses les unes que les autres. La première aurait pour but d'étudier à fond cette rade inattendue, et les quatorze suivantes, de chercher la première.

En un mot, il y avait déjà cent cinquante ans que la côte de l'Atlantique était colonisée, lorsqu'on songea enfin au Mississipi. Les Anglo-Américains de la côte, les Français du Canada, les Espagnols du Sud en avaient également, par les Indiens, des notions peu précises il est vrai, mais qui pourtant concordaient entre elles. A peine pouvait-on vaguement deviner sa direction et son importance. Mais cette obscurité même dont s'enveloppait le grand fleuve ne réussissait pas à éveiller dans le public cet attrait qui fait naître les recherches. Enfin, le Français La Salle eut l'idée d'aller à la découverte de cette rivière mystérieuse. Il se fit accorder par Louis XIV des privilèges très étendus, entre autres celui d'explorer à son gré, de bâtir des forts, de délimiter tels territoires qu'il lui conviendrait et de les offrir au roi, en conservant à sa charge toutes les dépenses. En échange, on lui concédait certains béné-

fices, tels que le monopole des peaux de buffles. Il lui en coûta plusieurs années et presque toute sa fortune pour préparer son expédition. Il avait établi un fort sur l'Illinois et s'épuisait à de pénibles excursions préliminaires entre ce fort et Montréal.

Mais, comme il arrive toujours lorsqu'un homme s'empare d'une idée, il se trouva qu'au bout d'un certain temps La Salle eut des concurrens qui réussirent d'abord mieux que lui. En 1673, Joliet, un marchand, et Marquette, un prêtre, traversèrent le pays et atteignirent les bords du Mississipi. Ils arrivèrent par les grands lacs et suivirent, en pirogue, la Fox-River et le Wisconsin. Marquette avait fait vœu, lors de la fête de l'Immaculée-Conception, s'il arrivait à découvrir la grande rivière, de la baptiser du nom de Conception, en l'honneur de la vierge Marie. Il tint parole. Le 17 juin 1673, Joliet et Marquette parvinrent à la jonction du Wisconsin avec le Mississipi. Devant eux, un courant rapide croisait leur route, et le large fleuve descendait, contournant d'imposantes hauteurs couvertes d'épaisses forêts. Ils allèrent vers le sud, à travers une solitude immense où ne se révélait aucune trace humaine. Ils s'avançaient prudemment, mettant pied à terre chaque soir pour faire cuire leur repas; puis, se rembarquant, ils avançaient un peu plus loin et jetaient l'ancre, ayant soin de mettre un des leurs en sentinelle. Ils voyagèrent ainsi quinze jours durant, sans rencontrer âme qui vécût. Au bout de ce temps, ils aperçurent, dans le sable du rivage, des empreintes humaines; il les suivirent; et, malgré les préjugés répandus sur le compte des Indiens, furent accueillis par eux avec beaucoup de bienveillance. Ces sauvages allèrent même jusqu'à enlever leur dernier haillon, par esprit de coquetterie sans doute, et obligèrent leurs hôtes à avaler force victuailles bizarres (entre autres du chien), en introduisant les morceaux de choix dans leur bouche avec des doigts qui ignoraient l'usage des gants.

Les hardis explorateurs continuèrent ensuite leur route. Ils parvinrent à l'endroit où le Missouri verse dans notre fleuve un torrent de boue jaunâtre, dont les flots bouillonnans entraînent mille débris arrachés aux rivages d'alentour. Ils dépassèrent aussi l'embouchure de l'Ohio, traversèrent des marais pleins de roseaux et de moustiques, et se trouvèrent enfin dans des régions plus méridionales, où le soleil les brûlait à travers l'ombre insuffisante des tendelets qu'ils avaient essayé d'organiser. Ils avaient à peine, de temps en temps, l'occasion d'échanger quelques civilités avec les rares tribus d'Indiens. Ils finirent par atteindre ainsi l'embouchure de l'Arkansas un mois environ après leur départ. Là, l'accueil fut moins satisfaisant au premier abord, et les sauvages s'élancèrent

sur eux en poussant le cri de guerre. Par bonheur, l'intervention de la Vierge vint à propos modifier les dispositions sanguinaires de ces peuplades naïves, il n'y eut point de combat et tout se passa en conversations. Joliet et Marquette s'imaginaient d'ailleurs avoir assez fait ; ils se crurent arrivés au terme du voyage et s'en retournèrent au Canada porter la nouvelle de leur succès.

Pourtant, ils n'avaient pas encore prouvé que le Mississipi, comme ils le croyaient, se jetait dans le golfe du Mexique et non pas dans l'Atlantique. A La Salle était réservé l'honneur d'achever ce qu'ils avaient si bien commencé. Le malheureux explorateur avait été indéfiniment retardé par mille misères et mille mécomptes inattendus. Enfin, dans les derniers mois de 1681, il réussit à se mettre en route. Il avait pour lieutenant Henri de Tonty, fils de l'inventeur de la tontine, et leur escorte se composait de vingt-trois Français et de dix-huit Indiens de la Nouvelle-Angleterre. Ils descendirent l'Illinois sur la glace, suivis de leurs pirogues sur des traîneaux. Au lac de Peoria, ils trouvèrent de l'eau et ils lancèrent leurs pirogues vers le sud. Ils traversèrent ainsi des champs de glace flottante, atteignirent le fleuve, dépassèrent à leur tour les embouchures du Missouri et de l'Ohio ; et, le 24 février, après avoir fran hi la région des vastes déserts marécageux, ils s'arrêtèrent à l'endroit appelé Third-Chickasaw-Bluffs, où ils bâtirent le fort Prudhomme. Ils se rembarquèrent ensuite et continuèrent à descendre le fleuve. Ils atteignaient enfin le pays du printemps; les grandes forêts verdoyaient de tous côtés ; l'air était tiède, les fleurs s'ouvraient et la nature se révélait plus clémente. Ils arrivèrent, eux aussi, à l'embouchure de l'Arkansas, où La Salle parvint à apaiser les Indiens, comme l'avait fait Marquette. Puis, à la grande admiration de ces naïfs sauvages, il érigea une croix portant les armes de France et prit possession, au nom de son roi, de toute la contrée, pendant que son chapelain sanctifiait d'un *Te Deum* un acte qui de nos jours passerait pour un gigantesque brigandage.

Ce jour-là, le royaume de France prit, sur parchemin, des dimensions inattendues. Tout le bassin du Mississipi, depuis ses sources naissant dans les glaces du nord jusqu'aux rives brûlantes du golfe du Mexique, depuis les sommets boisés des Alleghanys jusqu'aux pics dénudés des Montagnes-Rocheuses, en y ajoutant les plaines fertiles du Texas, toute cette région de savanes et de forêts, de déserts desséchés et de vertes prairies, arrosée par des centaines de rivières, habitée par des milliers de peuplades guerrières, tout cela passa d'un seul coup sous le sceptre du sultan de Versailles par la simple volonté d'un seul homme, dont la voix s'éteignait à

quelques centaines de mètres. Il y avait là, en y joignant le Canada, tout un empire que les siècles suivans se chargèrent d'émietter jour par jour, heure par heure, et dont le dernier lambeau, la Louisiane, fut vendu, en 1803, par Napoléon, en un jour de pénurie, pour la somme de 80 millions de francs!

Mais La Salle ne se contentait pas de ce premier résultat. Il voulut aller jusqu'à la mer en suivant ce fleuve, qu'il avait fait sien. Il continua à descendre vers le sud, passa devant l'emplacement de Vicksburg et de Grand-Gulf, visita un puissant monarque indien du pays de Teche, eut également diverses entrevues avec les Natchez et finit par atteindre les bouches du Mississipi. Sa tâche était finie; il partit pour le Texas, où il ne tarda pas à périr, traîtreusement assassiné.

Soixante-dix années s'écoulèrent encore avant que les rivages du Mississipi fussent peuplés par la race blanche, et cinquante autres avant que le fleuve fût employé à un transit commercial quelconque. Un jour vint pourtant où on lui fit porter quelques grands bateaux à quille plate et des chalands pleins de lenteur. Ces bateaux descendaient à la voile jusqu'à la Nouvelle-Orléans, changeaient leur cargaison et remontaient à la perche, ce qui constituait une navigation des plus fastidieuses. Il fallait quelquefois neuf mois pour l'aller et le retour. Ce commerce rudimentaire alla se développant peu à peu et finit par occuper toute une population très brave, mais grossière, qui ne manquait pourtant pas de côtés pittoresques. Puis le bateau à vapeur fit son apparition. En peu de temps, il absorba tout le commerce du fleuve, et le matelot des chalands dut changer de profession. Ce fut vers cette époque que j'entrai dans la vie.

II. — L'APPRENTISSAGE ET LA VIE DU PILOTE.

Dans mon enfance, j'habitais le village d'Hannibal, dans le Missouri, et nous n'avions, mes camarades et moi, qu'une seule véritable ambition, celle d'appartenir à l'équipage d'un bateau à vapeur. Je dis véritable, parce que, comme tous ceux de notre âge, nous en avions d'autres, mais à l'état passager. Quand un cirque ambulant venait visiter nos parages, il nous laissait tous pénétrés du désir de devenir clowns. La vie de saltimbanque nous paraissait également avoir des avantages, et nous étions convaincus que peut-être, si nous étions bien sages, la Providence ferait de nous des pirates. Mais ces divers appétits étaient sans durée, et l'idée seule de monter sur un bateau à vapeur les faisait disparaître. Mon

père était juge de paix, et je croyais sincèrement qu'il avait droit de vie et de mort sur tout le monde. Il y aurait eu là de quoi satisfaire mon amour-propre, mais j'étais trop épris de la navigation en eau douce pour accorder la moindre importance à cette origine aristocratique.

Je vois encore l'effet produit sur notre tranquille village du bord de l'eau par l'arrivée du bateau à vapeur. Je reconnais les maisons blanches endormies dans le soleil d'été, les rues presque vides; sur le rivage, devant les magasins, un ou deux commis, leurs chaises appuyées contre la muraille, dorment, le chapeau sur les yeux; une truie et ses petits flânent le long du trottoir et font d'excellentes affaires dans les tas d'écorces de melon. Sur le quai, l'ivrogne traditionnel ronfle à plat, à côté de deux ou trois grands chalands sous lesquels l'eau clapote doucement. Puis, en avant, le fleuve immense, qui réfléchit le soleil comme un miroir de métal; et, sur l'autre rive, la forêt qui s'étend verdoyante. Tout à coup, un filet de fumée noire paraît à l'horizon. Un charretier nègre, célèbre par la portée de sa voix, crie à pleins poumons : « Voilà le bateau! » — En un clin d'œil, la scène change : les commis s'éveillent, l'ivrogne se secoue, des charrettes accourent avec fracas, toutes les maisons s'ouvrent pour laisser sortir la foule, et la ville, morte tout à l'heure, s'agite comme prise de folie. Voitures, charrettes, hommes, enfans, tout s'entasse sur le quai. Tout le monde a les yeux rivés sur le bateau, comme si on le voyait pour la première fois. C'est d'ailleurs un assez joli modèle du genre. Il est long et pointu et coquettement arrangé. Il a deux hautes cheminées entre lesquelles est accrochée une large devise dorée; la chambre des pilotes, qu'on dirait faite de verre et de pain d'épices, est perchée tout au sommet, à l'arrière. Les roues tournent dans un cadre multicolore; les trois étages de ponts sont entourés de balustrades blanches et fraîches, sur lesquelles s'appuient les passagers. Le capitaine, calme et imposant, lève la main, une cloche sonne, les roues s'arrêtent, puis tournent en arrière, faisant jaillir en tous sens des flots d'écume blanche, et le steamer accoste. Alors, le tapage augmente; une lutte s'établit pour monter ou descendre, pour décharger le fret et l'embarquer, et le second rétablit l'ordre à l'aide d'un torrent de jurons. Dix minutes plus tard, le steamer s'éloigne de nouveau, sans tant de bruit, et la ville se rendort jusqu'à la prochaine occasion.

Un si émouvant spectacle faisait battre tous nos jeunes cœurs et mettait nos têtes à l'envers. Un de nos camarades s'échappa un beau matin. Pendant longtemps on n'entendit plus parler de lui; puis, un jour on le vit reparaître en qualité d'apprenti mécanicien sur un

steamer. Ma vertu, déjà chancelante, ne résista pas à ce dernier coup. Ce garçon avait été notoirement dissipé et fautif; moi, au contraire, je passais pour être très sage; pourtant c'était à lui que la vie prodiguait ses faveurs, pendant qu'elle me laissait dédaigneusement végéter dans un coin. Ce héros d'ailleurs était insupportable à force de sotte vanité. Ses habits étaient toujours noirs et graisseux, son langage hérissé de mots techniques. Il parlait à chaque instant du « bâbord » d'un cheval ou d'une voiture. Il racontait indéfiniment ses voyages, et portait une ceinture de cuir qui le dispensait d'avoir des bretelles. Il advint qu'un jour son bateau sauta. Ce fut pour nous tous un grand soulagement, car nous avions fini par le prendre en haine. Mais la semaine d'après, nous le vîmes arriver, tout couvert de blessures et de compresses, ce qui lui donnait l'air plus héroïque que jamais, et nous nous crûmes en droit de critiquer la Providence, qui faisait preuve de tant de partialité à son égard.

Le résultat d'une si belle carrière, fournie sous nos yeux par un de nos moins brillans camarades, ne se fit guère attendre. L'un après l'autre, tous les garçons du village s'envolèrent du côté de la rivière. Le fils du pasteur devint mécanicien. Les fils du docteur et du maître de poste se firent « commis de dehors; » plusieurs autres devinrent pilotes, c'était là une des plus belles positions et des plus enviées. Même à cette époque primitive, où les appointemens n'atteignaient pas de bien gros chiffres, ceux des pilotes passaient pour princiers. Ils touchaient de cent cinquante à deux cent cinquante dollars par mois, en dehors de leur entretien. C'était un métier plus lucratif, à coup sûr, que celui de prédicateur. Bientôt il ne resta plus au village que ceux dont la vocation était combattue par une famille récalcitrante. J'étais du nombre; mais je finis par ne plus pouvoir y tenir, et, un soir d'été, je m'échappai sans dire gare.

Mes débuts furent peu encourageans. Je me rendis d'abord à Saint-Louis, où j'essayai en vain d'aborder un pilote, quel qu'il fût. Je n'eus que des rebuffades ou des avanies. Je résolus alors d'aller jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Il me restait une trentaine de dollars; il m'en coûta seize pour retenir ma place à bord d'un vieux sabot baptisé le *Paul-Jones*, qui mit deux semaines à faire le trajet entre Cincinnati et la Nouvelle-Orléans. Encore faut-il en déduire quatre jours pendant lesquels le bateau fut arrêté sur un rocher, aux environs de Louisville. Cette longue traversée me donna l'occasion de faire connaissance avec l'un de nos pilotes qui me montra comment on se servait du gouvernail, ce qui acheva de me faire perdre la raison. Arrivé à la Nouvelle-Orléans, j'entamai le siège de mon pilote, et

après trois jours de lutte, il capitula. Il fut convenu qu'il m'enseignerait le métier, moyennant une somme de cinq cents dollars que je lui paierais sur mes premiers appointemens. J'entreprenais ainsi de me mettre dans la tête treize cents milles environ du grand Mississipi, sans me douter de ma propre outrecuidance. Si j'avais su ce dont il s'agissait, je n'aurais probablement pas eu le courage de commencer. Mais je croyais que le rôle du pilote se bornait à empêcher son navire de sortir de l'eau, et je ne m'imaginais pas que la chose fût bien difficile, vu la largeur de la rivière.

Le *Paul-Jones*, son séjour terminé, remontait vers Saint-Louis. Il quittait la Nouvelle-Orléans vers quatre heures, et nous étions de service jusqu'à huit. M. Bixby, mon patron, mit le navire en route, puis me montrant la rangée de steamers qui s'allongeait auprès de la jetée, il me fit signe.

— Allons, me dit-il, en avant, et arrangez-vous pour me frôler ces bateaux-là le plus près possible.

Je pris la roue. Le cœur me battait très fort, car il me semblait que nous étions déjà bien trop près de la ligne des steamers, et que nous allions leur enlever à chacun un morceau. Au bout d'une minute, j'étais couvert d'une sueur froide, et je crus faire preuve de jugement en faisant dévier un peu le bateau du côté opposé. A peine avais-je eu le temps de mettre le navire en sûreté, que la roue me fut arrachée des mains. M. Bixby l'avait reprise, et, revenant sur mes pas, me traitait sévèrement de poltron. Quand il se fut calmé, il m'expliqua que dans un fleuve, le courant est plus fort au milieu que sur les bords, ce qui fait qu'en remontant il faut tenir le navire le plus près possible de la rive. Je résolus alors de n'exercer mon nouveau métier qu'à la descente, et en remontant, d'abandonner le navire aux gens pour qui la prudence n'est qu'un vain mot.

M. Bixby d'ailleurs passait son temps à me nommer certains endroits devant lesquels nous passions.

— Voilà *Six-Mile Points*, me disait-il.

J'approuvais, sans comprendre bien au juste où il voulait en venir. Au fond, cette conversation me paraissait manquer d'intérêt. Tous ces *points* étaient presque au niveau de la rivière ; ils se ressemblaient tous entre eux, et n'ajoutaient rien au paysage. J'aurais préféré que M. Bixby changeât de sujet. Mais il n'en changeait pas, au contraire. Une ou deux fois, il me donna la roue ; mais je n'avais pas de chance ; je m'arrangeais toujours pour me cogner aux plantations de cannes à sucre, ou pour m'en aller vers le milieu de la rivière, ce qui me valait, de la part de mon patron, tout autre chose que des éloges.

A huit heures, notre service fini, j'avalai bien vite mon souper pour m'aller coucher. Je dormais délicieusement, lorsque, au premier coup de minuit, la lumière d'une lanterne m'arriva dans les yeux et me força de les ouvrir. C'était le veilleur de nuit.

— Allons, debout ! me dit-il.

Et il s'en fut. Je ne comprenais rien à ce procédé bizarre ; aussi, après un moment de réflexion, je repris mon sommeil interrompu. Le veilleur ne fut pas long à revenir, et, cette fois, il se montra bourru. Pour le coup je me fâchai.

— Pourquoi venez-vous m'ennuyer ? demandai-je. Est-ce qu'on réveille le monde au milieu de la nuit, à présent ? Je ne vais peut-être plus pouvoir me rendormir. Allez au diable !

Le veilleur me parut stupéfait. Sa surprise était telle, qu'il ne trouva même pas un juron.

— Ah ! bien, par exemple !.. dit-il.

Et il sortit. Quelques instans après, M. Bixby faisait son apparition dans ma cabine, et trois secondes plus tard, j'escaladais lestement le petit escalier qui conduisait à la chambre du pilote, sans avoir pris le temps de mettre tous mes habits. M. Bixby me suivait de près, commentant les événemens de la façon la plus cuisante. C'était tout nouveau pour moi, ce réveil au milieu de la nuit pour s'aller mettre au travail. Je savais bien que les bateaux marchaient toujours ; mais jamais il ne m'était venu à l'idée qu'il fallût quelqu'un pour les conduire dans l'obscurité. Le métier de pilote se révélait à moi sous un aspect nouveau, et je lui trouvais moins de charme.

M. Bixby allait et venait tout autour de la roue, sans avoir presque l'air d'y toucher. Tout à coup, il se tourna vers moi :

— Comment appelez-vous le premier *point* au-dessus de la Nouvelle-Orléans ?

La réponse me parut très facile.

— Sais pas, dis-je.

— Vous ne savez pas ? reprit-il d'une voix terrible. Vraiment ! Et le second ?

— Je... je l'ai oublié.

— Oublié ? Ah çà, dites-moi donc, pourquoi croyez-vous que j'ai pris la peine de vous dire tous ces noms-là ?

— Je... je croyais que c'était pour causer.

Cette malencontreuse réplique joua le rôle de la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Il s'éleva comme une tempête dans la chambre du pilote. M. Bixby était dans une fureur bleue, au point d'en être aveugle, je crois, car le navire frôla brutalement un chaland qui descendait. Ceux qui le montaient laissèrent échapper une volée de

jurons à notre adresse. C'était tout ce que voulait M. Bixby; il avait enfin trouvé à qui parler. Ouvrant un vasistas, il passa la tête au dehors, et il s'ensuivit un dialogue aussi difficile à reproduire que précis dans ses termes. Plus le chaland s'éloignait, plus la voix de M. Bixby s'élevait, et plus ses adjectifs prenaient de couleur et de poids. Quand il referma la fenêtre, il était à peu près soulagé.

— Mon garçon, me dit-il en revenant à moi, il faudra avoir un agenda et vous donner la peine d'y inscrire ce que je vous dirai. Le seul moyen de faire un bon pilote, c'est de savoir toute la rivière par cœur.

Cette révélation me remplit d'amertume, car ma mémoire était la plus inculte de toutes mes facultés. Il fallut pourtant se mettre à l'œuvre, et je ne tardai pas à faire quelques progrès. En arrivant à Saint-Louis, je commençais à savoir à peu près gouverner un bateau, en montant, pendant la journée, bien entendu, car la nuit je n'y voyais pas encore grand'chose. Mon agenda était aussi plein de renseignemens que ma tête en était vide. D'ailleurs, à Saint-Louis, M. Bixby quitta le *Paul-Jones* et fut engagé à bord d'un grand steamer qui s'en retournait à la Nouvelle-Orléans. Je l'y suivis. C'était un beau navire, tout flambant neuf, de dimensions considérables, et dont la décoration me parut somptueuse. La chambre même des pilotes était comme un salon, avec ses rideaux rouge et or, son merveilleux sofa, ses coussins de cuir et son plancher couvert d'un éclatant tapis de linoline, sur lequel s'étalaient des crachoirs mirifiques, remplaçant la vulgaire boîte à sciure de bois que j'avais connue à bord du *Paul-Jones*. Nous avions même un garçon noir et crépu, mais pourvu d'un tablier blanc, spécialement attaché à notre service. Je passai les premières heures à parcourir le bateau en tous sens; je me croyais arrivé au commencement de la félicité, et je me voyais déjà chargé de la conduite de ce chef-d'œuvre de notre marine.

Malheureusement, comme je rejoignais mon patron, nous sortions de Saint-Louis, et le cœur me manqua. Je voyais bien que je ne comprenais plus rien à cette exécrable rivière. Certes, si j'avais suivi mon agenda *en remontant*, j'aurais encore pu me tirer d'affaire. Mais nous descendions et je n'en savais pas plus long que le premier jour. Il fallut se remettre à l'œuvre, et ce fut long. Cependant, au bout d'un certain temps, j'arrivai à me farcir la tête d'une quantité de noms : îles, villes, *points*, chutes, *cut-offs*, etc., devant lesquels nous passions. Cette nomenclature, que je savais par cœur dans les deux sens, me donna une certaine suffisance. Mon amour-propre endormi se réveilla et je reprenais peu à peu tout mon aplomb.

Mais j'avais compté sans M. Bixby, dont l'œil de lynx voyait clair dans mes plus intimes pensées.

— Comment la rivière est-elle faite à Walnut-Bend ? me demanda-t-il brusquement un matin.

Il aurait aussi bien pu me demander la chronologie des rois asmonéens. Après avoir réfléchi, je répondis avec respect que je n'en savais rien, ce qui me valut un nouvel orage. Mais je commençais à connaître mon patron et je savais que sa colère n'était pas éternelle. J'attendis, et il se calma peu à peu.

— Mon garçon, me dit-il enfin, il faut savoir par cœur *la forme* de la rivière. C'est la seule manière de pouvoir conduire un navire la nuit sans broncher. Quand vous étiez chez vos parens, vous saviez vous diriger dans une pièce obscure, n'est-ce pas ? Eh bien ! c'est la même chose; seulement il faut savoir cela sans hésiter. Ainsi, par exemple, quand la nuit est très claire et la lune dans son plein, les ombres sont si noires que, si vous ne connaissez pas très bien la configuration d'un rivage, vous êtes tenté de prendre le large à chaque instant. Vous croyez voir un cap très solide là où il n'y a que l'ombre d'un vieux tronc. Au contraire, si la nuit est sombre, les rivages des deux côtés font l'effet d'être en ligne droite, et vous iriez donner sur la berge sans vous en douter. Enfin, si vous avez affaire à un joli brouillard, comme il y en a par ici, les rivages n'ont plus aucune forme, à proprement parler. Vous voyez donc bien qu'il faut savoir par le menu tous ces détails...

— Mais, au nom du Seigneur, interrompis-je, faut-il donc apprendre le paysage par cœur, dans chacune de vos hypothèses ?

— Non; il faut seulement savoir à fond comment est fait le fleuve, de façon à vous diriger sans avoir besoin de regarder autour de vous.

— Mais au moins, une fois que je le saurai, je n'aurai plus à m'en occuper, n'est-ce pas ? Les choses resteront ce qu'elles sont...

Avant que M. Bixby eût pu me répondre, son confrère, M. W..., entra.

— Dites donc, Bixby, lui cria-t-il, il faudra faire attention sur toute la longueur de l'île du Président; les berges s'en vont par morceaux et le rivage ne se ressemble plus.

J'étais fixé. Je comprenais bien désormais que, pour être pilote, il faut en apprendre aussi long que n'importe qui, et, de plus, que l'éducation d'un pilote se continue toute sa vie. Je me remis au travail avec mélancolie, et jamais leçon ne me parut plus longue et plus pénible. J'en sortais à peine, et je venais de retrouver un peu de gaîté quand, un matin, M. Bixby se reprit à me questionner d'un air indifférent.

— Quelle était la profondeur à *Hole in the wall* au moment de notre dernier passage? me demanda-t-il.

Pour le coup, c'était trop fort.

— Vous savez bien, répondis-je avec indignation, que c'est un des plus mauvais endroits de la rivière. On est toujours obligé d'y faire du sondage, et quelquefois pendant trois quarts d'heure. Comment voulez-vous que je puisse vous dire ce qu'il y a d'eau là dedans?

— Il faut le savoir, mon ami; il faut connaître un à un tous les hauts fonds de la rivière, et il y en a plus de cinq cents entre Saint-Louis et la Nouvelle-Orléans. Il faut toujours savoir leur profondeur à chaque voyage et ne pas vous y embrouiller, car elle ne se ressemble pas toujours deux fois de suite.

Je me sentais défaillir.

— C'est fini, dis-je, je donne ma démission. Pourquoi ne me demandez-vous pas de ressusciter les morts pendant que vous y êtes? Jamais je ne ferai un pilote, je le vois bien!

— Allons, taisez-vous, me dit mon patron; j'ai dit que je vou apprendrais le métier, et quand j'ai dit une chose, c'est réglé. Vous le saurez ou je vous tuerai.

Il le fit comme il l'avait dit, le traître. Non-seulement je finis par savoir mètre par mètre, pour ainsi dire, la profondeur du fleuve, mais encore j'appris à lire sur la surface de l'eau les difficultés que nous cachaient les profondeurs. J'appris à discerner les bancs de sable sans les voir, à distinguer les *bluff-reefs* des *wind-reefs*, à deviner les *snags* (1), à éviter les mille trahisons dont le Mississipi sème le chemin des navigateurs. Il me serait impossible de dire comment j'en vins à bout. L'instinct, en s'affinant, jouait le plus grand rôle dans cette science toute pratique. La rivière était comme un livre merveilleux, fermé pour le vulgaire, et qui s'ouvrait pour moi sans réserve, me livrant tous ses secrets l'un après l'autre. Et ce livre inouï contenait chaque jour du nouveau. Pendant les 1,200 milles que duraient nos traversées, chacune de ses pages avait quelque chose d'intéressant à dire, quelque chose qu'il fallait savoir. La moindre ride à la surface de l'eau, insignifiante pour nos passagers ordinaires, avait pour moi toute la valeur d'une phrase en italiques, pleine de révélations curieuses ou de mystérieux avertissemens. Et ce qui n'était pour un œil ordinaire que

(1) Les *bluff-reefs* sont des rides produites à la surface de l'eau par un banc de sable sous-jacent. Les *wind-reefs* sont des rides analogues, mais qui sont produites par de simples courans d'air ou des déviations dans le flot, et qui n'indiquent aucun danger Le *snag* (litt. bosse, nœud), est un tronc d'arbre retenu au fond par des racines et incliné dans le sens du courant. Lorsqu'il est entièrement sous l'eau, et qu'un navire vient se heurter sur la pointe, il peut causer les plus graves avaries.

l'ombre d'un nuage ou le jeu d'un rayon de soleil devenait pour moi un renseignement précieux, grâce auquel je pouvais sauver le navire d'une destruction certaine.

Mais, quand je fus ainsi arrivé à comprendre le langage du fleuve et à le connaître dans tous ses détails, je me trouvai avoir perdu autant que j'avais gagné; et ce que j'avais perdu, rien ne pouvait me le rendre. Pour moi, le Mississipi n'avait plus de beauté, plus de grâce. A mes débuts, j'avais assisté un soir à un coucher de soleil dont la splendeur m'avait frappé. La rivière allait rougeoyant et s'élargissant comme un lac de sang et d'or, sur lequel un vieux tronc d'abre flottait, noir et solitaire, comme un esquif enchanté. Par endroits, l'onde bouillonnait comme un métal en fusion. A gauche, un épaisse forêt s'étendait sur la rive, allongeant son ombre noire sur le fleuve; et cette ombre même était traversée par une longue bande d'argent. Au-dessus des vertes assises de la forêt, un grand arbre isolé, presque mort, agitait ses dernières feuilles comme un panache dans la gloire du couchant. Partout des courbes gracieuses, des hauteurs boisées, des images reflétées à l'infini, des perspectives idéales, et sur ce décor grandiose, une lumière irisée qui s'épandait sur toutes choses, les revêtant à chaque minute de couleurs et de beautés nouvelles. — Hélas! de toute cette poésie divine du crépuscule, après que j'eus appris mon métier, rien ne restait. J'étais comme ces médecins qui, sous les plus belles formes de notre humanité, ne voient qu'un squelette aussi laid que scientifique. Nul coucher de soleil, si beau qu'il pût être, n'avait conservé le don de m'émouvoir. Je n'y voyais plus que les symptômes plus ou moins utiles à la marche du navire et dont le côté pittoresque m'échappait entièrement. A tout prendre, en pareil cas, n'est-on pas en droit de regretter les connaissances professionnelles qui vous imposent de pareils sacrifices?

III. — SOUVENIRS, NOTES ET PAYSAGES.

Pendant les mois qui suivirent, je vis bien des choses nouvelles. Un matin, comme nous remontions, notre steamer rencontra brusquement une grande crue qui s'était produite dans la nuit. Toute la surface du fleuve, subitement élargie, était noire de débris de toute espèce : branchages, troncs dépouillés, arbres entiers arrachés aux rives. Il fallait une singulière habileté pour passer au travers de ce torrent de bois, même pendant le jour; et quand venait la nuit, les difficultés augmentaient encore. De temps à autre, un énorme tronc, dissimulé sous l'eau, venait émerger juste sous nos

bossoirs; l'éviter était impossible. On arrêtait alors la vapeur et une de nos roues passait d'un bout à l'autre sur le corps de notre ennemi avec un bruit de tonnerre, pendant que le navire s'inclinait sur le flanc opposé, à la grande inquiétude des passagers. D'autres fois, on ne voyait même pas l'obstacle, et le navire venait donner à toute vapeur contre un de ces débris flottans entre deux eaux. Le choc était terrible et arrêtait net notre marche. D'autres fois encore, un de ces désagréables passans venait s'accrocher par le travers de notre avant et nous forcer à faire machine en arrière pour nous en débarrasser. En outre, la crue nous apportait un nombre considérable de radeaux, chalands et barques de différentes espèces qui venaient encore ajouter aux difficultés de notre navigation. Nos pilotes avaient, pour ces caboteurs du Mississipi, une haine que ceux-ci leur rendaient bien et qui se manifestait de la manière suivante. Les gens du steamer avaient grand soin, à chaque départ, de se munir de *tracts*. Les *tracts*, comme l'on sait, sont de courts imprimés, distribués *gratis* par des sociétés religieuses et destinés à répandre à peu de frais les vérités cléricales. La littérature en est pénible et la moralité fort ennuyeuse. Vingt fois par jour, pendant que nous suivions péniblement les contours du rivage à travers une flottille de nos fâcheux confrères, un canot s'élançait à notre rencontre. Les rameurs s'essoufflaient à franchir, sous l'ardeur du soleil, les deux ou trois milles qui nous séparaient et s'arrêtaient enfin, à bout de forces et d'haleine, tout auprès du navire :

— Un journal, s'il vous plaît ! criaient-ils à tue-tête.

Nos gens leur lançaient par-dessus bord une liasse de journaux de la Nouvelle-Orléans, qu'ils attrapaient au vol; après quoi ils s'en retournaient sans rien dire par le même chemin. Alors, de tous les points de l'horizon on voyait surgir une foule d'esquifs semblables, qui tous convergeaient dans notre direction, faisant force de rames pour arriver les premiers. A peine étaient-ils à portée que nos mariniers leur envoyaient successivement des paquets de *tracts* attachés proprement à des planchettes de bois en guise de flotteurs. Le langage de ces gens, quand ils découvraient la fraude dont ils étaient victimes, devenait des plus riches en figures de rhétorique. Pour faire jurer un homme, rien ne vaut la littérature religieuse, surtout quand il a dû ramer sous un gros soleil pendant l'espace de deux milles dans l'espoir de se procurer un journal.

Au fond, cependant, une crue n'est pas bien gênante pour la navigation à vapeur, du moins dans certains endroits de la rivière. De Cairo à Bâton-Rouge, quand la rivière déborde, il n'est pas trop difficile de se diriger, même la nuit. Des deux côtés, les forêts font d'épaisses murailles de verdure, longues de plusieurs centaines de

milles, et un steamer ne peut guère sortir de la rivière quand bien même il en aurait l'idée. Mais entre Bâton-Rouge et la Nouvelle-Orléans, c'est tout autre chose : le fleuve est large de plus d'un mille, et, par endroits, sa profondeur est de plus de deux cents pieds. Les deux rives sont déboisées et couvertes de plantations de cannes à sucre sur une surface de deux à quatre milles en largeur. Dès la première gelée, les planteurs se hâtent de recueillir leur récolte et ils entassent les détritus en grandes meules qu'on appelle *bagasse*; après quoi ils y mettent le feu, et ces meules brûlent lentement en répandant une fumée infernale. Les rives sont protégées par une levée d'environ quatre mètres qui suit le fleuve à une certaine distance du bord. Il en résulte que, lorsque les eaux débordent et que. sur un espace d'une centaine de milles, les meules de bagasse brûlent sans intervalle, un steamer ne sait plus où donner de la tête pendant la nuit. On ne peut rien distinguer à deux pas devant soi et il est impossible de deviner si on est au milieu du fleuve ou si l'on va se heurter à une plantation. Un des plus grands steamers de Vicksburg entreprit une fois de naviguer ainsi au milieu des cannes à sucre ; il y resta une semaine entière.

Depuis lors, bien des inondations se sont succédé sur les bords du Mississipi. La dernière et la plus terrible a été celle de mars 1882. Après avoir crevé ses levées, le fleuve se répandit au loin dans la campagne, transformant les plaines cultivées en un immense désert d'eau, lugubre et silencieux. Pourtant, lorsque le temps était beau, la nature s'efforçait de prendre un air de fête : les arbres étaient d'un vert plus éclatant ; çà et là, un buisson d'aubépine en fleur parfumait l'air et quelques oisillons insoucians sifflaient le long du rivage. Le soleil se levait et se couchait au milieu d'un océan d'azur et de carmin. On ne voyait pas un pouce du sol pendant des lieues et l'eau montait jusqu'aux branches des plus grands arbres. Tous les champs offraient le même coup d'œil : des huttes naufragées dans les pâturages, une barque pleine de nègres accrochée tant bien que mal au premier chêne venu, et, çà et là, une maisonnette dont l'auvent seul dominait l'inondation. Mais la misère, malgré cet aspect grandiose, était effroyable. Des milliers de familles se trouvaient sans abri et la perte presque complète de leurs troupeaux les laissait sans moyens d'existence pour l'avenir. Des villes entières (comme Troy et Trinity) se trouvaient submergées. Il fallut les efforts les plus énergiques d'un courageux citoyen, le général York, pour arriver à sauver quelque chose dans cette destruction universelle. Pendant de longues semaines, toutes les vallées du Mississipi et de ses derniers affluens restèrent ensevelies dans l'eau. — On voit que le grand fleuve, si utile en temps ordinaires, a des colères subites et désastreuses.

Mais je reviens à l'époque où je vivais en pilote sur le Mississipi. C'était au moment où la navigation à vapeur voyait son importance aller chaque jour s'accroissant. Les navires avaient l'habitude de quitter la Nouvelle-Orléans vers quatre ou cinq heures de l'après-midi. A cette heure, en conséquence, les quais présentaient l'aspect le plus pittoresque : sur une longueur de deux ou trois milles, les steamers s'alignaient, vomissant de grands jets de fumée noire par leurs doubles cheminées, les chauffeurs ayant eu soin, pendant les derniers instans, de brûler quelques morceaux de bois résineux. Chacun des navires en partance déroulait à son avant un pavillon, et quelquefois un autre à l'arrière. Sur toute l'étendue des quais, l'agitation était extrême : passagers accourant les mains pleines de paquets, omnibus et chariots marchant dans toutes les directions, officiers des navires emplissant l'air de jurons variés, toute une cohue papillotante à l'œil se démenait noyée dans un flot de nègres en sueur hurlant des chansons de circonstance auxquelles le cliquetis des crics, le ronflement des grues, servaient d'accompagnement. Un son de cloche : l'heure du départ est arrivée. Simultanément, la longue file de planches qui unissait à la terre ferme les steamers impatiens, se relève et rentre à bord, ramenant çà et là un passager attardé qui se cramponne à belles dents. Plusieurs des navires reculent et entrent dans le fleuve, laissant de grands vides dans la rangée de ceux qui restent. La foule s'entasse sur le quai pour mieux voir. L'un après l'autre, les steamers détachés se redressent, concentrent leurs forces et se mettent en route à toute vapeur, pavillon flottant, tout l'équipage massé sur l'avant. D'ordinaire, ce sont des nègres ; le plus grand d'entre eux, hissé sur le cabestan, agite un drapeau et tous hurlent un chœur immense pendant que les canons donnent le signal du départ et que les milliers de spectateurs agitent en l'air leurs chapeaux en criant : « Hourra! »

En pareil cas, l'émulation s'impose naturellement. Aussi n'était-il pas rare, à l'époque dont je parle, de voir deux navires se défier à la course et instituer un *match* des plus palpitans. Alors l'excitation était à son comble et le public se passionnait pour la lutte annoncée, s'imaginant à tort qu'elle présentait de graves dangers. Il n'en était rien, au moins depuis qu'une loi protectrice était venue limiter l'emploi de la vapeur à un chiffre fixe de livres par pouce carré. Pendant une course, le mécanicien ne chômait guère et ne dormait pas. Toujours en alerte, il passait son temps à courir d'un robinet à l'autre et à surveiller sa machine. Le vrai danger, au contraire, était à bord de ces vieilles carcasses aux allures de limaçon, qui laissaient aux mécaniciens tout le loisir de sommeiller pendant que l'eau baissait dans les chaudières. Mais n'importe ; les spectateurs croyaient le contraire, et l'erreur ajoutait un piquant de plus à leur

plaisir. Aussi était-ce pour eux une affaire d'importance. La date en était fixée plusieurs semaines à l'avance et toute la vallée du Missisipi brûlait d'impatience. Les paris se multipliaient, tout autre sujet de conversation paraissait oiseux et vide.

Le grand jour approchait, et les deux steamers faisaient leurs préparatifs : il s'agissait de ne pas s'embarrasser du moindre poids inutile. Tout objet encombrant ou pouvant exposer à l'air une surface résistante était supprimé sans pitié. Les vergues et parfois même le reste du gréement étaient envoyés à terre, au risque de ne plus pouvoir remettre à flot le navire si par hasard il touchait. La légende raconte même que, quand l'*Éclipse* et le *Shotwell* coururent leur célèbre *match* en 1853, on alla jusqu'à gratter les dorures de l'*Éclipse*, et que son capitaine se fit raser la tête pour diminuer le poids du navire. Bien entendu, ce sont là de ces faits dont l'authenticité est contestable. Ce qui est sûr, c'est que, si le steamer atteignait son maximum de vitesse avec un tirant d'eau de cinq pieds et demi à l'avant et de cinq pieds à l'arrière, il était chargé de façon à obtenir tout juste ce chiffre et n'aurait pour rien au monde surajouté un fétu à sa cargaison. On n'embarquait que le moins possible de passagers, non-seulement parce qu'ils ajoutent du poids, mais surtout parce qu'ils gênent l'équilibre du navire en se portant tous à la fois du même côté pour mieux voir. On échelonnait à l'avance sur le trajet des chalands de bois et de charbons tout prêts à s'accrocher aux steamers pour renouveler leur provision. L'équipage était doublé pour assurer la prompte exécution de tous les travaux.

Puis, au jour fixé, le départ s'effectuait en grande pompe au bruit du canon, des fanfares et des hourras de la foule amoncelée jusque sur les toits des maisons. L'un après l'autre, allant comme le vent, les deux steamers ont disparu à l'horizon. Ils ne s'arrêteront pas une minute entre la Nouvelle-Orléans et Saint-Louis, — une distance de douze cents milles. A peine s'ils accosteront un instant dans les plus grandes villes ou aux endroits désignés pour leur approvisionnement. Jour par jour, ils poursuivront leur route, presque toujours en vue l'un de l'autre. Ils pourraient presque marcher côte à côte si les pilotes se valaient entre eux. Mais tel n'est pas le cas, et la palme doit rester au pilote le plus alerte. — C'était là que se révélait toute l'importance de l'art du gouvernail. La moindre inadvertance suffisait pour faire perdre à l'un des deux lutteurs un terrain difficile à reconquérir et c'était au pilote que revenait, en dernière analyse, la plus grande part du succès ou de la défaite.

Quelques-unes de ces courses sont restées célèbres même de nos jours, où les plus grands événemens tombent si vite dans l'oubli.

En 1853, l'*Éclipse* et le *Shotwell* coururent, entre la Nouvelle-Orléans et Cairo un *match* qui n'a pas été égalé depuis. L'*Éclipse* arriva première, après avoir mis trois jours, trois heures et vingt minutes à parcourir 1,510 kilomètres. Sa vitesse moyenne avait donc été d'un peu plus de 21 kilomètres par heure, et l'on peut dire qu'elle n'a jamais été dépassée. En 1870, il est vrai, le *R. E. Lee* accomplit le même trajet en trois jours et une heure. Mais, dans l'intervalle entre ces deux voyages, le Mississipi, par les procédés dont j'ai parlé plus haut, s'était raccourci d'une cinquantaine de milles, ce qui lui donne une vitesse moyenne inférieure à celle de l'*Éclipse*. C'est pourtant le *R. E. Lee* qui, dans une autre occasion, se couvrit d'une gloire qu'aucun rival n'a encore pu effacer. Je veux parler de la fameuse course dans laquelle il triompha du *Natchez*. Parti de la Nouvelle-Orléans le 30 juin 1870, à quatre heures cinquante-cinq minutes de l'après-midi, il atteignait Saint-Louis, le 4 juillet, à onze heures vingt-cinq du matin. Il avait mis trois jours, dix-huit heures et trente minutes à parcourir 1,801 kilomètres 1/2! Il avait six heures et demie d'avance sur le *Natchez*, qui prétendit avoir été arrêté par le brouillard. Le *R. E. Lee* était commandé par le capitaine John W. Canon, et le *Natchez*, par un vétéran de la marine du Sud, le capitaine Thomas P. Feathers.

J'ai dit que, dans les courses de ce genre, il ne se produisait jamais d'accidens graves. Ils n'étaient cependant pas aussi rares en toute occasion. Pendant que je terminais mon apprentissage, il y en eut un qui m'atteignit cruellement. Mon frère Henri, qui était mon cadet, était embarqué en qualité de commis à bord de la *Pennsylvania*, commandée par le capitaine Klinefelter. La nuit qui précéda son départ, nous causions tous deux sur le quai, et notre conversation portait précisément sur ce sujet des accidens. Nous nous demandions si, en pareil cas, un simple particulier, sans autorité officielle, pouvait être utile à quelque chose au milieu de la panique générale ; notre conclusion fut affirmative, et en conséquence nous décidâmes que, si jamais un désastre se produisait à notre bord, nous nous attacherions au navire pour tâcher d'y rendre le plus de services possible. Henri n'oublia pas cette résolution.

Notre steamer quitta la Nouvelle-Orléans deux jours après la *Pennsylvania*. Comme nous arrivions à Napoléon, dans l'Arkansas, on me remit une seconde édition d'un journal de Memphis. La *Pennsylvania* avait sauté ; on parlait de cent cinquante morts ; mon frère était compté parmi ceux qui avaient pu échapper au désastre. Un peu plus loin, je trouvai un autre journal. Cette fois, mon frère était cité parmi les blessés. Ce n'est qu'à Memphis même que je pus avoir les détails de la catastrophe.

Il était six heures du matin, la journée s'annonçait comme une

des plus chaudes de la canicule. La *Pennsylvania* remontait lentement le fleuve, au nord de Ship Island, à peu près à 60 milles au-dessous de Memphis. Le steamer avait pris en remorque un chaland rempli de bois, qu'une partie de l'équipage était en train de vider. Le pilote Ealer était à son poste. Le mécanicien en second et un chauffeur avaient charge de la machine. Les commis dormaient, ainsi que le mécanicien-chef et le second. Les passagers, qui étaient nombreux, n'étaient pas encore sortis de leur cabine. Le capitaine Klinefelter se faisait raser sur le pont. Voyant que la provision de bois était embarquée et que le chaland était à peu près vide, le pilote sonna pour donner l'ordre de marcher en avant à toute vapeur. Une seconde après, quatre des chaudières, sur huit, firent explosion avec un fracas épouvantable, et un tiers à peu près du bateau, à l'avant, fut projeté en l'air avec les deux cheminées. Presque tous les débris retombèrent pêle-mêle sur le navire; puis, au bout d'un instant commença l'incendie.

Quantité de gens furent jetés au loin par la force de l'explosion. Le charpentier, qui dormait, n'avait pas quitté son matelas, lorsqu'il se retrouva dans l'eau, à 25 mètres du steamer. Plusieurs personnes disparurent complètement, et nul ne les vit plus. George Ealer, le pilote, eut assez de présence d'esprit pour s'envelopper la tête dans sa jaquette; il se sentit brusquement précipité et tomba sur les chaudières qui n'avaient pas éclaté, suivi de sa roue, et enveloppé dans un nuage de vapeur brûlante. De tous ceux qui respirèrent cette vapeur, aucun n'échappa. Mais Ealer, grâce à sa précaution, put en sortir intact, et se frayer un chemin jusqu'à l'air libre. Mon frère Henry et l'un de ses collègues avaient été jetés à l'eau. Leur premier mouvement fut de se diriger vers le rivage qui n'était qu'à quelques centaines de mètres. Mais tout à coup Henry déclara qu'il ne se sentait pas blessé, et revint vers le navire, dans l'espoir de se rendre utile. Il était atteint cependant et même mortellement.

A bord, l'incendie faisait des progrès. Les cris et les gémissemens remplissaient l'air. Beaucoup de gens avaient été brûlés, beaucoup aussi blessés. Un malheureux prêtre avait été coupé en deux par un levier de fer, au moment de l'explosion. Il mourut lentement, dans d'atroces souffrances. Un jeune enseigne de la marine française, âgé de quinze ans, fils d'un amiral, avait été brûlé affreusement; il supportait avec courage des douleurs terribles. Les deux seconds, également couverts de brûlures, étaient à leur poste; ils firent passer le chaland à la proue du navire, et, aidés du capitaine, ils repoussèrent les passagers qui voulaient l'envahir, pendant qu'on organisait le sauvetage des blessés. Mais

l'incendie gagnait rapidement du terrain. Plusieurs personnes, emprisonnées sous les débris du navire, poussaient des cris déchirans. Tous les efforts pour éteindre le feu furent inutiles; il fallut enfin jeter les seaux de côté, et les officiers, munis de haches, essayèrent de délivrer ceux qui ne pouvaient pas s'échapper. Parmi eux se trouvait un des chauffeurs. Il n'était pas blessé, mais il était dans l'impossibilité de se dégager. Quand il vit que l'incendie allait chasser les travailleurs, il supplia qu'on lui brûlât la cervelle pour échapper à une plus horrible mort. En effet, les travailleurs furent bientôt forcés de s'éloigner et durent écouter pendant longtemps les supplications de cet infortuné, sans pouvoir lui porter secours.

Enfin, l'incendie finit par chasser du bord tous ceux qui y étaient restés. On s'entassa pêle-mêle dans le chaland, puis les cordes qui l'attachaient au navire furent coupées, et tous deux descendirent le fleuve à la dérive. Le chaland aborda à l'extrémité de Ship-Island, et là, sans abri, sous un soleil torride, les malheureux naufragés durent attendre toute la journée, privés de nourriture, et dénués de tout soin. Un steamer finit par arriver, qui les transporta à Memphis, où ils furent immédiatement secourus avec une cordialité parfaite. Mon frère Henry avait déjà perdu connaissance. Les médecins examinèrent ses blessures et, les jugeant fatales, s'occupèrent de ceux qu'ils espéraient sauver. Les blessés, au nombre de quarante, furent placés sur des lits dans la grande salle d'un établissement public. Les dames de Memphis vinrent chaque jour les soigner, les panser, et leur apporter les mille douceurs que leur suggérait l'expérience, car ce n'était pas la première fois qu'un drame aussi affreux se déroulait aux portes de la ville. Les médecins, les étudians en médecine se partageaient les veilles, et la ville fournissait les fonds nécessaires.

Quand j'arrivai, le spectacle, nouveau pour moi, était lugubre. Dans la grande pièce claire, deux longues rangées de lits s'étendaient, portant chacun une vague figure humaine, dont la tête disparaissait dans une épaisse enveloppe de ouate. Je passai là six jours et six nuits dont la tristesse m'est restée au cœur. Chaque jour je voyais se renouveler une scène toujours plus poignante : le transport des cas désespérés dans une chambre spéciale. On voulait épargner aux autres le lugubre spectacle de leur agonie et leur éviter une souffrance de plus. On emportait le condamné le plus silencieusement possible, et une muraille d'infirmiers dissimulait, autant que faire se pouvait, la litière fatale. Mais le mystère n'était pas facile ; au fond, chacun devinait aisément ce que voulait dire cet appareil singulier, ces gens courbés en avant et marchant lentement, sans faire de bruit. Tous les yeux suivaient le

cortège, et un frisson le précédait, courant de lit en lit, comme une vague.

Le tour de mon frère devait bientôt venir. Un des premiers médecins de la ville, le docteur Peyton, essaya vainement toutes les ressources de son art pour le sauver. Comme le premier examen l'avait révélé, ses blessures étaient inguérissables. Le soir du sixième jour, son esprit incertain s'occupa de choses lointaines et ses doigts anémiés se mirent à griffer sa couverture. Son heure était arrivée. Nous emportâmes le pauvre enfant dans la chambre de mort.

IV. — VINGT ANS APRÈS.

Depuis lors, une vingtaine de longues années se sont écoulées une à une. Mon éducation terminée, j'avais obtenu ma patente, et peu à peu j'étais parvenu à compter parmi les vrais pilotes. Ma situation était prospère. La navigation à vapeur allait se développant chaque jour davantage, — et le travail venait au-devant de moi. C'était tout ce qu'il me fallait ; le temps passait doucement, sans secousses, et j'espérais terminer mes jours sur le grand fleuve, la main sur ma roue. Mais, un beau jour, survint la guerre de sécession ; le commerce s'arrêta d'abord, puis, quand la tourmente fut passée, il prit d'autres voies, et préféra les nouveaux chemins de fer au vieux Mississipi. Les steamers disparurent peu à peu, et à peine en trouve-t-on encore quelques-uns aujourd'hui sur cette route jadis si fréquentée. Des remorqueurs, plus économiques et moins brillans, font à peu près tout le gros travail de nos jours. Mon métier se trouvait ainsi annulé entre mes mains ; il fallut chercher d'autres moyens d'existence.

J'accumulai les expériences. D'abord mineur dans les terrains argentifères de Nevada, je fus ensuite reporter de journaux, puis mineur encore, tenté par l'*auri sacra fames*, en Californie ; puis je revins au journalisme, à San-Francisco, aux îles Sandwich, en Europe, en Orient, à titre de correspondant particulier. Ensuite je me fis conférencier, et en dernier lieu, écrivailleur de minces ouvrages, après avoir définitivement dressé ma tente parmi les inamovibles de la Nouvelle-Angleterre. — Après des fortunes si diverses, la tranquillité devait me paraître chose un peu fade. Un matin, je me sentis mordu au cœur par le désir de revoir le théâtre de mes premiers exploits, et me voilà en route de nouveau, pour un vrai pèlerinage, cette fois.

Après un long trajet, nous approchons de la Nouvelle-Orléans.

Les environs de la grande ville sont restés les mêmes, et l'aspect général n'a pas changé. Les eaux du fleuve (nous sommes à l'époque de la crue) atteignent presque au faîte de la levée qui protège la cité. Tout le pays avoisinant, plat et bas, a l'air d'une gigantesque cuvette aventurée au milieu des flots. La ville est au fond, protégée par cette mince muraille de terre qui la défend seule contre une destruction certaine. A l'entrée, se dressent encore les vieux magasins à sel, qui ont vu, au début de la guerre de sécession, se réaliser de si prodigieuses fortunes, grâce à la hausse imprévue de cette denrée. Les quais, avec leurs larges planches, s'allongent toujours sur la même étendue; mais les steamers ont disparu, sinon complètement, du moins presque tous. L'aspect de la ville, en somme, a très peu changé. C'est toujours la même poussière, épaisse et mélangée de papiers, qui remplit les rues, et vient s'épandre en couches grises sur l'eau qui dort dans les ruisseaux profonds. Dans la région du sucre et des salaisons, les trottoirs sont, — comme jadis, — encombrés de grands tonneaux, de barils, de quartauts aux contenus variés. Les maisons de commerce ont gardé leur laideur austère et leur apparence poussiéreuse.

La principale rue, Canal-Street, est plus remuante et plus populeuse que de mon temps, avec son courant incessant, ses processions de tramways, et, vers le soir, ses larges vérandahs s'ouvrant au second étage, pleines de gens élégans. L'architecture, pourtant, n'y offre rien de remarquable. A proprement parler, il n'y a pas d'architecture à la Nouvelle-Orléans, si ce n'est dans les cimetières. L'accusation est dure à formuler contre une ville aussi riche, aussi libérale, aussi énergique, et qui compte 250,000 habitans; mais elle n'en est pas moins vraie. Le seul monument est la Douane, grande bâtisse de granit, fort coûteuse, mais qui est à peu près aussi décorative qu'un gazomètre ou une prison d'état. Il faut remarquer toutefois qu'elle est antérieure à la guerre de sécession, et que l'architecture n'a pris naissance en Amérique qu'au lendemain de ce grand conflit. A ce point de vue, il est permis de regretter que la Nouvelle-Orléans n'ait pas eu le bénéfice d'un de ces incendies grandioses qui ont renouvelé si complètement certaines cités du Nord. A Boston et à Chicago, les quartiers incendiés se distinguent du reste de la ville par une élégance toute commerciale, il est vrai, mais qu'aucun autre pays ne pourrait peut-être dépasser. D'ailleurs, la Nouvelle-Orléans a cherché, ces derniers temps, à suivre le mouvement architectural; quand la Bourse des cotons sera terminée, la ville jouira d'un noble et imposant édifice, d'aspect très substantiel, et où les imitations et le rococo n'auront aucune part. Malgré les frais considérables de con-

struction, elle y trouvera de nombreux avantages. Ce beau monument en fera sans doute naître plusieurs autres, et sa valeur *suggestive* doit dès à présent entrer en ligne de compte.

Au reste, sous tous les autres rapports, la ville est en grand progrès. Les hommes éminens, les esprits profonds et nourris d'idées y sont en nombre. Les eaux d'égout, vu la nullité des pentes, restaient stagnantes de mon temps et faisaient surgir de temps à autre de terribles variétés épidémiques. Aujourd'hui, un mécanisme puissant aspire et refoule, deux ou trois fois par jour, ces flots pestilentiels; dans la plupart des égouts, on est arrivé à entretenir un courant continu, qui empêche les dépôts de se former. Plusieurs autres améliorations ont été apportées à l'hygiène de la cité, avec tant de succès que la Nouvelle-Orléans passe, — à part les irruptions meurtrières de la fièvre jaune, — pour une des villes les plus saines de l'Union. Au point de vue du transit commercial, elle a une importance considérable et alimente largement toutes les voies de transport qui viennent y aboutir. L'éclairage électrique y est mieux établi et plus complet que partout ailleurs et donne aux quais, sur tout leur développement, un aspect féerique. Le téléphone est partout. Les *clubs*, indispensables aux véritables Anglo-Américains, y sont nombreux et bien organisés. Les journaux ont pris, dans ces dernières années, un essor inouï. Le *Times-Democrat*, par exemple, qui est l'un des principaux, avait, lors des dernières inondations, frété un bateau à vapeur destiné à secourir les riverains en détresse. Il y a deux ans, ce même journal publiait, dans les premiers jours d'août, un compte rendu général sur le mouvement industriel et commercial dans la vallée du Mississipi, depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'à Saint-Paul. Ce compte rendu ne comprenait pas moins de quarante pages à sept colonnes, en tout deux cent quatre-vingts colonnes formant un total de quatre cent vingt mille mots, — près de trois fois la matière d'un volume in-8°. — Voilà qui vaut mieux sans doute que l'architecture publique.

Je dis publique, car en résumé, l'architecture privée ne laisse pas trop à désirer, malgré sa simplicité un peu primitive. La plupart des maisons sont en bois et ont l'air confortable. Celles des quartiers élégans sont grandes et couvertes d'un badigeon blanc immaculé. Elles ont de larges vérandahs portées sur des colonnes assez décoratives. Elles sont presque toujours entourées de jardins et s'élèvent, tout enguirlandées de roses, au milieu d'un massif de feuillage verdoyant et de floraisons multicolores. Un seul détail, dans ces demeures si commodes et si avenantes, vient choquer l'œil et prêter à la critique. C'est un grand réservoir, peint en vert, quelquefois haut de deux étages et grimpé sur des échasses qui

s'appuie à l'angle de chacune de ces maisons. Au premier abord, il leur communique à toutes un faux air de brasserie endimanchée. Il faut pourtant en prendre son parti. Quand on ne peut pas avoir d'eau de source, le plus sage est de se contenter de celle qui vient des cieux, et c'est ce que font les habitans de la Nouvelle-Orléans. — Dans les vieux quartiers hispano-français, les maisons offrent un aspect tout différent. Elles se pressent les unes contre les autres, avec une laideur austère et une affectation de dignité presque risible ; elles sont toutes bâties sur le même modèle, et sont uniformément recouvertes d'une épaisse couche de plâtre auquel le temps et le climat ont donné une teinte chaude et changeante qui fait leur principale beauté. A chaque étage, on trouve une vérandah qui occupe toute la façade et qui est fermée par une rampe de fer ouvragé. Ces rampes sont souvent très ornementales ; le dessin en est parfois léger et original ; au centre se trouve un grand monogramme compliqué à l'infini. Quelques-unes de ces rampes, assez anciennes, ont été forgées de main d'homme, ce qui leur donne, paraît-il, une certaine valeur comme bibelots.

Les cimetières ne sont pas une des moindres curiosités de la Nouvelle-Orléans. Les morts y sont enfermés dans des cellules construites au-dessus du niveau du sol. Ces cellules ont l'aspect de maisonnettes ou de petites chapelles. Elles sont généralement bâties en marbre et avec assez d'élégance. Elles sont pour la plupart en façade le long des allées du cimetière, et, à voir leurs toits blancs et leurs pignons aigus s'étendant au loin dans toutes les directions, on se croirait réellement dans la « cité des morts. » Ces vastes enclos sont merveilleusement entretenus. Devant l'entrée de tous ces édicules, la main pieuse des survivans a placé des fleurs dans des vases pleins d'eau, et les renouvelle chaque jour. Parfois, il est vrai, le deuil s'affirme d'une façon plus simple et de plus mauvais goût. Les tombes les plus pauvres sont ornées de ce qu'on appelle des « immortelles ; » c'est généralement une croix ou une couronne, faite d'une grosse étoffe noire, avec un nœud jaune au milieu, le tout formant un assemblage aussi laid que solide. Les jours où le soleil est le plus chaud, une nuée de petits caméléons, — le plus gracieux de tous les reptiles, — vient prendre ses ébats sur les tombes et y chasser gaîment les mouches. En somme, les habitans de la Nouvelle-Orléans sont gens essentiellement pratiques. Ne pouvant, à cause de la nature du sol, se donner le luxe d'avoir des caveaux de famille, ils ont appris à s'en passer. Les vivans ne s'en plaignent guère, et les autres, point du tout (1).

(1) Les israélites seuls et les pauvres sont enterrés dans le sol même. Pour les premiers, c'est une simple tolérance. La ville se charge à ses frais de l'inhumation des

Mais, de toutes les surprises que me réservait la ville, la plus agréable fut sans contredit la rencontre que je fis, au coin d'une rue, de mon ancien professeur et patron, Horace Bixby, devenu capitaine d'un grand steamer, la *Ville de Bâton-Rouge*, un des derniers construits. L'excellent homme n'était changé en rien : c'était la même figure mince, les mêmes cheveux bouclés, la même vivacité, la même décision dans le regard et dans le mouvement, la même allure militaire. Vingt et un ans s'étaient écoulés depuis que je ne l'avais vu, sans ajouter une ride à son front, ou un cheveu blanc à sa coiffure. Séance tenante, il fut convenu que je remonterais encore une fois le fleuve avec lui, dans son nouveau navire. En attendant, il m'invita à visiter avec lui la grande plantation de l'ancien gouverneur Warmouth, qui cultive la canne à sucre sur un domaine de deux mille six cents acres, d'après des méthodes aussi neuves que scientifiques. Ces méthodes lui ont valu, il y a quatre ans, de perdre quarante mille dollars, sans compter d'autres menus frais que j'omets à dessein. Heureusement, depuis, la récolte de M. Warmouth a été d'une tonne et demie à deux tonnes par acre, ce qui est un rendement trois ou quatre fois supérieur au rendement ordinaire, et lui a permis de compenser largement ses précédentes dépenses.

Le lendemain, nous quittions la Nouvelle-Orléans par une délicieuse chaleur, et j'eus le plaisir de voir la sortie du port s'effectuer exactement de la même manière qu'aux temps heureux de mes débuts. M. Bixby déploya la même sévérité vis-à-vis de l'apprenti pilote qui tenait ma place, et je crus avoir regagné une bonne vingtaine d'années en voyant la figure consternée du malheureux adolescent. Nous entrons dans le navire et je retrouve, presque intact, le même décor qu'il y a vingt ans. Les grandes plantations de cannes à sucre sont toujours là, bordant des deux côtés le large fleuve, et s'étalant en tapis de verdure jusqu'aux murailles sombres des forêts à l'horizon. Les rives sont couvertes d'habitations diverses, tellement rapprochées les unes des autres qu'on se croirait presque dans une rue gigantesque. Çà et là, un manoir de dimensions plus saillantes s'élève, entouré d'arbres. Tout le pays a un air de tranquille prospérité. Pourtant, à regarder de plus près, il me semble que les cases des noirs sont moins bien entretenues, et sur les villas des planteurs, la peinture blanche s'écaille et tombe en plus d'un endroit. Il en est même qui ont l'air presque abandonné. Les cicatrices de la grande guerre civile sont lentes à guérir en ce pays.

seconds. Mais, même en ce cas, les fosses ne dépassent pas trois ou quatre pieds de profondeur.

Bâton-Rouge marque en quelque sorte la limite de la région méridionale. C'est là que le fleuve rapproche ses rives et restreint son lit; là aussi commencent pour le pilote les difficultés de la navigation. La ville est toujours habillée de fleurs comme une fiancée. Les magnolias qui entourent le Capitole sont couverts d'odorantes boules de neige, et c'est encore le soleil des tropiques qui frappe sur nos têtes. Plus haut, nous passons devant Port-Hudson, où la flotte de l'amiral Farragut livra son grand combat nocturne contre les batteries confédérées, le 15 avril 1863. — Chemin faisant, j'entends à côté de moi une conversation que je note avec sollicitude. Les interlocuteurs étaient deux commis voyageurs, l'un venant de Cincinnati, l'autre de la Nouvelle-Orléans, et tous deux également féconds en manières de se procurer de l'argent. Après avoir parlé de l'inondation, ils en étaient venus aux confidences en ce qui concernait leurs affaires.

— Ainsi tenez, disait le représentant de Cincinnati en enfonçant son couteau dans le beurre, voilà un produit de ma maison. Regardez, sentez, goûtez, essayez-le de toutes les façons. A votre aise, allez, ne vous gênez pas. Qu'est-ce que c'est, à votre avis? Du beurre, n'est-ce pas? Eh bien! pas le moins du monde; c'est de l'*oléomargarine :* voilà ce que c'est. Quant à la distinguer du beurre, vous ne le pourrez pas; un expert même y perdrait son latin. C'est nous qui la fabriquons. Nous avons la fourniture de tous les bateaux dans l'Ouest; on n'y embarque plus une livre de beurre. Les affaires vont bien, comme vous pensez. Dans quelque temps, nous aurons aussi les hôtels, et vous verrez le jour où on ne trouvera plus une once de beurre dans toute la vallée du Mississipi et de l'Ohio, c'est moi qui vous le dis. Le beurre a fait son temps; nous fabriquons l'oléomargarine par milliers de tonnes, et nous la vendons si bon marché qu'on est bien forcé de la prendre. Dans chaque ville où je me suis arrêté, entre Natchez et Cincinnati, j'ai eu des commandes énormes!

Le traître continua de la sorte, dix minutes durant, son hymne à la falsification. Quand il eut fini, son collègue prit la parole.

— Sans doute, c'est très réussi comme imitation; mais il y en a d'autres. Ainsi, par exemple, maintenant, on fait de l'huile d'olive avec de l'huile de graine de cotonnier; impossible de les distinguer...

— Je sais bien, repartit l'homme de Cincinnati; je sais aussi que, pendant un certain temps, l'affaire a été excellente. On envoyait le produit en France et en Italie, et on le faisait revenir. La douane des États-Unis estampillait les envois, ce qui servait de garantie pour l'authenticité de nos huiles. C'était de l'or en bouteille. Mais

la France et l'Italie ont fini par casser les vitres; elles vous ont établi un gros impôt, et l'huile de cotonnier ne pouvant pas supporter l'élévation correspondante du prix, il a bien fallu abattre les cartes...

— Vraiment! vous croyez? Attendez un instant, s'il vous plaît.

Il disparut et revint presque aussitôt avec deux bouteilles à long col qu'il déboucha.

— Sentez-moi cette huile-là, goûtez-la, examinez les étiquettes; l'une d'elles est de la véritable huile d'olive européenne, l'autre n'est jamais sortie de ce pays-ci. Faites-vous la différence? Vous voyez bien que non. Les plus malins ne le pourraient pas. Et nous ne nous amusons pas, je vous assure, à envoyer nos produits en Europe. Ils sortent tels quels de notre manufacture à la Nouvelle-Orléans, huile, bouteilles et tout. Tout, excepté les étiquettes. Ah! les étiquettes, par exemple, nous les achetons à l'étranger, et elles ne nous reviennent pas cher. Tenez, dans un litre d'huile de cotonnier, il y a tout juste un centigramme de je ne sais quoi qui lui donne mauvais goût. Notre maison a trouvé moyen de le faire disparaître, et c'est la seule. Après quoi on peut en faire ce qu'on veut. Nous allons vite, et les affaires aussi. Peut-être que vous fournirez tout le beurre d'ici peu; mais je vous jure qu'il ne se fera bientôt plus une salade sans nous, entre le golfe du Mexique et le Canada.

Là-dessus, pleins d'admiration l'un pour l'autre, les deux malfaiteurs échangèrent leurs cartes. Comme ils s'éloignaient, le marchand de beurre fit une dernière question.

— Mais pourtant, il faut bien que vous fassiez estampiller vos produits à la douane. Comment vous y prenez-vous?

Je n'entendis pas la réponse, à mon grand regret; mais je restai rêveur devant les douces perspectives que leurs paroles m'avaient ouvertes.

Nous arrivions à Natchez après avoir fait 300 milles en vingt-deux heures et demie, un des trajets les plus rapides que j'aie vus. La ville est séparée en deux parties très distinctes. La ville basse, au bord de la rivière, est un éparpillement de minces et vilaines maisonnettes. Dans les temps anciens, à l'époque où la vapeur faisait défaut, elle jouissait d'une réputation détestable au point de vue moral. La ville haute, au contraire, perchée au sommet de la colline, a toujours passé pour une des plus riantes de la vallée. Comme ses voisines, elle cherche à s'étendre et s'entoure d'un réseau de chemins de fer, qu'elle dirige en tous sens dans le riche pays environnant. L'industrie y est florissante. La filature Rosalie compte cent soixante métiers et cent ouvriers. La compagnie des cotons de Natchez a commencé ses opérations il y a quatre ans, avec un capital de 105,000 dollars, entièrement souscrit par les habitans de la

ville. Deux ans plus tard, le capital social fut porté à 225,000 dollars. Le nombre des métiers a été porté de cent vingt-huit à trois cent quatre. La compagnie travaille environ cinq mille balles de coton par an et répand sur le marché plus de 4 millions de mètres de *shirtings* et de *sheetings*. Les actions de la société sont cotées près de 5,000 dollars. Inutile de dire que le marché n'en est pas encombré.

En sortant de Natchez, nous fûmes rejoints par un orage splendide, que j'accueillis presque comme une vieille connaissance. Le vent était si fort que le navire fut obligé d'accoster, et je restai seul dans la chambre du pilote. La tempête courbait les jeunes arbres, mettant à l'air le dessous pâle des feuilles. Les tourbillons se succédaient presque sans intervalle, brisant les branches et faisant courir sur la grande forêt des vagues presque blanches qui se poursuivaient. Toute couleur avait disparu du paysage, noyé dans un gris de plomb par les nuées envahissantes. Les coups de tonnerre, de plus en plus rapprochés, étaient assourdissans; la pluie tombait par torrens, et la violence du vent finit par devenir telle que la chambre des pilotes se mit à craquer en tous sens, en roulant comme une barque en pleine mer. Je ne m'y attardai pas plus longtemps et je descendis dans l'entrepont. Je ne sais pas ce que sont les orages des Alpes, dont on a tant parlé, n'en ayant jamais vu; je doute qu'ils puissent égaler ceux de la vallée mississipienne ou les dépasser. Si, par hasard, ils en étaient capables, je préfère conserver mon ignorance en ce qui les concerne.

L'arrivée à Vicksburg me réservait une surprise. Jadis, nous arrivions au pied même des collines que surmonte la ville; aujourd'hui, il est impossible de s'approcher aussi près. Un détour du fleuve a changé la situation de la ville. Une île énorme s'est formée devant ses quais, et c'est à peine si l'on peut y atterrir, quand les eaux sont hautes, au moyen d'un long circuit. Vicksburg est devenue une cité terrestre, comme Sainte-Geneviève, Osceola et plusieurs autres. Elle porte encore, d'ailleurs, les cicatrices de ses terribles souffrances pendant la guerre de la sécession. On voit encore la ceinture de retranchemens qui l'environnait; à chaque pas, des arbres mutilés par le canon, des abris creusés dans le sol argileux viennent raconter quelqu'une des péripéties de ce siège émouvant.

Le bombardement dura six semaines, du 18 mai au 4 juillet 1863, jour où le général confédéré Pemberton remit la ville au général Grant. Pendant ces six semaines, l'existence ne fut pas précisément charmante dans l'intérieur de Vicksburg. La population comprenait 27,000 soldats et 3,000 non-combattans. La ville était rigoureusement fermée, du côté de la rivière, par les canonnières, et, de

l'autre côté, par de solides retranchemens. Plus de journaux ni de nouvelles du monde extérieur, plus de steamers allant et venant sur le fleuve, plus de trains aux stations du chemin de fer : partout le silence et l'inaction. La farine atteignait 200 dollars le baril ; le blé, 10 dollars le boisseau ; le lard, 5 dollars la livre ; le rhum, 100 dollars le gallon ; et le reste à l'avenant. A trois heures de la nuit, le silence dans les rues était si complet que c'est à peine si l'on entendait le pas cadencé des sentinelles dans le lointain. Puis, tout à coup, la terre tremble sous les coups répétés de l'artillerie; en une seconde tout le ciel est sillonné des rouges éclairs des bombes, qui s'entre-croisent en tous sens. Une pluie de fer et de feu s'abat sur la ville endormie, sur les rues, qui s'emplissent subitement d'une foule effarée. Tous se sauvent en courant vers les caves-abris, poursuivis par les lazzi des soldats, qui leur crient en riant : « A vos trous, les rats ! » — Pendant quatre ou cinq heures, ou même six, l'ouragan meurtrier continue, puis, aussi brusquement qu'il avait commencé, il cesse, et dans les rues vides, le silence se rétablit. Alors çà et là une tête anxieuse sort d'une cave, regarde avec soin en tous sens. Le calme continuant, le corps suit la tête, et de tous côtés on voit surgir de malheureuses créatures épuisées, à moitié étouffées, qui s'étirent, échangent quelques mots avec leurs voisins, et rentrent chez eux, en attendant que le bombardement vienne les en chasser encore une fois. — De toutes les villes riveraines du fleuve, Vicksburg fut celle qui résista le plus longtemps ; elle connut les plus tristes éventualités de la guerre, y compris l'assaut et la famine.

Aujourd'hui, la citadelle disparaît chaque jour devant la cité commerciale. Vicksburg est un centre important qui a le monopole des affaires dans les vallées du Yazou et de la Sunflower et d'où rayonnent un grand nombre de railways. On peut, si l'étroitesse de vues de ses citoyens ne vient pas retarder ses progrès, lui prédire un avenir prospère.

Nous dépassons ensuite Arkansas City, petit bourg malsain né d'un contact regrettable entre le fleuve et la ligne de chemin de fer du Texas. La ville d'Helena, mieux située, portait encore les marques de la dernière inondation, pendant laquelle le fleuve avait déposé dans ses rues une épaisse couche de boue. Une inondation du grand fleuve est presque aussi désastreuse qu'un incendie général. Le navire s'arrêtait deux heures à Helena pour décharger du fret. C'était un dimanche, et la population de couleur, de beaucoup la plus nombreuse, remplissait les rues d'étoffes voyantes, et la gaîté contrastait singulièrement avec la boue pestilente et les mares mal desséchées qu'on rencontrait à chaque pas. Helena est la se-

conde ville de l'Arkansas; elle compte 5,000 habitans. Tout le pays environnant est exceptionnellement productif. Le commerce y est florissant; de 40 à 60,000 balles de coton par an s'y écoulent. Deux chemins de fer s'y réunissent, et les recettes brutes de la ville sont évaluées à 4 millions de dollars par an.

J'ai repris presque toutes mes anciennes habitudes du bord, et, bien entendu, je me fais réveiller avec le pilote de service à quatre heures du matin, car on n'a jamais trop d'occasions d'assister au lever du soleil sur le Mississipi. L'heure même qui précède est charmante par le profond silence qui règne de toutes parts, et le sentiment exquis de solitude et de repos qui s'empare du voyageur. Puis le dilucule arrive par degrés, les murailles noires de la forêt commencent à pâlir, de grandes échappées de fleuve se révèlent. L'eau est tranquille et polie comme un miroir et dégage çà et là des vapeurs blanches aux allures de fantômes. Le calme de la nature est infini : pas un souffle d'air, pas une feuille qui bouge. Tout à coup un oiseau solitaire entonne sa chanson, un autre lui répond, et, en quelques minutes, une véritable orgie musicale gagne d'arbre en arbre. On ne voit pas les chanteurs, mais on avance au sein d'une atmosphère tout harmonieuse. Puis quand la lumière s'est un peu développée, le décor devient splendide. Le vert sombre des feuillées voisines va se dégradant à l'horizon; au promontoire prochain, il s'est transformé en une teinte douce et printanière. Les rivages lointains sont comme des nuages presque immatériels au-dessus de l'eau, qui les reflète à l'infini. Puis, quand le soleil est tout à fait levé et distribue sur toutes les parties du paysage les splendeurs de sa lumière, on est forcé d'avouer que le spectacle auquel on vient d'assister vaut qu'on s'en souvienne.

L'étape suivante est Memphis, où nous retrouvons encore les souvenirs de la guerre civile. C'est là que fut livrée une des plus grandes batailles qui eurent lieu sur le fleuve. C'est une ville superbe, admirablement située sur une falaise qui domine le cours du Mississipi. Les rues sont droites et larges, et même belles, bien que le pavage laisse à désirer. Les égouts sont une merveille, mais de construction récente. Il y a quelques années, ils étaient moins remarquables. C'est à la suite d'une dure leçon que les habitans ont opéré cette heureuse réforme. On se souvient de l'invasion terrible de la fièvre jaune, qui enleva des centaines, des milliers d'individus. La population avait diminué, tant par suite de l'épidémie que par suite de l'émigration, au point d'être réduite des deux tiers, et les choses restèrent longtemps en cet état. Un Allemand, M. Ernest de Hesse-Wartegg, a raconté dans son livre intitulé : *Mississipi-Fahrten*, quelques-uns des épisodes les plus émouvans de cette

épouvantable tragédie. « C'est en août, dit-il, que la fièvre jaune atteignit son maximum d'intensité. Chaque jour, des centaines d'habitans tombaient, victimes de la terrible épidémie. La ville était un gigantesque cimetière; les deux tiers de la population avaient quitté la place; les pauvres, les vieillards et les malades restaient seuls, désignés d'avance aux coups du fléau. Les maisons étaient fermées; aux portes d'un grand nombre, une petite lampe brûlait, indiquant que la mort avait passé par là. Souvent, plusieurs personnes avaient disparu ensemble, et gisaient côte à côte dans la même maison; un crêpe noir pendait aux fenêtres. Les magasins étaient fermés, leurs propriétaires étant tous partis ou décédés.

« L'affreuse maladie ! Il lui fallait bien peu de temps pour enlever les gens les plus vigoureux. Un léger malaise, une heure de fièvre, puis le hideux délire, et enfin la mort jaune ! Au coin des rues, dans les squares, on voyait à terre des malades, surpris là par l'épidémie. On rencontrait même des cadaves raidis et tordus. La famine survint. La viande se gâtait en quelques heures dans l'air fétide et pestilentiel, et noircissait à vue d'œil. De temps en temps, on entendait sortir d'une maison des cris atroces; après un court intervalle, ils cessaient : la mort avait accompli son œuvre. Des hommes dévoués arrivaient alors avec un cercueil, se hâtaient d'y clouer la victime, et l'emportaient au cimetière. La nuit, un silence de plomb tombait sur la ville. A peine entendait-on le pas précipité des médecins ou des voitures emportant les morts, et, dans l'éloignement, le roulement sourd d'un train de chemin de fer passant avec la rapidité du vent auprès de la cité funeste, sans s'arrêter. »

Aujourd'hui, Memphis a recouvré la vie. La population dépasse 40,000 âmes, et le commerce va se développant tous les jours. C'est la ville charitable par excellence, et elle a bien mérité le surnom de *Ville du bon Samaritain*. Elle a des fonderies, des ateliers de construction, des fabriques de matérie pour les chemins de fer, et reçoit par an près de cinq cent mille balles de coton. Cinq lignes de chemin de fer viennent y aboutir, et on construit en ce moment la sixième.

Nous continuons à remonter le fleuve. Après avoir passé devant New-Madrid, nous atteignons Columbus, et naturellement la conversation roule sur la grande bataille de Belmont, qui fut livrée sur les bords du fleuve, à cet endroit, pendant la guerre de sécession, et qui se termina par la défaite du général confédéré Cheatham. En approchant de Cairo, nous manquons de détruire un bateau à vapeur qui dédaignait nos signaux et persistait à vouloir se mettre en travers de notre route. Nous faisons machine en ar-

rière, et nous le sauvons, pour ainsi dire, à la force du poignet. Au point de vue littéraire, je regrette notre magnanimité. — C'est à Cairo que l'Ohio se jette dans le Mississipi et que nous entrons dans le haut fleuve, avec une certaine anxiété, il est vrai, car c'est un des points où le cours du « Père des eaux » est le plus mobile et le plus dangereux. Une dizaine d'îles s'y sont fondues comme autant de morceaux de sucre, et les rochers s'y déplacent transversalement sur des distances équivalentes à un mille, ce qui ne laisse pas d'embarrasser le navigateur. Aussi, entre Cairo et Saint-Louis, chaque pas fait en avant est marqué par un naufrage. On en compte environ un par mille, à peu près deux cents en tout.

Avant de nous arrêter à Saint-Louis, nous passons encore devant Cap-Girardeau, joli bourg situé sur le flanc d'une colline, et où les jésuites ont établi un collège florissant, ce qui a amené la construction de plusieurs autres établissemens rivaux sur le même point; puis devant le pénitencier de Chester, qui est situé dans l'état d'Illinois. Toute cette partie du fleuve entre Cairo et Saint-Louis est remarquable par la beauté et la variété du paysage. Enfin nous dépassons Sainte-Geneviève, une charmante petite ville, dont le fleuve excentrique s'éloigne chaque jour davantage. Sainte-Geneviève est de fondation française, c'est une des dernières reliques d'un temps où la domination de la France s'étendait depuis Québec jusqu'aux bouches du Mississipi.

L'aspect de Saint-Louis s'était grandement modifié depuis mon dernier séjour. L'ancienne population marinière faisait défaut désormais. Le matelot mississipien avait disparu, avec ses prétentions singulières, ses grâces et ses dépenses inattendues. Les salles de billard n'en présentaient plus un seul spécimen. Aucun des joueurs ne se hasardait à taper familièrement sur l'épaule du patron de l'établissement. Rien ne marquait mieux la décadence de la navigation sur le grand fleuve. Encore une aristocratie dont le temps a fait justice ! — En revanche, certaines choses n'avaient guère changé à Saint-Louis. Comme je regagnais ma chambre à l'hôtel, après avoir quitté le paquebot, je rencontrai un de mes compagnons de voyage. Il versait des larmes amères.

— Comment faire quand on a soif ici s'écrie-t-il ? en me voyant. Est-on forcé de boire une pareille abomination !

Et il me montra un verre de liquide noirâtre qu'on lui avait apporté comme eau.

— C'est donc impossible à avaler? demandai-je.

— Je pourrais peut-être en venir à bout si j'avais un peu d'eau propre pour laver celle-ci.

L'eau est toujours restée la même dans ce pays. Elle est fournie

par le Missouri, dont les flots turbulens contiennent une énorme quantité de terre en suspension. Si on a la patience de laisser son verre en repos pendant une demi-heure, on peut aisément renouveler le miracle de la Genèse et séparer l'eau de la terre. Après quoi, on les trouve toutes deux excellentes : l'une à boire, l'autre à manger. L'eau est très saine et la terre très nutritive. Les indigènes ne les prennent pas successivement, mais ensemble, ainsi que l'a voulu la nature. Quand ils trouvent un pouce de vase au fond de leur verre, ils l'agitent avec une petite cuiller comme on fait d'un morceau de sucre mal fondu. Ce mélange, en somme, est bien préférable à l'eau ; il est excellent pour la navigation, comme pour la boisson. En revanche, pour tout autre usage, il ne vaut rien ; on peut s'en servir, cependant, pour baptiser les nouveau-nés.

Le lendemain matin, je parcourus la ville. Malgré des changemens radicaux, elle n'a pas l'air neuf. A Saint-Louis, rien ne peut avoir l'air neuf. La fumée de charbon donne tout de suite un air d'antiquité aux monumens les plus récens. La ville, d'ailleurs, a doublé d'étendue depuis l'époque où je l'ai vue, et compte actuellement 400,000 habitans. L'architecture des maisons privées a complètement changé de caractère et est devenue remarquable d'élégance et de goût. Elles sont isolées à présent et entourées de jardins verdoyans, au lieu d'être entassées toutes ensemble comme autrefois. Le noble et beau parc de la Forêt, celui de Tower Grave et le Jardin botanique sont autant d'heureuses innovations. Aussi un regret poignant me vient-il à l'esprit en considérant cette superbe cité. La première fois que je la vis, j'aurais pu l'acheter pour la somme de 6 millions de dollars. Je ne me consolerai jamais de ne l'avoir pas fait. Il est difficile de s'expliquer aujourd'hui comment j'ai pu laisser échapper une aussi bonne affaire. Mais, hélas ! en ce temps-là j'avais bien des raisons pour ne pas la conclure.

Mais de tous les changemens que je constate autour de moi, le plus complet, le plus triste m'attend sur la « levée. » J'y ai vu autrefois une rangée non interrompue d'alertes steamers qui s'étendait sur une longueur de plus d'un mille ; aujourd'hui, à peine si l'on aperçoit une demi-douzaine de bateaux à moitié endormis. Les quais sont déserts ; un nègre seul, écrasé par l'ivresse, fait tache dans la solitude silencieuse, à l'endroit même où les armées de commerçans s'entre-dévoraient autrefois ! Remorqueurs et chemins de fer ont accompli leur œuvre de destruction. Le gigantesque pont qui s'allonge au-dessus de nos têtes a joué aussi son rôle dans l'anéantissement de l'ancienne navigation. Au bord de la rivière, le

pavage est mauvais, les trottoirs ne sont plus entretenus, et la boue est maîtresse du chemin. Saint-Louis est une grande et prospère cité; mais ce n'est plus à la rivière qu'elle doit cette prospérité. Et les villes, comme les hommes, ayant la reconnaissance courte, Saint-Louis semble chaque jour se détourner davantage du fleuve auquel elle doit la vie. La navigation à vapeur sur le Mississipi était née vers 1812; en trente années, elle avait atteint à son apogée, et, trente autres années après, elle s'est trouvée réduite à presque rien. Les chemins de fer lui ont enlevé les passagers en faisant, en deux ou trois jours, ce que le steamer mettait une semaine à faire. Les remorqueurs l'ont achevée en transportant cinq ou six fois la charge d'un navire à des prix dérisoires. A peine si aujourd'hui une ou deux compagnies fluviales, soutenues par d'énormes capitaux, trouvent à vivre à force d'économies. Les beaux jours d'autrefois sont passés et ne reviendront plus.

Moi-même, que suis-je, sinon un débris de ce passé que je regrette, le dernier représentant d'une race qui va s'éteindre, et dont il ne restera peut-être pas même le souvenir? C'est avec cette triste pensée que je quitte le grand fleuve, ce « Père des eaux, » dont j'ai fait le dieu de ma jeunesse, et qui m'avait donné en échange l'indépendance et la dignité de ma vie. Il est dur parfois de faire place aux autres, alors qu'on se sent encore quelque appétit au grand banquet de l'existence. L'amertume de ces réflexions me poursuit jusque dans le wagon banal où je monte pour reprendre le chemin de ma demeure. La vulgarité des choses quotidiennes va me reprendre, et c'est à peine si je pourrai, de temps en temps, songer à mes aventures d'autrefois, à mes échappées d'héroïsme et de folie au temps où je naviguais sur le Mississipi. Je ne les oublierai pas cependant, car là se sont écoulées mes meilleures et mes plus chères années, celles dont on ne se repent jamais, celles qui consolent et qu'on voudrait toujours revivre.

EUGÈNE FORGUES.

LA

VIGNE AMÉRICAINE

EN 1885

L'année viticole de 1885 a été des plus mouvementées. La gelée s'est manifestée sous une forme tellement insidieuse, que son intensité n'a pu être mesurée que dans ses conséquences finales. Un printemps humide a amené la chlorose dans certains terrains à sous-sol imperméable de l'Hérault, jetant des doutes exagérés, sinon immérités, sur la durée du riparia greffé ; doutes et chlorose se sont heureusement dissipés devant les chaleurs tardives de l'été. Défiant probabilités et remèdes, le *mildew* a capricieusement promené ses ravages par monts et par vaux, mettant à néant les théories dont vainement s'abritaient nos terreurs. Le phylloxera, vaincu en Languedoc, semblait s'enfuir vers le nord, lorsque, brusquement, il a surgi sous le soleil africain. Officiellement découvert à Tlemcen, où il était officieusement soupçonné depuis des mois, il a été cerné par la troupe et reçu par les autorités savantes, civiles et militaires. Dieu sait si sa petitesse s'est arrêtée devant des moyens trop grands pour lui !

Enfin, pendant les misérables vendanges que gelée, chlorose et *mildew* nous avaient laissées, la consolation et l'espérance nous sont arrivées de trois côtés à la fois. La chaux avait triomphé du *mildew* en Italie, l'efficacité du sulfate de cuivre s'était affirmée en Bourgogne, tandis que, près de Bordeaux, un mélange de sulfate de cuivre et de chaux avait donné des résultats concluans à Dauzac et à Beaucaillou, chez M. Johnston.

Des malheurs de l'année, un seul a planté sa tente, c'est le phylloxera en Algérie. Sa marche sera lente, comme jadis elle le fut en Amérique, mais le coup est porté, arrêtant l'unique essor commercial et agricole que nos autres malheurs avaient respecté.

Voici les faits nouveaux à étudier en 1885; mais, avant de passer en revue les sujets déjà étudiés en 1883 (1), mettons en présence le *statu quo* des traitemens chimiques et la vive extension des plantations américaines dans l'Hérault, année par année, de 1883 à 1885 :

ANNÉES	VIGNES TRAITÉES PAR LE SULFURE DE CARBONE	VIGNES AMÉRICAINES
1883	3.490	17.825
1884	2.340	29.689
1885 (2)	3.000	44.000

C'est dans ces documens officiels que la vérité éclate.

L'expérience des quatre années écoulées depuis notre première étude groupe les faits de la viticulture américaine en trois catégories, à savoir : 1° certitudes absolues ; 2° quasi-certitudes auxquelles il ne manque que la sanction des années pour devenir certitudes ; 3° probabilités appuyées sur la logique et sur un commencement d'expérience.

Parmi les certitudes, plaçons en première ligne la durée, la fertilité et l'immunité contre le *mildew* de l'herbemont. Tout ce que les Américains disent de ce cépage est absolument vrai, lorsque, suivant aveuglément leurs conseils, on le plante en pays chaud et dans des terres sèches, caillouteuses et profondes. La réussite, la durée et la fertilité des greffes américaines affranchies (3) sur porte-greffes américains ou français sont également avérées. C'est le port de salut de tous ceux qui auront fait fausse route ; car toutes les erreurs dues à la routine des vignerons, tous les malheurs causés par l'inconnu dans l'adaptation y trouveront un remède sûr, rapide et relativement peu coûteux. Cette greffe affranchie n'est pas chose nouvelle en France ; elle était déjà pratiquée il y a quarante ans, dans le Bordelais et dans les Charentes, pour substituer un cépage à un autre sans changer l'âge de la souche. Lors de l'invasion de l'oïdium, on y eut également recours en Provence et ailleurs pour remplacer

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 1er mai, du 15 juin 1881 et du 1er juin 1883 et *Grande Culture de la vigne américaine*, 3e édition. Nîmes; Dubois.

(2) Cette année n'est pas complète, il manque six communes; les chiffres sont donc approximatifs, non positifs.

(3) Produits directs.

les variétés trop accessibles par celles que l'on espérait trouver plus résistantes. Cette longue expérience démontre surabondamment qu'une vigne greffée peut vivre aussi longtemps qu'une vigne non greffée, et que cet arbuste n'échappe nullement aux règles qui s'appliquent aux végétaux greffés en général, ni à celles qui régissent les espèces sarmenteuses en particulier.

Toute cette classe d'arbustes (vignes vierges, bignonias) présente cette particularité que leur écorce, au lieu d'être épaisse, riche en sève et solide comme celle des pommiers, abricotiers, etc., est mince, sèche et fragile. Il s'ensuit que la greffe de la vigne ne réussit qu'exceptionnellement à l'air libre et demande au contraire à être pratiquée entre deux terres, situation qui donne lieu au phénomène de l'affranchissement du greffon.

Avant le phylloxera, cet affranchissement du greffon était la règle et ne présentait aucun inconvénient ; au contraire, il venait en aide à la vigueur de la souche greffée. Lorsqu'il s'agit de greffons américains, nous retombons, malgré le phylloxera, dans la situation qui donnait jadis de si bons résultats, c'est-à-dire que porte-greffe et greffon confondent leur action dans l'œuvre de la nutrition. Le phylloxera et nos efforts vers l'œuvre de la reconstitution ont créé à la greffe deux nouveaux rôles : celui où le greffon américain vient s'approprier ce qui reste de vitalité à la souche française pour s'enraciner lui-même et survivre à sa nourrice, et celui où un greffon français est inséré dans une souche américaine et empêché d'émettre des racines condamnées d'avance à devenir la proie du phylloxera, par conséquent à déséquilibrer la nutrition de ce plant à double origine.

Ces distinctions établies, nous plaçons la greffe affranchie d'espèces américaines sur porte-greffes américains parmi les certitudes absolues, et la greffe française sur porte-greffe américain résistant, à la première place parmi les quasi-certitudes. — Si nous ne rangeons pas ce procédé de reconstitution parmi les certitudes absolues, c'est à cause des insuccès partiels que de mauvaises applications lui attirent ; insuccès auxquels on ne peut opposer que des réussites encore trop jeunes pour vaincre les préjugés des désolés perpétuels qui forment une pesante arrière-garde au progrès. C'est sur ce procédé que la masse des vignerons de la nouvelle école a mis son espoir, malgré les doutes et les assertions, plus ou moins appuyées, dont les retardataires sèment leur route. Rien dans la logique ni dans l'expérience ne vient jusqu'ici à l'encontre de la durée indéfinie d'une greffe française bien soudée et non affranchie sur porte-greffe résistant. Il a été dit que le riparia, si vigoureux quand il atteint les cimes des grands arbres d'Amérique, s'étouffait

sous un aramon à taille basse et courte; on donne comme preuve l'amoindrissement de la végétation après la première année de greffe, mais ce fait s'explique par la mise à fruit aux dépens de l'accroissement du bois.

Étant donné que la greffe accélère la production du fruit, il faut admettre qu'elle crée aussi une disproportion entre la fertilité du système aérien et l'activité du système radiculaire, qui, au lieu d'une modification développant ses moyens, a subi une dépression par l'absence momentanée du système foliacé et une fatigue en soudant la greffe.

Je ne prétends pas nier des défaillances que d'autres affirment, mais les années seules pourront prononcer entre les pessimistes et les optimistes au sujet du riparia. Ce cépage, étant le plus recherché des porte-greffes, est nécessairement le plus attaqué; il n'en est pas de même du taylor, d'abord parce qu'il est peu recherché et, ensuite, parce que depuis de longues années il a fait ses preuves en Amérique comme le meilleur des porte-greffes.

Le riparia n'est sorti des forêts, où il prospérait à l'aise, que grâce au sentiment de patriotisme illogique et mal placé de quelques Français qui, après avoir essayé de repousser la vigne américaine dans son ensemble, se sont retranchés dans la gloriole de découvrir à nouveau dans les bois ce même riparia que depuis des années le juge Taylor avait civilisé, et les premiers exemplaires, venus en France sous le nom de riparia (notamment dans la collection de M. Guiraud) sont identiques au plant que nous connaissons sous le nom de taylor, autrement dit : riparia sélectionné par le juge Taylor. Nous payons maintenant de nos terreurs cette orgueilleuse imprudence et l'engouement qui l'a suivie ; mais il est probable que le riparia, confiné aux terrains siliceux, profonds et naturellement drainés que son nom même indique, se montrera, à milieu égal, aussi sûr que son aîné le taylor; il est même probable que quelques-unes parmi les trois cents et quelques formes de riparias reconnues par le docteur Despetis se montreront d'une adaptation plus générale que le taylor, à cause d'hybridations mystérieuses avec des cinereas et autres sauvageons (1).

Enfin, parmi les certitudes auxquelles il ne manque que la sanction des années, nous trouvons le sulfate de cuivre et le lait de chaux, qui se montrent aussi sûrs contre le mildew que le soufre

(1) Il faudra peut-être s'incliner devant la théorie des pessimistes touchant la disproportion mortelle que la greffe crée entre la fertilité et la nutrition des riparias greffés. Mais cette objection se réduira à une affaire de taille; les vrais vignerons sauront bientôt maintenir la fructification des jeunes greffes dans les limites modérées qui n'épuisent pas les « francs de pied. »

contre l'oïdium (1). Avocat constant de la facilité et de l'économie en grande culture, je ferai remarquer certains avantages de la chaux sur le sulfate de cuivre : l'économie, l'innocuité et la facilité de contrôle. C'est, en effet, un avantage immense, lorsqu'il s'agit de grands espaces, de pouvoir juger de la perfection d'un traitement à la teinte plus ou moins blanche répandue sur les feuilles.

Dans la catégorie des choses probables, mais encore confinées au domaine des chercheurs, nous trouvons d'abord la greffe-bouture si heureusement employée par M. Bender, en Beaujolais ; puis, la greffe d'automne, *sans suppression de la tête du porte-greffe* (2).

L'adaptation est toujours la grande chose autour de laquelle gravitent, en 1885 comme en 1883 et 1881, bien des destinées viticoles. Tant de facteurs obscurs concourent à ce mystère, que la question est et restera toujours complexe. En effet, certaines variétés qui, pendant les premières années, semblaient mal adaptées, ont pris le dessus sous une influence heureuse, soit que les racines aient rencontré un sol meilleur, soit qu'une saison humide ou une fumure opportune aient ranimé la vitalité amoindrie par un début difficile. D'autres, qui d'abord s'étaient emparées vigoureusement de leur terrain, ont dépéri dès que leurs racines ont quitté la surface ameublie. L'étude de l'adaptation met au jour des cas si peu explicables qu'on en est réduit à profiter de ce que l'on voit sans s'attarder à la recherche de causes introuvables.

Une illusion que 1885 a laissée en chemin, c'est la supériorité des plants racinés et greffés sur table sur les plantations greffées en place ; respectons les exceptions locales, dues au soin qui peut présider à d'étroites expériences bien faites, mais en grande culture il est prouvé qu'à égalité d'âge et de milieu, l'avantage reste aux plants greffés en place un an ou deux après leur plantation définitive.

Les insuccès de ce greffage en place dans les pays froids et humides tiennent à ce que la soudure ne peut s'accomplir que par la continuité d'une végétation active (3). Lors de sa visite à Saint-

(1) Ces deux substances, employées ensemble ou séparément, atteignent le but tant désiré, à la condition d'adapter leur usage au climat. Le cuivre demande l'humidité ; la chaux, la sécheresse, pour développer leur efficacité respective.

(2) C'est surtout à Cadillac (Gironde) que ce système est employé ; et, grâce au comice de ce canton et à son conseiller général, M. Dezeimeris, il a été publié une description des plus intéressantes de ce mode de greffage.

(3) La chaleur et la lumière étant les conditions nécessaires à cette continuité, il y a lieu de retarder le greffage et d'augmenter le buttage à mesure que l'on s'éloigne des régions chaudes, sèches et lumineuses auxquelles le greffage en place doit ses plus beaux succès.

Benezet, M. de Mahy, alors ministre de l'agriculture, avait remarqué la transformation des vignobles français phylloxérés en vignobles américains résistans (transformation obtenue par greffe profonde). Ce procédé rapide et sûr de reconstitution ne s'est pas généralisé, parce qu'il n'atteint son but que *lorsqu'il réussit du premier coup sur la majorité des souches* (1).

En effet, transformer au lieu de replanter, c'est perdre une année au lieu de quatre, c'est dépenser peu pour arriver tôt au lieu de dépenser beaucoup pour arriver tard. La vigne transformée en mai 1885 donnera une récolte en 1886, tandis que, replantée, elle demandera, en plus des trois années strictement nécessaires pour tirer une grappe d'un sarment, le temps de préparer la terre à recevoir une nouvelle plantation.

Ces résultats n'appartiennent qu'à ceux qui savent faire à temps le sacrifice d'une vigne encore en plein rapport, et jusqu'ici, ceux-là se sont montrés fort rares; il faut être exceptionnellement ferme et convaincu pour imposer à un personnel incrédule la bonne exécution d'un système aussi contraire à toutes les routines viticoles. L'art « d'utiliser les restes » ne trouve pas sa place dans les opérations viticoles, et c'est à des tentatives infructueuses, parce qu'elles étaient tardives, que la transformation par greffe profonde doit sa condamnation prématurée.

Revenons aux greffes françaises sur porte-greffes américains. La cause la plus fréquente de leurs défaillances est l'affranchissement du greffon; le phylloxera dévorant les racines de ce greffon français, il ne lui reste qu'à mourir de la mort des vignes phylloxérées. Cet affranchissement est dû à la négligence ou à l'idée erronée que, passé la première année, le greffon n'émet plus de racines (2). On oublie que chaque racine retranchée laisse en contact avec la terre une cicatrice qui n'est, en réalité, âgée que de quelques mois, par conséquent apte à produire des racines l'année suivante; racines qui laisseront à leur tour des cicatrices, et créeront ainsi un cercle vicieux dont on ne pourra plus sortir (3).

Ceci nous amène à répéter que, si la viticulture nouvelle est pleine de promesses, elle est aussi remplie de menaces, parmi lesquelles l'affranchissement des greffons est une des plus graves à prévoir, à éviter et à craindre. En entrant dans cette nouvelle forme de la

(1) Le recépage, tel qu'il a été pratiqué à Saint-Benezet pour obvier à des affranchissemens insuffisans, devant être l'exception et non la règle.

(2) On trouve encore des vignerons qui laissent exprès une ou deux racines au greffon pour le cas où le porte-greffe mourrait et où le phylloxera disparaîtrait. Beaucoup d'insuccès sont dus à cette imprudence.

(3) Le moyen d'échapper à cet enchaînement fatal, qui a déjà fait plus de victimes qu'on ne pense, est d'en revenir au déchaussage tel qu'on le pratiquait avant l'ère d'économie ouverte par le phylloxera.

viticulture, il faut se pénétrer de l'idée que les vignes américaines ne fléchissent jamais que par des causes physiologiques, et que, s'il y a déception, c'est qu'il y a eu faute, soit dans l'adaptation, soit par l'enracinement des greffons ou par l'imperfection des soudures.

C'est en Amérique que j'ai étudié la vigne américaine, que je l'ai poursuivie dans ses moindres replis. C'est dans cette étude que j'ai puisé, dès la première heure, la terreur du *mildew* et la conviction que ce mal était plus dangereux que le phylloxera, à cause de sa foudroyante rapidité.

C'est avec une surprise extrême que j'entendais des gens sérieux dire qu'ils ne craignaient pas les maladies « extérieures. » Le *mildew* a été, car vraiment j'ose déjà en parler au passé, aussi dangereux et plus ruineux que le phylloxera lui-même. On s'endormait riche d'espérances, et à l'aurore un brouillard éphémère se laissait surprendre par le soleil, détruisant les espérances d'une année.

Faut-il voir dans l'invasion si générale du *mildew* une importation purement américaine ou un avertissement au grand orgueilleux de sa faiblesse contre la multitude impalpable? Jadis nos pères disputaient la terre aux grands fauves. Aujourd'hui nous luttons, le microscope remplaçant la fronde, contre tout un monde d'invisibles, microphytes ou microzoaires, qui défie la civilisation avancée. La tarasque ne vient plus donner son nom à Tarascon, mais le *mildew* ravage la plaine de Beaucaire, rappelant ce vol de sauterelles qui, histoire ou légende, s'éleva d'Afrique pour s'abattre sur la Camargue. Épuisées, ne pouvant plus voler, elles marchèrent sur Beaucaire. C'était au XV[e] siècle, dit-on. Alors, comme aujourd'hui, on croyait à la troupe contre l'insecte. On fit ce que, hier, on faisait à Tlemcen; mais les sauterelles, poussées par celles qui les suivaient, dominaient les bataillons et, jetant leur avant-garde dans les roubines (1), passaient l'eau sur ces îles de cadavres, marchant toujours! Un matin, elles escaladèrent les murs de Beaucaire; affamées, elles dévorèrent le grain et le drap des marchands réunis pour la foire légendaire, broyèrent sous leurs mandibules tout ce qui se pouvait broyer. Puis, ayant créé la famine, elles en moururent, laissant la putréfaction et la peste. Cette histoire est comme un avis de ce qui menace le XIX[e] siècle. Mais à brebis tondue Dieu mesure le vent. Si la force du nombre grandit, celle de l'intelligence s'élève, et la science dominant l'invisible atteint des hauteurs inespérées; elle va jusqu'à soustraire l'humanité à la mort horrible qui jadis confondait l'homme et la bête dans les convul-

(1) Canaux d'irrigation qui sillonnent la Camargue.

sions de la rage, jusqu'à enchaîner à un fil la puissance d'un fleuve et asservir cette force déréglée à des œuvres utiles.

Le *mildew* est une forme redoutable de la nuisance que peuvent exercer les êtres inférieurs et impalpables. On n'est pas fixé sur l'histoire de ce fléau. Il semblerait, au premier abord, qu'il nous vient d'Amérique, où il est rangé en tête des *vine-pests* les plus inquiétans; mais en fouillant dans la mémoire des plus vieux vignerons français on trouve la trace d'une maladie qui a toujours existé et qui n'apparaissait que de loin en loin. En France, elle s'est appelée « le brûlé ; » en Suisse, en Allemagne, on trouve le nom de *Mehlthau* (1), mais tous ces souvenirs sont si vagues qu'ils semblent vouloir s'enfuir dès qu'on les renferme dans des questions nettement posées.

Dans les dernières années, ce parasite avait sévi principalement dans les pays où la viticulture américaine avait pris le plus d'extension. Mais, cette année, il a paru sur des points tellement éloignés des vignobles américains qu'il est vraiment difficile d'allonger jusque-là les conséquences du voisinage. D'Italie il a passé en Grèce, il s'est montré dans le Tyrol, en Allemagne ; en France, il a envahi les départemens les plus éloignés des centres américains, tels que l'Ain, l'Indre-et-Loire.

C'est sous l'influence de la chaleur et de l'humidité que le *mildew* se développe, c'est-à-dire qu'il ne se développe ni par l'humidité froide ni par la chaleur sèche. Il paraît donc suffisant de soustraire la feuille à cette coïncidence de chaleur et d'humidité, ou même à l'influence d'un seul de ces facteurs de malheur, pour repousser effectivement le *mildew*. C'est cette pensée qu'exprimait plaisamment M. Champin, quand il conseillait de donner un parasol à chaque souche et de prier le vent du nord de souffler sur le tout. Un badigeonnage de lait de chaux m'a semblé répondre à ce double but, soit de repousser les rayons solaires par la blancheur de la chaux et d'absorber l'humidité par la couche carbonatée qu'elle laisserait sur les feuilles, la première action remplaçant le parasol de M. Champin, la seconde le vent du nord.

Je parle comme toujours de la région de l'olivier et j'insiste sur la légèreté des brouillards de cette région pour expliquer comment le lait de chaux, employé seul à Saint-Benezet et en Italie, a donné des résultats affirmatifs sur ces deux points, et négatifs dans le Bordelais.

Par une singulière coïncidence, peu de jours après l'application de l'hydrate de chaux à Saint-Bénezet, M. Foëx, directeur de l'école

(1) Rosée de farine.

de Montpellier, vint visiter le vignoble avec ses élèves italiens qui retournaient en Italie et devaient y retrouver l'hydrate de chaux dans toute sa gloire chez les frères Bellussi, à Tezze (1). Comme le dit fort bien *l'Illustrazione* de Milan, ces derniers avaient employé la chaux avec la désespérance de l'agriculteur ruiné, la fureur du soldat se jetant dans la mêlée, par conséquent avec le plus grand succès, tandis que le professeur Cuboni, le même qui déclare aujourd'hui que l'emploi de l'hydrate de chaux est *un fatto solenne, il più maraviglioso che sia stato mai scoperto nella patologia vegetale* (2), n'avait obtenu dans une expérience scientifique qu'un résultat relatif.

Nous parlions plus haut de l'invasion du phylloxera en Algérie; le mildew l'y avait précédé avec la plus inquiétante intensité. Nous disions que la marche du phylloxera serait lente en Algérie, on ne peut malheureusement en dire autant du mildew, ce dernier n'étant pas, comme le phylloxera, limité dans sa marche par des questions de distance ou d'importation. L'expérience apprend que le phylloxera, livré à lui-même (c'est-à-dire non transporté par des causes accidentelles), ne franchit guère plus de 12 kilomètres par an; c'est cette limite qui a rendu sa marche lente entre la vallée du Missouri, son berceau présumé, et les états lointains qui, jusqu'aux dernières années, cultivaient en paix des variétés à résistance douteuse. Les énormes distances qui séparaient les centres viticoles les uns des autres ont prolongé en Amérique le *statu quo ante bellum*. Il en sera de même en Algérie, si on peut espérer que des importations malveillantes ou irréfléchies ne viendront pas modifier cette situation. C'est-à-dire que chaque centre viticole contaminé périra suivant la marche rapide et fatale qu'ont suivie les vignobles français, tandis que les centres éloignés les uns des autres demeureront indemnes. Le mildew, au contraire, franchit des centaines de lieues, et cela d'une façon si inexpliquée qu'on peut se demander si l'état latent n'existe pas partout, attendant la cause déterminante pour se développer.

La viticulture algérienne promet beaucoup, mais, elle aussi, est semée de difficultés que peu à peu on apprend à connaître et à vaincre. La sécheresse et le soleil obligent à vendanger vite afin de

(1) A Saint-Bénezet, le lait de chaux, avec ou sans sulfate de cuivre, sera employé préférablement à tout autre traitement, d'abord parce qu'il semble convenir parfaitement au milieu, et ensuite à cause des avantages pratiques, au point de vue de la grande culture, que nous avons cités plus haut. Dans le vignoble du Deffends, les sels de cuivre employés seuls auront la préférence, parce que la direction, plus essentiellement technique et précise, qui préside à cette entreprise, permet d'employer une substance vénéneuse et chère sans danger ni gaspillage.

(2) « Un fait solennel, la plus merveilleuse découverte de la pathologie végétale. »

cueillir des raisins frais au lieu de raisins secs ; mais cette rapidité est incompatible avec l'obligation où l'on est de ne vendanger qu'à la fraîcheur, afin que la fermentation ne s'accomplisse pas à une température trop élevée, aux dépens de la qualité du vin. Cette difficulté assimile par certains côtés la vinification algérienne à la brasserie, avec cette différence que la brasserie opère toute l'année et peut employer des procédés de refroidissement précis et économiques. Il tombe sous le sens que, si ces difficultés, déjà si grandes, devaient être compliquées par le mildew, la production algérienne tomberait dans une infériorité à décourager les plus braves. Espérons donc que le lait de chaux dominera la situation quant au mildew, que le phylloxera se renfermera longtemps (que n'ose-t-on dire toujours!) dans la région où il a élu domicile, et que les efforts des colons n'échoueront pas au moment où le but semblait atteint.

Les vignobles algériens ne sont malheureusement pas tous entre les mains de riches particuliers ou de puissantes sociétés. Beaucoup de vignerons ont escompté l'avenir et créé un vignoble avec ce qu'il « rapportera! » Pour ceux-là, la ruine est à la porte, car une année de mildew peut renverser un si fragile échafaudage (1). Quant aux grandes sociétés, aux grands capitalistes, ils triompheront certainement par l'étude et l'attente; ayant des capitaux pour agir à l'heure dite, leur succès grandira de tous les naufrages qui se produiront parmi les petits et les faibles, confirmant cette idée très moderne, mais de plus en plus vraie, que la viticulture échappe aux mains du petit vigneron qui jadis créa cette gloire et cette richesse nationale. Chaque système de reconstitution viticole est actuellement représenté par des sociétés. Ces groupes de gens spéciaux plantent les jalons de l'agriculture industrielle et collective qui réparera, par une transformation devenue indispensable, les conséquences de la législation moderne sur l'agriculture. En effet, la mobilité et le morcellement de la propriété amènent le détachement de la terre et la désespérance dans le cœur de celui qui sent vaciller sur sa tête le toit paternel.

En dehors même de ces considérations morales, il est positif que l'agriculture, devenant scientifique, se spécialise et demande des spécialités; que de nouvelles données économiques exigent des concentrations de forces d'un ordre nouveau. C'est pourquoi la viticulture renaît, sous cette forme nouvelle, autour des différens systèmes que le phylloxera a fait surgir. En Algérie, plusieurs sociétés plantent de la vigne française. La Société nationale contre

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier, l'étude de M. Roller, intitulée : *Cultivateurs et vignerons en Algérie.*

le phylloxera possède quatre domaines (1) que le sulfo-carbonate de potassium maintient jusqu'ici en grande prospérité (2). La Société des Pinèdes de Sainte-Marie et celle des salins d'Aigues-Mortes (3) font d'immenses plantations dans les sables et y ont entrepris des travaux dépassant les forces de la propriété individuelle. La Société de Châteauneuf-le-Rouge (4) plante de la vigne américaine et produira sur ses coteaux ensoleillés les qualités de vin que les sables ne sauraient donner, tandis que la reconstitution des vignobles sera plus généralement tournée du côté de la quantité que de la qualité.

Enfin, l'entreprise la plus considérable en ce genre est celle de Faraman (Bouches-du-Rhône). Cette belle terre, à peu près stérile entre les mains de ses anciens maîtres, a été acquise par la Compagnie des produits chimiques d'Alais et de la Camargue. La direction en a été confiée au créateur de l'Armeillère, ce poste si avancé de la viticulture moderne, M. Reich, qui se propose de réunir, dans les milliers d'hectares qu'il dirige, la submersion, la plantation dans les sables et la vigne américaine. Déjà de larges espaces, réputés impropres à la culture, se couvrent d'aramons, de petits-bouschets et de carignannes. Ce dernier cépage est très accessible au *mildew*, mais M. Reich conserve l'inébranlable confiance que ce cryptogame sera vaincu comme l'oïdium l'a été avant lui. — Son espoir est devenu certitude devant les succès de la Gironde.

Le congrès qui doit être tenu à Bordeaux en août 1886 achèvera d'élucider les questions se rattachant aux divers traitemens du *mildew*, ce qui rendra cette réunion aussi intéressante, si ce n'est plus, que celle de 1881. C'est de Bordeaux qu'est venue, en 1868, la première pensée de vaincre le phylloxera par la vigne américaine qui l'avait apporté. C'est au congrès de Bordeaux de 1886 que viendra s'évanouir la dernière de nos terreurs, et Dieu veuille que le mot de la fin soit celui d'une feuille italienne : *Non più Peronospora !*

LÖWENHJELM, DUCHESSE DE FITZ-JAMES.

(1) Dans la Dordogne, la Gironde et le Lot-et-Garonne.

(2) C'est dans ces domaines que M. Müntz a fait les expériences de sulfate de cuivre faisant l'objet de la note présentée le 2 novembre à l'Académie des sciences.

(3) Gard.

(4) Près d'Aix, en Provence (Bouches-du-Rhône).

REVUE DRAMATIQUE

Porte-Saint-Martin : *Marion Delorme.* — Menus-Plaisirs : *l'Homme de paille*, comédie en 3 actes, de M. Valabrègue. — Renaissance : *une Mission délicate*, comédie en 3 actes, de M. Bisson. — Palais-Royal : *le Mariage de Thérébin*, comédie en 3 actes, de M. Bergerat; *la Boule.* — Cluny : *Doit-on le dire?* — Vaudeville : *le Voyage de M. Perrichon.* — Odéon : *la Première du Misanthrope*, comédie en 1 acte, de MM. Éphraïm et Aderer; *le Fils de famille.* — Comédie-Française : *l'Héritière*, comédie en 1 acte de M. Morand; *Molière en prison*, comédie en 1 acte, en vers, de M. d'Hervilly; *l'Aventurière ; un Parisien*, comédie en 3 actes, de M. Gondinet. — Variétés : *les Demoiselles Clochart*, comédie en 3 actes, de M. H. Meilhac.

Marion Delorme, dans nos souvenirs d'adolescens, à nous qui faisions des vers latins pendant les dernières années du second empire, rayonne avec une grâce particulière; elle y sourit mélancoliquement, comme la plus aimable et la plus touchante des œuvres dramatiques de Victor Hugo. *La Dame aux camélias*, traitée d'avance par un poète, fixée en des rythmes délicieux et magnifiques, vêtue de nobles costumes, établie dans un décor d'histoire, cette idée nous charmait et captait notre admiration. La pièce de M. Dumas fils, malgré notre faible pour elle, n'obtenait de nous que l'estime dévolue à un tableau de genre, à un Gavarni pathétique; l'ouvrage de l'exilé, au contraire, c'était de la grande peinture. Cette première conception de la courtisane purifiée par l'amour nous paraîssait sublime ; la beauté de l'exécution nous semblait un peu plus qu'humaine. Ah ! s'il nous était donné jamais de contempler une telle merveille au théâtre !..

Elle nous fut accordée, cette douceur, dans les temps qui suivirent l'année terrible; et, datés de là, d'autres souvenirs nous séduisent.

Le vieux poète a été rendu à sa patrie mutilée par la guerre étrangère, déchirée par la guerre civile; on se réjouit de choyer sa gloire, on s'épanouit à la fêter. A peine on se rappelle que certaines critiques, ou plutôt des chicanes, ont naguère gêné sa marche; ces broussailles qui prétendaient l'arrêter ne sont que petit bois mort, à présent, et dissipé en poussière : et voici que le vénérable héros, le combattant harcelé jadis par les faux classiques, s'assoit en compagnie des vrais, dans la paix du répertoire. Aussi bien *Marion Delorme*, parmi ses pièces, est la plus paisible, celle où son imagination s'est le plus modérée; auprès de *Hernani* et de *Ruy Blas*, elle est raisonnable; seule entre toutes, *le Roi s'amuse* excepté (mais quand nous rendra-t-on *le Roi s'amuse?*), elle est française par le sujet; elle l'est aussi, en regard des autres, par la discrétion de la fantaisie. Et quel flot poétique s'y épanche! M. Mounet-Sully, dans sa fleur et dans sa force, module d'une voix pleine et riche le rôle de Didier; au dernier acte, en face de la mort, il nous communique son extase. M. Delaunay prête à Saverny, comme il convient, les élégances d'un exquis ténorino; il pique de notes légères la cantilène de son compagnon, et l'un et l'autre nous enchantent. *Marion Delorme* prend place, dans le trésor de la Comédie-Française, à côté de *Polyeucte* et *d'Andromaque*.

Quatorze années s'écoulent, pendant lesquelles Victor Hugo est traité en dieu qui daignerait s'attarder parmi nous. Il meurt; s'il ne monte pas au ciel, c'est apparemment qu'il ne se soucie pas de changer d'étage; il se contente de déloger *l'autre*, il va demeurer au Panthéon. L'anniversaire des funérailles n'a pas encore sonné; la Porte-Saint-Martin nous convie à une reprise de *Marion Delorme;* c'est le premier exercice littéraire du culte de Hugo depuis qu'il a tout de bon cessé d'être mortel; nous nous empressons à cette fête : hélas! quelle déconvenue!

Nous voyons bien, dès l'abord, que Mme Sarah Bernhardt est malade; son talent est comme détraqué aujourd'hui, son jeu incohérent, sa voix presque aussi fatiguée que son visage. Nous voyons que M. Marais, en habit Louis XIII, est disgracieux et gauche; nous voyons qu'il représente Didier comme le héros réel d'un drame en prose. Est-ce leur faute pourtant si ce Didier, si la Marion qui peut l'aimer ne nous intéressent guère? Il tombe de la lune par la fenêtre, ce cavalier de la Triste-Figure; il en tombe pour réciter d'emblée, sans occasion ni prétexte, un singulier prône à cette jolie femme. Qui est-il? « Didier de rien; » — de rien, en effet : c'est la matière dont l'auteur l'a façonné. Il n'est qu'une forme vide, à travers laquelle le poète souffle des paroles. « Fatal et méchant, » il le dira tout à l'heure, on ne sait ni pourquoi il est fatal ni en quoi il est méchant. Il remerciera Marie de l'avoir « sauvé de son destin, » — mais de quel destin? — lui « que tout

haïssait; » — mais quel est ce « tout? » quelle est cette haine, quels en sont les raisons et les actes?

> J'ignore d'où je viens et j'ignore où je vais,

soupirera-t-il; nous l'ignorons aussi, et ne nous en inquiétons guère; c'est un passant inconnu, ou plutôt une ombre qui passe : que nous importe une ombre? A peine ce fantôme noir est-il auprès d'elle, cette personne qui d'abord, en écoutant le babil de Saverny, joliment débité par M. Berton, avait quelque peu l'air d'être Marion Delorme, cette personne n'est plus Marion, mais une femme quelconque, ou plutôt elle n'est aucune femme : ce couple, au baisser du rideau, nous laisse étonnés et froids.

Au deuxième acte, l'entretien des jeunes seigneurs sur la place de Blois, farci de détails de mœurs, d'allusions aux duels de la veille et aux modes du jour, tout ce dialogue nous ennuie les oreilles, comme un travail de marqueterie, exécuté en notre présence, ennuierait nos yeux. La discussion sur Corneille, ses devanciers et ses rivaux, nous agace comme une plaisanterie de mauvaise grâce: il est trop évident que ces sottises sont dictées aux personnages par l'ironie de l'auteur, qui n'a guère de mérite à savoir qu'à la fin Corneille l'a emporté. Ensuite la querelle et le combat de cet inexplicable Didier et de Saverny nous font passer un moment, à la manière d'une entrée de ballet, sans nous émouvoir.

Intermède comique, ce troisième acte; hélas! d'un comique laborieux. C'est ici le théâtre des marionnettes : au commencement, Saverny fait l'Arlequin; à la fin, Laffemas fait le commissaire. Avec sa verve de commande, l'un est médiocrement drôle; avec sa voix grossie, l'autre est médiocrement terrible. Dans le milieu, le défilé de ces pantins, les comédiens de campagne, n'est qu'un artifice trop évident pour introduire de force le grotesque dans un sujet sentimental; la récitation de ces morceaux choisis d'une littérature ridicule n'est que l'étalage d'une érudition fastidieuse, quoique facile. Entre temps Marion et Didier n'ont reparu que pour roucouler un duo; ni leurs discours ne nous renseignent davantage sur leurs caractères et leurs passions, ni leur conduite n'est de personnes douées de raison et de volonté. Quand Didier apprend que la femme qu'il aime et qu'il croyait pure est Marion Delorme, que dit-il? que fait-il? Rien. Il tressaille. Il ne cherche pas la perfide, il lui laisse ignorer sa découverte; il se livre à Laffemas sans avoir dit pourquoi : ainsi le drame avorte ou dégénère en pantomime. Ce n'est pas Saverny, d'ailleurs, jusqu'ici le plus consistant de ces personnages, qui nous fera croire que ces aventures

sont vraies : la prétendue étourderie par laquelle il jette son sauveur Didier et son amie Marion dans la gueule du loup n'est proprement qu'un trait d'ineptie imposé par l'auteur, et qui ne se peut imposer qu'à un fantoche : *pupazzi* que tous ces gens-là !

Autre intermède, le quatrième acte : à bien compter, cela en fait trois; depuis l'exposition, nous n'avons pas eu autre chose. Divertissement historique, celui-ci : des personnages de cavalcade, mis à pied, jouent une parade sérieuse. Un Louis XIII automatique, prêté par le musée Tussaud, écoute le récit du vieux Nangis : il est magnifique, ce morceau d'épopée ; M. Dumaine le dit fort bien. Pourquoi ne le bisse-t-on pas ? C'est le meilleur instant de la soirée. Il est vrai que la fameuse scène de L'Angély avec le roi vient ensuite ; mais cette philosophie de bouffon, vulgaire et qui fait l'importante, verbeuse et baroque, laisse le public indifférent : c'est une contrefaçon de Shakspeare pour le théâtre de la foire au pain d'épices.

Enfin arrive le dernier acte, où Marion et Didier vont se décider à s'occuper de nous et d'eux-mêmes. Trop tard ! Le crédit ouvert par la patience de l'auditoire est épuisé. Le poète ne reprend pas les âmes qu'il avait à peine saisies au premier acte et qu'il a lâchées. Désintéressé des personnages, le spectateur s'ennuie; le frisson d'un sourire parcourt la salle, quand Didier, après ses beaux couplets sur la mort et l'immortalité de l'âme, s'approche de Saverny, lui touche le bras et s'aperçoit qu'il dort : « Nous l'excusons, pense chacun à part soi, et nous l'envions. » Après cela, même le dernier grand duo, où se resserre en somme le drame tout entier, même la supplication de l'héroïne, l'imprécation du héros et son pardon final, même la pâmoison et le suprême cri de Marion ne peuvent émouvoir nos entrailles. Nous nous retirons mécontens de nous, comme après une cérémonie funèbre où non-seulement la sympathie, mais encore le respect a failli nous manquer.

Sans doute, joint à l'état de santé de Mme Sarah Bernhardt, le jeu prosaïque et mesquin de M. Marais a nui à cette reprise. Dans une récente monographie de « l'Acteur, » publiée par une revue spéciale (1), M. Sarcey le constate avec chagrin : « Il n'y a plus moyen de jouer à cette heure le drame flamboyant de 1830 ; Mélingue a suivi Frédérick-Lemaître dans la tombe, et il n'a passé à personne le panache qu'il avait reçu de lui. » Cependant il serait injuste, en ce désastre, d'accabler de toute la responsabilité les interprètes ; il faut avoir le courage de le dire : Victor Hugo à peine mort, on s'aperçoit que son œuvre dramatique n'a pas vécu. Jadis, pendant seize années, de 1827 (*Cromwell*) à 1843 (*les Burgraves*), cette œuvre fut agitée aux abords des théâtres

(1) *Revue d'art dramatique*, fondée et dirigée par M. Edmond Stoullig.

et sur la scène, et cette agitation la sauva d'un examen trop minutieux. D'ailleurs, ses triomphes, en ce temps-là, ne furent pas aussi parfaits qu'on se les est figurés depuis; exaltés par une coterie, entourés par la curiosité de la foule, ils ne furent pas seulement tracassés par la jalousie éperdue des derniers tragiques, — ainsi qu'on l'a trop laissé dire, — par l'effarement agressif des petits-neveux de Campistron; ils furent inquiétés aussi par tel homme de sens et de courage, par un Gustave Planche, — pour ne nommer que celui-là, qu'il n'est pas permis d'oublier ici; — laissant à l'avenir le soin de justifier son avis, cet admirable fâcheux avertit le triomphateur qu'il était homme, — et que pas un de ses héros ne l'était assez.

Après un repos d'un quart de siècle commandé par la politique, une seconde période s'est ouverte où, par un juste retour, la politique aidant, cette œuvre a été glorifiée. « Cette jeunesse de 1867, écrit Adolphe Crémieux à Victor Hugo lors de la reprise d'*Hernani*, a montré la noble et généreuse ardeur de notre jeunesse de 1830 (1). » En effet, sitôt que l'empire faiblissant a donné un peu d'air, une flambée jaillit de ces vieilles cendres et illumine le rocher légendaire de Guernesey. Qu'est-ce donc lorsque l'empire s'écroule, et que l'auteur des *Châtimens* reparaît sur ses débris! La flamme devient une lueur d'apothéose. Sur ce fond de féerie, les silhouettes de *Ruy Blas* et de *Marion Delorme*, aussi bien que de *Hernani*, se détachent heureusement; même *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor* et, si je ne me trompe, *Angelo*, font mine de se relever; on nous promet *le Roi s'amuse* et *les Burgraves*. Hugo n'est-il pas pour la foule, entretenue dans sa foi par quelques meneurs, le grand garde national de France, le grand muezzin de l'humanitairerie; pour l'élite impartiale, le grand patriarche des lettres? Il a duré, il a travaillé jusqu'au bout; même ceux qui ne l'adorent pas le respectent: or n'est-ce pas au théâtre que la ferveur et la vénération publiques peuvent le mieux se déclarer?

En 1882, cependant, on nous donne *le Roi s'amuse :* et le chef-d'œuvre attendu s'effondre devant un public désolé de ne pouvoir le soutenir. Du moins, il s'effondre avec majesté : c'est un désastre solennel. Hugo, malgré cet accident, achève de devenir dieu; quelques mois défilent; et voici que *Marion Delorme*, à son tour, fait une chute, mais une chute piteuse. A ce coup, *les Burgraves* s'éloignent et s'effacent; *Cromwell*, — on parlait de soulever cette énorme machine jusqu'au niveau de la scène, — *Cromwell* retombe de tout son poids dans les dessous du théâtre. *Angelo*, *Marie Tudor*, *Lucrèce Borgia*, déjà rangés dans le magasin aux mélodrames, ne sont pas près d'en sortir. Restent sur les planches *Hernani* et *Ruy Blas*, acceptés pour un temps, parce qu'ils

(1) *Autographes*, collection Adolphe Crémieux; Hetzel, éditeur, 1885.

nous choquent moins que le reste, une fois pris le parti de suivre la fantaisie du poète dans son domaine : au moins là dedans tout est folie; l'œuvre est homogène, elle se tient tout entière et de façon manifeste hors des limites de la raison comme au-delà des Pyrénées : *cosas de España !*

C'est que le drame romantique pouvait bien autrefois n'avoir pas tort contre la pseudo-tragédie de MM. Arnault, Lemercier, Viennet, Jouy, Andrieux, Jay, Leroy; — eh ! quelle forme nouvelle, si vide qu'elle fût, ne devait pas prévaloir contre celle-ci? L'imagination ne la colorait pas, la malheureuse, pas plus que ne l'emplissait la raison; sa rivale, magnifiquement diaprée, l'éclipsait à peu de frais. Mais le drame romantique, dès lors, était faible contre ces argumens qu'il affectait de négliger et qui paraissent bien aujourd'hui les plus forts, contre de pénétrantes remontrances, que nous reprendrions tout au long s'il n'était déplaisant de triompher en trop de paroles, contre les jugemens d'une critique qui n'était pas dupe de la nouvelle doctrine et montrait comment elle se laissait contredire par les œuvres.

« Le caractère du drame est le réel, » déclarait Hugo dans la préface de *Cromwell;* « la nature et la vérité, » la nature et l'histoire, voilà le fonds d'où il prétendait tout emprunter. Dans le deuxième acte de *Marion*, il donnait à entendre qu'il jouait la même partie contre les fauteurs des classiques qu'avait jouée autrefois Corneille contre les admirateurs de Garnier, de Mairet, de Hardy, de Théophile; à deux cents ans de distance, le génie se retrouvait seul contre tous; contre M. Jay et ses complices, à présent, comme autrefois, contre Boisrobert, Chapelain, Colletet, — « toute l'Académie enfin, » qui, à travers les siècles, devait rester la même, — et contre Scudéry.

Le malheur est que, si M. Jay et les autres étaient de trop piètres copistes pour qu'on les reconnût, ces soi-disant classiques, comme les héritiers de Corneille, Victor Hugo, non plus, ne continuait pas ce grand homme, mais bien plutôt ceux qu'il rejetait pêle-mêle dans le camp adverse. Déclamatoire, à l'occasion, et descriptif comme Garnier, emphatique comme Mairet, imaginatif comme Théophile, le chef des romantiques restaurait, sous le nom de drame, la tragi-comédie à l'espagnole, selon le goût de Hardy, voire de Scudéry et de Scarron. L'aventure n'est-elle pas piquante? On proclamait une révolution selon l'esprit de Corneille; *le Cid*, *Hernani*, à défaut de *Marion*, seraient deux étapes du génie dramatique français. Et, à l'heure même, on ne faisait qu'une émeute : et cette émeute, en jetant bas un simulacre de tragédie, ne remettait sur pied que ce vieux mannequin de la tragi-comédie qui avait grimacé jadis et gesticulé au gré de la fantaisie, en face des chefs-d'œuvre raisonnables de Corneille. C'est le souffle de

Corneille, justement, qui avait abattu ce vent de fronde venu d'Espagne; et ce même courant, après deux siècles, passait encore les Pyrénées et nous agitait au nom de Corneille. Ce qu'on nous donnait, vers 1830, pour une crise heureuse de cet âge adulte où notre art national était entré vers 1636, ce n'était que le retour d'une maladie de jeunesse, d'une fièvre exotique : le paradoxe est amusant.

Didier et Marion, chez les comédiens et entre les mains de Laffemas, rappellent, plutôt que Rodrigue et Chimène, le héros et l'héroïne de Hardy, Théagène et Chariclée, chez les pirates et au pouvoir des émissaires d'Hydaspe, roi d'Éthiopie. Scudéry serait satisfait de la verve qui se donne cours dans ces trois actes d'intermède, — et combien plus encore du quatrième acte de *Ruy Blas!* Les discours amoureux de Didier, de Ruy Blas lui-même et de Hernani ne déplairaient pas au poète de *l'Amant libéral* et de *l'Amour tyrannique.* Fait pour enchanter Scudéry, tout le rôle de don César de Bazan ne serait pas désavoué de Scarron; celui-ci, d'ailleurs, aussi bien que celui-là, goûterait la merveilleuse émulation de Hernani et de don Carlos, de Saverny et de Didier : n'a-t-il pas fait *les Généreux Ennemis?* L'auteur de cette tragi-comédie et de *don Japhet d'Arménie*, de *Jodelet ou le Maître valet*, voilà l'homme dont l'auteur de *Marion Delorme*, de *Hernani* et de *Ruy Blas*, en tant que dramaturge, est proprement le successeur. Si le dernier venu n'est pas l'élève du premier, ils ont eu les mêmes maîtres, les Espagnols, dont l'enseignement, ni pour l'un ni pour l'autre, n'a été corrigé par la raison. Formés par ces leçons, ils ont suivi chacun sa fantaisie; que celle du premier fût d'un spirituel improvisateur, et celle du second d'un grand lyrique, cela va sans dire; mais, comme poète dramatique, tous les deux sont de la même école. Ni la libre ordonnance du roman mis sur la scène, ni les entrées et les sorties par les fenêtres, ni les cachettes ménagées aux amoureux, ni les prisons d'accès facile, ni les duels, ni les enlèvemens, ni les bouffonneries, ni les trop beaux sentimens ne donnent de scrupule à l'un plutôt qu'à l'autre : tous les deux se jouent à l'envi parmi ces négligences de composition, ces invraisemblances matérielles et morales, ces énormités du burlesque et ces gentillesses du sublime : seulement, Hugo prend ses personnages plus au sérieux que Scarron.

Ainsi, dans le drame romantique de 1830 comme dans la tragédie et la comédie romanesques, opposées pendant la première moitié du XVIIe siècle à la tragédie et à la comédie classiques, la folle du logis en est la maîtresse : eh bien! le réel, ce réel annoncé, que devient-il? Que deviennent la nature et l'histoire? Nous avons plusieurs fois expliqué déjà (1) par quel tour naturel de son esprit Hugo prend pour des

(1) Voir notamment, dans la *Revue* du 1er juillet 1882, un article sur *Torquemada.*

groupes de personnages réels des couples d'antithèses incarnées et costumées. L'antithèse, voilà pour la nature : — au gré de cette imagination qui n'aperçoit que des contrastes, la nature n'est-elle pas faite d'élémens contraires, de beau et de laid, de sublime et de grotesque? — Le costume, voilà pour l'histoire. Et, d'ordinaire, ces abstractions doubles, habillées à la mode d'un certain pays et d'une certaine époque, marchent deux par deux pour se faire valoir l'une l'autre, — encore par un contraste. La courtisane et l'enfant trouvé, l'une raffinée, l'autre presque sauvage, c'est le couple qui vient à nous, cette fois : infamie et pureté, c'est toute Marion ; misanthropie et amour, c'est tout Didier. Ni l'un ni l'autre n'a d'existence personnelle, de vie morale, ni même de sens. Pourquoi le héros de Dumas, Antony, dont les semblans d'idées et les discours sont imités de ceux de Didier, nous intéresse-t-il encore? C'est que, dans cette forme renouvelée d'une autre forme, l'homme de Saint-Domingue a versé un flot brûlant de passion; il a transmis sa vie sensuelle à sa créature; il a fait, au moins, de cette effigie d'homme un animal. Didier, au contraire, n'est qu'un simulacre, un masque ambulant, par la bouche duquel s'échappent les odes misanthropiques et amoureuses, dans le goût de 1829, imaginées de sang-froid par le poète. L'héroïne de ce héros n'est pas plus une femme qu'il n'est un homme. Aussi ne sont-ils pas pressés d'agir; et, dans ce prétendu drame dont le sujet prétendu est l'amour d'un honnête garçon et d'une courtisane, après que ces deux personnages ont été mis face à face au premier acte, ils peuvent attendre jusqu'au cinquième pour en venir aux prises : alors seulement, l'honnête garçon déclare à la courtisane qu'il sait qui elle est, et l'on voit ce qui s'ensuit; il ne s'ensuit que peu de chose, puisque la pièce est pressée de finir. Ainsi à l'exposition, par delà un abîme, rien ne correspond que le dénoûment. Sur cet abîme, un pont à trois arches, occupé par des comparses en habit Louis XIII : n'a-t-il pas plu au poète de baptiser son héroïne Marion Delorme? Tout ce milieu de la pièce est la part de l'histoire, comme le commencement et la fin sont la part de la nature : l'une vaut l'autre. Costumes et décors sont peut-être exacts; mais les personnages épisodiques, pas plus que les principaux, ne sont des hommes : comment donc seraient-ils des hommes d'une certaine date et d'un certain pays? Un de ces mannequins, plus grand que les autres, se tient dans la coulisse et ne fait que traverser la scène à la fin; il étend sur la pièce entière l'ombre colossale d'une caricature enfantine : c'est Richelieu-Croquemitaine. Histoire, nature, le drame romantique affiche et compromet ces deux maîtresses : laquelle ne trompe-t-il pas?

Il les trompe au bénéfice d'une troisième : la poésie lyrique. On sait que, pour celle-ci du moins, il la sert magnifiquement. *Marion*,

comme *Hernani*, est de 1829, l'année où furent publiées *les Orientales*, où furent écrites en partie *les Feuilles d'automne*. Le génie de cet homme, qui aura été pendant un demi-siècle un prodigieux artiste en vers, apparaît alors dans le plus heureux état de santé. Aisance, abondance, beauté du rythme et du coloris, sont admirables dans ce poème. Si l'acteur sait chanter cette musique et l'accompagner de gestes pittoresques, à la bonne heure! nous applaudissons le concert et le spectacle. Mais si, par l'insuffisance ou par l'erreur de l'interprète, l'œuvre est réduite à son essence humaine, à sa vertu dramatique, c'est-à-dire à rien, nous ne pouvons que nous en distraire et regretter de n'être pas restés chez nous, bien douillettement, pour la relire. Chacun, les pieds sur les chenets, imagine des sons et une mimique où rien ne détonne : pourquoi s'exposer à des mécomptes? En 1829, après la lecture de *Marion Delorme* à la Comédie-Française, Émile Deschamps regardait l'affiche du soir et s'écriait, en levant les épaules : « Et ils vont jouer *Britannicus!* » Nous n'irons plus au théâtre pour *Marion Delorme;* et nous irons encore pour *Britannicus*, parce que *Britannicus* a plus de sève dramatique, à lui seul, que tous les drames de Hugo. L'émeute romantique, après avoir nettoyé les planches des faux classiques, n'y a rien laissé d'elle-même : son arme de combat, si richement ornée qu'elle soit, n'est plus qu'un objet de panoplie.

Au demeurant, ce n'est ni la tragédie ni le drame, ces machines à tirer des larmes, que le public, à l'heure qu'il est, recherche de préférence. Pour toute sorte de raisons métaphysiques, sociales et politiques dont l'énumération serait ici déplacée, la vie est mélancolique, aujourd'hui, comme un roman qui vient de paraître : ce n'est ni *Monsieur Parent*, de M. de Maupassant (1), ni *un Crime d'amour*, de M. Paul Bourget (2), ces nouveautés du pessimisme, ni même *la Morte*, de M. Octave Feuillet (3), cette œuvre tournée au regret du passé plutôt qu'à la foi dans un avenir prochain; ce n'est aucun de ces livres, quel qu'en soit le mérite, qui proposera aux Français de cette fin de siècle un prétexte à quitter le deuil de leurs illusions perdues. A défaut de consolations, la plupart veulent du moins un divertissement : à qui le demander, sinon à la comédie? On veut compenser, par le spectacle du soir, les ennuis réels et les lectures désolantes du jour : une pièce gaie, on réclame une pièce gaie; par pitié, faites-nous rire! On se presse dans les petits théâtres, même dans les cafés-concerts, où le gros sel des revues de l'année irrite agréablement la rate. On s'est pâmé, aux Menus-Plaisirs, devant *l'Homme de paille*, une farce jumelle

(1) Ollendorff, éditeur.
(2) Lemerre, éditeur.
(3) Calmann Lévy, éditeur.

du *Député de Bombignac*, où M. Albin Valabrègue avait répandu sa verve naturelle; on se tord, à la Renaissance, devant *une Mission délicate*, un imbroglio de M. Bisson, où les bonnes plaisanteries sont disposées selon les coutumes du genre. Au Palais-Royal, après *le Mariage de Thérébin*, une comédie avortée, où miroitait l'esprit de M. Bergerat, voici qu'on reprend *la Boule*, une des farces les plus fines de MM. Meilhac et Halévy. On reprend de même, à Cluny, *Doit-on le dire?* de M. Labiche, et au Vaudeville, *le Voyage de M. Perrichon*. Cette dernière pièce, pour le constater en passant, paraît définitivement admise dans ce répertoire de second ordre, qui est le fonds commun de nos théâtres : elle y fait bonne figure, grâce à un thème comique d'une rare valeur; il est fâcheux que les variations de ce thème soient un peu trop faciles et vulgaires, un peu monotones aussi et allongées d'une *coda* superflue, j'entends de cet épisode d'un duel ajouté aux deux histoires de sauvetage qui suffisent à présenter les deux faces du sujet. A cette comédie, qui passe pour la meilleure de M. Labiche, il serait peut-être équitable de préférer, au moins, *le Plus Heureux des trois* et *Célimare le bien-aimé*.

L'Odéon lui-même, après les émotions des *Jacobites*, veut s'égayer. Il ne se contente pas de nous offrir, pour l'anniversaire de la naissance de Molière, un opuscule de MM. Armand Ephraïm et Adolphe Aderer, *la Première du Misanthrope*, saynète supérieure à la moyenne des à-propos, discrètement inspirée d'un pamphlet de l'époque, *la Fameuse Comédienne*, et toute écrite — ce qui n'est pas commun — dans le ton le plus convenable au sujet. M. Porel reprend *le Fils de famille*, de Bayard et Biéville, et ce livret d'opéra comique, heureusement imaginé selon certaine convention, habilement conduit, gentiment dialogué, — agréable, en somme, à la manière d'une spirituelle et sentimentale estampe des environs de 1850, — ce livret sans mélodie ni orchestre, dépourvu même à présent de ses couplets, intéresse encore le public autant qu'il faut et le fait sourire de la bonne manière : M. Lafontaine, secondé de MM. Duménv et Colombey et de Mme Léonide Leblanc, y est applaudi comme au temps jadis. Courage, messieurs les auteurs! il n'est pas encore impossible de faire rire les honnêtes gens!

On le voit assez à la Comédie-Française : nous ne demandons qu'à nous amuser. Que reprochons-nous à M. Got, qui joue Annibal de *l'Aventurière*, — auprès de Mme Pierson, qui représente honorablement Clorinde? — C'est d'attrister son rôle. Arboré sur l'ouvrage, le panache de ce matamore est le signe éclatant de la fantaisie qui a présidé à son exécution et corrigé ce que le sujet lui-même, tiré de la réalité moderne, avait de pénible : en rabattant ce plumet picaresque, M. Got a failli nous fâcher. Un vaudeville de M. Morand, *l'Héritière*, s'est in-

troduit, il y a quelques mois, sur cette illustre scène : on n'a pas trouvé mauvais que ce fût un vaudeville, mais seulement que la donnée en fût trop peu neuve et le mécanisme trop régulier. Un à-propos de M. d'Hervilly, *Molière en prison*, d'un tour un peu bien romantique, a été moins applaudi pour la partie sérieuse que pour la partie burlesque. Enfin quelle pièce, depuis trois semaines, attire le public? *Un Parisien* de M. Gondinet. Justement, le principal personnage lance une boutade que plus d'un spectateur, dans l'état d'humeur que nous signalons, prendrait volontiers pour sa devise; comme on lui propose un tableau qui naguère eût séduit la sensibilité de M. Poirier : « Je n'achète jamais de choses tristes, répond-il; celles qu'on a pour rien me suffisent. » En revanche, de quel prix ne paie-t-on pas une chose gaie? Or, c'est une chose gaie, à coup sûr, que cette comédie : *un Parisien*.

L'action en vaut une autre, mais ne vaut guère mieux, à moins que cette autre ne soit niaise ou biscornue. Un célibataire, encore jeune, brave garçon et qui se croit égoïste, a recueilli une fillette orpheline et l'a vue grandir chez lui sans y penser; chassé de son domicile parisien par un accident, il tombe, en province, dans les filets d'une famille qui a une « demoiselle » à marier; il s'en dépêtre, il s'aperçoit qu'il aime sa pupille et qu'il est aimé d'elle, il l'épouse : voilà toute la matière de ces trois actes. Les critiques peuvent regretter que la pièce, commencée en comédie presque originale, prenne ensuite l'air d'un vaudeville connu et ne soit pas exempte de sensiblerie vers la fin. Ils peuvent disputer sur le caractère de ce Parisien, un peu arriéré, en effet, ou à tout le moins exceptionnel, car il chérit le boulevard des Italiens comme quelques monomanes seulement le chérissent, ou plutôt comme leurs devanciers chérissaient le boulevard de Gand. Ils peuvent blâmer surtout ce Parisien d'être Parisien avec une conscience perpétuelle de sa qualité, voire même avec ostentation, à la manière d'un provincial récemment acclimaté. Mais quoi! Tout le dialogue et, s'il y en a, les discours sont-ils d'une bonhomie légère et malicieuse? La pièce, pour décente qu'elle soit, est-elle avenante et gaie? Oui, certes, elle pétille comme un brave et pur petit vin, d'origine et de fabrique françaises, peu chargé d'alcool et facilement mousseux, qui désaltère l'homme et l'émoustille, et ne lui laisse ni la bouche amère ni la tête lourde. Vive donc *un Parisien!*

Un personnage accessoire, M. Savourette, ancien fabricant de bronzes d'art, a bien son prix. Après avoir mis dans le commerce « plus de deux mille cinq cents bustes politiques, » il veut se faire honneur avec sa fortune : il a donc épousé une belle personne, une veuve, qui naguère, par l'entremise intéressée de Brichanteau, notre galant Parisien, fit décorer son mari. Savourette est propriétaire de la maison qu'habite Brichanteau; Mme Savourette, qui veut l'habiter aussi, ne se

soucie pas de rencontrer ce locataire compromettant et lui fait donner congé. Dans l'appartement de l'exilé, Savourette trouve la photographie de sa femme ; il va chercher jusqu'à Montauban une explication satisfaisante, et comme Brichanteau, par vengeance et malice, la lui refuse : « Monsieur, s'écrie-t-il, sachez que j'ai été deux fois sur le point de me battre et que je suis prêt à recommencer ! » La querelle apaisée, Brichanteau raconte au bonhomme, qui brigue la croix, lui aussi, qu'il avait reçu cette photographie des mains du premier mari pour la montrer au ministre : « Est-ce l'usage ? » réplique Savourette. Enfin, comme les cartes se brouillent de nouveau, il fait cette déclaration : « Monsieur, j'ai toujours pensé qu'un propriétaire doit se faire respecter de ses inférieurs,.. je veux dire de ses locataires. »

M. Thiron, par la largeur et la précision de son jeu, fait de Savourette une figure magnifiquement ridicule et nettement vraisemblable : on croirait voir, ressuscité soudain, l'original d'un dessin de Daumier. Ah ! l'excellent comédien, tout à son rôle et qui le met en relief sans s'avancer hors du plan que lui a marqué l'auteur ! M. Coquelin cadet, matois et faraud, a beaucoup plu sous la livrée d'un valet, — peut-être plus parisien que son maître, — qui fait profession d'aimer la province « parce qu'il s'y sent supérieur » et de ne vouloir « servir que ses égaux, c'est-à-dire de vrais hommes du monde. » Mlle Reichemberg, qui joue l'orpheline, est simplement parfaite. M. Coquelin aîné l'est aussi dans la majeure partie de son rôle, qui est le principal : en quelques passages, il s'évertue à être un peu plus. Oserai-je lui dire qu'il doit se défier du plaisir qu'il prend, avec l'approbation de la plupart des auditeurs, à choisir parfois un morceau de bravoure, à le détacher du reste en y faisant chatoyer toutes les nuances de sa voix et briller la virtuosité de sa diction, à le pousser jusqu'à certaines notes éclatantes et à le terminer par une certaine cadence ? Il paraît avoir écrit cette musique, ou plutôt cet exercice musical, pour y montrer en même temps, comme dans un monologue mélodieux, tous ses avantages : il le place presque indifféremment, depuis quelques années, sous telle tirade de Figaro, sous tel couplet du duc de Septmonts, sous le panégyrique de Paris par « un Parisien. » Ai-je besoin de lui démontrer que ce procédé nuit à l'ensemble du rôle et de l'ouvrage, qu'il en détruit l'économie, qu'il en arrête la marche, qu'il est lyrique, si l'on veut, mais point dramatique ? Il suffira sans doute d'avoir averti de cet abus sa conscience de comédien.

C'est une bien autre querelle, plus grave et où je souhaite passionnément de l'emporter, que je veux faire à M. Meilhac. Il a risqué aux Variétés une comédie-vaudeville en trois actes, *les Demoiselles Clochart*. La donnée en est toute neuve au théâtre : un homme, aux appétits duquel une existence ordinaire d'homme ne suffit pas, s'est incarné en

des personnages divers; il s'est créé ainsi plusieurs familles. Il a réalisé le vœu de Fantasio : « Si je pouvais être ce monsieur qui passe! » Chaque fois qu'il s'est ennuyé d'être ce qu'il est, — un membre de la haute bourgeoisie, — M. Clochart s'est diverti à devenir un petit employé ou bien un homme du peuple; sous trois noms différens, le sien compris, il a eu trois filles. Pendant une vingtaine d'années, il a mené sa triple vie sans encombre; et puis, au moment de marier ses deux filles naturelles, alors qu'il veut montrer l'excellence de son système à un ami qui prétend l'imiter, qui l'accompagne dans ses avatars et « s'incarne pour la première fois, » M. Clochart tombe dans une série de mésaventures. « Je ne me déguise pas, disait-il : je prends les habits qui conviennent à mon état; » il s'aperçoit qu'il aurait sagement fait de garder toujours les siens. Le premier acte, où se fait l'exposition, est d'une bouffonnerie délicate et va d'un bon train de comédie; dès le second, la pièce gauchit : trop d'incidens, ou plutôt d'accidens, nous fatiguent par leur grouillement et nous déconcertent par leur incohérence; au troisième, la débandade est manifeste. On s'est amusé jusqu'à la fin, mais par intervalles : on avait renoncé depuis longtemps à suivre l'action, à s'intéresser aux héros; on saluait seulement l'esprit au passage.

C'est qu'il est d'une qualité rare, ou pour mieux dire unique, cet esprit. L'ironie et la bonne humeur, la connaissance des hommes et la fantaisie, en voilà les élémens subtils, — sans compter ce je ne sais quoi qui les assaisonne et les parfume. — Il est imprévu et donne le plaisir de la surprise; il est clair et donne le plaisir de l'intelligence; il va loin et donne le plaisir de la réflexion. Un personnage morose, comme on lui demande s'il a des soucis d'argent, répond : « Au contraire!.. Il m'est arrivé quelque chose d'assez agréable... Tu sais, ce cousin que nous avons perdu... Eh bien! depuis vingt ans, au fond de sa province, il faisait l'usure;.. et, comme naturellement il ne s'en vantait pas, lorsqu'on a ouvert le testament, ç'a été une révélation... » Un jeune homme élégant redemande ses lettres à une femme du monde : « Elles ne sont guère intéressantes, fait celle-ci; elles prouvent que vous n'avez rien obtenu... — C'est bien pour cela que je veux les ravoir! » Et que dire de ce dialogue de M. Clochart, « ancien marchand de bois, homme riche, homme considéré, » avec « sa fille, la comtesse, » qui veut se séparer du « comte, son gendre! » Elle a trouvé dans la poche de son mari un billet galant, qui lui reproche de n'avoir pas envoyé dix mille francs promis. « Eh bien! fait Clochart, eh bien! il se range. — Comment? — L'année dernière, il avait donné; cette fois, il n'a fait que promettre. — Jolie excuse pour un gentilhomme! — Et si je lui fais des reproches, Dieu sait ce que cela nous coûtera! Car il est fier... Oh! il

est fier!.. Le sang de ses ancêtres!.. Rappelle-toi que l'année dernière, en pareille occasion, il a pris une chambre au cercle; et quand tu as voulu le revoir,.. car tu ne peux pas te passer de lui,.. il n'a consenti à en sortir qu'après que j'aurais payé ses dettes! »

Avec un pareil esprit, M. Meilhac ne devrait-il pas achever la comédie mondaine de ce temps-ci, écrire la suite de *Froufrou* et de *la Petite Marquise?* Ne devrait-il pas mieux administrer les dons que la nature lui a faits et dont il est comptable aux amis de l'art? Et d'abord, ne devrait-il pas quitter ces théâtres où l'on peut bien trouver une fine comédienne comme Mlle Réjane, un fantaisiste raisonnable comme M. Baron, mais aussi un acteur comme M. Dupuis, qui a licence de ne pas savoir son rôle; ces théâtres où les exigences de tel ou tel interprète font défaire ou refaire une pièce jusqu'à ce qu'elle parvienne, irrémédiablement disloquée, au public? M. Meilhac est le prince du rire parisien : qu'il remplisse les devoirs de son état. Qu'il nous donne au plus tôt, faite comme il peut la faire, la pièce gaie qu'on réclame ; qu'il aide ceux d'entre nous qui s'y essaient, au moins dans la soirée, à secouer cette mélancolie qu'un de ses personnages exprime plaisamment : « Je m'ennuie chaque jour davantage, dit Pluribus à son ami Clochart; et chaque jour, je pense que je m'ennuierai davantage le lendemain;.. le lendemain arrive,.. et je m'ennuie encore mille fois plus que je ne l'espérais! »

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

Le problème qui est partout aujourd'hui, visible ou invisible, qui pèse sur les affaires de la France, n'a rien que de simple, de saisissable, et mérite d'être remis sans cesse sous les yeux du pays, qui, seul en définitive, dispose de la solution souveraine.

Que la république, comme tous les régimes qui ont vécu ou qui vivront en ce monde, ait besoin d'être régie, dirigée, d'avoir un gouvernement pour avoir quelque fixité et un lendemain, aucun esprit sérieux n'en a jamais douté. M. le président de la république, il y a quelques semaines, célébrait la stabilité dans un message : il demandait au parlement une majorité qui pût aider un ministère à vivre; il demandait, sans doute aussi, un ministère qui sût se faire une majorité, et la conduire au lieu de s'asservir à ses passions. Le dernier ministère, celui qui a disparu avec l'année écoulée, réclamait, d'un ton mélancolique et grave, les moyens d'être un gouvernement, et avant celui-là, tous les ministères précédens avaient mis tour à tour dans leur programme la stabilité, la nécessité d'assurer un gouvernement à la république. Le ministère qui existe aujourd'hui a commencé par les mêmes déclarations, par l'expression des mêmes vœux, et en se promettant, naturellement, de faire ce que les autres n'ont pas fait. Les radicaux eux-mêmes, ceux qui ne sont pas simplement des anarchistes, appellent un gouvernement. C'est le cri universel, c'est le mot d'ordre dans tous les camps : on le dit tout haut, on le dit plus vivement et plus librement encore tout bas, dans les conversations. Tout le monde avoue la nécessité d'un gouvernement, apparemment parce qu'on sent bien que, depuis des années, il n'y en a pas en

France. — Oui, il faut au pays, il faut à la république elle-même un gouvernement vrai, digne de ce nom, sans quoi tout se décompose et périt, tout le monde en convient; mais c'est ici justement qu'est le nœud du problème qui pèse si lourdement sur nous aujourd'hui, autour duquel on tourne sans oser ou sans vouloir le regarder en face. Les républicains, qui sont depuis si longtemps au pouvoir, ont beau mettre le mot dans leurs programmes, ils ne savent pas ce que c'est que la chose, ils semblent n'avoir pas même l'idée des conditions réelles de ce gouvernement qu'ils appellent, qu'ils se flattent toujours de constituer. Ils se figurent qu'ils n'ont qu'à mettre en commun leurs passions, leurs préjugés, leurs ressentimens, leurs convoitises, en donnant à cet amalgame anarchique un gérant responsable qu'ils appellent un ministère républicain, et en disant à ce gérant : « Régnez, gouvernez dans l'intérêt républicain ! » Ils n'ont pas réussi et ils ne pouvaient pas réussir parce qu'on ne fait pas un gouvernement avec des passions et des chimères de parti, avec des idées désorganisatrices, avec des alliés qu'on ne retient qu'en leur livrant successivement toutes les forces, toutes les garanties sociales. A ce jeu perpétuel et équivoque, tous les ministères se sont usés sans obtenir rien de plus que des majorités incohérentes d'un instant, un pouvoir précaire, pour ne laisser après eux que quelques intérêts de plus compromis, les ressorts de l'état plus affaiblis, les conditions de stabilité et de prospérité diminuées. C'est l'histoire de tous les cabinets républicains; c'est l'histoire du cabinet d'aujourd'hui, on peut le dire d'avance, puisqu'il suit le même système, — et tout ce qui s'est passé depuis quelques années, tout ce qui se passe encore est comme la démonstration saisissante de cette vérité supérieure : on ne fait pas un gouvernement, on ne le refait pas quand on l'a défait, avec des idées fausses, avec des emportemens de secte, avec de l'imprévoyance dans l'administration de tous les intérêts du pays, avec des complaisances pour toutes les factions.

Pourquoi donc le ministère qui s'est formé il y a un mois serait-il plus heureux que tous ceux qui l'ont précédé? Quelle est cette politique dite nouvelle qu'il prétend inaugurer? Elle se réduit, en définitive, à une certaine dextérité de tactique, à un certain art de faire les concessions qui flattent les passions dominantes dans une majorité troublée, à ménager beaucoup les partis extrêmes pour obtenir à son tour quelques ménagemens. Oh ! sans doute M. le président du conseil est un habile homme, qui ne dit pas toujours le dernier mot de sa pensée, qui sent bien qu'il ne peut pas absolument tout livrer. Il est vrai, sur deux ou trois points, depuis quelques jours, il a su saisir l'occasion de prendre position avec avantage, de défendre une majorité flottante contre ses propres tentations. Quand on a prétendu ou-

vrir une vaste enquête destinée à rechercher toutes les responsabilités engagées dans les affaires du Tonkin et à préparer, au besoin, la mise en accusation des derniers ministères, il a réussi à arrêter au passage cette étrange proposition en montrant ce qu'elle avait de dangereux pour la paix intérieure, pour nos affaires dans l'extrême Orient, pour la considération du pays dans le monde : il a eu la chance d'être écouté. Lorsque tout récemment est revenue devant la chambre cette question de l'amnistie, qui, à la vérité, ne répondait à rien, qui n'était qu'une fantaisie, un gage offert à quelques passions révolutionnaires, M. le président du conseil l'a combattue ; il a donné quelques médiocres raisons, il a donné aussi la vraie en disant qu'une amnistie est toujours une mesure exceptionnelle, que l'exercice trop fréquent d'une pareille prérogative « énerve en quelque sorte l'action de la loi et obscurcit le sentiment de la justice. » M. de Freycinet a vaincu M. Henri Rochefort, qui du coup a donné sa démission ! — Une circonstance nouvelle s'est produite presque à l'improviste. Il s'est rencontré quelques esprits saugrenus qui, au courant d'une discussion, pour répondre à quelque parole imprudente, n'ont trouvé rien de mieux que de proposer l'expulsion des princes. Pourquoi et à quel propos cette violence, plus dangereuse peut-être pour ceux qui l'exerceraient que pour ceux qui en seraient les victimes, qui en souffriraient surtout dans leurs sentimens pour la France ? Il y a une raison bien simple ; quand les républicains sont dans l'embarras, on est sûr d'avance de ce qu'ils feront : ils se jetteront sur les prêtres ou sur les princes ! Les prêtres, c'est l'affaire de tous les jours — et de M. le ministre des cultes ; les princes, c'est la question réservée ! Ici encore, M. le président du conseil a paru vouloir résister à un emportement de parti en prétendant que le gouvernement est assez armé contre tout ce qui menacerait la république. Il refusera jusqu'au bout, il faut le croire, ce droit ou cette obligation de proscription dont on veut l'armer. Lorsque enfin, il y a peu de jours, est venue devant la chambre cette triste affaire de l'assassinat d'un malheureux ingénieur à Decazeville, lorsque d'obscurs sectaires n'ont pas craint de faire l'apologie du meurtre, M. le président du conseil a fait entendre un langage énergique.

Rien de mieux ; mais, il faut l'avouer, si M. le président du conseil, sur ces quelques points, a parlé en homme politique, ce n'est pas sans faire bien des concessions, sans livrer en même temps bien des intérêts, sans flatter de toute façon l'extrême gauche et les passions radicales. C'est la manière de gouverner de M. de Freycinet, et lorsqu'il parlait récemment de s'employer, avec ses alliés, à « consolider le sol » sur lequel nous marchons, on peut se demander ce que signifie ce langage. Les républicains ont toujours eu l'art d'ébranler, non de consolider le sol, et c'est parce qu'il en est ainsi qu'ils n'ont jamais pu faire un gouvernement, qu'ils sont si peu propres à résoudre ce problème

qui pèse sur nous, — qu'on ne résoudra qu'en revenant une bonne fois à de vraies idées, à de vraies conditions du gouvernement.

A quoi tient encore aujourd'hui la paix de l'Europe orientale, qui est la paix du monde ? Tout dépend, depuis quelques mois, de volontés si diverses, de circonstances si imprévues, d'intérêts si multiples, d'ambitions si impatientes et si promptes à jouer la sécurité universelle pour leurs fantaisies, qu'on serait souvent assez embarrassé de prévoir ce qui arrivera le lendemain. Tant qu'on n'aura pas définitivement le dernier mot de tous ces conflits orientaux qui entretiennent un état perpétuel de malaise et de crise, tant qu'on n'aura pas rétabli d'autorité ou par persuasion une paix telle quelle entre tous ces prétendans toujours prêts à se disputer des territoires qui ne leur appartiennent pas, on ne sera sûr de rien; on peut s'attendre à tout. On flotte entre toutes les chances, entre toutes les contradictions. Un jour, toutes les apparences sont rassurantes; ces états si agités des Balkans ont fini par entendre raison et par se soumettre à la pression de l'Europe, la voix publique le dit; les négociations sont engagées partout et touchent au dénouement : c'est la paix! — un autre jour, tout est changé. L'humeur belliqueuse s'est réveillée à Belgrade ou à Athènes, ou à Sofia, à Sofia toujours moins qu'ailleurs; les armemens, au lieu de se ralentir, recommencent plus que jamais et les mobilisations redoublent. On n'a pas besoin des conseils de l'Europe et on ne tient compte de ses avertissemens! Tout se prépare pour la fin de l'armistice : c'est la guerre encore une fois ! — C'est depuis quelques semaines surtout l'histoire de l'Europe, toujours placée entre des courans contraires qui sont assez factices. Ce qu'il y a de sensible à travers tout, c'est que si, dans certaines régions, les passions sont toujours disposées à rallumer la guerre, il y a, d'un autre côté, tout un ensemble d'efforts tendant au rétablissement définitif de la paix; il y a, sur quelques points, ce qu'on pourrait appeler des négociations partielles, auxquelles la diplomatie des grands cabinets ne reste pas étrangère, au moins par ses conseils, que l'Europe n'aura qu'à sanctionner et à relier un jour ou l'autre, d'ici à peu, dans un acte définitif plus ou moins rattaché au traité de Berlin.

Que ces négociations fractionnées et ramenées à un objet précis ne soient pas des plus faciles, c'est assez visible. Il y a à Bucharest, en territoire neutre, une petite conférence qui jusqu'ici ne marche pas évidemment toute seule, où la Serbie, la Bulgarie et la Porte traitent assez laborieusement de leur paix particulière. La diplomatie, surtout la diplomatie des petits états, des états orientaux, a d'habiles temporisations et se joue en toute sorte de subterfuges. Ce n'est pas du premier coup que ces plénipotentiaires serbes, bulgares et turcs en sont venus à reconnaître mutuellement la régularité de leurs pouvoirs. En réalité, cependant, comme il est entendu qu'ils ne doivent ni toucher

au traité de Berlin ni soulever des questions d'indemnité territoriale ou pécuniaire qui raviveraient tous les conflits, qu'ils doivent se borner à la paix la plus simple, il est assez vraisemblable qu'après les broussailles des préliminaires, l'œuvre elle-même rencontrera moins de difficultés. Les plénipotentiaires réunis à Bucharest n'ont pas à résoudre le problème oriental! Ce qu'ils ont à faire est assez modeste pour qu'ils puissent, sans trop d'effort, se mettre d'accord, — à moins que la Serbie ne soit entrée dans cette délibération restreinte qu'avec quelque arrière-pensée, en attendant les événemens ou l'imprévu. La négociation qui a été la plus facile, qui a marché le plus lestement, est justement celle qui, au premier abord, paraissait la plus épineuse: c'est la négociation qui a conduit à une entente complète entre la Bulgarie et la Porte. Elle a marché vite parce que le prince Alexandre a pris le meilleur parti en envoyant son ministre, M. Tsanof, à Constantinople, pour traiter directement avec le sultan, et parce qu'au lieu de se perdre dans de vastes et ambitieuses combinaisons, il est allé droit au fait, droit au résultat pratique. Il a ce qu'il voulait, ce qu'il a, en définitive, conquis par les armes. Il a la réalité plutôt que la gloriole. Il obtient du sultan, « sur les bases du traité de Berlin, » le gouvernement général de la Roumélie orientale, gouvernement indéfiniment renouvelable tous les cinq ans. Il réunit dans ses mains l'administration complète des deux principautés : c'est l'union personnelle reconnue et sanctionnée par la Porte. Entre le sultan et le prince il y a une alliance pour la défense commune. En d'autres termes, les deux principautés restent toujours nominalement partie intégrante de l'empire ottoman; le prince a l'union personnelle, et rien n'est touché aux autres dispositions du traité de Berlin : que faut-il de plus? Ici, il est vrai, surgit une difficulté. La plupart des puissances de l'Europe paraissent disposées à admettre cette union personnelle comme la seule combinaison juste et pratique, d'autant plus qu'il serait difficile aujourd'hui de ne plus l'admettre. La Russie seule ne rend pas les armes; elle ne paraît pas avoir vu sans humeur cette entente directe entre le prince Alexandre et le sultan; elle ne lui reconnaît que la valeur d'un acte provisoire. La Russie, au fond, préférerait à l'union personnelle le retour à la grande Bulgarie du traité de San Stefano; mais elle combat un peu pour l'honneur et elle ne paraît pas avoir la pensée de refuser son concours à une combinaison qui a l'assentiment des autres cabinets, qui devient par cela même une condition de la paix nouvelle des Balkans.

Reste toujours, il est vrai, un dernier point noir à cet horizon de l'Orient : c'est la Grèce remuante et remuée, toujours agitée d'émotions patriotiques et belliqueuses, impatiente d'entrer en scène, épiant l'occasion de brusquer les événemens. La Grèce en est encore, il est vrai, à ses ardeurs guerrières et à ses revendications nationales. Elle

se montre fort peu sensible aux conseils qu'on lui donne et aux remontrances qu'on lui adresse : elle ne veut pas être apaisée et rassurée. Non-seulement elle ne discontinue pas ses armemens qui lui ont jusqu'ici si peu servi, elle semble, au contraire, depuis quelques semaines, leur imprimer une activité nouvelle. Bref elle tient à être agitée quand tout tend à s'apaiser d'un autre côté, et c'est son malheur. Que la Grèce veuille attester la constance de sa foi dans ses destinées et montrer qu'elle est toujours prête à combattre pour sa cause, on ne peut guère s'en étonner. Elle trouvera d'autres occasions pour employer son courage et pour mériter l'avenir que rêve son ambition; mais elle commettrait certes bien gratuitement, bien aveuglément, la plus dangereuse et la plus stérile des imprudences si elle se laissait entraîner aujourd'hui dans quelque aventure, si elle mettait encore son espoir dans les divisions de l'Europe. Les puissances qui s'occupent des affaires des Balkans peuvent sans doute avoir des opinions différentes sur tous ces incidens orientaux, sur l'arrangement turco-bulgare, et porter leurs sympathies à Sofia ou à Belgrade; mais, chez elles certainement, toutes les dissidences sont dominées aujourd'hui par la volonté de rétablir et de maintenir la paix de l'Orient. La Grèce en a eu la preuve par les premières démonstrations dont elle a été l'objet, et ce qu'elle a de mieux à faire, c'est de profiter du répit que lui offre la chute de lord Salisbury en Angleterre, de se prêter de bonne grâce aux désirs de l'Europe pour n'être point exposée à subir des démonstrations nouvelles.

La crise ministérielle qui a suivi de si près la réunion du parlement, en Angleterre, et qui est à peine dénouée, n'a eu sans doute rien d'imprévu; elle était dans la logique des choses, elle ne pouvait être évitée. Le cabinet de lord Salisbury n'a combattu quelques jours que pour l'honneur. Même en obtenant, c'est-à-dire en achetant l'appui des Irlandais par des concessions, il aurait eu encore beaucoup de peine à vivre; dès qu'il a paru décidé à ne rien céder, à remettre au contraire en vigueur la politique de répression et de coercition en Irlande, il était condamné à disparaître à la première occasion. L'occasion n'a pas tardé; les Irlandais se sont alliés aux libéraux pour frapper le dernier coup. Le cabinet conservateur est resté avec sa minorité, et c'est ainsi que le chef populaire de l'armée libérale, M. Gladstone, bien que chargé d'années, s'est trouvé encore une fois appelé à reprendre le pouvoir, à entreprendre une expérience nouvelle dans des circonstances qui ne laissent certainement pas d'être critiques pour l'Angleterre, pour le ministère même qui se charge des affaires.

Ce n'est pas d'ordinaire à l'approche de la quatre-vingtième année qu'on songe à aller toujours en avant, qu'on rêve de campagnes nouvelles et de témérités en politique. M. Gladstone, par le rôle actif et

militant qu'il a pris depuis quelques semaines, a prouvé que l'âge n'avait pas refroidi son ardeur, qu'il ne songeait pas à « faire sa retraite ; » il a prouvé qu'il était toujours prêt à reprendre la direction des affaires, à s'engager de plus en plus, à engager de plus en plus l'Angleterre avec lui dans la politique radicale, dût-il être abandonné par quelques-uns de ses plus anciens amis du vieux libéralisme, qu'il ne reculerait pas devant les problèmes les plus redoutables, surtout devant le problème irlandais. La situation était en effet singulièrement épineuse pour lui, et la première difficulté a été justement de refaire un ministère pour une politique nouvelle. Les embarras ne lui sont pas venus de la reine, qui lui a, au contraire, laissé tout pouvoir, ils sont venus de la situation même. M. Gladstone ne pouvait plus compter sur ses anciens amis : lord Hartington, lord Derby, M. Goschen, M. Forster, qui demeurent des libéraux de la vieille tradition et refusent de le suivre dans une entreprise qu'ils considèrent un peu comme une aventure. A défaut de l'appui qu'il a perdu, le vieux chef n'a point hésité à faire un pas de plus vers les radicaux, à chercher parmi eux des alliés. Il a fini par mêler ainsi, dans sa combinaison qui n'a pas laissé d'être laborieuse, un certain nombre de ses anciens collègues ou amis qui lui sont restés fidèles, et un certain nombre de ses nouveaux alliés qui deviennent ministres ou sous-secrétaires d'état : lord Spencer, lord Kimberley, lord Northbrook, sont dans le nouveau ministère à des titres divers. Lord Granville y retrouve aussi sa place dans un poste peu important; il n'a plus la direction de la diplomatie anglaise. D'un autre côté, M. Chamberlain, qui avait le bureau du commerce dans le dernier cabinet libéral, devient aujourd'hui président de ce qu'on appelle le gouvernement local. Il faut en convenir, dans le cabinet qui vient de se former, il y a un peu de tout, même des choses qui n'ont pas d'abord paru bien sérieuses, comme l'avènement à la chancellerie de l'échiquier de sir William Harcourt, qui ne passait pas jusqu'ici pour un financier; mais le grand nom de M. Gladstone couvre tout, et à côté du grand nom il y en a deux ou trois autres de nouveau-venus qui ont un relief particulier, qui sont peut-être l'originalité du ministère.

Le nouveau chef du *foreign-office*, lord Rosebery, est un homme jeune encore qui a de l'habileté, de l'éclat, une fortune considérable par une alliance avec la famille Rothschild, et qui a pris rapidement une grande position dans le parti libéral, dans le monde anglais; il a de plus un titre qui a peut-être son importance aujourd'hui; il est en liaison fort intime avec le comte Herbert de Bismarck, le fils du chancelier de Berlin, et par le fils il a l'amitié du chancelier lui-même : sa présence au *foreign-office* ne peut évidemment être qu'un gage de bonnes relations entre l'Angleterre et l'Allemagne. Le nouveau secrétaire pour l'Irlande,

M. John Morley, est, en même temps qu'un des chefs du radicalisme anglais, un écrivain de talent, un brillant polémiste qui s'était déjà distingué comme lettré avant d'entrer dans l'action politique, et par la hardiesse de ses idées ou de son imagination il peut certainement laisser tout espérer aux Irlandais. Le vice-roi désigné pour l'Irlande est aussi un homme jeune et un nouveau-venu, un comte d'Aberdeen, petit-fils du vieux lord Aberdeen, qui fut souvent par sa modération, par sa droiture, une sorte d'arbitre dans les ministères anglais du temps passé et dont M. Gladstone fut plusieurs fois le collègue. M. Gladstone a toujours eu, dit-on, une bienveillance affectueuse pour ce digne descendant d'un éminent aïeul qui a été jusqu'ici peu mêlé à la politique active, et en le choisissant d'un mouvement spontané pour la vice-royauté d'Irlande, il a cru sans doute trouver un représentant fidèle de sa pensée dans la phase nouvelle des affaires irlandaises. Lord Aberdeen est dans tous les cas un homme nouveau, comme lord Rosebery est un homme nouveau, comme M. John Morley et quelques autres sont des hommes nouveaux ; mais, quelles que soient les combinaisons personnelles qui aient prévalu dans ce ministère né d'hier et occupé encore à s'établir au pouvoir, il y a une question qui domine toutes les autres, que le nom seul de M. Gladstone ne suffit pas à résoudre : il reste toujours à savoir quelle sera réellement la politique du nouveau gouvernement libéral et dans les affaires d'Irlande et dans l'ensemble des affaires de l'Angleterre.

Le nom seul de M. Gladstone est un programme, dit-on ! C'est possible, on n'en sait pas beaucoup plus. Jusqu'ici les partis ont montré une certaine diplomatie, une certaine crainte de trop s'expliquer, de trop préciser leurs idées. Les conservateurs, après avoir paru hésiter, ont voulu sortir du vague, puisqu'ils y étaient obligés, aller à ce qu'ils considéraient comme la première nécessité, — la répression des crimes, — et ils sont tombés sur le coup. Les libéraux, de leur côté, ont déclaré qu'ils croyaient le moment venu de ne plus se borner à des palliatifs ou à des répressions à l'égard de l'Irlande, d'en venir à des réformes plus radicales, plus profondes, — et c'est ce qui leur a valu l'appui au moins temporaire des Irlandais; mais cela ne dit pas en quoi consisteront les réformes, jusqu'où elles iront, où elles s'arrêteront. Les hommes sérieux n'en sont peut-être point à se douter qu'il ne sera pas si aisé de concilier les droits ou les aspirations de l'Irlande avec ce qu'on appelle toujours les droits, les intérêts de l'intégrité britannique. M. Gladstone lui-même, dans le message qu'il vient d'adresser au Midlothian pour se faire réélire, ne laisse pas de garder quelque réserve. Il y a, à ce qu'il assure, trois grandes questions irlandaises : l'ordre social, le règlement de la question agraire et enfin un désir largement répandu d'un *self government* s'étendant aux affaires locales, « mais nécessairement subordonné sous tous les

rapports à la loi de l'unité impériale. » M. Gladstone déclare avec gravité que le gouvernement nouveau ne déclinera pas ces questions, qu'il les mettra en ordre, qu'il considérera comme un de ses premiers devoirs de se rendre compte de l'état social de l'Irlande, en ce qui concerne les crimes, l'exécution des contrats, la liberté individuelle. En d'autres termes, le premier ministre propose ou promet une enquête préalable qu'on croyait déjà faite depuis longtemps, qui ne l'est pas à ce qu'il paraît, puisqu'il faut la recommencer, et sans laquelle on ne peut se faire « une politique d'ensemble. » Il ajoute aussitôt, il est vrai, que le nouveau cabinet n'a pas moins le vif désir d'examiner « s'il ne serait pas pratique de recourir à un système nouveau pour faire face à la situation de l'Irlande, pour subvenir à ses besoins tant sociaux que politiques... » Ainsi on ouvrira une enquête, on examinera les faits, on étudiera, on en viendra ensuite aux grandes mesures qu'on ne désigne pas plus clairement : cela peut conduire loin, et comme, chemin faisant, les incidens peuvent se multiplier, comme il est malheureusement trop vraisemblable qu'on ne fera jamais assez pour désintéresser et désarmer les Irlandais, ce sera toujours la même histoire. La question ne sera pas résolue parce qu'elle est à peu près insoluble entre deux nations qui ne vivent unies qu'en se détestant, qui ne pourraient se séparer qu'en se faisant l'une à l'autre d'irrémédiables blessures.

On ne peut certes méconnaître les intentions généreuses de M. Gladstone. On peut douter de la sûreté, de l'efficacité d'une politique qui, en se proposant de donner satisfaction à l'Irlande, ne fait qu'ajouter une question redoutable à bien d'autres questions, qui remuent tous les instincts populaires et même révolutionnaires, dans un moment où l'Angleterre, comme tant d'autres pays, se sent en face de tous les problèmes de la misère, d'une douloureuse crise du travail, des menaces de guerre sociale. Certes, le plus malencontreux incident qui pût se produire pour saluer l'avènement d'un ministère irlando-radical, c'est cette échauffourée, qui, il y a cinq jours, a troublé et effrayé Londres, déconcerté le gouvernement et laissé quelque stupeur dans la ville. Les ouvriers sans travail, et ils sont nombreux plus que jamais aujourd'hui, avaient résolu de se réunir pour formuler leurs doléances et soumettre leurs vœux au nouveau gouvernement. Ils se sont réunis en effet, ils se sont trouvés au rendez-vous, à Trafalgar-Square, et ils ont rédigé leurs plaintes, dont l'expression n'avait, d'ailleurs, rien de séditieux et de menaçant pour la paix publique. Jusque-là c'était un rassemblement populaire comme il y en a si souvent en Angleterre ; mais bientôt à cette manifestation, qui paraissait devoir rester pacifique, est venue se joindre ou se superposer une manifestation d'un autre genre préparée par un comité de révolutionnaires ou de démocrates socialistes, qui, survenant avec ses bandes, a fait brus-

quement irruption à Trafalgar-Square. Les meneurs ont pénétré dans les masses, qu'ils se sont efforcés de soulever; ils ont abusé ou entraîné une partie des ouvriers, et, sous leur direction, une multitude poussée à la révolte s'est répandue dans les quartiers riches de Londres, procédant par la violence et la déprédation. On a arrêté les voitures et dévalisé les femmes. On a saccagé et pillé les magasins, les boutiques de bijouterie et d'horlogerie aussi bien que les boulangeries. Ces scènes ont duré près d'une demi-journée. La police était absente. Le nouveau ministre de l'intérieur, M. Childers, était occupé de sa réélection; le sous-secrétaire d'état, M. Broadhurst, qui est un ancien ouvrier de Birmingham, a probablement été quelque peu surpris de son nouveau rôle, et la police, faute de se sentir conduite, n'est intervenue que tardivement, quand le mal était déjà fait. La répression a commencé depuis, il est vrai; la ville de Londres n'a pas moins été un moment livrée à une certaine panique qui n'est pas encore complètement apaisée. Le socialisme dévastant, pillant les magasins, n'avait jamais fait une apparition aussi brutale, aussi significative, et M. Gladstone n'avait pas besoin de cet incident pour inaugurer son nouveau ministère, lorsqu'il a déjà, lorsqu'il s'impose cette grosse et dangereuse question d'Irlande qui soulève assez de passions, qui peut même prendre plus d'importance qu'une simple question intérieure.

Étranges mouvemens des choses! Une curieuse coïncidence rapproche en ce moment deux faits qui, sous des formes différentes, ont une même moralité supérieure et attestent également l'impuissance des conquêtes par la force, des assimilations violentes de peuple à peuple. L'Angleterre, après avoir longtemps traité l'Irlande en pays conquis, sans ménagement et sans pitié, a fini par s'apercevoir que tous les abus de domination ne lui avaient servi à rien, qu'elle n'avait réussi qu'à placer auprès d'elle une grande et perpétuelle révoltée; elle entreprend aujourd'hui, elle voudrait au moins essayer d'effacer les traces de la conquête, de guérir les maux d'une servitude séculaire, et ce qui rend précisément plus difficile l'œuvre de résipiscence et de justice qu'elle voudrait accomplir, c'est peut-être l'ancienneté même de cette oppression, qui n'a rien fondé, mais qui a trop duré pour n'avoir pas créé d'irréparables malentendus : de sorte que l'Angleterre souffre jusque dans ses intentions généreuses d'aujourd'hui de ses excès de domination d'autrefois. M. de Bismarck, qui a, lui aussi, son Irlande à Posen, dans ce qu'il appelle les provinces orientales de Prusse, prétend pousser le système de la conquête jusqu'au bout, et tout ce qui lui oppose une résistance dans le pays ou dans un parlement, même dans le parlement de l'empire, il le brise ou il le traite avec le dédain d'un esprit superbe qui se figure qu'il sera plus habile ou plus heureux que les Anglais, qu'il réussira là où l'Angleterre a échoué. Il y a quelques mois, il procédait par de vastes expulsions, par une sorte

d'épuration des provinces orientales; il poussait hors de ses frontières des milliers de petits industriels, de commerçans, de cultivateurs, même des hommes qui avaient servi dans l'armée allemande, sous prétexte qu'ils n'étaient pas Prussiens, qu'ils étaient nés au-delà de la Vistule ou dans la Galicie autrichienne. Aujourd'hui, l'idée fixe de M. de Bismarck, c'est le rachat en masse des terres par raison d'état. C'est son projet! Il profitera des désordres de quelques nobles polonais qui se ruinent pour acheter leurs biens, et, quant aux autres, il les expropriera sans plus de façon pour cause d'utilité publique. Partout, dans ces contrées, il substituera le propriétaire allemand, le colon allemand, l'ouvrier allemand à tout ce qui est polonais. Le Polonais habitant la Pologne prussienne, pour lui, c'est l'ennemi à extirper, c'est l'allié-né de l'ennemi, quel qu'il soit, français, ou russe, dans des guerres nouvelles! Il fera, ce terrible réformateur, ce qu'il voudra ou ce qu'il pourra. Seulement, ce système, qu'il prétend inaugurer aujourd'hui et dont il attend de si merveilleux effets, n'a rien de nouveau. Il a été déjà méthodiquement appliqué depuis 1815. Pendant longtemps, on a employé tous les moyens pour « germaniser » les provinces orientales, pour introduire les Allemands partout, dans la propriété, dans l'industrie locale, dans l'administration, dans l'enseignement. M. de Bismarck est lui-même obligé d'avouer que ces tentatives de germanisation n'ont pas réussi; quelles raisons y a-t-il de croire qu'elles auraient aujourd'hui plus de chances de succès?

M. de Bismarck cède visiblement à une orgueilleuse impatience de la force. Il croit pouvoir tout trancher, tout courber sous sa volonté, tout repétrir de sa main puissante, les frontières, les habitudes des populations, l'esprit de race, et pour satisfaire sa passion du moment contre les Polonais, il compromet peut-être d'autres intérêts qui sont aussi fort sérieux. D'abord c'est bien quelque chose d'avouer devant le monde, avec la brutalité hautaine déployée par le chancelier dans ses derniers discours, que le droit, les traités, les engagemens ou les promesses des souverains, du roi Frédéric-Guillaume III, ne comptent plus. Il n'est rien de tel que les victorieux pour parler avec ce mépris altier des engagemens des princes! Mais, de plus, M. de Bismarck s'est laissé entraîner à prendre une singulière attitude vis-à-vis du Reichstag, qui s'est permis d'ouvrir une discussion sur les expulsions polonaises de Posen et de se montrer peu favorable à ces expulsions. Chose assez curieuse! lui, le chancelier de l'empire, l'ennemi acharné du particularisme, il a porté le premier coup un peu sérieux au parlement de l'empire en lui déniant ses droits, en lui opposant les droits particuliers de la Prusse, seule souveraine des provinces orientales. Fort bien! le particularisme prussien a ses droits, et le particularisme bavarois, le particularisme wurtembergeois, le particularisme saxon ont aussi leurs droits. On ne pourra plus désormais refuser aux autres

états les droits de leur autonomie ou leur imposer à tout propos la suprématie de l'empire dans leurs affaires. M. de Bismarck est-il bien sûr enfin que ces expulsions sommaires n'auront aucun effet sur ses relations avec ses plus intimes et ses plus puissans alliés? Une chose est certaine, une occasion s'est récemment offerte à Vienne : il y a eu une fête polonaise qui a été non pas tout à fait une manifestation, mais un rendez-vous accepté avec empressement par la noblesse autrichienne, et par les archiducs, même par la princesse héritière. L'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche n'en sera sûrement pas ébranlée, elle n'en sera pas plus raffermie. M. de Bismarck n'aura rien gagné à ces violences contre des populations malheureuses. Il n'aura réussi qu'à prouver une fois de plus l'impuissance de la force, puisque, un siècle après les partages, on se croit encore obligé de recourir à de telles extrémités.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La spéculation à la hausse sur les rentes françaises a payé, au commencement du mois, les exagérations qu'elle venait de commettre à l'occasion de la liquidation de fin février. Dans son désir d'étrangler jusqu'au dernier les vendeurs à découvert, elle a poussé le 3 pour 100 jusqu'à 82.50, comme si les circonstances et l'état du marché avaient justifié ce brusque déplacement de plus d'une unité en deux jours sur la valeur régulatrice de toutes les transactions de notre place.

Le résultat, facile à prévoir, ne s'est pas fait attendre. Les achats au comptant se sont arrêtés subitement, les conditions des reports ont été légèrement modifiées au détriment des acheteurs, et une réaction assez vive s'est accusée dans les journées qui ont suivi la liquidation. Le 3 pour 100 a reculé de 82.15 à 81.35 ; l'amortissable, de 84.40 à 83.70 ; le 4 1/2, de 109.80 à 109.15.

Ce mouvement général de recul a ramené les préoccupations du monde financier sur les difficultés de notre situation budgétaire et sur les moyens auxquels on présume que le ministre des finances devra recourir pour réaliser les promesses de la déclaration ministérielle.

Le cabinet s'est engagé à présenter un budget en équilibre sans contracter un grand emprunt de liquidation et sans créer de nouveaux impôts. On s'est mis à la recherche des combinaisons qui pourraient permettre la solution de ce problème complexe, et la supposition s'est répandue un peu partout en Bourse que ces combinaisons devaient fatalement aboutir à la création de nouveaux titres de rente perpétuelle ou amortissable. On parlait notamment d'un projet de conversion de l'ancien 4 1/2 en 3 pour 100, et d'un autre projet plus vaste embrassant la consolidation d'un grand nombre de dettes du Trésor à court terme.

Les intentions ainsi attribuées au ministère des finances ont été officieusement démenties. Les rentes se sont alors relevées assez vivement, le 3 pour 100 jusqu'à 81.75, le 4 1/2 jusqu'à 109.45. Mais cette reprise manquait de solidité, et, sur le bruit que les affaires prenaient une tournure peu pacifique en Orient, que la Serbie et la Bulgarie mobilisaient de nouveau leurs armées, et que l'Europe n'acceptait pas sans réserve l'arrangement turco-bulgare, les ventes de rentes françaises ont recommencé, ventes prudemment conduites d'ailleurs, et qui s'arrêtaient aussitôt que le marché ne paraissait plus en mesure de les supporter.

A la fin de la semaine, un nouveau revirement s'est produit, sur deux dépêches anglaises annonçant que la question de la paix, entre la Bulgarie et la Serbie, avait fait un pas décisif. Le 3 pour 100 termine la première quinzaine de février à 81.60, et le 4 1/2 à 109.40, soit respectivement à 0 fr. 55 et 0 fr. 40 au-dessous des derniers cours de compensation.

Il est probable que la reprise aurait été plus vive si les nouvelles pacifiques données dans la matinée du samedi par des journaux anglais n'avaient été, sinon démenties, du moins rendues suspectes par des informations ultérieures d'un caractère beaucoup moins rassurant.

Ce qui a surtout empêché la spéculation et en même temps l'épargne de céder trop longtemps aux tendances pessimistes qui régnaient au début du mois, c'est l'attitude brillante de la plupart des fonds d'états étrangers, cotés en hausse sur les cours de fin janvier en dépit de tous les incidens politiques et des craintes concernant le maintien de la paix en Orient.

Les Consolidés anglais, malgré l'émeute du 8 février à Londres et les désordres si graves de Leicester, ont gagné une demi-unité dans cette quinzaine et restent à 100 15/16. Tandis que le pays était si vivement ému de l'explosion de cette crise socialiste, la liquidation s'opérait au Stock-Echange avec la plus grande facilité, révélant des disponibilités considérables et encourageant les marchés du continent à persister dans la voie de la hausse.

A Berlin, les fonds russes ont été constamment tenus avec fermeté. A Vienne, le Hongrois a monté de près d'une unité. Bien que la Turquie ait à supporter le poids écrasant des dépenses militaires nécessitées par l'attitude de la Grèce, bien que l'affaire de la Régie des Tabacs n'ait donné jusqu'ici que des résultats désastreux, bien que la détresse financière soit extrême à Constantinople, le Turc se maintient au-dessus de 14.75, et la Banque ottomane presque à 500 francs. L'Unifiée est délaissée à 326, mais l'Extérieure a été portée de 55.60 à 56.40. Seul l'Italien a suivi plus fidèlement les fluctuations de nos propres rentes, et, comme elles, il est en réaction de quelques centimes sur le dernier cours de compensation.

Ainsi l'abondance des capitaux, et un sentiment général d'insécurité, qui fait que les achats de l'épargne se restreignent presque toujours exclusivement aux valeurs à revenu fixe, contribuent à soutenir contre les accidens de toute espèce le mouvement général de hausse sur les fonds publics.

Un fait d'ordre purement financier a été, pendant cette semaine, de nature à maintenir les cours de la rente. Nous avions signalé, le mois dernier, l'élévation à 3 pour 100 du taux d'intérêt auquel sont délivrés les bons du Trésor à une année d'échéance. En moins d'un mois, le ministre des finances a pu se procurer ainsi une somme d'environ 175 millions de francs. Le taux d'intérêt a été, en conséquence, il y a quelques jours, abaissé à 2 1/2 pour 100.

La réaction que les excès commis pendant un jour ou deux ont provoquée sur les fonds publics ne s'est pas étendue aux obligations des Chemins de fer et du Crédit foncier, qui ne se négocient qu'au comptant et dont les prix échappent ainsi à l'influence des mouvemens toujours fiévreux de la spéculation. La progression se continue lentement sur tout ce groupe si large de valeurs. L'épargne, de ce côté, n'arrête et ne ralentit même pas son travail d'absorption.

Le calme est complètement rétabli sur le marché des actions de nos grandes compagnies, que le public tend de plus en plus à assimiler aux placemens à revenu fixe. C'est à peine si les cours ont varié pendant cette première partie de février de quelques francs. Ces variations, toutefois, se sont produites toutes en hausse, ce qui atteste que la faveur des capitalistes est toujours acquise à ce genre de titres. L'amélioration a été à peu près égale pour les six compagnies. Les cours des actions des Chemins étrangers sont, au contraire, constamment discutés, et, cette fois, c'est la faiblesse qui l'a emporté. Le Nord de l'Espagne a reculé de 403 à 395, le Saragosse de 332 à 327, les Portugais de 415 à 402, les Méridionaux de 695 à 686, les Autrichiens de 528 à 526, les Lombards de 277 à 276. Les recettes, depuis le 1er janvier, sont en diminution sur les Chemins français, sur les Autrichiens, sur le Nord de l'Espagne, en augmentation sur le Saragosse.

La Banque de France est encore en baisse d'une centaine de francs (4,415 après 4,510). Il y a un an, les sept premières semaines du semestre accusaient un bénéfice total de 5 millions de francs. Cette année, la même période ne présente que 3,900,000 francs. C'est une diminution de 1,100,000 francs pour moins de deux mois, bien faite pour causer quelque souci aux actionnaires.

L'assemblée générale du Comptoir d'escompte a eu lieu le 30 janvier. Les actionnaires n'ont rien trouvé dans le rapport soumis à leur examen qui fût de nature à diminuer leur confiance dans la direction de cet établissement. L'action se maintient aux environs de 1,000 fr.

Aucune variation de cours n'est à relever sur les actions de la Banque d'escompte, du Crédit lyonnais, de la Société générale, de la Banque franco-égyptienne. La Banque franco-égyptienne a perdu son administrateur-délégué, M. Lévy-Crémieu, mort le 29 janvier. A la Société générale, M. Blount, vice-président, a remplacé M. Denière comme président. Pour la Banque des Dépôts et le Crédit industriel, les résultats de 1885 paraissent devoir être identiques à ceux de 1884. Le Crédit foncier a eu des acheteurs jusqu'à 1,340. Le bilan au 31 décembre 1885 accuse 21 1/2 millions de bénéfices, ce qui assure pour cet exercice un dividende de 60 francs égal à celui de 1884. La Banque de Paris est calme à 615.

Le groupe des valeurs industrielles, sans être bien agité, a cependant présenté un peu plus d'animation que celui des actions de banques. Le Suez s'est établi, avec une certaine fixité, aux environs de 2,160. La Transatlantique a monté d'une quinzaine de francs. L'action du Canal de Corinthe a passé de 312 à 332 francs. Celle du Canal de Panama a été l'objet d'un gros mouvement. De 406, des rachats forcés pour compte de vendeurs à découvert l'ont élevée à 450, d'où elle est revenue à 437. M. de Lesseps est parti le 28 janvier pour visiter les travaux de percement. Il était arrivé le 10 courant à la Barbade et sera, dans peu de jours, rendu à Colon.

Un intéressant début a eu lieu le 7 courant à la chambre des députés sur la question monétaire. M. de Soubeyran demandait à inviter le gouvernement, par un ordre du jour motivé, à reprendre avec les puissances étrangères des négociations en vue de la réunion d'une nouvelle conférence internationale chargée de rétablir une relation légale et universelle de valeur entre l'or et l'argent. Le ministre des finances a répondu que le moment était peu favorable pour de telles négociations.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-TREIZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVI[e] ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1886.

Livraison du 1[er] Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.